

Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes

**« Un survol des activités du plan
directeur de gestion intégrée des
résidus en images »**

1^{ère} partie

Activités du plan directeur de gestion intégrée des résidus de la Régie Intermunicipale

PRESENTATION DE LA REGIE INTERMUNICIPALE ARGENTEUIL DEUX-MONTAGNES

La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes (RIADM) est une corporation municipale active depuis plus de deux décennies dans le domaine de la gestion intégrée des résidus. La RIADM compte quatre municipalités membres, dont trois de la MRC d'Argenteuil et une de la MRC Deux-Montagnes. Il s'agit de la ville de Lachute, des municipalités de Brownsburg-Chatham, Saint-André-d'Argenteuil et Saint-Placide. La gestion intégrée des matières résiduelles sur le territoire de ces municipalités a été confiée à la RIADM, initialement connue sous le nom de Comité d'enfouissement sanitaire d'Argenteuil Deux-Montagnes.

Initialement vouée à l'enfouissement des déchets, la RIADM a développé progressivement toute une gamme d'activités complémentaires s'inscrivant dans le concept 3RVE, soit la réduction à la source, la réutilisation, le recyclage, la valorisation et l'élimination sécuritaire des matières résiduelles. La RIADM a amorcé son virage au début des années 1990 alors qu'elle prenait en charge l'activité de collecte des résidus. Cet événement fut d'ailleurs à l'origine de la diversification des activités de la RIADM et de sa fulgurante progression durant la dernière décennie. En effet, les élus ont constaté qu'ils pouvaient prendre en main la gestion des déchets produits sur leur territoire et mettre en place, par le biais de la RIADM, un service de collecte efficace tout en respectant la capacité de payer des citoyens. Le modèle a si bien fonctionné que plusieurs corporations municipales environnantes ont voulu joindre les rangs de la RIADM. C'est finalement par le biais d'ententes intermunicipales, tel que la loi le permet, que la collaboration s'est établie avec ces municipalités.

Dotée d'un conseil d'administration avant-gardiste et d'une équipe de travail dynamique, soucieuse de tisser un solide partenariat avec les forces vives du milieu, la RIADM a pris un essor considérable en terme de performance environnementale. Ses efforts ont été soulignés par le ministre de l'Environnement, qui lui remettait en 1996 la mention

honorifique du Mérite environnemental, secteur municipal. La RIADM s'est également classée finaliste au concours Les Phénix de l'environnement, édition 2000.

La RIADM constitue un moteur de l'économie locale en embauchant 150 personnes et en gérant un budget annuel de l'ordre de 11.3 millions de dollars. Aussi, elle s'implique activement dans la collectivité: la tempête de verglas de 1998 témoigne de cet esprit d'entraide et de support, alors que l'équipe s'est affairée à dégager les routes et à recueillir une grande quantité de branches. Soucieuse de l'épanouissement de la communauté, la RIADM investit annuellement plusieurs dizaines de milliers de dollars en subventions et commandites pour soutenir plusieurs activités à caractère social, environnemental, culturel, éducationnel, sportif ainsi que pour la sensibilisation des citoyens à une gestion écologique des résidus.

La RIADM aspire à offrir plusieurs technologies de traitement et de valorisation pour tous les types de rejets dont les municipalités disposent, et ce, au meilleur coût possible. En effet, dans un contexte où la gestion des matières résiduelles est très onéreuse pour les municipalités, il est avantageux de mettre en commun les infrastructures et équipements acquis afin de rentabiliser ceux-ci et de favoriser le maintien des coûts de traitement à des niveaux acceptables. C'est pourquoi la RIADM entretient des liens étroits de collaboration avec plusieurs municipalités pour la gestion intégrée des résidus. Plusieurs municipalités clientes au L.E.S. (lieu d'enfouissement sanitaire) participent également à des activités de mise en valeur des résidus et l'opportunité d'y participer est offerte à toutes les municipalités qui transigent avec la RIADM.

La RIADM est en relation avec près de soixante-dix municipalités par le biais d'ententes intermunicipales pour la collecte, le transport, les activités de valorisation telles que le compostage, la récupération des sapins de Noël, feuilles d'automne, pneus, résidus domestiques dangereux, matières recyclables, etc. et enfin pour l'élimination des résidus.

Un des projets de concertation régionale dont la RIADM est particulièrement fière est la mise en place d'un centre de tri des matières recyclables. La RIADM est membre fondateur de la Corporation régionale du Centre de tri-CFER (CRCT-CFER), qui regroupe 40 municipalités issues de 7 MRC des régions administratives des Laurentides et de l'Outaouais et dessert une population de l'ordre de 200 000 citoyens. Cette réalisation permet d'offrir aux municipalités membres le service de tri des ressources secondaires en vue de leur recyclage, tout en y intégrant l'aspect formation et sensibilisation. Ce centre de tri de haute technologie est érigé dans le parc industriel de la ville de Lachute sur le site du complexe environnemental de la RIADM.

Pour compléter ce portrait de la RIADM, voici un bref aperçu des activités dans lesquelles elle est impliquée :

L'élimination des résidus

En 1971, lors de son acquisition, le L.E.S. répondait aux besoins de la ville de Lachute et de la Paroisse de Saint-Jérusalem. En 1975, à la suite de la création du Comité d'enfouissement sanitaire d'Argenteuil-Deux-Montagnes, le L.E.S. s'ajuste aux nouveaux besoins et accueille les déchets produits par ses municipalités membres ainsi que d'autres municipalités de la région. Depuis le début des années 1980, la quantité de déchets éliminés au site augmente avec la venue de nouvelles municipalités clientes. En 2000, les municipalités desservies (population d'environ 500 000 habitants) ont enfoui près de 328 000 tonnes. En terme de capacité, il s'agit d'un site intermédiaire comparativement à des sites d'envergure tel que celui situé à Lachenaie. Le site d'enfouissement dessert une soixantaine de municipalités situées dans plusieurs MRC des régions administratives des Laurentides et de l'Outaouais, dont les MRC: Argenteuil, Deux-Montagnes, Pays-d'en-Haut, Rivière-du-Nord, Laurentides, Thérèse-de-Blainville, Papineau, Les Collines de l'Outaouais, etc. ainsi que la Communauté Urbaine de l'Outaouais.

Depuis 1995, ce lieu d'enfouissement est progressivement transformé en un site d'élimination de haute technologie comprenant l'encapsulation des déchets dans des cellules d'argile étanches, de même que le captage et le traitement des eaux de lixiviation et du biogaz. En effet, des travaux de l'ordre de 12.5 millions de dollars permettent actuellement de réaménager le site selon les futures normes du MENV et de standards environnementaux élevés.

La réalisation de projets de recherche & développement fait également partie des activités de la RIADM. À titre d'exemple, le projet expérimental de recirculation des eaux de lixiviation dans les cellules d'enfouissement permet d'accélérer la stabilisation des résidus.

La RIADM possède un laboratoire muni d'équipements lui permettant d'effectuer un suivi environnemental de ses activités: analyses physico-chimiques et microbiologiques des eaux de lixiviation, des eaux souterraines et du compost, programme de surveillance du biogaz sur le site, etc. La RIADM dispose également d'un programme d'assurance qualité et d'un plan d'urgence.

La collecte et le transport des résidus

La RIADM a acquis une importante flotte de camions afin d'effectuer la collecte des matières résiduelles sur son territoire et sur celui de plusieurs municipalités de la région des Laurentides. Elle a aussi récemment fait l'acquisition de remorques pour effectuer le transport des matières résiduelles en provenance de la région de l'Outaouais, qui éprouve des problèmes en matière d'élimination des déchets.

Les activités de mise en valeur des résidus

Le plan directeur de la RIADM comporte plusieurs activités qui visent à détourner de l'enfouissement les matières résiduelles; en voici l'énumération:

⇒ La valorisation des résidus organiques au site de compostage de la RIADM;

- ⇒ Le tri et le conditionnement des matières recyclables par la Corporation Régionale du Centre de Tri-CFER;
- ⇒ La récupération des résidus domestiques dangereux et leur entreposage sécuritaire au dépôt permanent de R.D.D. en vue de leur traitement par des firmes spécialisées;
- ⇒ La collecte sélective mensuelle des matières recyclables en bacs roulants (360 litres);
- ⇒ La collecte sélective hebdomadaire (du printemps à l'automne) des résidus organiques en bacs roulants aérés (240 litres);
- ⇒ La collecte porte-à-porte de feuilles d'automne;
- ⇒ La récupération de sapins de Noël;
- ⇒ La collecte porte-à-porte de pneus;
- ⇒ La récupération de vêtements et articles usagés pour leur réutilisation;
- ⇒ La récupération de matériel informatique pour leur réemploi ou leur recyclage;
- ⇒ La récupération de métal (électroménagers);
- ⇒ Etc.

Les activités de communication et de sensibilisation

Les activités de la RIADM sont également appuyées par un solide plan de communication et de sensibilisation:

- ⇒ Le plan de communication auprès de la population et des médias;
- ⇒ L'organisation d'activités de sensibilisation et de vulgarisation scientifique;
- ⇒ L'assistance technique et l'animation auprès de groupes scolaires, environnementaux, communautaires, etc.

Le service de consultation en environnement

La RIADM offre également aux municipalités et MRC son expertise par le biais d'un service de consultation en environnement pour la réalisation du plan de gestion des matières résiduelles, l'élaboration de programmes spécifiques, etc.



Le siège social a été érigé en 1998 au complexe environnemental de la RIADM, situé au 651 rue Félix-Touchette à Lachute.



La Régie possède un parc complet de véhicules de collecte et de transport des matières résiduelles, incluant des camions à chargement arrière, à chargement latéral, à benne basculante, des semi-remorques munies de planchers rampants, des camionnettes à boîte ouverte, etc.

La Régie réalise la collecte des matières résiduelles pour ses municipalités membres et a conclu des ententes intermunicipales pour desservir plusieurs municipalités de la région.



Collecte automatisée des résidus à l'aide des bacs verts.



Collecte commerciale des déchets dans des conteneurs spécialement conçus à cet effet.

La Régie réalise également des collectes spéciales lui permettant de dévier de l'enfouissement et de mettre en valeur de grandes quantités de matières résiduelles.



La collecte porte-à-porte de pneus usés se déroule annuellement depuis 1993.



Jusqu'à maintenant, 45 241 pneus ont été recueillis et acheminés au recyclage et à la valorisation énergétique.



Récupération de sapins de Noël pour leur mise en valeur par voie de compostage. Depuis 1994, 6 845 sapins ont été recueillis.



Collecte porte-à-porte de
feuilles d'automne pour
leur compostage.
Depuis 1992, le site
de compostage a reçu
13 405 tonnes de
feuilles qui ont été
transformées en
compost.





La collecte porte-à-porte des résidus organiques dans des bacs spécialement conçus à cet effet permet de recueillir les résidus de cuisine et de jardin produits par les familles.



Les bacs bruns peuvent contenir des résidus de jardinage, des feuilles, des petites branches, du gazon, des pelures de fruits et de légumes, des restes de repas, etc. Grâce à cette collecte, en moyenne 25% des résidus sont détournés de l'enfouissement.



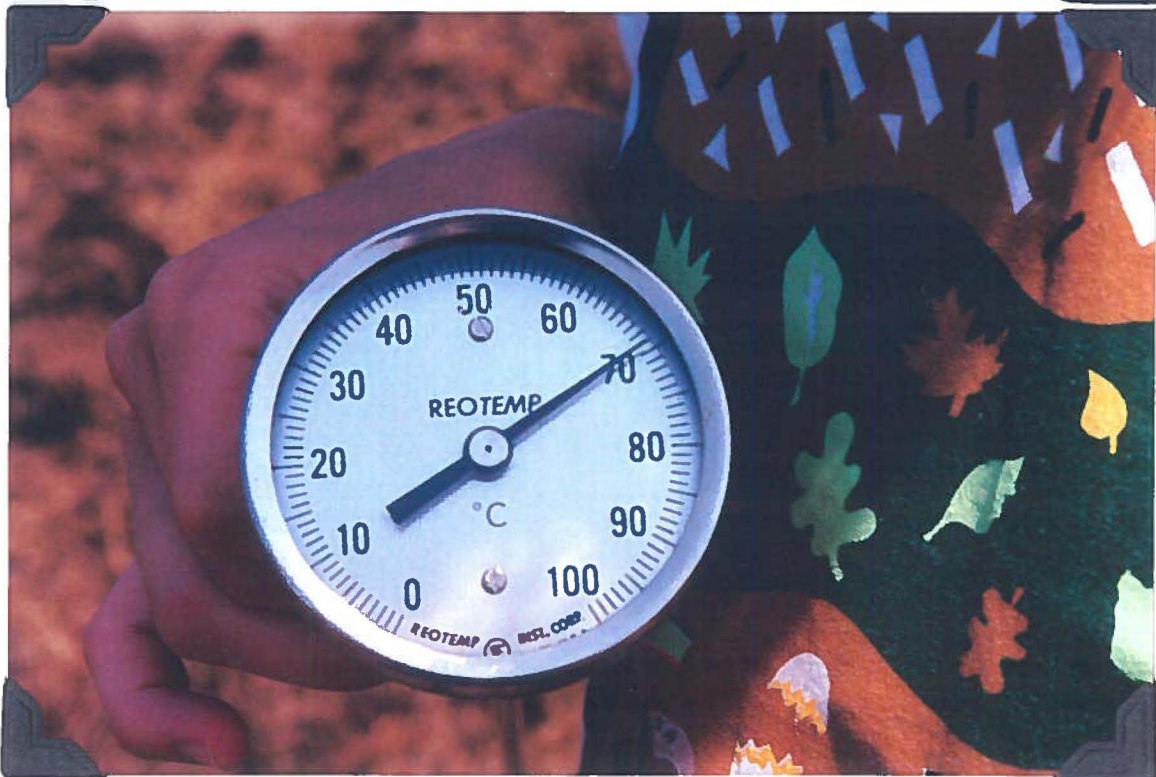


La Régie a aménagé, dans la partie sud-est de son lieu de traitement des matières résiduelles, une plate-forme de compostage des résidus organiques triés à la source. Cette installation est bordée de fossés de captage des eaux de percolation reliés aux bassins de traitement aérés.



Déchargement de résidus organiques au site de compostage.

La technique d'andainage est pratiquée au site de compostage. Le retournement des andains permet d'aérer la masse et déchiqueter les résidus, ce qui facilite le travail des bactéries responsables de la biodégradation.



Un suivi des paramètres physico-chimiques est effectué en cours de processus et à la toute fin pour évaluer la qualité du compost produit.

La température est un paramètre de contrôle important pour assurer la destruction des pathogènes et graines de mauvaises herbes.



Une fois le processus de compostage terminé, le compost est tamisé à l'aide d'un tamiseur à tambour rotatif afin d'enlever les corps étrangers (particules de plastique, morceaux de branches, objets de métal, etc.) et d'en affiner la texture.



Lors de la journée Retour à la Terre, la RIADM fait don de compost à des groupes scolaires et communautaires qui le mettent en sac et l'offrent aux citoyens. Les profits recueillis permettent de soutenir les activités de ces groupes. Depuis 1994, 25 028 sacs de compost ont été vendus et plus de 48 896\$ remis aux différents organismes.



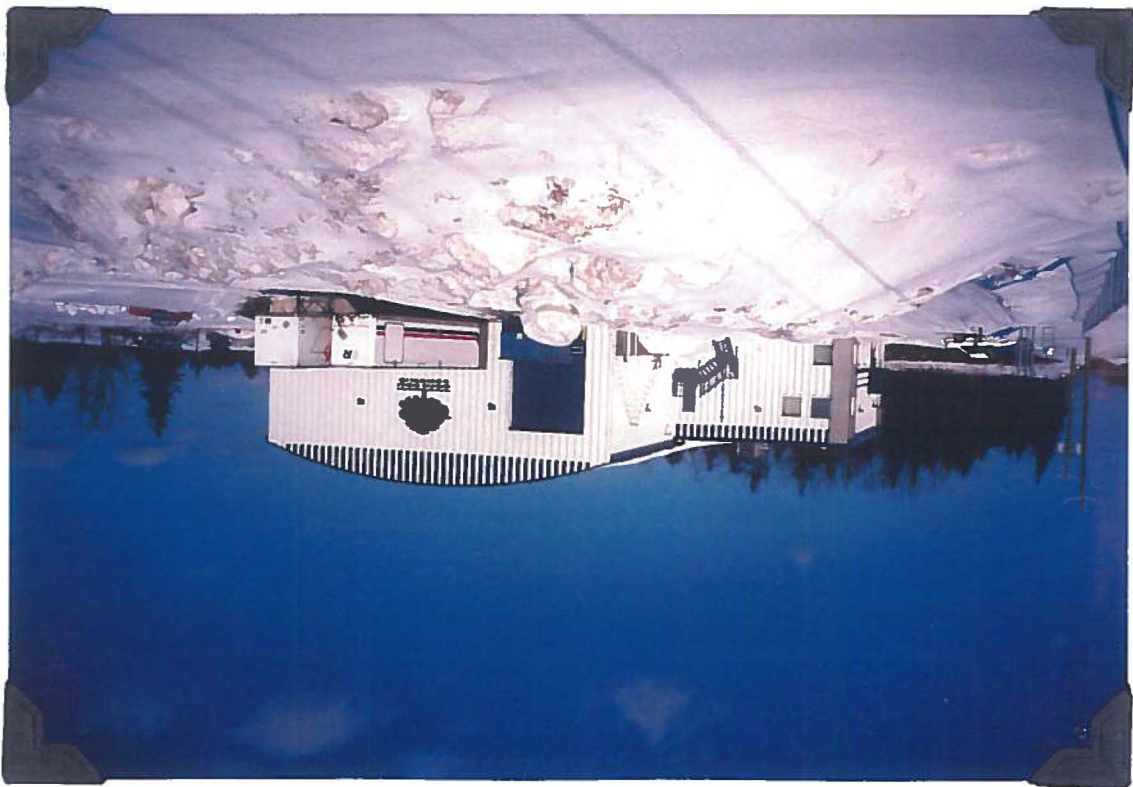
La collecte sélective des matières recyclables permet de recueillir papier, carton, plastique, métal et verre auprès des familles, des écoles et de certains commerces. C'est une collecte mensuelle réalisée à l'aide de bacs roulants bleus d'une capacité de 360 litres: une approche avant-gardiste et économique. Ce programme détourne de l'enfouissement en moyenne 12 % des résidus.

La Régie s'est dotée de camions à chargement latéral spécialement conçus pour la collecte des matières recyclables.





En 1994, la Régie a entrepris de mobiliser une cinquantaine de municipalités de la région pour la construction d'un centre de tri de propriété municipale. La Corporation régionale du centre de tri-CFER a officiellement ouvert ses portes le 22 juin 1998. Le centre de tri est situé à Lachute sur le site du complexe environnemental de la RIADM.



Le centre de tri est équipé pour trier les matières pêle-mêle. Il possède un séparateur de fibres et de contenants et deux convoyeurs de tri.



Depuis 1997, une équipe de la Régie spécialement formée réalise l'ensemble des opérations de tri, d'emballage sécuritaire et de transport des RDD. La récupération des R.D.D. s'effectue au complexe environnemental de la RIADM de mai à octobre. La participation des citoyens s'accroît d'année en année. Depuis 1994, les collectes ont permis de recueillir au-delà de 122 900 kg de RDD.



Parmi les résidus recueillis par le biais des collectes, on compte :
 les huiles usées, peintures, batteries de voiture, piles,
 médicaments, aérosols, bonbonnes de propane, pesticides, etc.



Une fois la collecte terminée, ces résidus sont transportés au dépôt d'entreposage permanent situé à Lachute. Les résidus sont emballés de façon sécuritaire dans des poubelles-laboratoire. Ils sont ensuite acheminés chez des entrepreneurs spécialisés où ils sont mis en valeur ou éliminés sécuritairement.



La Régie gère un site d'enfouissement de haute technologie doté d'un contrôle environnemental rigoureux. Il comprend l'encapsulation des déchets dans des cellules d'argile étanches, de même que le captage et le traitement du lixiviat et du biogaz.



La Régie possède également toute la machinerie nécessaire à l'exploitation du lieu d'enfouissement sanitaire : compacteurs à déchets, camions *Volvo*, tamiseur à déchets, pelles mécaniques, chargeuses sur roues, etc.



Système de traitement des eaux de lixiviation (L.E.S. et compostage). Il comprend: un bassin tampon, deux bassins d'oxydation biologique (lagunes aérées facultatives) et un système de désinfection aux rayons ultraviolets.



La Régie possède un laboratoire d'analyses lui permettant de réaliser le suivi environnemental de ses activités. On y effectue des analyses physico-chimiques et microbiologiques des eaux de lixiviation et du compost, en plus d'assurer la gestion du programme de surveillance du biogaz et des odeurs.

Journées portes ouvertes du 3, 4 et 5 juin 1999



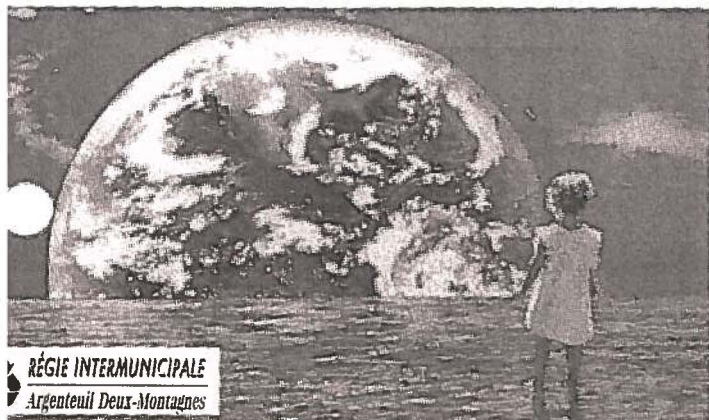
Pièces de théâtre environnemental destinées aux enfants
présentées par la Troupe Luni-Vert.



La Régie travaille main dans la main avec les citoyens pour améliorer la qualité de l'environnement de notre région afin de léguer aux générations futures une Terre en santé.

2^{ème} partie

Outils de communication



RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes: Partenaire pour une gestion environnementale des matières résiduelles

Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes (RIADM) est une corporation municipale active depuis plus de deux décennies dans le domaine de la gestion intégrée des résidus. La RIADM compte quatre municipalités membres, dont trois de la MRC d'Argenteuil et une de la MRC des Deux-Montagnes. Il s'agit de la ville de Lachute, des municipalités de Brownsburg-Chatham, Saint-André-Argenteuil et Saint-Placide. La gestion des matières résiduelles sur le territoire de ces municipalités a été confiée à la RIADM.

Entièrement vouée à l'élimination des déchets, la RIADM a développé progressivement toute une gamme d'activités complémentaires s'inscrivant dans le concept 3RVE, soit la réduction à la source, la réutilisation, le recyclage, la valorisation et l'élimination sécuritaire des matières résiduelles.

La RIADM a amorcé son virage au début des années 1990 lorsqu'elle a pris en charge l'activité de collecte des résidus. Cet événement fut d'ailleurs à l'origine de la diversification des activités de la RIADM et de sa fulgurante croissance durant la dernière décennie. En effet, les élus ont constaté qu'ils pouvaient prendre en main la gestion des déchets produits sur leur territoire. Dans un contexte où les services sont très onéreux pour les municipalités, il est stratégique de mettre en commun les infrastructures et les équipements acquis afin de rentabiliser ceux-ci et de réduire le maintien des coûts à des niveaux acceptables pour les contribuables. Le concept a si bien fonctionné que la RIADM a conclu des ententes intermunicipales avec près de soixante-dix municipalités pour la collecte, le transport, le compostage, la récupération de pneus, résidus domestiques dangereux, matières recyclables, feuilles d'automne, et enfin pour l'élimination des résidus.

Les efforts ont été soulignés par le ministre de l'Environnement, qui lui remettait en 1996 la mention honnifique du Mérite environnemental dans le secteur municipal. La RIADM s'est également classée finaliste au concours «Les Phénix de l'environnement», édition 2000.

Services offerts par la RIADM

- ✓ Service de consultation en environnement pour les MRC et les municipalités (plans de gestion, programmes sur mesure, etc.)
- ✓ Collecte résidentielle & commerciale et transport des matières résiduelles 
- ✓ Collecte sélective des matières recyclables, compostables (feuilles d'automne, arbres de Noël, etc.), des pneus, etc.
- ✓ Location de conteneurs et "roll-off" 
- ✓ Site de compostage centralisé
- ✓ Centre de tri des matières recyclables par le biais de la Corporation régionale du centre de tri-CFER
- ✓ Récupération des résidus domestiques dangereux



- ✓ Journée «*Retour à la Terre*» (distribution de compost aux citoyens)

- ✓ Lieu d'enfouissement sanitaire
- ✓ Laboratoire environnemental
- ✓ Visites techniques et formation
- ✓ Etc.

Régie Intermunicipale
Argenteuil Deux-Montagnes
651, chemin Félix-Touchette
Lachute (Québec) J8H 2C5
Tél.: (450) 562-0778
Fax: (450) 562-8482

**Au service des collectivités et
de l'environnement**

COLLECTE RÉSIDENTIELLE DE PNEUS USÉS 1997

**ÉVITONS QUE LES PNEUS HORS D'USAGE NE
DÉROUTENT L'ENVIRONNEMENT...**

DONNONS-LEUR UNE NOUVELLE DESTINATION!

Participez à la collecte spéciale de pneus qui se tiendra le **samedi 16 août 1997 à compter de 7 heures le matin**. Vous n'avez qu'à déposer vos pneus en bordure de la route. Le **nombre maximum de pneus** par adresse civique est de **huit(8)**.

Si vous avez une grande quantité de pneus à disposer, veuillez contacter la ligne **INFO-PNEU** au **(514) 562-0778** ou **1 800 562-0779**.

Les pneus recueillis prendront le chemin de la réutilisation, du recyclage, de la valorisation ou ils seront disposés de façon sécuritaire.

**Merci à tous ceux qui ont à
coeur leur environnement!**

16 COLLECTE DE PNEUS
TYRE COLLECTION



23

22

15



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

RESIDENTIAL COLLECTION OF USED TIRES 1997

**GIVE THE ENVIRONMENT A BRAKE.
USED TIRES CAN BE RECYCLED.**

Participate in the special pick-up of used tires that will take place on **Saturday, August 16th, 1997 starting at 7:00 a.m.**

Please leave your old tires by the curb. The **maximum number of tires is eight (8) per street address.**

If you have a large quantity of old tires to dispose of, please call the **INFO-TIRE hotline at (514) 562-0778 or 1 800 562-0779.**

The tires collected will be reused, recycled or safely disposed of.

**Thanks to those who take
their environment at heart!**

16 COLLECTE DE PNEUS
TIRE COLLECTION



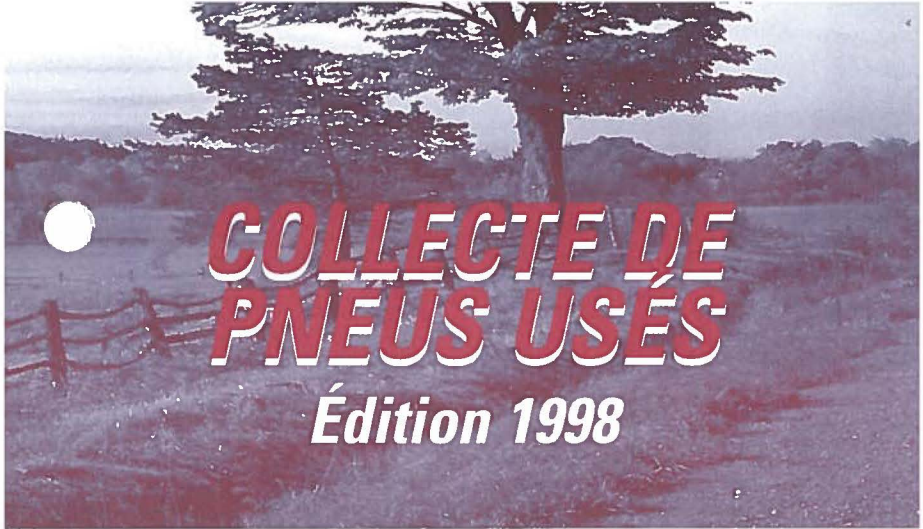
23

22

15



REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



COLLECTE DE PNEUS USÉS

Édition 1998

**Vos vieux pneus...
surtout pas dans la nature!**

**Vous êtes invités à déposer vos vieux
pneus en bordure de route:**

SAMEDI, LE 15 AOÛT 1998

à compter de 7 heures a.m.

- Municipalités participantes: Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-André-Est et Saint-Placide
- Résidences seulement (pas de commerces)
- Nombre limite de pneus: 8 par adresse civique
- Grande quantité de pneus: contactez la ligne INFO-PNEU au numéro ci-dessous
- Les pneus recueillis seront réutilisés, recyclés, valorisés ou seront entreposés de façon sécuritaire

Des questions?

(450) 562-0778 ou 1-800-562-0779

**Merci! Nous avons seulement une Terre...
Prenons-en soin!**



REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



USED TIRE COLLECTION

1998

**Don't burden Mother
Nature with your old tires**

Leave your used tires by the curb on:

SATURDAY, AUGUST 15TH 1998

from 7:00 a.m.

- Participating municipalities: Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-André-Est and Saint-Placide
- Residences only (no businesses)
- Maximum number of tires: 8 per street address
- If you have a large quantity of tires to dispose of, call the INFO-TIRE hotline at the number below
- The tires collected will be reused, recycled or safely disposed of

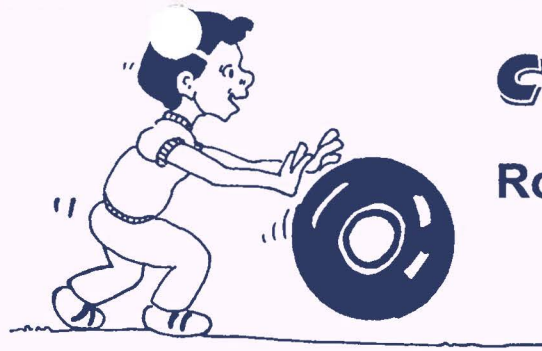
Questions?

(450) 562-0778 or 1-800-562-0779

Thank you. There is only one planet Earth...
And it need our care!



REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



COLLECTE DE PNEUS USÉS

Roulez vos vieux pneus en bordure de rue:

SAMEDI, LE 21 AOÛT 1999

à compter de 7 heures



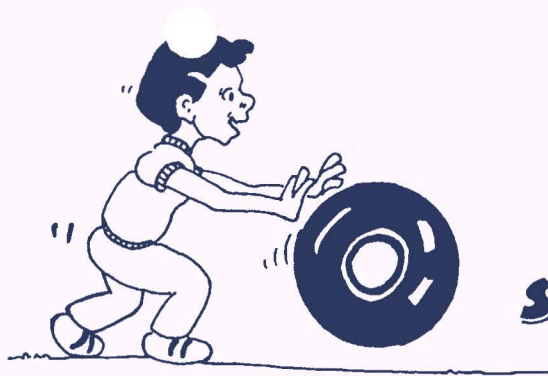
- ⊛ Municipalités participantes: Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-André-Est et Saint-Placide
- ⊛ Pneus d'origine résidentielle seulement (pas de commerces, ni d'industries)
- ⊛ Nombre limite de pneus: 8 par adresse civique
- ⊛ Grande quantité de pneus à disposer: contactez la ligne INFO-PNEU aux numéros ci-dessous
- ⊛ Les pneus recueillis seront réutilisés, recyclés, valorisés ou seront disposés de façon sécuritaire

DES QUESTIONS ?

(450) 562-0778 ou 1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



USED TIRE COLLECTION

Roll your used tires by the curb on:

SATURDAY, AUGUST 21ST 1999

from 7:00 a.m.



- ⊙ Participating municipalities: Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-André-Est and Saint-Placide
- ⊙ Residences only (no businesses or industries)
- ⊙ Maximum number of tires: 8 per street address
- ⊙ If you have a large quantity of tires to dispose of, call the INFO-TIRE hotline at the numbers below
- ⊙ The tires collected will be reused, recycled or safely disposed of

QUESTIONS ?

(450) 562-0778 or 1800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Pneus crevés?



Pneus fatigués?



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Pneus démodés?



Pneus d'été?



Le nombre maximum de
pneus par adresse civique
est de 8. Vous en avez
davantage? Contactez la
ligne INFO-PNEU.

Collecte de pneus usés
Bons ou pas bons, nous les ramasserons!
Samedi, le 19 août 2000
à compter de 7 heures

Types de pneus acceptés:

- ☐ Pneus de voitures
- ☐ Pneus de camions
- ☐ Pneus de tracteurs
- ☐ Autres (remorques, motocyclettes)

Municipalités desservies:

Lachute

Brownsburg-
Chatham

Saint-André
d'Argenteuil

Saint-Placide



Pneus d'origine résidentielle
seulement (pas de commerces,
ni d'industries)

Ligne INFO-PNEU: (450) 562-0778 ou 1-800-562-0779

Flat tire?



Used tires?



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Bald tires?



Summer tires?



Used Tire Collection

Good or not, we'll pick them all up!

Saturday, August 19th 2000

starting at 7:00 a.m.

Participating municipalities:

Lachute

Brownsburg-
Chatham

Saint-André
d'Argenteuil

Saint-Placide

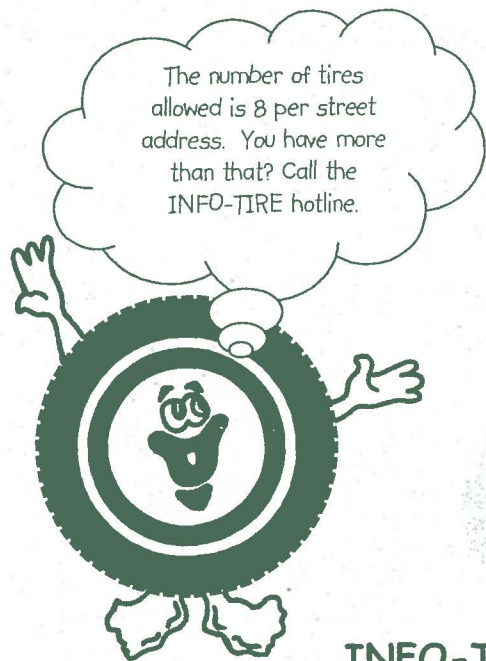
Type of tires accepted:

- ☐ Automobile tires
- ☐ Truck tires
- ☐ Tractor tires
- ☐ Others (motorbike tires, trailer tires)



Residences only
(no businesses or industries)

INFO-TIRE HOTLINE: (450) 562-0778 or 1-800-562-0779



Collecte de pneus usés



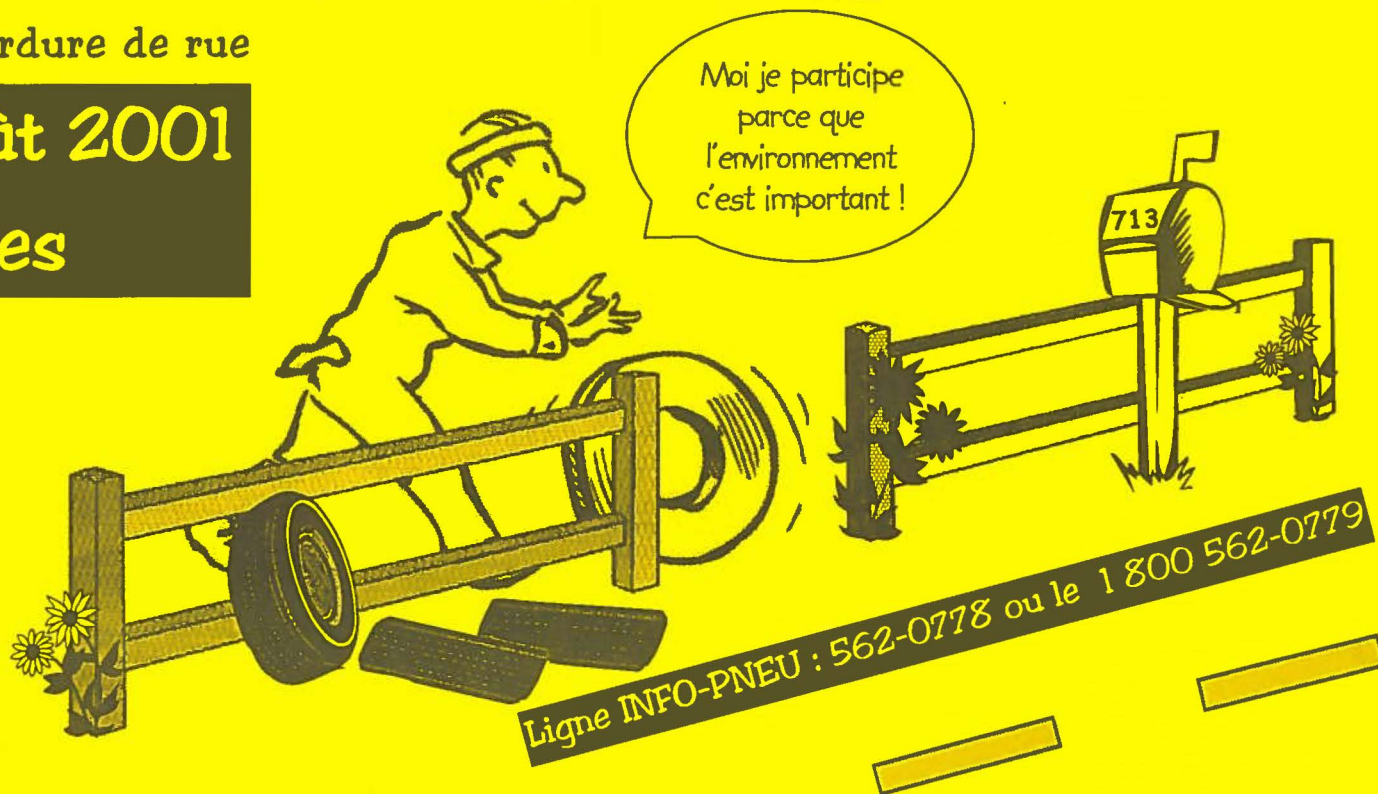
RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Des Montagnes

Déposez vos pneus en bordure de rue

Mercredi, 15 août 2001
dès 7 heures

Tous les types de pneus
d'origine résidentielle seront
ramassés (voiture, camion,
moto, VTT, tracteur, etc.).

Municipalités participantes:
Brownsburg-Chatham - Saint-Placide
Saint-André-d'Argenteuil - Lachute



Used Tire Collection



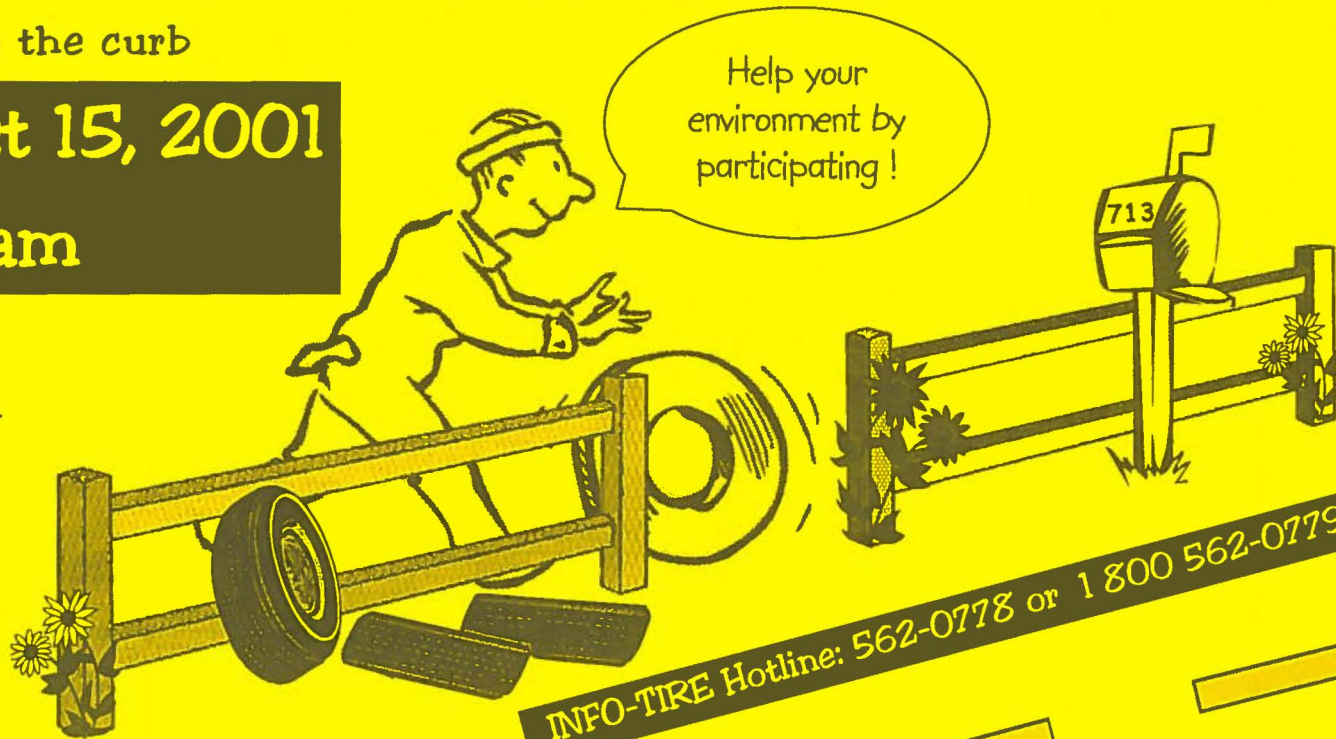
RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Put your used tires by the curb

Wednesday, August 15, 2001
from 7:00 am

All types of tires from
residences only will be picked
up (automobile, truck, ATV,
motorbike, tractor, etc.).

Participating municipalities:
Brownsburg-Chatham - Saint-Placide
Saint-André-d'Argenteuil - Lachute



INFO-TIRE Hotline: 562-0778 or 1 800 562-0779

Christmas tree collection 1997

GIVE YOUR CHRISTMAS TREE BACK TO MOTHER EARTH !

Participate in the special Christmas tree collection that will take place on Thursday, January 9th, 1997 starting at 7:00 a.m.

Place your tree near the street... minus the ornaments, of course ! All natural trees will be collected. (fir, spruce, birch, etc.)

The trees will be converted into shavings and be used again.

Thanks to those who take their environment at heart !

09 COLLECTE DE SAPINS
CHRISTMAS TREE COLLECTION



10

17

16



REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

COLLECTE DE SAPINS 1997 FAITES CADEAU DE VOTRE SAPIN DE NOËL À LA TERRE

Participez à la collecte spéciale d'arbres de Noël qui se tiendra le jeudi 9 janvier 1997 à compter de 7 heures le matin. Vous n'avez qu'à déposer votre arbre en bordure de la rue en vous assurant que toutes les décorations de Noël ont été enlevées. Tous les arbres naturels seront ramassés. (sapins, épinettes, bouleaux, etc...)

Les arbres recueillis seront transformés en copeaux et réutilisés...

**Merci à tous ceux qui ont à
coeur leur environnement !**

09 COLLECTE DE SAPINS
CHRISTMAS TREE COLLECTION



10

17

16



REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Édition 1998

Mon sapin de Noël... ce n'est pas un déchet!

Les citoyens des municipalités de Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-André-Est et Saint-Placide sont invités à participer à la collecte spéciale d'arbres de Noël qui se tiendra:

JEUDI 8 JANVIER 1998

à compter de 7 heures a.m.

- Placez les arbres en bordure de rue
- Assurez-vous que toutes les décorations ont été enlevées
- Tous les arbres naturels seront ramassés (sapins, épinettes, bouleaux, etc.)
- Les arbres recueillis seront déchiquetés en copeaux et incorporés au compost

Des questions?

(514) 562-0778 ou 1-800-562-0779

**Merci de poser un petit geste...
pour un meilleur lendemain!**



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

CHRISTMAS TREE COLLECTION

1998

My Christmas tree is not going to waste!

The citizens of Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-André-Est and Saint-Placide are urged to participate in the special Christmas tree collection on:

THURSDAY, JANUARY 8TH 1998

from 7:00 a.m.

- Place your tree at the curb on the scheduled day
- Make sure to take off all ornaments
- All natural trees will be collected (fir, spruce, birch, etc.)
- The trees will be converted into shavings and later added to compost

Questions?

(514) 562-0778 or 1-800-562-0779

**Thank you. A small act...
for a better tomorrow**



REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Oyé ! Oyé !

À tous les nobles acheteurs de
sapins de Noël naturels !

Qu'il soit majestueux ou étriqué,
dodu ou maigrichon,

il a droit à toute votre attention.

Offrez-lui une retraite honorable...

Votre sapin de Noël naturel est compostable !



La Régie Intermunicipale Argenteuil
Deux-Montagnes vous invite à disposer
de votre arbre de Noël à son Complexe
environnemental situé au
651, chemin Félix-Touchette à Lachute
(coin des routes 148 et 329)
et ce du 3 au 31 janvier 2001.

**Aidez l'environnement et courez la chance
d'être gagnant !**

En apportant votre arbre de Noël au Complexe
environnemental de la Régie, vous courez la
chance de gagner un bac roulant
ou un voyage de compost.

Une fois déchiqueté, votre arbre servira
à faire un compost de qualité...et qui sait,
neut-être servira-t-il à la croissance de



Vous pouvez aussi apporter votre sapin de Noël aux adresses suivantes:

You can also bring your Christmas tree at the following addresses:

- 10, rue de la Mairie, Saint-André-d'Argenteuil (hôtel de ville)
- 231, montée St-Vincent, Saint-Placide (garage municipal)
- 300, rue Hôtel de ville - secteur Brownsburg (garage municipal)
- 270, route du Canton - secteur St-Philippe (garage municipal)



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Hear ye ! Hear ye !

O gentle purchaser of a fine Christmas tree

Towering or tiny,

Majestic or scrawny,



We humbly entreat you to act responsibly,

Dispose of your old tree ecologically!



Bring your Christmas tree to the
Complexe environnemental of the Régie
Intermunicipal Argenteuil Deux-
Montagnes, located at
651 Félix-Touchette Road in Lachute
(intersection of route 148 and 329)
between January 3 and 31, 2001.

**Help preserve the environment and
you could win !**

Bring us your Christmas tree and you might
win a rolling bin or a truckload of compost.

Your tree will be shredded and used to
make high quality compost. And perhaps
one day it will help the Christmas trees
of the future grow and thrive !



**For information, call
562-0778 or 1 800 562-0779**



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Hear ye ! Hear ye !

© gentle seller of natural Christmas trees

Towering or tiny,

Majestic or scrawny,

We humbly entreat you to act responsibly,

Dispose of your old trees ecologically!

Bring your unsold Christmas trees to the Régie

Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes

Composting Center, located at

6985 Sources Road in Lachute,

and dispose of them for a

few farthings.



**The environment helps you, help the
environment!**

The trees will be shredded and used to
make high quality compost. And
perhaps one day they will help
the Christmas trees of
the future grow and thrive !



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



For information, call 562-0778 or 1 800 562-0779

Oyé ! Oyé !

À tous les nobles marchands de
sapins de Noël naturels !



Qu'ils soient majestueux ou étriqués,
dodus ou maigrichons,
ils ont droit à toute votre attention.

Offrez-leur une retraite honorable...

Les sapins de Noël naturels sont compostables !

La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes
vous invite à disposer de vos arbres de Noël en
surplus à son site de compostage situé au
6985, chemin des Sources à Lachute.

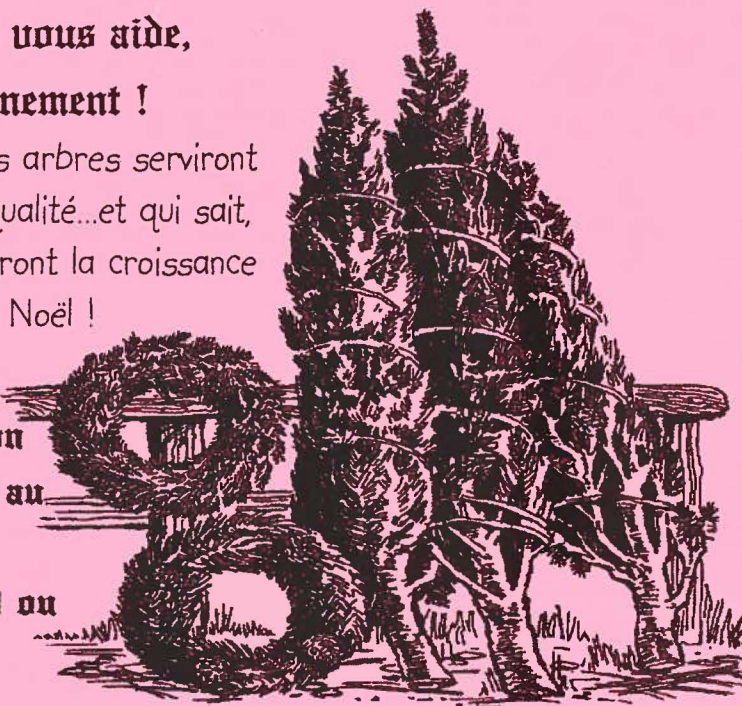
Un prix avantageux d'à peine quelques
écus vous sera demandé.



**L'environnement vous aide,
aidez l'environnement !**

Une fois déchiquetés, ces arbres serviront
à faire un compost de qualité...et qui sait,
peut-être qu'ils favoriseront la croissance
de futurs arbres de Noël !

Pour toute information
veuillez vous adresser au
grand maréchal en
composant le 562-0778 ou
1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

VOS FEUILLES D'AUTOMNE ? OFFREZ LEUR UN SECOND SOUFFLE... POUR L'AMOUR DE LA TERRE !

1

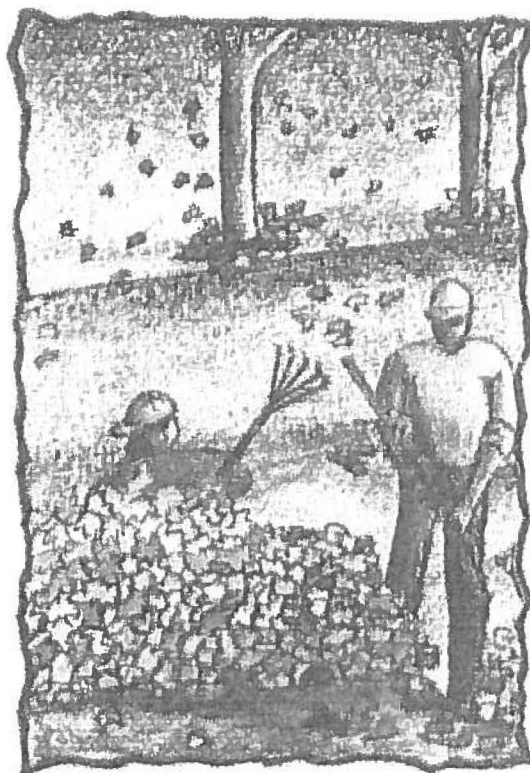
D'abord, vous pouvez dorénavant déposer vos feuilles d'automne et résidus de jardin dans des sacs de plastique, tel que celui-ci. Vous pouvez vous les procurer gratuitement à l'Hôtel de ville de votre municipalité à raison de dix sacs par résidence (avec le coupon ci-dessous). Si cette quantité est insuffisante, vous pouvez:

- . utiliser des sacs d'épicerie en papier
 - . utiliser des boîtes de carton
 - . déposer vos feuilles et résidus de jardin directement dans votre poubelle ou bac roulant
 - . utiliser des sacs de plastique conventionnels
- en vous assurant de ne déposer que des feuilles et résidus de jardin **SANS AUCUN DÉCHET**.

Pour informations, prière d'utiliser la ligne INFO-COMPOST:
(514) 562-0778

**COUPON ÉCHANGEABLE CONTRE DIX SACS
DE PLASTIQUE POUR LA COLLECTE DE
FEUILLES ET DE RÉSIDUS DE JARDIN**

**SACS DISPONIBLES AUX HÔTELS DE VILLE
SUIVANTS:
LACHUTE, BROWNSBURG, CARILLON, CHATHAM,
SAINT-ANDRÉ-EST, SAINT-ANDRÉ D'ARGENTEUIL
ET SAINT-PLACIDE**



La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes est fière de vous annoncer le lancement de son programme de collectes de feuilles qui a pour thème: "Cet automne, pas de feuilles dans mes déchets !". Quelques innovations sont au programme...



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

2

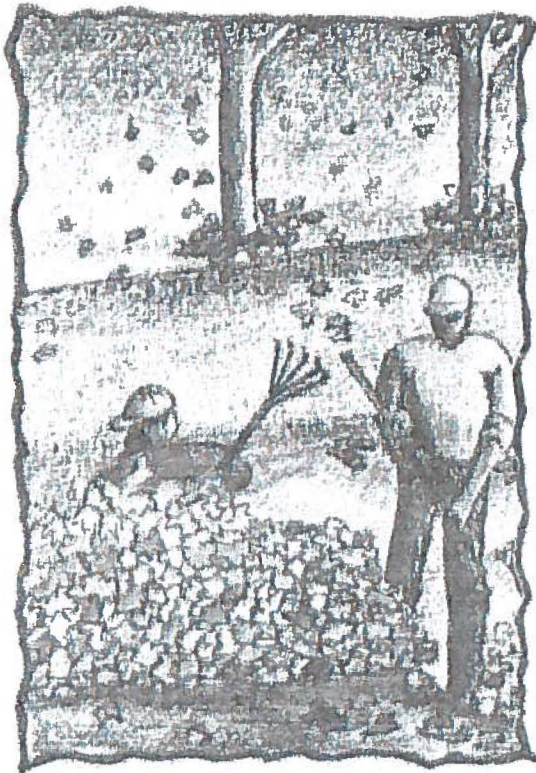
En fer-
tomne et ré-
ramassés q
SÉLECTIVES
DE JARDIN
12, 19, 26 C
BRE à compt
déchets ne
cadre de ces

Pourquoi de

En laissant
contenant à
feuilles et ré-
augmentero
encore plus
Il est à note
Intermunicip
trouver une
des sacs de j

En ne rama-
résidus de j
régulière de
lors de ces
possible de
fouissement
les résidus d
territoire. F
peut produir
qui enrichir
Ensemble, al

GIVE FALLEN LEAVES A SECOND CHANCE FOR THE LOVE OF MOTHER EARTH !



The Régie Intermunicipale
Argenteuil Deux-Montagnes is
proud to launch its leaf collection
program under the following
theme: "No leaves in my garbage
this fall !". This program includes
a few new features...



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



Fallen leaves and garden
waste containers will only be
picked up within the scope of the
selective collection of **FALLEN LEAVES
AND GARDEN WASTE**, which will take
place on Thursdays, October 12, 19
and 26 and on November 2 and 9,
from 7 a.m. No garbage will be picked
up on these special dates.

Changes. Why ?

The fact that citizens will be free to
use the container of their choice will
result in a very significant increase in
the quantity of leaves and garden
waste collected... thereby increasing
the production of compost ! It should
be noted that the Régie
Intermunicipale team is working very
hard towards finding a solution con-
cerning plastic bag recycling.

Furthermore, leaves and garden waste
will not be picked up on regular
garbage collection days but only on
the dates specified above. This will
prevent leaves and garden waste pro-
duced on our territory from ending up
in our landfill. Why throw them away
when they can be used to produce
wonderful compost which will enrich
our soils next spring ? Let's work
together to improve the health of
Mother earth !

Fallen leaves
can be
as this one.
t your Town
he coupon
de you with
ould you
s, you may:

len waste
an;

nclude
waste -
EPTED.

mation,
POST line:

TEN PLASTIC
THE FALLEN
COLLECTION

OLLOWING

ON, CHATHAM,
D'ARGENTEUIL

KEEP AUTUMN LEAVES OUT OF THE GARBAGE CAN !

The Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes is proud to join with you once again this year in an effort to «recycle» fallen leaves into compost.

We aim to avoid that the impressive amount of autumn leaves and other yard residues produced each year in your municipality be wasted, and we need your help in this connection. How ? Nothing could be more simple !

CALENDAR FOR SELECTIVE COLLECTION

Thursdays, October 10, 17, 24, 31, and
November 7, from 7 A.M. Please note that
leaves and yard waste will be collected
during these special collection only.

RESIDUES ACCEPTED

Autumn leaves and yard waste such as grass
clippings, branches, conifer needles and
cones, flowers, plants, garden waste, etc.

CONTAINERS FOR COLLECTION

Your municipality will provide up to ten (10)
plastic bags upon presentation of the coupons
below. Leaves and other yard waste can also
be placed in cardboard boxes or paper bags,
garbage cans or rolling carts, or in regular
plastic bags but **NO OTHER WASTE
WHATSOEVER SHOULD BE PLACED IN THE
SAME CONTAINERS.**

**THANK YOU ! TOGETHER, WE CAN
CONTRIBUTE TO THE SUSTAINABLE
DEVELOPMENT IN OUR REGION !**



This coupon may be
exchanged for five (5) plastic
bags (while stocks last) to be
used for the collection of
fallen leaves and yard waste,
at the following town halls:

Lachute, Brownsburg,
Carillon, Chatham, Saint-
André-Est, Saint-André

This coupon may be
exchanged for five (5) plastic
bags (while stocks last) to be
used for the collection of
fallen leaves and yard waste,
at the following town halls:

Lachute, Brownsburg,
Carillon, Chatham, Saint-
André-Est, Saint-André



RÉGIE INTERMUNICIPALE

VOS FEUILLES D'AUTOMNE... SURTOUT PAS A LA POUBELLE !

Cette année encore, la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes est fière de s'associer à vous pour permettre à vos feuilles d'automne de se "recycler"... en compost !

Aidez-nous à éviter le gaspillage de cette impressionnante quantité de feuilles d'automne et autres résidus verts produits chaque année dans votre municipalité. Comment ? Rien de plus simple !

DATÉS DES COLLECTES SÉLECTIVES

Les jeudis 10, 17, 24, 31 octobre et 7 novembre à compter de 7 heures A.M. Il est à noter que les feuilles et les résidus verts seront ramassés uniquement lors de ces collectes spéciales.

RÉSIDUS ACCEPTÉS

Feuilles d'automne et résidus verts tels que le gazon, les branches, les aiguilles de conifères et les cocottes, les fleurs, les plantes, les résidus de jardinage, etc.

CONTENANTS DE COLLECTE

Vous pouvez vous procurer gratuitement jusqu'à dix (10) sacs de plastique à l'hôtel de ville de votre municipalité en présentant les coupons ci-dessous. Vous pouvez également déposer vos feuilles et autres résidus verts dans des boîtes de carton ou sacs de papier, dans votre poubelle ou bac roulant ou encore dans des sacs de plastique conventionnels SANS AUCUN AUTRE DÉCHET.

**MERCI ! ENSEMBLE, NOUS POUVONS
CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE NOTRE RÉGION !**

Coupon échangeable contre cinq (5) sacs de plastique pour la collecte de feuilles d'automne et résidus verts, aux hôtels de ville de: Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil

Coupon échangeable contre cinq (5) sacs de plastique pour la collecte de feuilles d'automne et résidus verts, aux hôtels de ville de: Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil

COLLECTES DE FEUILLES D'AUTOMNE

ÉDITION 1997

**DONNEZ UN COUP DE POUCE À
L'ENVIRONNEMENT...
ET PERMETTEZ À VOS FEUILLES DE
SE TRANSFORMER EN COMPOST!**

**Grâce à votre participation aux collectes
de feuilles d'automne et résidus verts
organisées par la Régie Intermunicipale
Argenteuil Deux-Montagnes, une
imposante quantité de résidus sera mise en
valeur plutôt qu'éliminée au site
d'enfouissement.**

QUAND ?

**Les collectes ont lieu les jeudis suivants,
à compter de 7 heures A.M.:**

9, 16, 23, 30 octobre et 6 novembre 1997

QUOI ?

**En plus des feuilles d'automne, les résidus suivants sont
acceptés: gazon, petites branches, aiguilles de conifères,
cocottes, fleurs, plantes, résidus de jardinage, etc.**

COMMENT ?

**Vous pouvez obtenir gratuitement 10 sacs de plastique en
présentant les coupons ci-dessous aux hôtels de ville de:
Lachute, Brownsburg, Chatham, Carillon, Saint-André-Est,
Saint-André-d'Argenteuil et Saint-Placide.**

**Vous préférez utiliser vos propres contenants ? Les boîtes de car-
ton, sacs d'épicerie en papier, bacs roulants, poubelles et
sacs de plastique conventionnels sont acceptés. **Aucun déchet
ne doit être déposé dans ces contenants.****

Pour information: (514) 562-0778 ou 1 800 562-0779

**PON ÉCHANGEABLE À
VOTRE HÔTEL DE VILLE
CONTRE CINQ (5) SACS DE
PLASTIQUE POUR LA
COLLECTE DES FEUILLES
D'AUTOMNE.**

**COUPON ÉCHANGEABLE À
VOTRE HÔTEL DE VILLE
CONTRE CINQ (5) SACS DE
PLASTIQUE POUR LA
COLLECTE DES FEUILLES
D'AUTOMNE.**

COLLECTION OF AUTUMN LEAVES 1997 EDITION

**HELP PROTECT THE
ENVIRONMENT BY HAVING YOUR
LEAVES TURNED INTO COMPOST !**

**Thanks to your participation in the
collection of autumn leaves and green
wastes an event organized by the
Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-
Montagnes, vast quantities of waste will be
recycled rather than deposited in a landfill.**

WHEN ?

**The collection will take place on the following
Thursdays, starting at 7 a.m.:
October 9, 16, 23, 30 and November 6, 1997**

WHAT ?

**In addition to autumn leaves, the following refuse will be
collected : grass, twigs, pine needles, pine cones,
flowers, plants, garden waste, etc.**

HOW ?

**Get 10 free plastic bags by presenting the coupons below
to city hall in any of the following municipalities :
Lachute, Brownsburg, Chatham, Carillon, Saint-André-Est,
Saint-André-d'Argenteuil and Saint-Placide.**

**If you prefer to use your own containers, cardboard boxes,
paper grocery bags, roll-out containers, garbage cans and
conventional plastic bags will all be accepted. No garbage
should be put in these containers.**

For information, call: (514) 562-0778 or 1 800 562-0779

**COUPON REDEEMABLE
AT YOUR CITY HALL
FOR FIVE PLASTIC BAGS
FOR THE COLLECTION
OF AUTUMN LEAVES.**

**COUPON REDEEMABLE
AT YOUR CITY HALL
FOR FIVE PLASTIC BAGS
FOR THE COLLECTION
OF AUTUMN LEAVES.**

Collection of autumn leaves



***Give your autumn leaves
back to Mother Nature!***

PICKUP DATES:

The collection will take place on the following Thursdays: October 8, 15, 22, 29 and November 5. Please place your bags by the curb for 7 a.m.

ACCEPTED MATERIALS:

Autumn leaves, grass clippings, flowers, pine cones and needles, garden clippings, plants. No branches please

FREE BAGS:

To get 10 free plastic bags, present the coupons below at City Hall in any of the following municipalities:

Brownsburg, Carillon, Chatham, Lachute, Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil and Saint-Placide.

All other containers are acceptable, as long as they do not contain any garbage.

***QUESTIONS? (450) 562-0778
or 1 800 562-0779***



REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

**PRESENT THIS COUPON AT
CITY HALL TO GET 5 FREE
PLASTIC BAGS**

**PRESENT THIS COUPON AT
CITY HALL TO GET 5 FREE
PLASTIC BAGS**

Collectes de feuilles d'automne



***Remettez vos feuilles d'automne
entre les mains de Dame Nature!***

DATES DE COLLECTE:

**Les jeudis 8, 15, 22, 29 octobre
et 5 novembre 1998.**

Déposez vos sacs pour 7 heures A.M.

RÉSIDUS ACCEPTÉS:

**Feuilles d'automne, aiguilles de
conifère et cocottes, gazon, résidus
de jardinage, fleurs, plantes.**

S.V.P. Aucune branche.

SACS GRATUITS:

**Pour obtenir 10 sacs de plastique
gratuits, présentez les coupons
ci-dessous aux hôtels de ville de:
Brownsburg, Carillon, Chatham,
Lachute, Saint-André-Est,
Saint-André-d'Argenteuil
et Saint-Placide.**

**Tout autre contenant est acceptable en
autant qu'il ne contient aucun déchet.**

***QUESTIONS? (450) 562-0778
ou 1 800 562-0779***



**RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes**



**PRÉSENTEZ CE COUPON À
VOTRE HÔTEL DE VILLE POUR
OBTENIR 5 SACS GRATUITS**

**PRÉSENTEZ CE COUPON À
VOTRE HÔTEL DE VILLE POUR
OBTENIR 5 SACS GRATUITS**



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Collection and composting of autumn leaves

Your autumn leaves are blowing
in the wind? Gather them up
for the Love of the Earth!

New collection schedule :

Lachute (North of railroad)
Brownsburg
Chatham

THURSDAY from 7 A.M.
October 14, 21, 28 and november 4

Lachute (South of railroad)
Saint-André-d'Argenteuil
Saint-André-Est
Saint-Placide and Carillon

FRIDAY from 7 A.M.
October 15, 22, 29 and november 5

Accepted materials :

Autumn leaves, grass clippings, flowers, pine
cones and needles, garden clippings, plants, etc.
No branches please.

Free bags :

To get 10 free plastic bags,
present the coupons below at
City Hall in any of the following municipalities :
Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-Est,
Saint-André-d'Argenteuil and Saint-Placide.

All other containers are acceptable, as long as
they do not contain any garbage.

Questions? 562-0778 or 1 800 562-0779



**COUPON
REDEEMABLE**
for five (5) bags
at your city hall



**COUPON
REDEEMABLE**
for five (5) bags
at your city hall



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Collectes et compostage des feuilles d'automne

Vos feuilles s'envolent au vent?
Récupérez-les... Pour
l'Amour de l'environnement!

Nouvel horaire de collecte :

Lachute (Nord de la voie ferrée)
Brownsburg
Chatham

JEUDI dès 7 heures A.M.

14, 21, 28 octobre et 4 novembre 1999

Lachute (Sud de la voie ferrée)
Saint-André-d'Argenteuil
Saint-André-Est
Saint-Placide et Carillon

VENDREDI dès 7 heures A.M.

15, 22, 29 octobre et 5 novembre 1999

Résidus acceptés :

Feuilles d'automne, gazon, aiguilles de conifères,
cocottes, fleurs, plantes, résidus de jardinage, etc.
Aucune branche S.V.P.

Sacs gratuits :

Pour obtenir gratuitement jusqu'à
dix (10) sacs de plastique, présentez
les coupons ci-dessous aux hôtels de ville de :
Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-Est,
Saint-André-d'Argenteuil et Saint-Placide.

**Tout autre contenant est acceptable
en autant qu'il ne contient aucun déchet.**

Questions? 562-0778 ou 1 800 562-0779



COUPON
ÉCHANGEABLE
contre cinq (5) sacs
à votre hôtel de ville

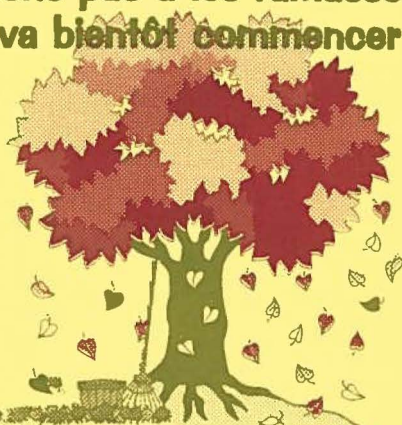


COUPON
ÉCHANGEABLE
contre cinq (5) sacs
à votre hôtel de ville



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Les feuilles d'automne sont là,
virevoltantes et colorées !
Ne tardons pas à les ramasser,
car la collecte va bientôt commencer !



Horaire des collectes

Lachute
(Au nord de la voie ferrée)
Brownsburg - Chatham

Jeudi dès 7 heures A.M.
12, 19, 26 octobre et le 2 novembre

Lachute
(Sud de la voie ferrée)
Saint-André-d'Argenteuil
Saint-Placide

Vendredi dès 7 heures A.M.
13, 20, 27 octobre et le 3 novembre



Sacs gratuits

Pour obtenir gratuitement
jusqu'à dix (10) sacs de plas-
tique, présentez les coupons ci-
dessous à votre hôtel de ville.
Tout autre contenant accepté
en autant qu'il n'y a pas de
déchets.

Résidus acceptés

Feuilles d'automne, gazon,
aiguilles de conifères,
cocottes, fleurs, plantes,
résidus de jardinage, etc.
Aucune branche s.v.p.



Questions ? 562-0778 ou 1 800 562-0779



COUPON
ÉCHANGEABLE

contre cinq (5) sacs à
votre hôtel de ville



COUPON
ÉCHANGEABLE

contre cinq (5) sacs à
votre hôtel de ville





RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Autumn leaves are here,
colorful and twirling!

Do not wait to rake them up,
the collection will soon be starting!



Collection schedule

Lachute
(North of the tracks)
Brownsburg - Chatham

Thursday from 7 A.M.
October, 12, 19, 26 and November, 2

Lachute
(South of the tracks)
Saint-André-d'Argenteuil
Saint-Placide

Friday from 7 A.M.
October, 13, 20, 27 and November, 3



Accepted materials

Autumn leaves, grass clippings, flowers, pine cones and needles, garden clippings, plants, etc.

No branches please.

Free bags

To get 10 free plastic bags present the coupons below at your City Hall. All other containers are acceptable, as long as they do not contain any garbage.



Questions ? 562-0778 or 1 800 562-0779

COUPON
REDEEMABLE

for five (5) bags at
your city hall



COUPON
REDEEMABLE

for five (5) bags at
your city hall



Autumn leaves collection



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Collecte de feuilles d'automne

Horaire des collectes

Lachute
(Au nord de la voie ferrée)
Brownsburg - Chatham

Judi dès 7 heures a.m.
18 et 25 octobre et le 1^{er} et 8 novembre

Lachute
(Sud de la voie ferrée)
Saint-André-d'Argenteuil
Saint-Placide

Vendredi dès 7 heures a.m.
19 et 26 octobre et le 2 et 9 novembre



Résidus acceptés:

Feuilles d'automne, gazon,
aiguilles de conifères, cocottes, fleurs,
plantes, résidus de jardinage, etc.

Aucune branche s.v.p.

Sacs gratuits

Pour obtenir gratuitement jusqu'à
dix (10) sacs de plastique, présen-
tez les coupons ci-dessous à votre
hôtel de ville. Tout autre contenant
accepté en autant qu'il n'y ait pas
de déchets.

COUPON ÉCHANGEABLE

contre cinq (5) sacs à
votre hôtel de ville

COUPON ÉCHANGEABLE

contre cinq (5) sacs à
votre hôtel de ville

Questions ? 562-0778 ou 1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Autumn leaves collection

Collection schedule

Lachute
(North of the tracks)
Brownsburg - Chatham

Thursday from 7 a.m.
October 18th and 25th / November 1st and 8th

Lachute
(South of the tracks)
Saint-André-d'Argenteuil
Saint-Placide

Friday from 7 a.m.
October 19th and 26th / November 2nd and 9th



Accepted materials:

Autumn leaves, grass clippings,
flowers, pine cones and needles,
garden clippings, plants, etc.
No branches please.

Free bags

To get up to 10 free plastic
bags present the coupons
below at your City Hall. All
other containers are accep-
table, as long as they do not
contain any garbage.

COUPON
REDEEMABLE

for five (5) bags at
your city hall

COUPON
REDEEMABLE

for five (5) bags at
your city hall

Questions ? 562-0778 or 1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



Lachute

ST. PIERRE



Une toute première au Québec:



la collecte sec-humide

Chère citoyenne, cher citoyen,

Votre municipalité, en collaboration avec la Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes, est fière de vous annoncer que suite au succès remporté par le programme de compostage, votre quartier fera désormais partie des secteurs desservis par la collecte sec-humide.

Dans le souci d'une gestion écologique

des déchets, cette collecte vient compléter les activités déjà en place dans la région (collectes de feuilles d'automne, de pneus, de sapins de Noël, etc.) et vise spécialement les déchets organiques comme le gazon, les pelures de fruits et légumes, les restes de repas, etc.

Saviez-vous que les déchets organiques peuvent être transformés en un produit extraordinaire... le compost? C'est pourquoi la collecte sec-humide vise à récolter les déchets de cuisine et de jardin dans un contenant spécialement conçu à cet effet, le *bac brun*. Le contenu du *bac brun* sera récolté à chaque semaine et les matières organiques seront acheminées au site de compostage centralisé de la Régie où elles seront transformées en un riche terreau réutilisable dans les jardins et plates-bandes de fleurs.

Jusqu'à 35 % de nos déchets sont constitués de matières organiques compostables. Pourquoi ne pas donner un petit coup de pouce à l'environnement en leur permettant de prendre le chemin du compostage plutôt que de l'enfouissement? Nous comptons sur votre précieuse collaboration pour faire de ce programme innovateur un succès et un modèle à suivre pour toutes les municipalités du Québec. Les membres du conseil municipal vous encouragent vivement à participer et à prendre part à un défi que nous devons collectivement relever: assurer un environnement sain à nos enfants et petits-enfants.

Dans quelques jours, vous recevrez un *bac brun*, un mini-bac pour la cuisine ainsi qu'un dépliant d'information vous précisant les modalités de fonctionnement de la collecte. Tout ce matériel vous est fourni gratuitement. Il est à noter que les contenants demeurent la propriété de la Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes *en tout temps*. N'hésitez pas à communiquer avec la ligne INFO-COMPOST au (450) 562-0778 ou 1-800-562-0779 pour de plus amples informations.

Daniel Mayer
Maire de Lachute

...et les membres de l'Équipe verte de la Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes





RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes



Lachute

ST-PLACIDE



Première in Québec:



the wet-dry collection

tion. Wet/dry collection is for organic waste such as grass clippings, fruit and vegetable peels, kitchen scraps, etc. It complements other activities in your region which promote ecological waste management (such as the leaf, tire and Christmas tree collections, etc.).

Did you know that it is possible to convert organic waste into an extraordinary product known as compost? This program aims at collecting kitchen and yard waste in a container that was especially designed for that purpose, the aerated wheeled cart. This special container will be collected on a weekly basis and the organic waste will be sent to the centralised composting site of the Régie where it will be converted into rich compost that will be used in gardens and flower beds.

Up to 35% of our waste stream is made up of organic waste that can be composted. Why not help the environment by allowing it to be composted instead of ending up in landfills? We count on your cooperation for the success of this program which could become a model for all Quebec municipalities. The members of the Town Council strongly urge you to participate in this innovative project. We must take up the challenge of a healthy environment for our children and grandchildren together.

Within a few days, you will receive a brown cart, a mini-bin for the kitchen and an information guide explaining how to participate in wet/dry collection. These containers are loaned to users free of charge. The containers remain the property of the Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes. Do not hesitate to call the INFO-COMPOST HOT LINE at (450) 562-0778 or 1-800-562-0779 if you desire further information.

Daniel Mayer
Mayor of Lachute

... and the members of the Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes' Green Team



Du nouveau cette année:

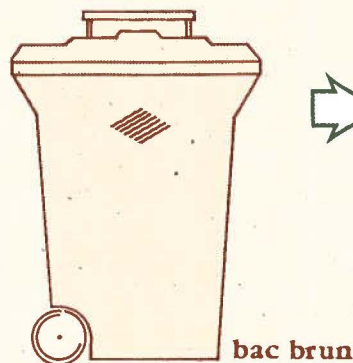
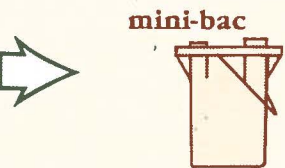
LA COLLECTE SEC-HUMIDE

La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes amorçait en juin 1995 un projet avant-gardiste: la collecte et le compostage des résidus organiques auprès de 800 familles de la région.

Ce projet a remporté un succès impressionnant et plusieurs municipalités du Québec ont pris notre région en exemple. D'ailleurs, l'effort des citoyens a été récompensé: le ministre de l'Environnement et de la Faune (MEF) attribuait à cette initiative la mention honorifique du Mérite environnemental 1996.

Ce programme est maintenant offert sur une base permanente et les secteurs desservis seront progressivement agrandis. La Régie est donc fière de vous annoncer que votre famille sera bientôt en mesure de participer à la collecte sec-humide des résidus de cuisine et de jardin.

Cette collecte permet de recueillir, dans un bac spécialement conçu à cet effet, les matières humides compostables, telles que les résidus alimentaires, les feuilles d'automne, le gazon, les résidus de jardinage, les copeaux de bois et les brindilles. Ces résidus sont ensuite transportés au centre de compostage centralisé de la Régie.



QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE?

Le compostage est un processus naturel qui permet aux micro-organismes de transformer les déchets organiques en un produit utile appelé compost (terreau). Les résidus de cuisine et de jardin, les feuilles, les coquilles d'œufs, les plantes et les fleurs sont, entre autres, des sources de matières organiques qui se prêtent bien au compostage.

En réduisant la quantité de déchets voués à l'enfouissement, tout le monde y gagne! On n'engorge pas inutilement le site d'élimination des déchets. En plus, on fabrique une précieuse ressource: le compost.

Vous voulez faire partie de la solution? Voici l'occasion pour vous de poser un geste concret pour améliorer la qualité de votre environnement.

*Ensemble, protégeons
notre environnement!*

OBJECTIFS

Habituellement, une deuxième collecte de déchets est ajoutée pendant la période estivale car il y a plus de déchets, surtout des déchets végétaux comme le gazon, les feuilles, les brindilles, les pelures de fruits et légumes, les épis de blé d'Inde, etc.

C'est pourquoi nous remplacerons une collecte de déchets par une collecte humide afin d'envoyer ces matières au compostage plutôt que de les enfouir. Nous protégeons ainsi notre site d'élimination et nous valorisons une portion de nos déchets.

LES SECTEURS DE COLLECTE

Lachute: 1950 familles
Saint-Placide: 635 familles

LES CONTENANTS

Vous recevrez gratuitement:

- un **bac brun** pour la collecte des matières organiques;
- un **mini-bac** pour la cuisine.

LA COLLECTE

Placez votre bac brun en bordure de la route avant 7 heures AM lors des journées de collecte sec-humide dans votre secteur.

Journées de collecte:

à Lachute:

- Les jeudis pour le secteur au nord de la voie ferrée.
- Les vendredis pour le secteur au sud de la voie ferrée.

à Saint-Placide:

- Les vendredis.

Il est à noter que les collectes de déchets du jeudi et du vendredi dans Lachute et du vendredi dans Saint-Placide seront remplacées par une collecte humide. Seulement le bac brun sera ramassé lors de ces collectes spéciales. S.V.P. Ne déposez aucun déchet.





MATIÈRES ACCEPTÉES

- Restes de repas
- Fruits et légumes: entiers, pelures, épluchures, coeurs...
- Grains et filtres à café
- Sachets de thé
- Coquilles d'oeufs
- Pain, rôties
- Produits laitiers
- Gazon
- Aiguilles de pin
- Fleurs et plantes
- Feuilles d'automne
- Résidus de jardinage
- Brindilles
- Écorces, copeaux, bran de scie



MATIÈRES REFUSÉES

- Graisse et huile
- Papier/carton
- Verre
- Métal
- Plastique
- Couches et serviettes sanitaires
- Cendres et cigarettes
- Litière d'animaux
- Tout autre déchet



VOTRE CONTRIBUTION

- Déposez les résidus de cuisine et les restes de table directement dans le mini-bac.
- Videz le mini-bac régulièrement (une fois par jour ou au besoin) dans le bac brun.
- Rincez le mini-bac chaque fois qu'il est vidé afin de le garder propre.
- Déposez directement les résidus de jardin, le gazon, les feuilles, etc. dans le bac brun.
- Évitez de déposer tout contaminant (voir matières refusées) dans le bac brun. Ces matières affecteront la qualité du compost.
- Placez le bac brun au chemin avant 7 heures AM le jour de la collecte dans votre secteur.
- Après la collecte, vous pouvez rincer votre bac brun et arroser vos plantes et votre pelouse avec l'eau de rinçage. Celle-ci est riche en éléments minéraux!

NOTRE CONTRIBUTION

- Achat des contenants de collecte
- La collecte des bacs bruns.
- Le transport des matières au site de compostage centralisé de la Régie.
- La transformation des résidus en compost.
- L'offre de compost aux citoyens.

Si vous éprouvez des difficultés ou vous voulez en connaître davantage sur le compostage, vous pouvez communiquer avec la ligne INFO-COMPOST au numéro de téléphone suivant:

562-0778
ou 1-800-562-0779

Dans l'éventualité d'un déménagement, veuillez en aviser la Régie. Laissez le bac brun et le mini-bac au nouvel occupant.

Les contenants demeurent la propriété de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes en tout temps.



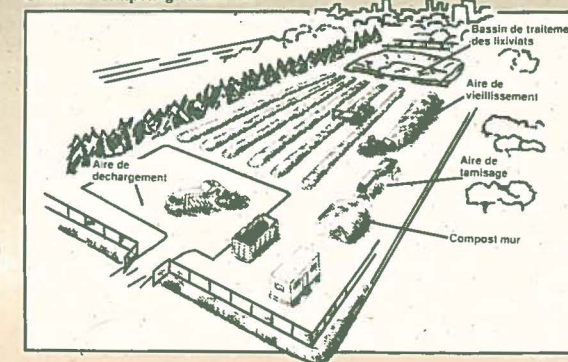
Papier recyclé
RIADM 1998

Une toute première au Québec:



la collecte sec-humide

Centre de compostage centralisé



Projet réalisé en collaboration avec:



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



Lachute



(English version available on request)

Le printemps est arrivé... et vos bacs roulants sont affamés !

À propos de votre bac brun...

De retour à la collecte hebdomadaire dès le 13 avril (et jusqu'au 10 novembre). Ressortez votre mini-bac de cuisine des boules à mites... et bravo à ceux qui l'utilisent même l'hiver !

À propos de votre bac bleu...

N'oubliez pas de sortir votre bac bleu le vendredi de la collecte dans votre secteur (voir l'Écocalendrier) car si vous en manquez une, il fera sans doute une indigestion !

Où se cachent vos matières compostables et recyclables ?



Nous avons remarqué une baisse des quantités récupérées en 1999. Vos poubelles seraient-elles trop voraces ?

Vos résidus compostables et recyclables meurent d'envie d'être déposés dans leur bac respectif pour avoir une nouvelle vie... mais ils comptent sur vous pour y arriver !

Eh oui, quand ces résidus aboutissent dans votre poubelle, leur destin est bien sombre... Ils sont enterrés avec les déchets et ne voient plus jamais le jour.

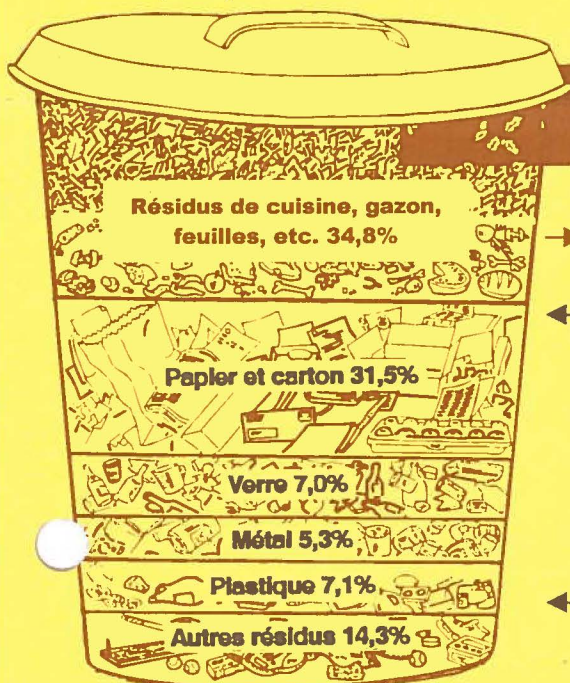
Au contraire, une promenade en bac les amènent tout droit au site de compostage ou au centre de tri, où ils peuvent

renaître en compost ou en nouveaux produits.

Alors qu'attendez-vous ? Vous ne voudriez tout de même pas que les ressources de la Planète ne s'entassent inutilement et qu'on en manque éventuellement ? C'est bien ce que nous pensions...

Alors donnons-nous la main pour y arriver !

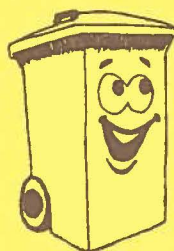
On ne sait plus à quel bac se vouer ? Voici quelques pistes...



BAC BRUN
Matières organiques
34.8%

BAC BLEU
Matières recyclables
50.9%

On récupère à nous deux 35% et l'objectif du ministère de l'Environnement est de 60%. Crois-tu qu'on peut faire mieux ?



Avec l'aide des citoyens, je suis certain que oui !

Aidez-nous à améliorer le service et courez la chance de gagner...



... un bon de **50\$** applicable à l'achat d'un bac roulant (brun, bleu ou vert), de compost ou de peinture recyclée.

Il suffit de répondre aux questions et nous retourner le formulaire ou venir le porter (de 8h30 à 16h30) à l'adresse suivante:

Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes
651, chemin Félix-Touchette, Lachute (Québec) J8H 2C5



POUR INFORMATION: ☎ 562-0778 OU 1 800 562-0779

BACS BLEUS

- Lorsque votre bac bleu est plein, que faites-vous avec vos matières recyclables?
☐ Vous utilisez un contenant supplémentaire;
☐ Vous devez les jeter parce que vous n'avez pas assez d'espace pour les entreposer;
☐ Autre. Expliquez: _____
- La collecte mensuelle est-elle convenable ? ☐ Oui ☐ Non
- Quelle fréquence de collecte serait préférable ?
☐ À chaque deux semaines
☐ À chaque semaine
- Croyez-vous que votre participation augmenterait si la collecte était plus fréquente ? ☐ Oui ☐ Non
- Seriez-vous prêt à déboursier une somme supplémentaire pour que la fréquence de collecte soit augmentée ?
☐ Oui. Quel montant par année seriez-vous prêt à déboursier ? _____ \$/an.
☐ Non

BACS BRUNS

- Récupérez-vous vos résidus de cuisine ? ☐ Oui ☐ Non
- Le mini-bac de cuisine est-il convenable ? ☐ Oui ☐ Non
- Récupérez-vous le gazon et les feuilles ? ☐ Oui ☐ Non
- La taille du bac brun est-elle suffisante en général ? ☐ Oui ☐ Non
- Devrait-on poursuivre la collecte durant l'hiver ? ☐ Oui ☐ Non

DÉCHETS

- Si la fréquence de collecte des matières recyclables est augmentée, et sachant que vous pouvez réduire la quantité de déchets de 60% en utilisant le bac bleu et le bac brun, accepteriez-vous que la collecte des déchets:
☐ Soit réalisée à chaque deux semaines sauf en juin, juillet et août ?
☐ Soit réalisée à chaque deux semaines durant toute l'année ?
- Si la collecte des déchets était à chaque deux semaines, croyez-vous qu'un bac roulant pour les déchets serait nécessaire ? ☐ Oui ☐ Non

Pour participer au tirage, indiquez vos coordonnées:

Nom: _____ Numéro de téléphone: _____



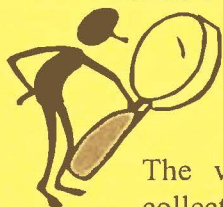
Spring is here. Your rolling bins are hungry!

Feeding your brown bin

Weekly collection starts again on April 13 and continues until November 10. Get your kitchen mini-bin out of moth balls (and hats off to those who used them even during winter!)

Feeding your blue bin

Don't forget to put out your blue bin on the Friday scheduled for pickup in your neighbourhood (see the Ecocalendar). If you miss a pickup, your bin will get bloated!



Where are your compostable and recyclable materials hiding?

The volume of materials collected dropped in 1999. Has your garbage can been too greedy?

Your compostable and recyclable wastes are eager to be deposited in the appropriate bin so they can live again, but they need your help to get there!

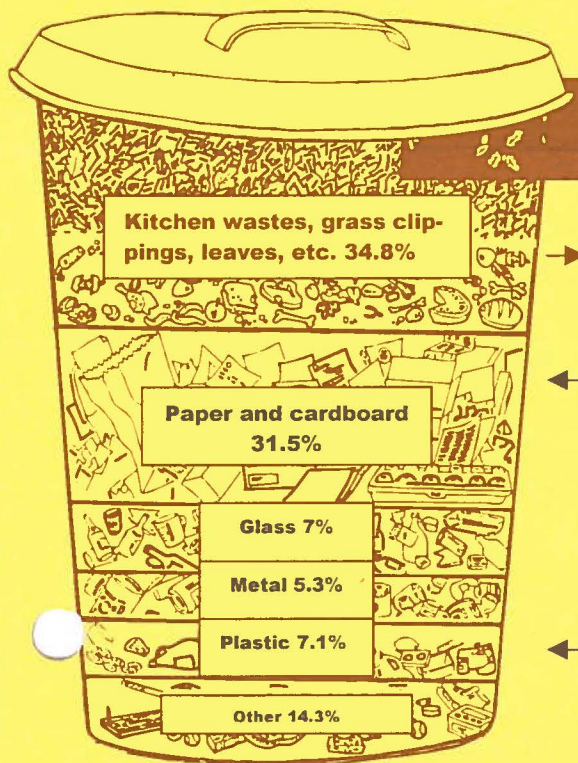
When those wastes land in your garbage can, they face a bleak future. They will be buried with garbage and never see the light of day again.

On the other hand, a trip in the blue or brown bin takes them straight to the composting site or the sorting centre, where they

are given a new lease on life as compost or new products.

So what are you waiting for? After all, you surely don't want the planet's resources to be squandered and to run out some day? We didn't think so.

So please give us a hand.



BROWN BIN
Organic matter
34.8%

BLUE BIN
Recyclable materials
50.9%

Forget which bin is which? Here are a few tips

Together, we're recovering 35%.
The Environment Department's target is 60%.
Do you think we could do better?



With the help of citizens,
I'm sure we can!

Help us improve this program and you could win a prize



Win a **\$50** voucher towards the purchase of a rolling bin (brown, blue or green), compost or recycled paint.

Just fill out the questionnaire below
and mail it or bring it (between 8:30 AM and 4:30 PM) to:

Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes
651 chemin Félix-Touchette, Lachute, Québec J8H 2C5

FOR INFORMATION: ☎ 562-0778 OR 1 800 562-0779



BLUE BINS

- When your blue bin is full, what do you do with your recyclable materials?
 - ☐ I use an extra container.
 - ☐ I throw them away because I don't have space to store them.
 - ☐ Other (explain): _____
- Is monthly pickup convenient for you? ☐ Yes ☐ No
- How often would you like the blue bin pickup to be?
 - ☐ Every two weeks.
 - ☐ Every week.
- Do you think you would recycle more if pickup were more frequent?
 - ☐ Yes ☐ No
- Would you be willing to pay more for more frequent pickups?
 - ☐ Yes. How much more would you be willing to pay per year? _____ \$/year.
 - ☐ No.

BROWN BINS

- Do you put kitchen wastes in the brown bin? ☐ Yes ☐ No
- Is the kitchen mini-bin convenient? ☐ Yes ☐ No
- Do you put grass clippings and leaves in the bin? ☐ Yes ☐ No
- Is the brown bin big enough most of the time? ☐ Yes ☐ No
- Should we continue winter pickup? ☐ Yes ☐ No

GARBAGE

- Bearing in mind that you can reduce the amount of garbage you generate by 60% by using the brown and blue bins, if recyclable materials were picked up more frequently would you agree to garbage collection being reduced to:
 - ☐ Every two weeks pickup except in June, July and August?
 - ☐ Every two weeks pickup year round?
- If we switched to bi-weekly collection, do you believe a rolling bin would be needed for garbage? ☐ Yes ☐ No

To enter the contest, please indicate:

Your name: _____ Your phone number: _____

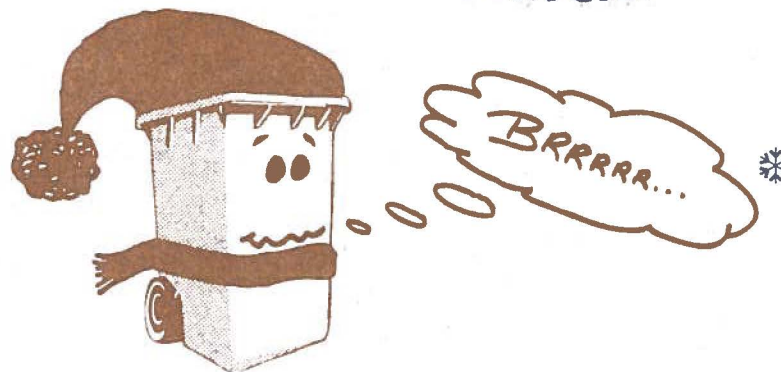


RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

INFO-BAC

Octobre 1999

voire bac brun est frileux...
Il sortira moins souvent !



Du 7 novembre au 15 avril, la **collecte** des bacs bruns redevient **mensuelle**. Voici le **nouvel horaire**:

- * **LACHUTE** (Nord de la voie ferrée) : 2^{ème} **jeudi** de chaque mois *
- LACHUTE** (Sud de la voie ferrée) et **SAINT-PLACIDE**: 2^{ème} **vendredi** de chaque mois *

Les quantités à recueillir sont moindres durant cette saison mais ce n'est pas une raison pour abandonner votre
* bac brun tout l'hiver ! Au contraire, les **résidus de cuisine** permettent de fabriquer de l'excellent
compost... Déposez **tous les restes de nourriture** incluant la viande, les produits laitiers et le poisson
dans votre **mini-bac**, qui doit être vidé régulièrement dans le **bac brun** pour la collecte mensuelle. *

- * **Votre participation** à la collecte des bacs bruns a permis à **1000 tonnes** de résidus organiques de devenir
du **compost** en 1999. **Bravo et merci... pour l'environnement !**

* Vous avez des **questions** ? Il nous fera un grand **plaisir** de vous **aider** !

* **(450) 562-0778** ou **1 800 562-0779** *

INFO-BIN

October 1999

Your brown bin is cold ! It don't
go out as often during winter...



From November 7 to April 15, brown bins will be **collected monthly**. Here is the **new schedule**:

- * **LACHUTE** (north of the tracks) : **2nd Thursday** of each month *
- * **LACHUTE** (south of the tracks) and **SAINT-PLACIDE** : **2nd Friday** of each month *

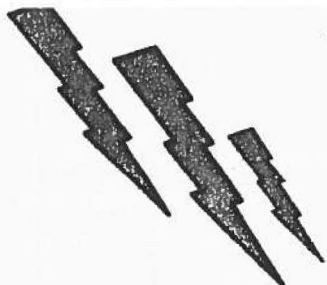
Less organic waste is produced during this period but don't stop taking your brown bin outside altogether !

- * **Table scraps** can be used to produce an excellent **compost**. You can put **all your table scraps** including meat, dairy products and fish, into your kitchen **mini-bin** and then empty it into your **brown bin** for the monthly pickup. *

- * Because of **your support** for the brown bin composting program, **1,000 tons** of organic wastes were transformed into **compost** in 1999. **On behalf of the environment, we thank you !** *

Any **questions ?** We will be **pleased** to **help you !**

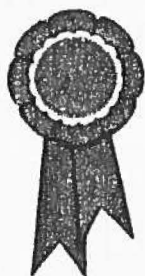
* **(450) 562-0778** or **1 800 562-0779** *



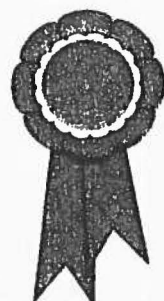
La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes est fière de vous communiquer que:



- ✱ Nous avons distribué plus de **100 Compostainers** (gros bacs bruns) dans les familles des quartiers-pilotes de Lachute et de St-Placide.
- ✱ Nous avons recueilli, jusqu'à présent, près de **10 tonnes métriques** de matières organiques, ce qui représente presque 10 tonnes métriques de résidus par semaine!



FÉLICITATIONS ET MERCI - CECI EST TRÈS ENCOURAGEANT!



✓ Nous vous rappelons que toute cette quantité de matière ramassée servira à la fabrication de **Compost** plutôt qu'être enfouie. De cette façon, nous n'engorgeons pas inutilement notre site d'enfouissement et nous prolongeons sa durée de vie.

✓ Cependant, nous sommes intéressés à recueillir davantage de **résidus de cuisine**. En effet, les registres de collecte montrent que nous ramassons plus de résidus de jardin et de cour que de résidus de cuisine.

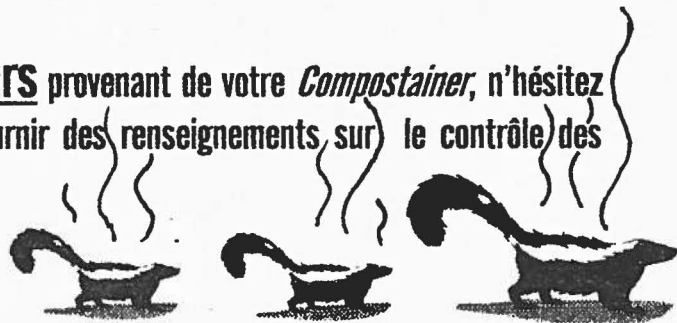


Nous vous incitons à incorporer davantage de résidus de cuisine dans votre bac brun. Consultez la liste des matières acceptées (verso) pour prendre connaissance des résidus que vous pouvez déposer dans le mini-bac pour ensuite vider son contenu dans le *Compostainer*. Si après avoir consulté la liste des matières acceptées, vous avez encore des doutes, il est plus prudent de vous renseigner auprès de la Régie, au numéro de téléphone qui figure à la page suivante.

✓ Le mini-bac est très pratique, facile à nettoyer et se range facilement sous l'évier. Nous vous rappelons qu'il ne faut **pas mettre de sacs de plastique** dans le mini-bac, les résidus peuvent y être déposés directement.

✓ La **quantité** de résidus dont vous disposez dans votre *Compostainer* peut être parfois **trop grande** pour celui-ci. Il est préférable de déposer ces matières en trop dans un contenant rigide (ex: une poubelle, une boîte de carton) plutôt que dans des sacs de plastique. Les contenants supplémentaires, enfermant les matières acceptées, seront également ramassés.

✓ Par ailleurs, si vous constatez de **fortes odeurs** provenant de votre *Compostainer*, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous pouvons vous fournir des renseignements sur le contrôle des problèmes d'odeurs et d'insectes.



✓ **Seulement** le *Compostainer* et, s'il y a lieu, les contenants supplémentaires seront ramassés lors de ces collectes spéciales, soit le jeudi pour les secteurs-pilotes de Lachute et le vendredi pour le secteur-pilote de St-Placide. Les déchets seront ramassés selon l'horaire normal, soit le lundi, pour les deux secteurs.

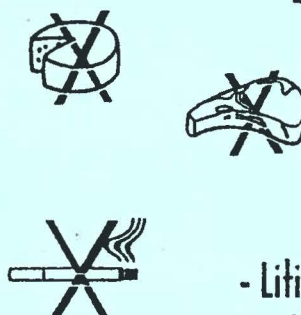
MATIÈRES ACCEPTÉES:

- Fruits et légumes: entiers et pelures
- Muffins, gâteaux, biscuits, tartes
- Grains et filtres à café
- Sachets de thé
- Coquilles d'oeufs
- Pain et rôties
- Riz et pâtes
- Gazon
- Aiguilles de pin
- Fleurs et plantes
- Feuilles d'automne
- Résidus de jardinage
- Résidus de taille d'arbres
- Brindilles et petites branches
- Écorces, copeaux, bran de scie
- Pommes de pin
- Cheveux et poils d'animaux

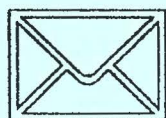


MATIÈRES REFUSÉES:

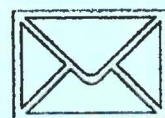
- Produits laitiers (lait, fromage...)
- Viande, poisson et os
- Graisse et huile
- Papier/carton
- Verre
- Métal
- Plastique
- Styromousse
- Litière d'animaux
- Cendre et cigarettes
- Couches et serviettes sanitaires
- Tout autre déchet



✓ Le projet-pilote fait l'objet d'une **étude** et chaque semaine, des stagiaires vérifient le contenu des bacs et répondent aux questions des citoyens. Tous vos **commentaires**, tant positifs que négatifs, sont importants et ils seront des plus appréciés. S.V.P. les transmettre au numéro de téléphone ci-dessous ou par courrier à l'adresse suivante:



Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes
a/s **PROJET-PILOTE / COLLECTE SEC-HUMIDE**
380, rue principale
Lachute (Québec)
J8H 1Y2



✓ Si vous **déménagez** durant la période du projet-pilote, s.v.p. avertir la Régie au numéro de téléphone ci-dessous et laissez le *Compostainer* au nouvel occupant.

Si vous éprouvez des difficultés au cours de la collecte sec-humide ou souhaitez simplement obtenir des renseignements complémentaires au sujet du projet-pilote, veuillez composer le numéro de la ligne **INFO-COMPOST**:



(514) 562-0778



Projet réalisé en collaboration avec:
RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

SSISCHAEFER

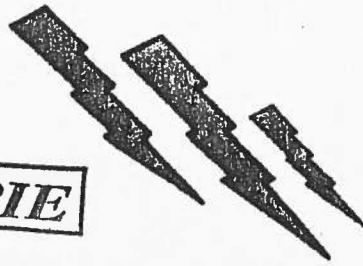


Première In Quebec:



the wet-dry collection

COPIE



NEWS FLASH

July 1995

The Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes is proud to announce that:

- ✱ More than **100 Compostainers** (large brown bins) were distributed to households of the Lachute and Saint-Placide pilot sectors.
- ✱ To date, we have collected almost **10 metric tons** of organic material, which represents almost ten metric tons of waste per week.

**CONGRATULATIONS AND THANK YOU FOR THESE MOST
ENCOURAGING RESULTS!**

✓ May we remind you that the material collected will be converted into **compost** instead of ending up in our landfill which will not be blocked needlessly; its usefull life will thus be increased.

✓ We would like to receive more **kitchen waste**. Actually, collection records show that we collect more garden and backyard waste than kitchen waste.

We encourage you to dump more kitchen waste in your brown bin. Please consult the list of accepted materials (on the back of the page) that can be deposited directly in the mini-bin which will later be emptied in the *Compostainer*. We urge you to contact the Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes at the mentioned telephone number, should you have any doubts after consulting the list of accepted materials.

✓ The mini-bin is very practical; it is easy to clean and can be tunk away under the sink. May we remind you that waste should be place directly in your mini-bin, not in **plastic bags**.

✓ Should you have **too much waste** for your *Compostainer*, please place same in rigid containers such as garbage cans, cardboard boxes, etc. rather than plastic bags. These additional container, receiving accepted material, will also be collected.

✓ Futhermore, do not hesitate to contact us, if **strong odor** emanate from your *Compostainer*. We will gladly tell you how to control odor and insect problems.



✓ Only the *Compostainer*, or additional containers such as explain above, will be collected. Special collections will take place on Thursdays for the Lachute pilot sectors, and on Fridays, for the Saint-Placide one. Garbage collection will take place as usual, i.e. on Mondays, for both Lachute and Saint-Placide sectors.

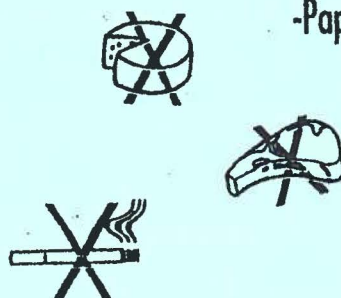
ACCEPTED MATERIALS:

- Fruits and vegetables (peels or whole)
- Muffins, cakes, cookies, pies
- Coffee grounds and filters
- Tea bags
- Egg shells
- Bread and toasts
- Rice and pasta
- Cut grass
- Pine needles
- Flowers and plants
- Fallen leaves
- Garden waste
- Tree trimmings
- Twigs and small branches
- Bark, wood shavings, sawdust
- Pine cones
- Human and pet hair

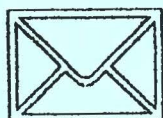


REFUSED MATERIALS:

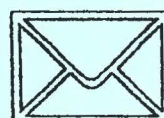
- Dairy products (milk, cheese,...)
- Meat, fish, bones
- Fat and oil
- Paper, cardboard
- Glass
- Metal
- Plastic
- Styrofoam
- Pet litter
- Ashes and cigarette butts
- Diapers, feminine hygiene products
- Any other type of waste



✓ This pilot project is presently under study and each week trainees are verifying the bin's content and are also willing to answer any question you might have. Your comments -positive or negative- are important to us and will be greatly appreciated. Please express them by phone at the undermentioned number or mail at the following address:



Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes
c/o PILOT PROJECT/WET-DRY WASTE COLLECTION
380, rue Principale
Lachute, Québec
J8H 1Y2



✓ You expect to be moving during the course of the pilot project? Please notify the Régie at the telephone number below and leave the *Compostainer* to the new occupants.

Queries or requests for additional information concerning the wet-dry collection should be addressed to the INFO-COMPOST hotline:



(514) 562-0778



This project is realized in cooperation with:



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

SCHAEFER



Lachute



Une toute première au Québec:



la collecte sec-humide



NOUVELLES ÉCLAIR

Chère citoyenne, cher citoyen,



La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes renouvelle encore cette année son programme de collecte de feuilles d'automne.

À titre de participant au projet-pilote de **collecte sec-humide**, nous avons réservé spécialement pour vous des sacs de papier biodégradable pour vos feuilles d'automne et vos résidus de jardin.



Dans le cas où votre Compostainer (bac brun) ne serait pas assez grand pour contenir toutes vos feuilles et résidus de jardin, voici quelques sacs afin de disposer des quantités excédentaires.

Veuillez déposer vos sacs supplémentaires en même temps que votre bac brun, soit:



les JEUDIS à LACHUTE et
les VENDREDIS à SAINT-PLACIDE.



Les autres citoyens utiliseront maintenant des sacs de plastique et seront desservis tous les jeudis mais dans les secteurs pilotes, il est très important de n'utiliser que les sacs de papier et de les déposer la journée habituelle de collecte du bac brun.

Si parfois vous avez besoin de plus de sacs, il nous fera plaisir de vous en livrer. Dans ce cas, ou si vous désirez de plus amples informations, vous n'avez qu'à nous contacter:



(514) 562-0778



Merci encore pour votre précieuse collaboration...

ENSEMBLE, ON PEUT Y ARRIVER !

Projet réalisé en collaboration avec:



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

SEISCHAEFFER



Lachute



Premiere in Quebec:



the wet-dry collection



NEWS FLASH

Dear citizens,



The Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes is happy to announce its third annual autumn leaf collection program.

As you are a participant in the wet & dry collection pilot project, we are providing you with biodegradable paper bags for your autumn leaves and garden waste.



If your Compostainer is not large enough for your leaves and garden waste, here are a few bags to help you dispose of your surplus.

Please deposit your supplementary bags along with your Compostainer:

on THURSDAYS for residents of LACHUTE and
on FRIDAYS for residents of SAINT-PLACIDE



Other citizens will now be using plastic bags and will be serviced on every Thursdays, however, in the pilot areas it is very important to use only the paper bags which will be picked up along with your Compostainer on the usual days.

If by chance you require more bags, we will deliver them to you with pleasure. If you require additionnal bags or any further information, do not hesitate to contact our office at:



(514) 562-0778



Thanking you once again for your co-operation.

TOGETHER, WE CAN SUCCEED !

This project is realized in cooperation with:



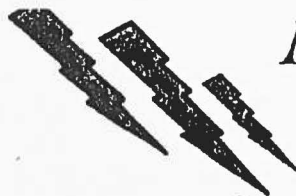
RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

SCHAEFER



Lachute



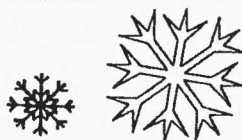


La Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes est fière de vous annoncer que:



Vous nous avez permis de recueillir jusqu'à maintenant près de **250 tonnes métriques** de matières organiques qui seront transformées en **compost**, ce qui représente plus de 9 000 kg de résidus par semaine!

BONNE NOUVELLE!



Étant donné le vif succès qu'a connu la collecte sec-humide, **le projet-pilote se poursuivra durant la période hivernale**, soit du mois de décembre 1995 au mois d'avril 1996.

Les collectes auront lieu **le premier jeudi de chaque mois** pour les secteurs de **Lachute** et de **Saint-Placide**.

En hiver, les **volumes** à récupérer seront beaucoup **moindres** que durant l'été et l'automne ce qui explique la **collecte mensuelle**. De plus, la possibilité d'un dégagement d'**odeurs** est réduite en raison du **gel hivernal**.

Cependant, il est très important de déposer dans votre **compostainer tous vos déchets de cuisine** compostables car ce sont les résultats obtenus cet hiver qui détermineront si le projet doit se poursuivre dans **toute la municipalité sur 6 ou 12 mois**.

CE QUE VOUS POUVEZ DÉPOSER DANS VOTRE MINI-BAC ET VOTRE COMPOSTAINEUR DURANT L'HIVER?

1 résidus de cuisine

ex.: pelures de fruits et de légumes, muffins, gâteaux, biscuits, tartes, grains et filtres à café, sachets de thé, coquilles d'œufs, pain, rôties, riz, pâtes, etc.

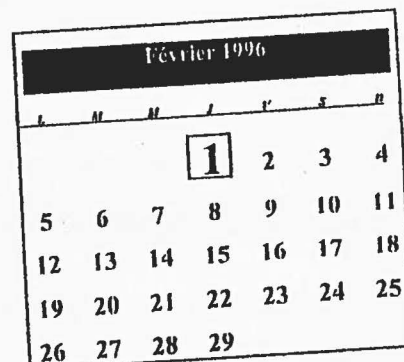
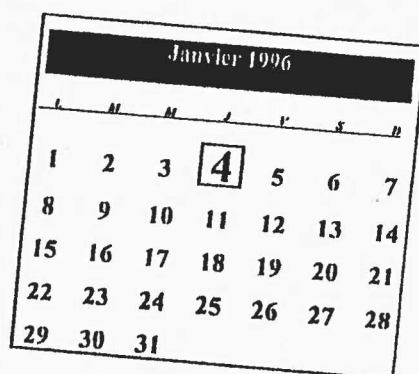
2 résidus de jardinage intérieur

ex.: le feuillage, les tiges, les racines, la terre, etc.

DES PROBLÈMES?

Si vous éprouvez des problèmes d'odeurs avec votre **mini-bac** ou votre **compostainer**, ou pour tout autre problème, commentaire, ou information, nous avons des solutions à vous proposer! N'hésitez pas à nous contacter au numéro de la ligne INFO-COMPOST au

(514) 562-0778 ou 1 800 562-0779





The Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes is proud to announce that:



To date, we have collected almost **250 metric tons** of organic matter, which represent almost 9 000 kg of waste per week. All this matter will be transformed into **compost**.

GOOD NEWS!

The wet-dry collection program proved to be very successful, therefore **the pilot-project will be expanded during the winter period**, from December 1995 to April 1996.

The *Compostainers* for both pilot-sectors, **Lachute** and **Saint-Placide**, will be collected **the first Thursday of every month**.

During winter, the **volume** of collected organic material is **far less** than in summer and fall, which explains the **monthly collection**. Furthermore, the probability of **odours** occurring during winter is diminished due to the **cold weather**.

Therefore, it is very important to deposit in your compostainer **ALL of your biodegradable kitchen waste**. The results of the winter trial will determine if the project will be extended to the entire municipality for 6 or 12 months.

WHICH ITEMS CAN YOU DEPOSIT INTO YOUR MINI-BIN AND YOUR COMPOSTAINER DURING WINTER?

1. Kitchen waste



ex.: fruit and vegetables peels, muffins, cakes, cookies, pies, coffee grounds and filters, tea bags, egg shells, bread and toasts, rice, pasta, etc.

2. Indoor gardening waste

ex.: foliage, stems, roots, earth, etc.

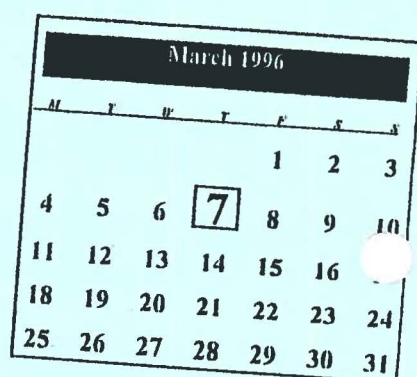
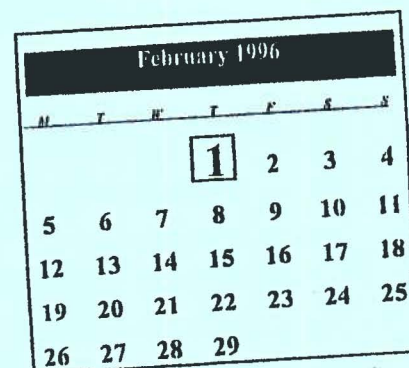
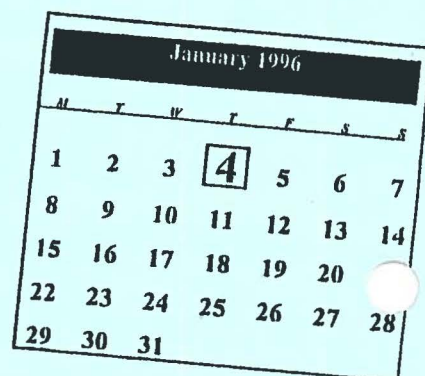


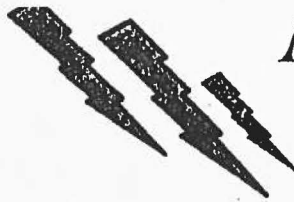
PROBLEMS?



If you are experiencing odour problems with your **mini-bin** or your **Compostainer**, or if you have any other problem, comment or information request, don't hesitate to call the **INFO-COMPOST** hotline number. We have many suggestions to give you!

(514) 562-0778 or 1 800 562- 0779



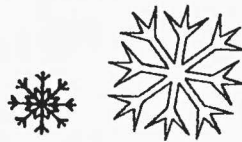


La Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes est fière de vous annoncer que:



Vous nous avez permis de recueillir jusqu'à maintenant près de **250 tonnes métriques** de matières organiques qui seront transformées en **compost**, ce qui représente plus de 9 000 kg de résidus par semaine!

BONNE NOUVELLE!



Étant donné le vif succès qu'à connu la collecte sec-humide, **le projet-pilote se poursuivra durant la période hivernale**, soit du mois de décembre 1995 au mois d'avril 1996.

Les collectes auront lieu **le premier jeudi de chaque mois** pour les secteurs de **Lachute** et de **Saint-Placide**.

En hiver, les **volumes** à récupérer seront beaucoup **moindres** que durant l'été et l'automne ce qui explique la **collecte mensuelle**. De plus, la possibilité d'un dégagement d'**odeurs** est réduite en raison du **gel hivernal**.

Cependant, il est très important de déposer dans votre **compostainer tous vos déchets de cuisine** compostables car ce sont les résultats obtenus cet hiver qui détermineront si le projet doit se poursuivre dans **toute la municipalité sur 6 ou 12 mois**.

CE QUE VOUS POUVEZ DÉPOSER DANS VOTRE MINI-BAC ET VOTRE COMPOSTAINEUR DURANT L'HIVER?

1 résidus de cuisine



ex.: pelures de fruits et de légumes, muffins, gâteaux, biscuits, tartes, grains et filtres à café, sachets de thé, coquilles d'œufs, pain, rôties, riz, pâtes, etc.



2 résidus de jardinage intérieur

ex.: le feuillage, les tiges, les racines, la terre, etc.

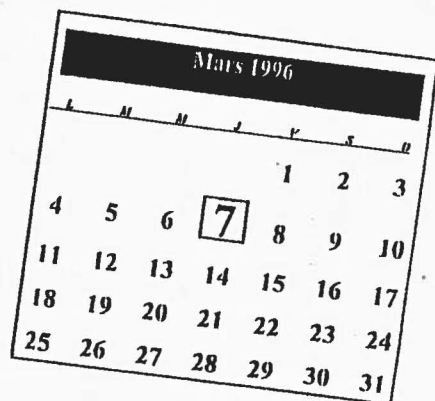
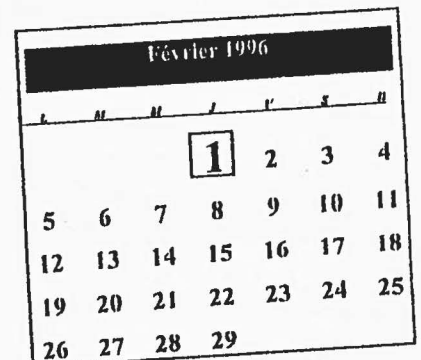
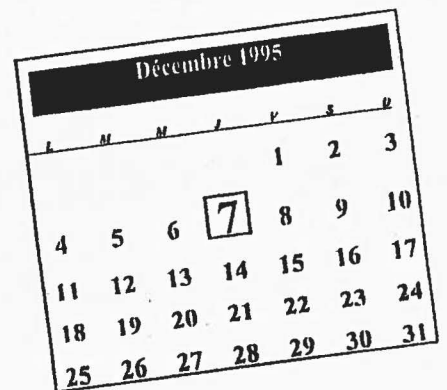


DES PROBLÈMES?



Si vous éprouvez des problèmes d'odeurs avec votre **mini-bac** ou votre **compostainer**, ou pour tout autre problème, commentaire, ou information, nous avons des solutions à vous proposer! N'hésitez pas à nous contacter au numéro de la ligne INFO-COMPOST au

(514) 562-0778 ou 1 800 562-0779



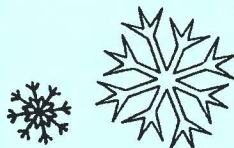


The Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes is proud to announce that:



To date, we have collected almost **250 metric tons** of organic matter, which represent almost 9 000 kg of waste per week. All this matter will be transformed into **compost**.

GOOD NEWS!



The wet-dry collection program proved to be very successful, therefore **the pilot-project will be expanded during the winter period**, from December 1995 to April 1996.

The *Compostainers* for both pilot-sectors, **Lachute** and **Saint-Placide**, will be collected **the first Thursday of every month**.

During winter, the **volume** of collected organic material is **far less** than in summer and fall, which explains the **monthly collection**. Furthermore, the probability of **odours** occurring during winter is diminished due to the **cold weather**.



Therefore, it is very important to deposit in your compostainer **ALL of your biodegradable kitchen waste**. The results of the winter trial will determine if the project will be extended to the entire municipality for 6 or 12 months.



WHICH ITEMS CAN YOU DEPOSIT INTO YOUR MINI-BIN AND YOUR COMPOSTAINER DURING WINTER?

1. Kitchen waste



ex.: fruit and vegetables peels, muffins, cakes, cookies, pies, coffee grounds and filters, tea bags, egg shells, bread and toasts, rice, pasta, etc.



2. Indoor gardening waste

ex.: foliage, stems, roots, earth, etc.

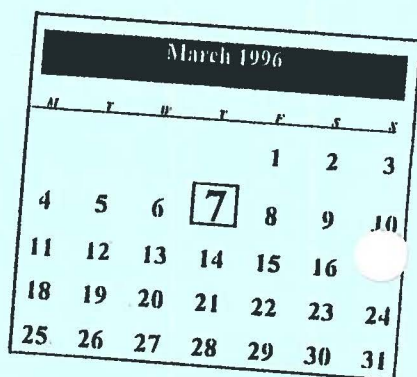
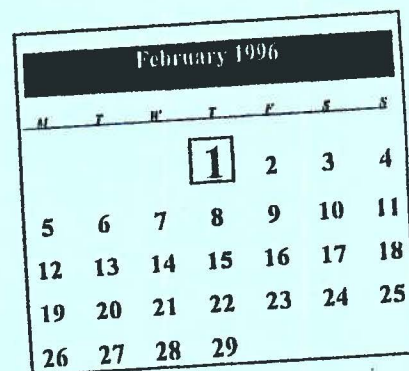
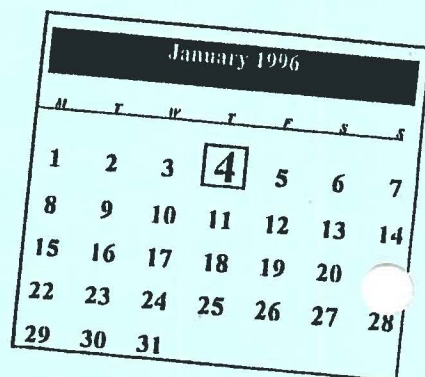
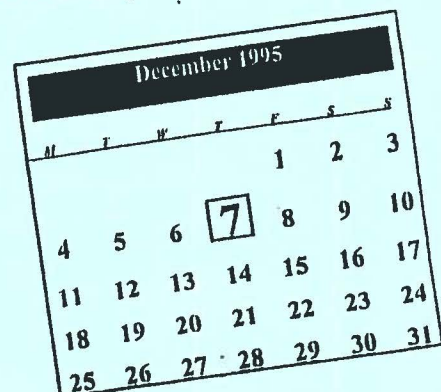


PROBLEMS?



If you are experiencing odour problems with your **mini-bin** or your **Compostainer**, or if you have any other problem, comment or information request, don't hesitate to call the **INFO-COMPOST** hotline number. We have many suggestions to give you!

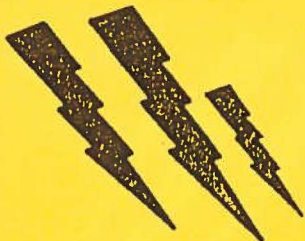
(514) 562-0778 or 1 800 562- 0779



Une toute première au Québec:



la collecte sec-humide



NOUVELLES
ÉCLAIR

Chère citoyenne, cher citoyen,

Le conseil de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes
a le plaisir de vous annoncer que le projet de
collecte sec-humide (bac brun) se poursuivra.

Enfin! La collecte sec-humide hebdomadaire est de **retour!**
Eh oui, dès le **18 avril 1996**, la **collecte sec-humide** aura
lieu à tous les **jeudis dès 7:00 a.m.**

Nous vous rappelons que le projet-pilote de collecte
sec-humide est une **première au Québec** et qu'il fait l'objet d'une
étude de faisabilité sur la **collecte** et le **compostage**
des **résidus organiques**.

La prise de données se poursuivra jusqu'au 1er juin pour compléter
le projet sur une année entière et selon les **conclusions obtenues**,
le conseil de la Régie Intermunicipale déterminera si le projet
devrait être implanté sur une **base permanente**.

Les **consignes** à respecter sont les mêmes que celles de l'été
dernier. Soyez sûr de déposer dans votre **compostainer** tous vos
résidus de *gazon*, de *jardin* et de *cuisine* tels que **fruits**,
légumes, pain, rôties, grains et filtres à café, sachets de
thé, coquilles d'oeufs, riz, pâtes, muffins, gâteaux,
biscuits, tartes, etc.

Évitez tout papier, carton, plastique, métal, verre, produits
laitiers et autres déchets non-biodégradables.

Vous êtes invités à nous faire part de vos **commentaires** en
composant le numéro suivant:

(514) 562-0778

Merci encore pour votre précieuse collaboration...

Ensemble, on peut y arriver !

Projet réalisé en collaboration avec:



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

SEISCHAEFER



Lachute



Premiere in Quebec:



the wet-dry collection



NEWS FLASH

Dear citizens,

The Board of the Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes is pleased to announce the continuation of the **wet & dry collection** project.

At last, the weekly wet&dry collection is **back!**
Starting **April 18th**, the **wet&dry collection** will take place every **Thursday** from **7:00 a.m.**

We wish to remind you that the wet&dry collection pilot-project is a **premiere in Quebec** and that it is part of a feasibility **study** on the **collection** and the **composting** of **organic waste**.

For the completion of the project, the data gathering will be conducted until the beginning of June. Afterwards, the Board of the Régie Intermunicipale will decide if the wet&dry collection project should be implemented on a **permanent basis**.

The **rules** are the same as last summer. Be sure to include all of your grass clippings, yard waste and kitchen scraps such as **fruit, vegetables, bread, toasts, coffee grounds and filters, tea bags, egg shells, rice, pasta, muffins, cakes, cookies, pies, etc.**

Do not include paper, cardboard, plastic, metal, glass, dairy products or any other type of non-biodegradable waste.

We welcome any **commentaries** you may have at:

(514) 562-0778

Please be assured your co-operation is greatly appreciated.

Together, we can succeed !

This project is realized in cooperation with:



REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

SCHAEFER



Une toute première au Québec:



NOUVELLES ÉCLAIR

la collecte sec-humide

**LA COLLECTE SEC-HUMIDE SE POURSUIT SUR UNE
BASE PERMANENTE...**

ET CE, GRATUITEMENT POUR LES CITOYENS !

Les **CITOYENS** des quartiers-pilotes de Lachute et Saint-Placide
sont **CHOYÉS PAR LEURS ÉLUS...**

En effet, le plus important projet de
GESTION ÉCOLOGIQUE DES RÉSIDUS ORGANIQUES
au Québec dépasse le stade expérimental et est
implanté de façon **PERMANENTE**
auprès de 850 familles.

DE QUOI ÊTRE FIER !

Y AURA-T-IL DES FRAIS POUR LES CITOYENS ?

Pour que le service soit **GRATUIT**, la seule chose que le citoyen
ait à faire c'est de

COMPLÉTER & RETOURNER LE QUESTIONNAIRE
dans l'enveloppe pré-affranchie ci-jointe avant le **2 août 1996**.

Les citoyens conservent le bac brun (*Compostainer*) qui **RESTE**
cependant la propriété de la
RÉGIE INTERMUNICIPALE ARGENTEUILDEUX-MONTAGNES.

Si vous déménagez, vous devez contacter un membre de
L'ÉQUIPE VERTE pour qu'il aille récupérer le bac car il n'est pas
utilisable dans d'autres municipalités.

L'**HORAIRE** de collecte et les **CONSIGNES** restent les mêmes.
Surtout n'hésitez pas à mettre tous vos **DÉCHETS DE CUISINE**
en plus de votre gazon et vos déchets de jardin.

ET LES RÉSULTATS ?

Plus du **TIERS** de vos déchets,
soit 350 tonnes métriques de résidus organiques détournés de
l'enfouissement depuis un an, servent à produire un
RICHE COMPOST.

FÉLICITATIONS !

ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE LA DIFFÉRENCE
...POUR UN MONDE MEILLEUR !

DES QUESTIONS ?

APPELEZ-NOUS À LIGNE INFO-COMPOST !
(514) 562-0778 OU 1 800 562-0779

Projet réalisé en collaboration avec:



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



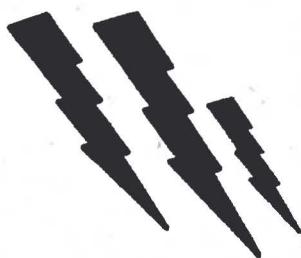
Lachute

SSISCHAEFER

Première in Québec:



the wet-dry collection



NEWS FLASH

WET-DRY COLLECTION PROJECT WILL CONTINUE PERMANENTLY AT NO CHARGE TO RESIDENTS !

Residents of the pilot districts in Lachute and Saint-Placide are getting a Québec first, courtesy of their elected officials.

The largest **ecological organic waste management project** in Québec has completed its trial run and will now continue on a permanent basis with 850 households.

IT'S SOMETHING TO BE PROUD OF !

WILL THERE BE ANY COST TO CITIZENS ?

The only thing citizens need to do in order to receive the service free of charge is to **fill out and return the questionnaire** in the attached postage-paid envelope by **August 2, 1996**.

Citizens will keep the brown bin (the *Compostainer*). However, it **REMAINS** the property of the RÉGIE INTERMUNICIPALE ARGENTEUIL DEUX-MONTAGNES. If you move, you must inform the GREEN TEAM so they can come pick it up. The *Compostainer* **CANNOT** be used in other municipalities.

The pick-up Schedule and instructions remain the same. Don't forget to put all your **kitchen scraps**, grass clippings and garden residus in the *Compostainer*.

What have the results been ?

Over the past year, more than **one third** of household wastes (350 metric tons) have been used to produce **rich COMPOST** instead of going into landfill sites.

Congratulations on a job well done !

Together, we can make a difference
for a better environment !

Questions ?

Give us a call at the INFO-COMPOST hot line:
(514) 562-0778 or 1 800 562-0779



This project is realized in cooperation with:
RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

SEISCHAEFER

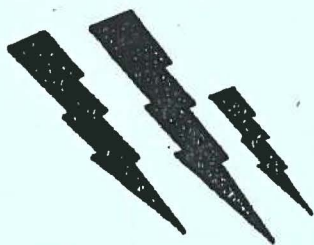


Lachute

Une toute première au Québec



la collecte sec-humide



NOUVELLES ÉCLAIR

Novembre 1996

La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes est fière de vous communiquer que:

Une douzaine de commerces de la région participe au programme spécial de collecte sec-humide des matières organiques (fruits, légumes, fleurs, etc.)

L'année dernière, la Régie a recueilli près de 50 tonnes métriques de résidus organiques, représentant plus de 2 tonnes métriques par semaine

Cette année, plus de 68 tonnes métriques ont été ramassées jusqu'à maintenant

FÉLICITATIONS À VOUS TOUS

Nous vous rappelons que le projet-pilote de collecte sec-humide des matières organiques est **une première au Québec** et qu'il fait l'objet d'une **étude de faisabilité sur la collecte et le compostage** des résidus organiques.

De plus, toute cette quantité de matières ramassées servira à la fabrication de **compost** plutôt que d'être enfouie. De cette façon, nous n'engorgeons pas inutilement notre site d'enfouissement, nous **préservons** sa durée de vie et ensemble nous **travaillons** à la **sauvegarde** de l'environnement.

Nous vous rappelons que les consignes sont les suivantes:

Matières acceptées: fruits, légumes, pain, grains et filtres à café, fleurs, plantes & autres matières organiques.

Matières refusées: papier, carton, verre, métal, plastique, pellicule d'emballage, styromousse, produits laitiers, viande, graisse et huile & tout autre déchet.

Pour cet hiver, la Régie est heureuse de poursuivre le service de collecte, auprès des commerces, à chaque vendredi et que le tout demeure gratuit pour l'instant.

Des questions? Des problèmes? Des commentaires?
N'hésitez pas à nous rejoindre par le biais de la ligne INFO-COMPOST
(514) 562-0778 ou 1-800-562-0779

L'équipe de la Régie vous souhaite Joyeuses Fêtes



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes





WET/DRY COLLECTION



**BY RECOVERING YOUR KITCHEN AND YARD WASTE FOR COMPOSTING
YOU ARE HELPING THE EARTH BEING IN BETTER HEALTH !**

ACCEPTED MATERIALS:

- Food scraps
- Fruit, vegetables and peelings
- Coffee grounds & filters, tea bags
- Eggshells
- Bread, toasts
- Grass clippings and leaves
- Flowers and plants
- Twigs and small branches
- Bark, wood chips, sawdust
- Pine needles
- Garden waste
- Tree trimmings

NOT ACCEPTABLE MATERIALS:

- Paper, cardboard, glass, metal, plastic
- Diapers and feminine hygiene products
- Fats
- Animal waste or kitty litter
- Ashes and cigarette butts
- Any other kind of garbage

HELPFUL HINTS FOR COLLECTING ORGANICS:

MINI-BIN:

1. Place in a convenient work area (ex.: near the kitchen sink).
2. As you work, place product peelings, tea bags and others into mini-bin.
3. Empty daily into the brown cart.
4. Rinse daily after emptying to keep the mini-bin clean.

BROWN CART:

1. Place around the house, in the garage or near work area (lawn, garden...).
2. Place clippings, leaves, garden waste in brown cart.
3. Also place kitchen waste from the mini-bin.
4. Place the brown cart out before 7 AM on scheduled day of the wet/dry collection.

**LACHUTE: - NORTH OF RAILROAD ON THURSDAY
- SOUTH OF RAILROAD ON FRIDAY
ST-PLACIDE: - ON FRIDAY**

YOU PLAN TO MOVE?

Please notify the Régie at the telephone number below and leave the brown cart to the new occupants. The brown cart and the mini-bin remain the property of the Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes at all times.

**ANY QUESTIONS? CALL THE INFO-COMPOST HOTLINE AT
(514) 562-0778 OR 1-800-562-0779.**



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



COLLECTE SEC-HUMIDE



EN RÉCUPÉRANT VOS RÉSIDUS DE CUISINE ET DE JARDIN POUR LE COMPOSTAGE, VOUS AIDEZ LA TERRE À SE PORTER DE MIEUX EN MIEUX!

MATIÈRES ACCEPTÉES:

- ♦ Restes de repas
- ♦ Fruits et légumes: entiers, pelures, épiluchures, cœurs, ...
- ♦ Grains de café, filtres à café et sachets de thé
- ♦ Coquilles d'œufs
- ♦ Pain, rôties
- ♦ Produits laitiers
- ♦ Gazon et feuilles d'automne
- ♦ Fleurs et plantes
- ♦ Brindilles
- ♦ Écorces, copeaux, bran de scie
- ♦ Aiguilles de pin
- ♦ Résidus de jardinage

MATIÈRES REFUSÉES:

- ♦ Papier, carton, verre, métal, plastique
- ♦ Couches et serviettes sanitaires
- ♦ Cendre et cigarettes
- ♦ Litière d'animaux
- ♦ Graisse et huile
- ♦ Tout autre déchet

CONSEILS PRATIQUES

POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES:

MINI-BAC:

1. Placer dans un endroit pratique (ex.: près de l'évier de la cuisine)
2. Au fur et à mesure, déposer les pelures, poches de thé et autres résidus alimentaires dans le mini-bac
3. Vider le mini-bac dans le bac brun à la fin de chaque journée
4. Rincer le mini-bac chaque fois qu'il est vidé afin de prévenir les mauvaises odeurs

BAC BRUN:

1. Placer près de la maison ou sur votre lieu de travail (pelouse, jardin...)
2. Déposer le gazon, les feuilles, les résidus de jardin, etc. dans le bac brun
3. Y inclure également les résidus de cuisine en provenance du mini-bac
4. Placer le bac brun sur le bord de la route avant 7 heures AM le jour de la collecte sec-humide

**LACHUTE: LE JEUDI POUR LE SECTEUR AU NORD DE LA VOIE FERRÉE
LE VENDREDI POUR LE SECTEUR AU SUD DE LA VOIE FERRÉE**

SAINT-PLACIDE: LE VENDREDI

VOUS PRÉVOYEZ DÉMÉNAGER?

S.V.P. avisez la Régie au numéro de téléphone ci-dessous et laissez les contenants de collecte au nouvel occupant. Le bac brun et le mini-bac demeurent la propriété de la régie en tout temps

**DES QUESTIONS? APPELÉZ LA LIGNE INFO-COMPOST AU
562-0778 ou 1-800-562-0779**



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

COLLECTE SEC/HUMIDE

**VOTRE NUMÉRO
DE BAC BRUN EST LE:**

Pour participer à la COLLECTE SEC-HUMIDE,
vous n'avez qu'à consulter le dépliant d'information à
l'intérieur du mini-bac et conserver le présent document
pour avoir votre numéro de bac brun en tout temps.

Votre participation est grandement appréciée.

Pour de plus amples informations,
composez le (450) 562-0778
ou le 1-800-562-0779

Début selon votre secteur:
Jeudi, le 15 avril 1999
OU vendredi, le 16 avril 1999

Si vous choisissez de **ne pas** participer à
la collecte sec-humide, lisez les instruc-
tions suivantes:

1. Remplissez la partie ci-contre;
2. Accrochez ce carton à une
poignée du bac brun;
3. Avisez, avant le 30 avril, la Régie
Intermunicipale Argenteuil Deux-
Montagnes au numéro de téléphone
ci-dessus afin que celle-ci puisse
venir récupérer les contenants.

Nom: _____

Adresse: _____

Signature: _____

Date: _____

RIADM 1999



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

*Merci de votre
collaboration*

WET/DRY COLLECTION

**YOUR BROWN CART
NUMBER IS:**

To participate in the WET/DRY COLLECTION all you have to do is to look for the explanatory brochure inside the mini-bin and keep this flyer for easy reference; it shows your brown cart number.

Your participation is greatly appreciated.

For further information, dial
(450) 562-0778
or 1-800-562-0779

Starting in your area:
Thursday, April 15th 1999
OR Friday, April 16th 1999

If you choose **not to** participate in wet/dry collection, please:

1. Fill out this form ;
2. Place this sheet on the brown cart handle;
3. Notify before April 30th the Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes at the phone number above. The Green Team will then pick up the containers.

Name: _____

Address: _____

Signature: _____

Date: _____

RIADM 1999

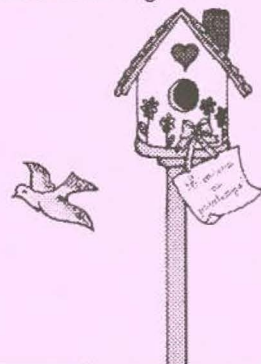


RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

*Thank you for
your cooperation*



Le printemps est arrivé et pour reprendre son envol votre bac doit manger car il est affamé !



À tous les résidents de Lachute et Saint-Placide

C'est bientôt le retour de la collecte des résidus organiques et votre bac brun est encore à jeun ?

Ne tardez pas à le remplir de nourriture et de résidus de jardin avant qu'il ne meurt de faim.

Votre bac brun n'a pas peur des kilos en trop, ne le ménagez pas !

COLLECTE HEBDOMADAIRE À PARTIR DU 19 AVRIL 2001

HORAIRE DE COLLECTE

JEUDI

Lachute (au nord de la voie ferrée)

VENDREDI

Lachute (au sud de la voie ferrée)
Saint-Placide

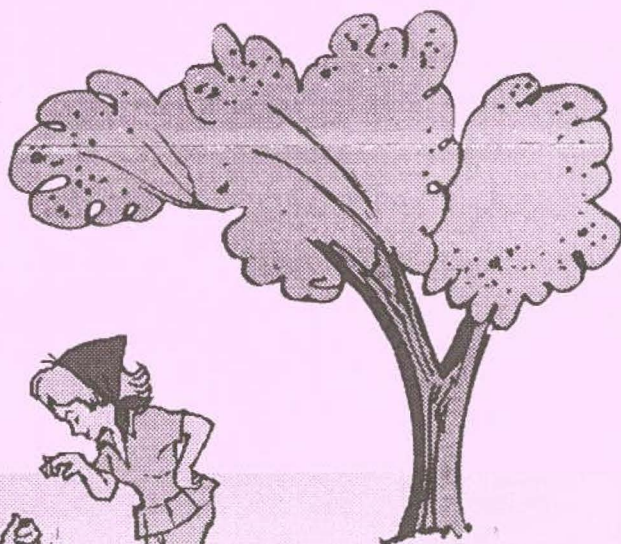
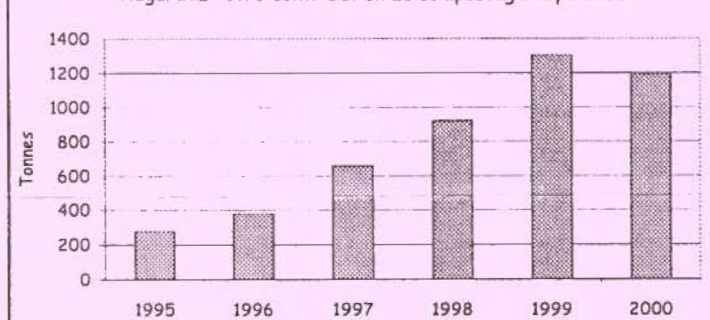
Que met-on dans le bac brun ?

- Restes de repas • Produits laitiers • Gazon et feuilles d'automne • Aiguilles de pin
- Pain, rôties • Fruits et légumes • Écorces, copeaux, bran de scie • Fleurs et plantes
- Coquilles d'oeufs • Grains de café, filtres et sachets de thé • Brindilles • Résidus de jardinage

Quantités compostées depuis 1995 : 4 741 tonnes

Merci de participer !

Regardez votre contribution au compostage depuis 1995 !



Qu'est-ce qui vous aiderait à recueillir davantage de résidus organiques ?

Pour informations, commentaires ou questions, composez le 562-0778 ou le 1 800 562-0779



Spring is here ! Your brown bin is ready to take wing again, but you need to feed it !



To all residents of Lachute and Saint-Placide

Organic waste pickup is starting again soon. Is your brown bin still fasting ? Start feeding it with leftovers and garden clippings before it dies of hunger. Brown bins are NOT afraid of gaining weight: you can fill them up until they're stuffed !

WEEKLY PICKUP STARTS ON APRIL 19, 2001

SCHEDULE

THURSDAY

Lachute (north of the tracks)

FRIDAY

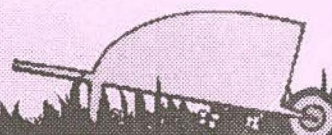
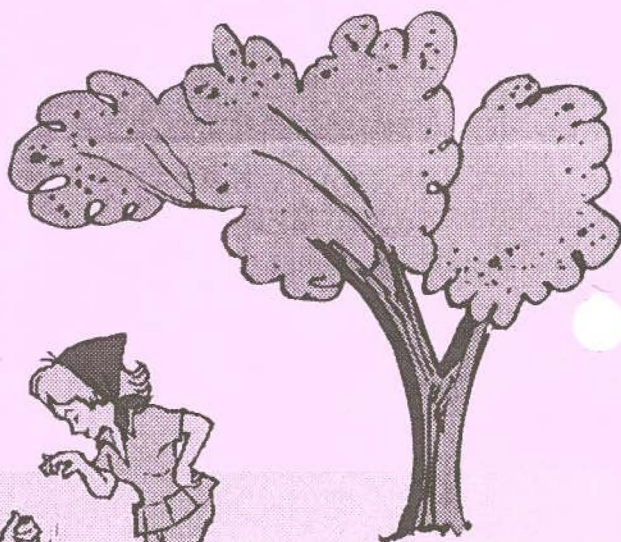
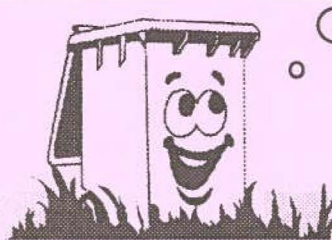
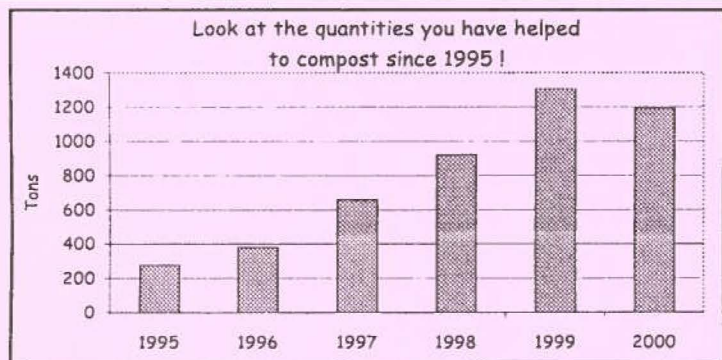
Lachute (south of the tracks)
Saint-Placide

What to put in your brown bin ?

- Leftovers
- Bread, toast
- Eggshells
- Dairy products
- Fruits and vegetables
- Coffee grounds, filters, teabags
- Grass and autumn leaves
- Bark, wood chips, sawdust
- Twigs
- Pine needles
- Flowers and plants
- Garden clippings

Quantity composted since 1995 : 4 741 tons

Thank you for your support !



Any ideas about how we could collect more organic wastes ?

If you have any suggestions, comments or questions, call 562-0778 or 1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

**Tel un ours endormi
votre bac brun va hiverner...
Mais pour qu'il survive,
donnez-lui à manger!**

Car les résidus de table sont aussi compostables!



U

Novembre 2000

La collecte hivernale suspendue...

Plus de la moitié des répondants au sondage effectué par la Régie au printemps dernier estiment que la collecte des bacs bruns ne devrait pas être poursuivie durant l'hiver. Puisque les quantités recueillies durant cette saison sont minimes, il a été convenu que:

LA COLLECTE DES BACS BRUNS SERA SUSPENDUE DU 1^{ER} JANVIER AU 15 AVRIL 2001

A

Ne négligez pas votre bac brun...

Ne laissez pas tomber vos bonnes habitudes pour autant! Accumulez vos résidus de table dans votre bac brun durant cette période. Puisqu'ils seront gelés, pas d'odeurs à craindre! Et puisque le bac a une grande capacité, il pourra tout accumuler! Comme un ours en hiver, votre bac vivra sur ses réserves...

B

De retour à la collecte hebdomadaire le 19 avril 2001

Des p'tits trucs pour vous faciliter la vie...

✿ Pour absorber les liquides, vous pouvez tapisser le fond de votre mini-bac avec du papier journal... Il est aussi compostable!



✿ Si vous utilisez des sacs de plastique dans votre mini-bac, ne les mettez pas dans le bac brun, videz-y plutôt leur contenu et jetez les sacs aux déchets.

✿ Si vous trouvez que le mini-bac n'est pas pratique ou que sa couleur n'est pas assortie au décor de votre cuisine, utilisez un autre contenant.



✿ Si votre mini-bac dégage des odeurs, c'est qu'il n'est pas vidé assez souvent. Réglez-lui son compte en le vidant plus régulièrement!

Résidus de cuisine: lesquels composter? Tous, sans exception!



BRAVO! Grâce à votre participation, 1 062 740 kilogrammes de résidus organiques ont été transformés en compost en l'an 2000!

N

O

Mettez-vous dans votre bac bleu tout ce qui est recyclable ?

Si vos poubelles n'ont pas maigri
d'au moins 30 %, la réponse est ...
NON!

Voici comment y arriver!

Matières recyclables



Plastiques # 1



Verre



Plastiques # 2



Contenants de
plastique



Plastiques # 4



Carton/Papier
Enveloppes



Canettes



Annuaire
téléphoniques



Plastiques # 5



Bouteilles de
plastique



Livres sans la couverture



Journaux



Boîtes de
conservation

Matières non recyclables actuellement



Ampoules



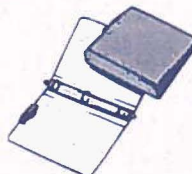
Aérosols



Contenants de lait et
de jus



Plastiques # 3



Cartables



Bois



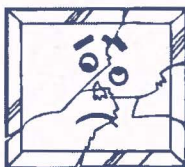
Tous les
sacs de
plastique



Boyaux d'arrosage



Sacs des boîtes
de céréales



Miroirs



Plastiques # 6



Vaisselle



Styromousse

Si vous avez des questions,
appelez-nous!
562-0778 ou
1 800 562-0779
Merci!



Le recyclage, c'est facile et
tellement important pour notre
environnement... Aidez-nous à
atteindre de nouveaux sommets!



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

**Your brown bin is going into hibernation this year
But it still needs food
to get through the winter**

Remember: table scraps are compostable !



Winter pickup cancelled...

More than half the respondents to the Régie's spring survey said that the brown bin pickup should be discontinued during the winter. Since the quantities picked up during the winter are so small, it has been decided that...

BROWN BIN PICKUP WILL BE SUSPENDED FROM JANUARY 1ST TO APRIL 15TH, 2001

Don't neglect your brown bin...

But don't let your good habits fall by the wayside ! You can still place your table scraps in the brown bin during the winter. Since they'll be frozen, they won't smell. And the brown bin is big enough to hold a season's worth of table scraps. Like a hibernating bear, your brown bin needs reserves to get through the winter.

Weekly pickup resumes on April 19, 2001

A few tips...

✿ You can line the bottom of your mini-bin with newspaper to absorb liquids. Newspaper is compostable !



✿ If you use plastic bags in your mini-bin, please don't put them in the brown bin. Empty their contents into the brown bin and throw the bag in the garbage.

✿ If you find the mini-bin inconvenient, or if the colour clashes with your kitchen decor, you can use any other container.



✿ If your mini-bin smells, you're not emptying it often enough. Give it the care it deserves and empty it more regularly.

What kitchen wastes are compostable ? All of them, without exception !



THANK YOU ! Because of your support, 1 062 740 kilograms of organic wastes have been transformed into compost so far this year.



Are you putting everything that's recyclable in your blue bin ?



If your garbage has not shrunk by at least 30 %, the answer is...
NO !

Here's what you can do !

Here are some examples of recyclable materials



Plastics # 1



Glass



Plastics # 2 Plastic containers



Plastics # 4



Cardboard/Paper
Envelopes



Cans



Phone books



Plastics # 5



Plastic bottles



Books without cover



Newspapers



Metal

Here are some examples of non recyclable materials for now



Light bulbs



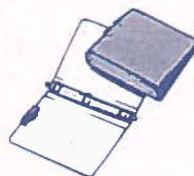
Aerosol cans



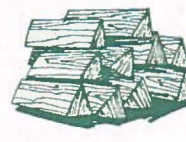
Milk cartons



Plastics # 3



Binders



Wood



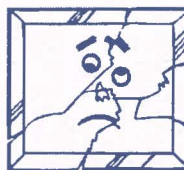
All plastic
bags



Garden hoses



Bags from cereal boxes



Mirrors



Plastics # 6



Dishes



Styrofoam

If you have any questions
give us a call !
562-0778 or
1 800 562-0779
Thanks !



Recycling is easy and vital for
the environment.
Help us to reach new goals !



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Participez aux collectes de résidus domestiques dangereux pour l'amour de la Terre et de vos enfants!

NOUS PASSERONS PRÈS DE CHEZ VOUS
LES SAMEDIS ENTRE 10 h ET 16 h

QUAND?

6 JUIN
20 JUIN
27 JUIN
12 SEPTEMBRE
26 SEPTEMBRE

MUNICIPALITÉ?

SAINT-PLACIDE
LACHUTE
GORE
SAINT-ANDRÉ-EST
BROWNSBURG

OÙ?

Hôtel de ville, 281, Montée Saint-Vincent
Carrefour d'Argenteuil, 505, avenue Béthany
Garage municipal, 9, chemin Cambria
Hôtel de ville, 10, rue de la Mairie
Caserne d'incendie, 300, rue Hôtel-de-ville

Apportez-nous vos

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX:

Aérosols, batteries d'auto, huiles
usées, solvants et restants de peinture,
piles, produits nettoyants et d'entretien,
pesticides, médicaments périmés,
bonbonnes de propane, etc.

Apportez aussi...

VÊTEMENTS ET ARTICLES USAGÉS:

Vêtements et autres textiles
(literie, rideaux...), souliers,
ceintures, sacs à mains...
et autres articles usagés, ex.:
lampe, vaisselle, bicyclette, etc.

MATÉRIEL INFORMATIQUE:

Ordinateurs et autres
équipements informatiques
et électroniques (sauf
téléviseurs), fils, câbles et
petits appareils électriques.

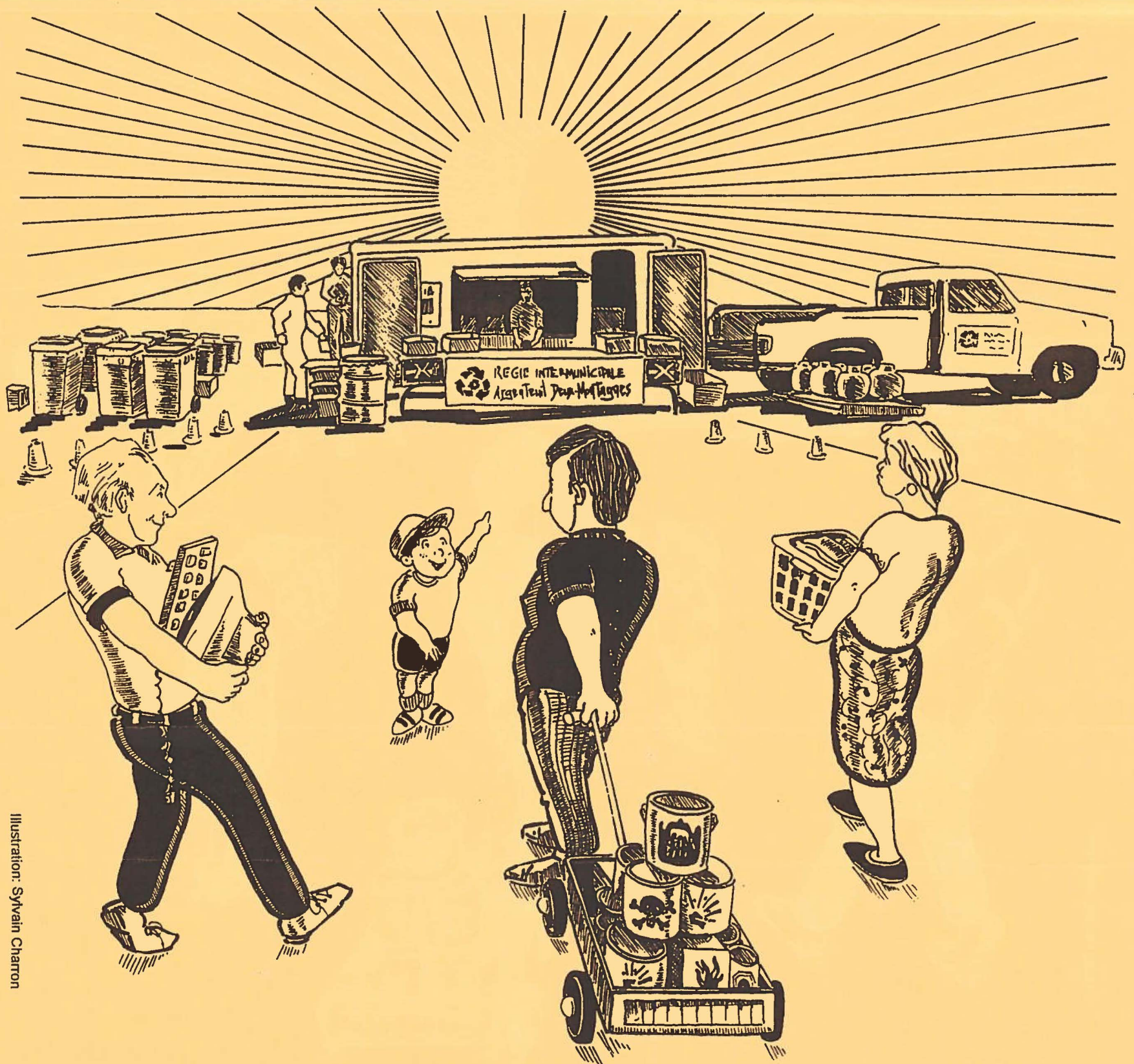


Illustration: Sylvain Charron

Municipalités participantes:

Brownsburg, Carillon, Chatham, Gore, Lachute, Mille-Îles, Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil, Saint-Placide et Wentworth
Preuve de résidence requise (permis de conduire, compte de taxes, etc.)
Collectes réservées aux résidus d'origine résidentielle seulement

POUR INFORMATION: 562-0778 OU 1 800 562-0779

Household hazardous waste collection: for the Earth and our children!

WE'LL BE IN YOUR NEIGHBORHOOD
SATURDAY FROM 10 AM TO 4 PM:

WHEN?

JUNE 6
JUNE 20
JUNE 27
SEPTEMBER 12
SEPTEMBER 26

MUNICIPALITY?

SAINT-PLACIDE
LACHUTE
GORE
SAINT-ANDRÉ-EST
BROWNSBURG

WHERE?

Town Hall, 281 Montée Saint-Vincent
Carrefour d'Argenteuil, 505 avenue Béthany
Municipal garage, 9 chemin Cambria
Town Hall, 10 rue de la Mairie
Fire station, 300 rue Hôtel-de-ville

Bring us your

HOUSEHOLD

HAZARDOUS WASTE:

Aerosol cans, car batteries, waste oil, solvents and left-over paint, small batteries, cleaning and maintenance products, pesticides, old medication, propane cylinders, etc.

OLD CLOTHES AND USED ITEMS:

Old clothes and other fabrics (bedding, curtains...), shoes, belts, handbags... and other used items, for example : lamps, dishes, bicycles, etc.

Bring us also...

COMPUTER EQUIPMENT:

Computer hardware and other electronic equipment (except television sets), wires, cables and small electric appliances.

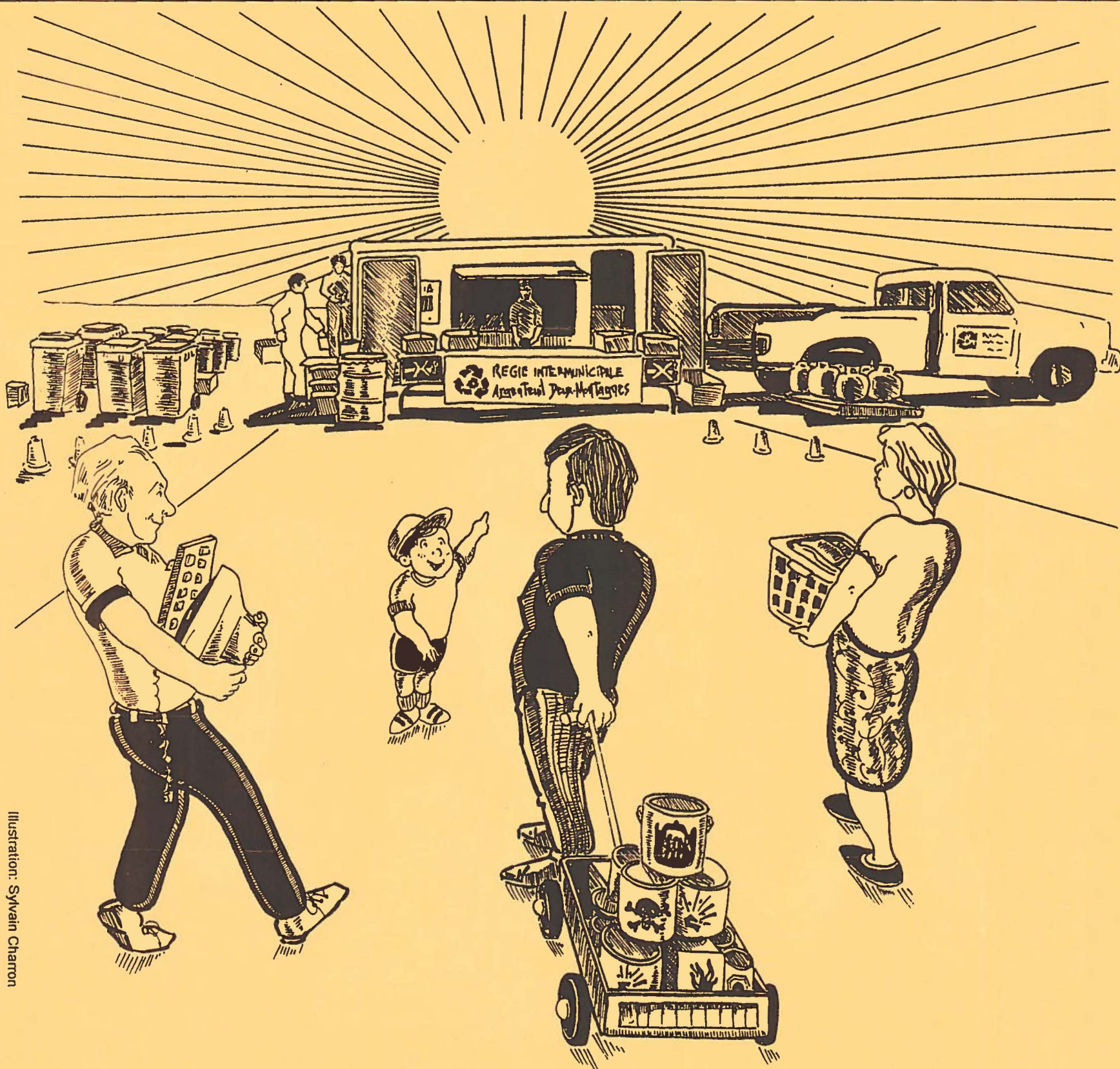


Illustration: Sylvain Charbon

Participating municipalities:

Brownsburg, Carillon, Chatham, Gore, Lachute, Mille-Îles, Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil, Saint-Placide and Wentworth
Proof of residence required (driver's licence, tax bill, etc.)
Only household waste accepted

FOR INFORMATION, CALL: 562-0778 OR 1 800 562-0779



Cyr & Nepveu inc.



Centraide
Laurentides



Radio Fusion
2104 NEUF
2102, 15



REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Nettoyez votre petit coin de planète:
apportez-nous vos résidus domestiques dangereux..
Pour l'Amour de la Terre!



Cyr & Nepveu inc.
LE CENTRE DE RENOVATION



Les samedis suivants de 10 h 00 à 16 h 00

Où ?

ST-ANDRÉ-EST
LACHUTE
GORE
ST-PHILIPPE
BROWNSBURG
ST-PLACIDE

Quand ?

5 JUIN 1999
19 JUIN 1999
26 JUIN 1999
3 JUILLET 1999
28 AOÛT 1999
18 SEPTEMBRE 1999

Sites de collecte ?

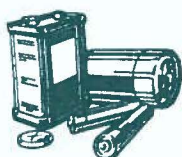
HÔTEL DE VILLE, 10, rue de la Mairie
CARREFOUR D'ARGENTEUIL, 505 ave Béthany
GARAGE MUNICIPAL, 9, chemin Cambria
HÔTEL DE VILLE, 270, route du Canton
CASERNE D'INCENDIE, 300, rue Hôtel de ville
HÔTEL DE VILLE, 281, montée Saint-Vincent

Pourquoi ?

Les résidus domestiques dangereux (R.D.D.) peuvent être nocifs pour l'environnement s'ils sont jetés avec les déchets ou déversés dans les égouts. De plus, ils sont toxiques pour la santé et représentent la cause première des intoxications infantiles.

Comment les reconnaître ?

C'est facile! On retrouve souvent un ou plusieurs de ces pictogrammes sur l'étiquette:



Poison



Inflammable



Explosif



Corrosif

Voici quelques exemples...

- aérosols
- batteries d'auto
- huiles usées
- restants de peinture et de teinture
- piles
- médicaments
- solvants
- produits d'entretien et de nettoyage
- propane
- pesticides
- etc.

Petits conseils en vue de la collecte:

Ne jamais mélanger deux produits car la réaction peut être... explosive;
Toujours laisser le produit dans son contenant d'origine pour faciliter l'identification;
Éviter de fumer dans la voiture... certains produits sont inflammables;
Une preuve de résidence est requise (permis de conduire, compte de taxes, etc.);
Ces collectes sont réservées aux résidus d'origine résidentielle seulement.

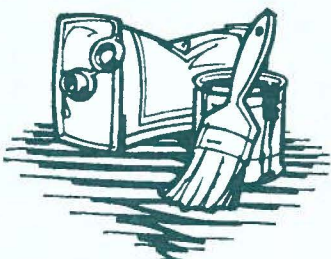
Faites un grand ménage et apportez aussi:

- vêtements et autres articles usagés (souliers, literie, vaisselle, articles de sport...)
- vieux ordinateurs

Municipalités participantes:

Brownsburg, Carillon, Chatham, Gore, Lachute, Mille-Isles,
Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-Placide, Wentworth

DES QUESTIONS ? 562-0778 ou 1 800 562-0779



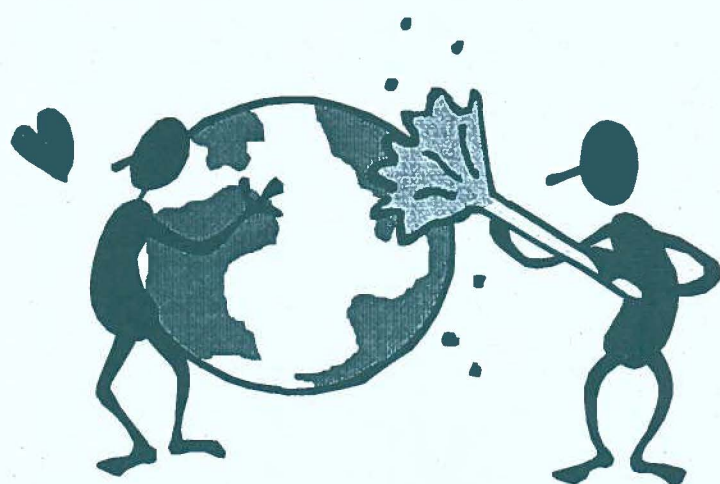
Help keep our planet clean:
Bring us your household hazardous wastes
For the love of the Earth !



REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



Cyr & Nepveu inc.
LE CENTRE DE RENOVATION



Saturdays from 10 AM to 4 PM

Where ?

ST-ANDRÉ-EST
LACHUTE
GORE
ST-PHILIPPE
BROWNSBURG
ST-PLACIDE

When ?

JUNE 5 1999
JUNE 19 1999
JUNE 26 1999
JULY 3 1999
AUGUST 28 1999
SEPTEMBER 18 1999

Collection sites ?

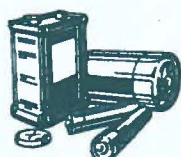
HÔTEL DE VILLE, 10, rue de la Mairie
CARREFOUR D'ARGENTEUIL, 505 ave Béthany
GARAGE MUNICIPAL, 9, chemin Cambria
HÔTEL DE VILLE, 270, route du Canton
CASERNE D'INCENDIE, 300, rue Hôtel de ville
HÔTEL DE VILLE, 281, montée Saint-Vincent

Why ?

Household Hazardous Wastes (H.H.W.) can pollute the environment if they are placed in the garbage or poured down the drain. They are also toxic to humans and are the leading cause of poisoning among children.

How can you recognize them ?

It's easy! One or more of these symbols usually appears on the label:



Poison



Inflammable



Explosive



Corrosive

Here are some examples...

- aerosol cans
- car batteries
- waste oil
- left-over paint and dye
- small batteries
- old medication
- solvents
- cleaning and maintenance products
- propane
- pesticides
- etc.

Collection tips for these wastes:

Never mix two products together. The reaction can be explosive.
Always keep the product in its original container to make it easier to identify.

Don't smoke in the car. Some products are flammable.

Proof of residency is required (e.g. a driver's license, or tax bill).

Only hazardous wastes from household may be dropped off.

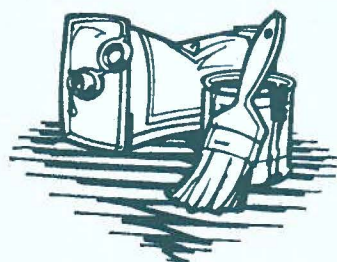
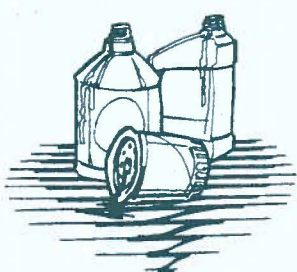
Time to clean house ! You can also bring us:

- old clothes and other used items (shoes, bedding, dishes, bicycles...)
- old computer hardware

Participating Municipalities:

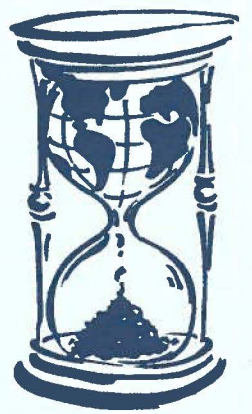
Brownsburg, Carillon, Chatham, Gore, Lachute, Mille-Isles,
Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-Placide, Wentworth

QUESTIONS ? (450) 562-0778 or 1 800 562-0779





RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



S.O.S. PLANÈTE

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (R.D.D.) HAUTEMENT RECHERCHÉS



PROFITEZ DE LA TOURNÉE DE SIX COLLECTES
POUR RENDRE VOS RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX AUX AUTORITÉS!

MUNICIPALITÉS	DATES	LIEUX DE COLLECTE
SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL	3 JUIN	HÔTEL DE VILLE, 10 rue de la Mairie
GORE	10 JUIN	GARAGE MUNICIPAL, 9, chemin Cambria
LACHUTE	17 JUIN	CARREFOUR D'ARGENTEUIL, 505 Béthanie
BROWNSBURG-CHATHAM (secteur SAINT-PHILIPPE)	8 JUILLET	GARAGE MUNICIPAL, 270, route du Canton
BROWNSBURG-CHATHAM (secteur BROWNSBURG)	26 AOÛT	CASERNE D'INCENDIE, 300, rue Hôtel de ville
SAINT-PLACIDE	16 SEPTEMBRE	HÔTEL DE VILLE, 281, montée Saint-Vincent

VOICI LE PROFIL DES RÉSIDUS RECHERCHÉS:

TYPES DE RÉSIDUS	EXEMPLES
Résidus domestiques dangereux	○ aérosols ○ batteries d'auto ○ huiles usées ○ médicaments ○ pesticides ○ piles ○ bonbonnes de propane ○ produits d'entretien et de nettoyage ○ restants de peinture et de teinture ○ solvants ○ etc.
Vêtements et articles usagés	Vêtements et autres textiles, (litterie, rideaux...), souliers, ceintures, sacs à main et autres articles usagés, par exemple: lampe, vaisselle, bicyclette, etc.
Ordinateurs et matériel informatique désuets	Ordinateurs, écrans, disques durs, claviers, souris, imprimantes, etc.

IMPORTANT !

- Les sites de collecte sont accessibles de 10 à 16h;
- Ne mélangez jamais deux produits dangereux;
- Laissez le produit dans son contenant d'origine;
- Évitez de fumer en présence de résidus dangereux;
- Seuls les résidus dangereux d'origine résidentielle sont acceptés;



LES CITOYENS DES MUNICIPALITÉS SUIVANTES PEUVENT PARTICIPER À TOUTES LES COLLECTES, EN PRÉSENTANT UNE PREUVE DE RÉSIDENCE:

- Brownsburg-Chatham
- Gore
- Lachute
- Mille-Isles
- Saint-André-d'Argenteuil
- Saint-Placide
- Wentworth

INFORMATION: 562-0778 OU 1 800 562-0779



Cyr & Nepveu inc.
LE CENTRE DE RÉNOVATION





RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

SAVE OUR PLANET



WE WANT YOUR HOUSEHOLD HAZARDOUS WASTES!



**BRING YOUR HOUSEHOLD HAZARDOUS WASTES
TO ONE OF THESE SIX DROP-OFF POINTS:**

MUNICIPALITIES	DATES	COLLECTION SITES
SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL	JUNE 3	TOWN HALL, 10 rue de la Mairie
GORE	JUNE 10	MUNICIPAL GARAGE, 9, chemin Cambria
LACHUTE	JUNE 17	CARREFOUR D'ARGENTEUIL, 505 Béthani
BROWNSBURG-CHATHAM (SAINT-PHILIPPE area)	JULY 8	MUNICIPAL GARAGE, 270, route du Canton
BROWNSBURG-CHATHAM (BROWNSBURG area)	AUGUST 26	FIRE STATION, 300, rue Hôtel de ville
SAINT-PLACIDE	SEPTEMBER 16	TOWN HALL, 281, montée Saint-Vincent

YOU CAN BRING THE FOLLOWING TYPES OF WASTES:

TYPES OF WASTES	EXAMPLES
Household hazardous wastes	○ aerosol cans ○ car batteries ○ waste oil ○ old medication ○ pesticides ○ small batteries ○ propane cylinders ○ cleaning and maintenance products ○ left-over paint and dye ○ solvents ○ etc.
Old clothes and used items	Old clothes and other fabrics (bedding, curtains...), shoes, belts, handbags and other used items, for example: lamps, dishes, bicycles, etc.
Old computer hardware	Computers, screens, hard disks, keyboards, mouse, printers, etc.

IMPORTANT !

- Collection sites are open from 10 AM to 4 PM;
- Never mix two hazardous substances together;
- Leave the product in its original container;
- Do not smoke around hazardous wastes;
- Only household waste accepted.



RESIDENTS OF THE FOLLOWING MUNICIPALITIES
CAN BRING THEIR WASTES TO ANY OF THE
DROP-OFF POINTS, WITH PROOF OF RESIDENCY:

- Brownsburg-Chatham
- Gore
- Lachute
- Mille-Isles
- Saint-André-d'Argenteuil
- Saint-Placide
- Wentworth

INFORMATION: 562-0778 OR 1 800 562-0779



Fédération canadienne des entreprises d'Énergie



Cyr & Nepveu inc.
LE CENTRE DE RÉNOVATION



RÉCUPÉRATION DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



Venez visiter
notre nouveau site permanent
de récupération des RDD.
Tous sont invités à l'ouverture
Huiles, aérosols et peintures !



Nouveau !

Contrairement aux années précédentes, à compter de 2001
la récupération des RDD se fera à un seul endroit:

au Complexe environnemental de la
Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes
à Lachute

651, chemin Félix-Touchette, Lachute

au coin des routes 148 et 329
(à côté du ministère des Transports du Québec)

Du 9 juin au 27 octobre 2001

à tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} samedis de chaque mois
entre 10h00 et 15h00

Vérifiez votre Écocalendrier de la Régie !



Types de produits		Exemples
Résidus domestiques dangereux		✖ aérosols ✖ batteries d'auto ✖ huiles usées ✖ médicaments ✖ pesticides ✖ piles
Vêtements et articles usagés		Vêtements et autres textiles, (literie, rideaux...), souliers, ceintures, sacs à main et autres articles usagés, par exemple: lampes, vaisselle, bicyclettes,
Ordinateurs et matériel informatique désuets		Ordinateurs, écrans, disques durs, claviers, souris, imprimantes, etc.



Important !

- ✧ Le site est accessible de 10h00 à 15h00;
- ✧ Ne mélangez jamais deux produits dangereux;
- ✧ Laissez le produit dans son contenant d'origine;
- ✧ Évitez de fumer en présence des résidus dangereux;
- ✧ Seuls les résidus dangereux d'origine résidentielle seront acceptés.

Municipalités participantes

- ✧ Brownsburg-Chatham
- ✧ Saint-Placide
- ✧ Saint-André-d'Argenteuil
- ✧ Lachute

Information: 562-0778 ou
le 1 800 562-0779



Vous pouvez également apporter vos RDD au
Complexe environnemental de la Régie, en semaine
pendant les heures d'ouverture de 8h30 à 16h30.

Appelez-nous d'abord !

HOUSEHOLD HAZARDOUS WASTE COLLECTION



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



Come visit us

at our new permanent HHW collection site

Waste oil, solvents and car batteries:

they're all welcome at the grand opening!



New!

Unlike the past years, HHW collection will take place
at only one spot this year:

**the Complexe environnemental of the
Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes
in Lachute**

651 Félix-Touchette Road, Lachute

intersection of routes 148 and 329

(beside the ministère des Transports du Québec)

From June 9 to October 27, 2001

**every 2nd and 4th Saturday of each month
from 10:00 am to 3:00 pm**

Check your Régie Ecocalendar!



Types of wastes		Examples
Household hazardous wastes	✖ aerosol cans ✖ car batteries ✖ waste oil ✖ old medication ✖ pesticides ✖ small batteries	✖ cleaning and maintenance products ✖ left-over paint and dye ✖ solvents ✖ propane cylinders ✖ etc.
Used clothes and other items		Old clothes and other fabrics (bedding, curtains...), shoes, belts, handbags and other used items, for example: lamps, dishes, bicycles, etc. 
Old computer hardware		Computers, screens, hard disks, keyboards, mice, printers, etc. 

Important!

Participating municipalities

- The collection site is open from 10:00 am to 3:00 pm;
- Never mix two hazardous substances together;
- Leave the product in its original container;
- Do not smoke around hazardous wastes;
- Only household wastes are accepted.

- Brownsburg-Chatham
- Saint-Placide
- Saint-André-d'Argenteuil
- Lachute

**Information: 562-0778
or 1 800 562-0779**



You can also bring your HHW to the Régie's Complexe environnemental, during the week. Our working hours are from 8:30 am to 4:30 pm.

Give us a call !

OBJECTIF TERRE



**Le recyclage
est dans l'bac!**

**À l'aube de l'an 2000, votre municipalité
entre dans l'ère du recyclage.**

**Bonne nouvelle! La collecte
sélective des matières recyclables
débutera en novembre 1998. Elle aura
lieu une fois par mois, le samedi.**

**À compter du mois d'octobre, une
équipe va distribuer des bacs roulants
de couleur bleue à toutes les
maisons et édifices de 2 à 4 logements.
Quant aux autres édifices à logements
et chalets, ils recevront leurs
bacs au printemps 1999.**

**Vous pourrez y déposer le papier,
le carton ainsi que les contenants de
verre, de métal et de plastique.**

**Grâce à ce petit geste, plus de 35 % de
vos déchets peuvent être convertis
en ressources... Êtes-vous
prêts à relever le défi?**

**Un bac bien rempli pour une
Terre qui resplendit!**

Une initiative de la Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes et
des municipalités de Brownsburg, Carillon, Chatham, Lachute,
Saint-André-d'Argenteuil, Saint-André-Est et Saint-Placide.



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

**Pour information: LIGNE INFO-RECYCLAGE
(450) 562-0778 OU 1 800 562-0779**

PROJECT EARTH



**Recycling bins
land in your town!**

**With the dawn of the millennium, your municipality is entering a new era :
the age of recycling.**

**Curbside collection of recyclable materials begins in November 1998,
and will take place once
a month, on Saturdays.**

Beginning in October, a team of workers will be distributing blue rolling bins to all houses and to all apartment buildings with 2 to 4 units. All other apartment buildings and summer cottages will get their blue bins in the spring of 1999.

You can put paper, cardboard, and also glass, metal and plastic containers in the bin.

It doesn't take much, and with your help 35% of household wastes can be recycled.

Are you ready for the challenge?

**Fill your bin and help
keep the Earth beautiful!**

An initiative of the Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes and the municipalities of Brownsburg, Carillon, Chatham, Lachute, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-André-Est and Saint-Placide.



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

**For more information call the RECYCLING INFOLINE
at (450) 562-0778 or 1 800 562-0779**

OBJECTIF TERRE



**Le recyclage
est dans l'bac!**

Un bac bien rempli pour une Terre qui resplendit !



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

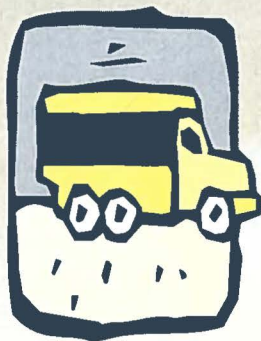
BONNE NOUVELLE! VOUS ENTREZ DANS L'ÈRE DU RECYCLAGE

À compter de novembre 1998, vous ne verrez plus vos déchets de la même façon! En toute primeur dans la région, la collecte sélective mensuelle des matières recyclables fera son apparition, et avec elle, de jolis bacs roulants bleus, véritable emblème du recyclage. Les citoyens pourront être fiers de participer à ce projet de société qui fera disparaître une portion de leurs déchets... pour faire apparaître des ressources!



LA COLLECTE MENSUELLE: UNE APPROCHE AVANT- GARDISTE ET ÉCONOMIQUE

La collecte est une activité très coûteuse, surtout si elle a lieu chaque semaine. Déjà, les municipalités et leurs contribuables doivent assumer la collecte des déchets. Comment mettre sur pied une collecte supplémentaire pour les matières recyclables tout en maintenant des coûts raisonnables? La collecte mensuelle semble être la



meilleure solution, si l'on veut offrir un service efficace (porte-à-porte) aux citoyens. C'est une toute première dans la région, et nous espérons ainsi tracer la voie pour démontrer qu'écologie et économie ne sont pas toujours incompatibles...

LE BAC BLEU: EMBLÈME DU RECYCLAGE

Les bacs bleus gagneront bientôt toutes les rues du territoire et leur impact visuel sera le gage de notre contribution collective à la protection de l'environnement. Ce contenant de récupération a été choisi car il est de volume suffisant pour y entreposer les matières recyclables générées en un mois. Un autocollant est apposé à l'intérieur du couvercle du bac. Il indique les horaires et secteurs de collecte de même que les consignes à suivre pour la récupération.



L'INCROYABLE AVENTURE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Leur vie commence dans une industrie où elles sont transformées en produits de consommation pour aboutir chez vous. Après avoir été utilisées, vous les parachutez en vrac dans le bac avec tous leurs petits copains.

CE QU'ON PEUT DÉPOSER DANS LE BAC...

MATIÈRES ACCEPTÉES

Papier:

Journaux
Circulaires
Magazines
Enveloppes
Bottins de téléphone
Papier (d'écriture, de dessin, d'imprimante, etc.)
Sacs d'épicerie, de farine, de sucre, etc.



Carton:

Boîtes d'œufs, de céréales, de papiers mouchoirs et toute autre boîte ou article fabriqués de carton
Rouleaux de papier hygiénique



Verre:

Tous les contenants en verre (ex. : pots, bocaux, bouteilles, etc.) de toutes tailles (incluant les couvercles)

Boîtes de conserve
Papier
Tout autre objet en métal
fabriqué en métal



Plastique:

Tous les contenants en plastique de produits alimentaires et de nettoyage (margarine, beurre d'arachide, ketchup, yogourt, eau de source, shampoing, savon à vaisselle, boissons gazeuses, etc.), ~~tous les autres~~ **plastique** et tous les récipients de plastique portant un numéro (1 à 7, imprimé en-dessous du contenant)



MATIÈRES REFUSÉES

Papier:

Papier carbone
Papier ciré
Couverture rigide
Boudins de reliure
Papier enduit d'aluminium
Papiers mouchoirs
Tout papier souillé
d'aliments



Carton:

Carton ondulé
Boîtes de machines à laver, etc.

S.V.P. Référez-vous à l'AIDE-MÉMOIRE

Verre:

Verres cassés
Plaques (ex. : plaques de cuisson)
Céramique, Vaisselle
Ampoules électriques



Métal:

Aérosols
Batteries et piles
Contenants de peinture ou autres produits dangereux
Grille-pain, bouilloire, etc.
Contenants fabriqués de plusieurs matériaux



Plastique:

Pellicules d'emballage
Contenants de produits dangereux (huile à moteur, essence, térébenthine, etc.)
Briquet jetable
Jouets
Boyaux d'arrosage
Contenants fabriqués de plusieurs matériaux



Une fois le bac roulé jusqu'au chemin, une seconde chute... dans le camion qui les mènent au centre de tri. Comme elles sont toutes mélangées, les matières recyclables doivent être séparées. Ainsi, on les trie en différentes catégories: papier, carton, verre, métal et plastique. Chaque matériau est ensuite acheminé chez un recycleur pour en faire un nouveau produit, analogue au premier ou totalement différent. Et voilà comment la boucle du recyclage est bouclée!



LE CENTRE DE TRI-CFER: UNE FIERTÉ RÉGIONALE

La Corporation régionale du centre de tri-CFER est une grande réalisation. C'est elle qui traitera nos matières recyclables. Elle est située à Lachute. Ce concept est une idée originale de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes et de la Commission scolaire du Long-Sault. Elle regroupe une quarantaine de municipalités de la région des Laurentides et de l'Outaouais. C'est le plus important regroupement municipal dans ce domaine.



NOUVEL HORAIRE ET SECTEURS DE COLLECTE

1^{er} vendredi du mois :

LACHUTE

Secteur Nord de la voie ferrée

2^e vendredi du mois :

LACHUTE

Secteur Sud de la voie ferrée

3^e vendredi du mois :

BROWNSBURG-CHATHAM

4^e vendredi du mois :

SAINT-ANDRÉ-CARILLON

SAINT-PLACIDE

Consultez l'Écocalendrier distribué par la Régie gratuitement chaque année pour vous rappeler les dates précises de collecte ainsi que les collectes reportées en raison des journées fériées.

PETITS TRUCS PRATIQUES

Ne mettez pas vos matières dans des sacs de plastique. Déposez-les pêle-mêle dans le bac. Pour éviter les odeurs, rincez les contenants (verre, métal, plastique). Enlevez les bouchons et couvercles des contenants et déposez-les dans le bac. Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes des contenants. Pour sauver de l'espace, pliez les boîtes de carton. Si votre bac est plein, utilisez tout autre contenant pourvu qu'il ne contienne aucun déchet.

Pour information:
LIGNE INFO-RECYCLAGE
(450) 562-0778 OU 1 800 562-0779

Recycling bins land in your town!

Fill your bin and help keep the Earth beautiful!



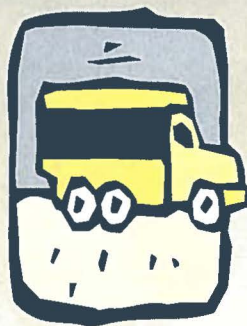
REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

GOOD NEWS YOU ARE ENTERING THE ERA OF RECYCLING

Starting November 1998, you won't have to let your household wastes go to waste. For the very first time in our region, there will be a monthly curbside collection of recyclable materials. Blue rolling bins, the symbol of recycling, will be distributed to all households. Residents can take pride in this community effort, which will reduce their garbage and put household wastes to good use.

MONTHLY COLLECTION : AN ECONOMICAL, FORWARD-LOOKING APPROACH

Collection is a costly enterprise, especially on a weekly basis. Already municipalities and taxpayers have to pay for waste collection. How do we implement an additional collection program for recyclable materials while keeping costs down? A monthly pick-up seems to be the best solution if we want to offer residents effective, door-



to-door service. This project is a first in the region. We hope to prove that protecting the environment and saving money can go hand in hand.

BLUE BIN : SYMBOL OF RECYCLING

The blue bins will soon be making their appearance on all the streets in the region. They will serve as a powerful reminder of our collective contribution to protecting the environment. This particular recycling container was chosen for its size, large enough to store a month's worth of recyclable materials. A sticker under the lid gives collection schedules by sector and recycling instructions.



THE LIFE CYCLE OF RECYCLABLE MATERIALS

The story begins in one industry or another, where materials are transformed into consumer products. They then make their way to your home. Once you have used them, they are tossed into the blue bin along with other recyclable materials. When you roll the bin out to the curb, the

materials are dumped into the recycling truck, then brought to the sorting plant. Since they are all mixed up when they reach the plant, the recyclable materials have to be separated. They are sorted into different categories : paper, cardboard, glass, metal and plastic. Each material is then sent to a recycler where it is converted into a new product, which may be similar to the original or completely different. And so the recycling process comes full circle.



CENTRE DE TRI-CFER : THE PRIDE OF THE REGION

The Corporation régionale du centre de tri-CFER in Lachute is a major achievement. This is where our recyclable materials will be processed. An original idea developed by the Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes and the Commission scolaire du Long-Sault, this is the largest municipal partnership of its kind, involving some 40 municipalities in the Laurentians and the Outaouais region.



NEW SCHEDULE AND DISTRICT

1st Friday of every month :

LACHUTE

North of the tracks

2nd Friday of every month :

LACHUTE

South of the tracks

3rd Friday of every month :

BROWNSBURG-CHATHAM

4th Friday of every month :

SAINT-ANDRÉ-CARILLON

SAINT-PLACIDE

Consult your Ecocalendar, distributed free by the Régie every year. It gives you the exact collection dates and indicates schedule changes on account of holidays.

RECYCLING TIPS

Don't put recyclable materials in plastic bags. Just drop them in the bin. To avoid odours, rinse containers (glass, metal and plastic). Remove lids and covers from containers and place them in the bin. It is not necessary to peel the labels off containers. To save space, fold cardboard boxes. If your bin is full, you can use any other container, as long as it doesn't contain any garbage.

For more information call the
RECYCLING INFOLINE at
(450) 562-0778 or 1 800 562-0779.

WHAT YOU CAN AND CAN'T PUT IN THE BIN

ACCEPTED MATERIALS: REFUSED MATERIALS:

Paper :

Newspaper
Fliers
Magazines
Envelopes
Telephone books
Writing paper, drawing paper,
printer paper, etc.
Brown paper bags, flour bags, sugar bags, etc.



Cardboard :

Egg cartons, cereal boxes,
Tissue boxes, all other
boxes or items made of cardboard.
Toilet paper rolls, paper towel rolls, etc.



Glass :

All glass containers
(e.g. bottles,
jugs, jars) of all colours
(green, blue, brown, colourless, etc.)



Metal :

Tin cans
Covers, lids
Aluminium foil and containers
All other containers
made of metal



Plastic :

All plastic containers for food and
cleaning products (margarine,
peanut butter, ketchup, yoghurt,
spring water, shampoo, dishwashing
liquid, soft drinks, etc.), ~~all plastic~~
~~bags~~, all numbered plastic containers
(with the numbers 1 to 7
marked on the bottom)

Paper :

Carbon paper
Wax paper
Binders, hard covers
Spiral binding
Aluminum-coated paper
Tissue paper, toilet paper
Paper soiled with oil, grease,
food, paint, etc.



Cardboard :

Waxed cardboard
Aluminum-coated cardboard
Cardboard soiled with oil,
grease or food

Glass :

Plate glass (flat)
Mirrors
Ceramic, dishes
Light bulbs



Metal :

Aerosol cans
Batteries
Paint cans, cans containing
other hazardous products
Toasters, teapots, etc.
Containers made of more
than one material



Plastic :

Packaging film
Containers for hazardous
products (motor oil, gas,
turpentine, etc.)
Disposable lighters
Toys
Garden hoses
Containers made of more
than one material





COLLECTE SÉLECTIVE MENSUELLE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Horaire et secteurs de collecte

1^{er} samedi du mois: Lachute, Secteur Nord de la voie ferrée
Lachute, Secteur Sud de la voie ferrée
à l'Ouest de la Rivière du Nord

2^e samedi du mois: Lachute, Secteur Sud de la voie ferrée
à l'Est de la Rivière du Nord

3^e samedi du mois: Brownsburg
Chatham

4^e samedi du mois: Saint-André-Est
Saint-André-d'Argenteuil
Carillon
Saint-Placide

Consultez l'Écocalendrier distribué par la Régie gratuitement chaque année pour vous rappeler les dates précises de collecte ainsi que les collectes reportées en raison des journées fériées. Pour toute information, composez le: (450) 562-0778 ou 1 800 562-0779

PETITS TRUCS PRATIQUES

Pour éviter les odeurs, rincez les contenants. Enlevez les bouchons et couvercles des contenants et déposez-les dans le bac. Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes des contenants. Pour sauver de l'espace, pliez les boîtes de carton. Si votre bac est plein, utilisez tout autre contenant pourvu qu'il ne contienne aucun déchet.

English version available on request: (450) 562-0778 or 1 800 562-0779

MATIÈRES ACCEPTÉES

Papier:

Journaux
Circulaires
Magazines
Enveloppes
Bottins de téléphone
Papier (d'écriture, de dessin, d'imprimante, etc.)
Sacs d'épicerie, de farine, de sucre, etc.



Carton:

Boîtes d'œufs, de céréales, de papiers mouchoirs et toute autre boîte ou article fabriqués de carton
Rouleaux de papier hygiénique, etc.



Verre:

Tous les contenants de verre (ex. : pots, bouteilles, bocaux) de toutes les couleurs (incolore, vert, bleu, brun, etc.)



Métal:

Boîtes de conserve, canettes, Bouchons et couvercles, Papier d'aluminium et contenants
Tout autre contenant fabriqué de métal



Plastique:

Tous les contenants en plastique de produits alimentaires et de nettoyage (margarine, beurre d'arachide, ketchup, yogourt, eau de source, shampoing, savon à vaisselle, boissons gazeuses, etc.)
tous les récipients de plastique portant un numéro (1 à 7, imprimé en-dessous du contenant)

MATIÈRES REFUSES

Papier:

Papier carbone
Papier ciré
Couverture rigide
Boudins de reliure
Papier enduit d'aluminium
Papiers mouchoirs et hygiénique
Tout papier souillé d'huile, de graisse, d'aliments, de peinture, etc.



Carton:

Carton ciré
Carton enduit d'aluminium
Carton souillé d'huile, de graisse, d'aliments, etc.

Verre:

Vitre (verre plat)
Miroir
Céramique, Vaisselle
Ampoules électriques



Métal:

Aérosols
Batteries et piles
Contenants de peinture ou autres produits dangereux
Grille-pain, bouilloire, etc.
Contenants fabriqués de plusieurs matériaux



Plastique:

Pellicules d'emballage
Contenants de produits dangereux (huile à moteur, essence, térébenthine, etc.)
Briquet jetable
Jouets
Boyaux d'arrosage
Contenants fabriqués de plusieurs matériaux





MONTHLY COLLECTION OF RECYCLABLE MATERIALS

SCHEDULE AND DISTRICT

1st Saturday of every month : Lachute, north of the tracks
Lachute, south of the tracks and west of
Rivière du Nord

2nd Saturday of every month : Lachute, south of the tracks and est of
Rivière du Nord

3rd Saturday of every month : Brownsburg
Chatham

4th Saturday of every month : Saint-André-Est
Saint-André-d'Argenteuil
Carillon
Saint-Placide

Consult your Ecocalendar, distributed free by the Régie every year. It gives you the exact collection dates and indicates schedule changes on account of holidays. For additional information, please call (450) 562-0778 or 1 800 562-0779.

RECYCLING TIPS

To avoid odours, rinse containers (glass, metal and plastic). Remove lids and covers from containers and place them in the bin. It is not necessary to peel the labels off containers. To save space, fold cardboard boxes. If your bin is full, you can use any other container, as long as it doesn't contain any garbage.

ACCEPTED MATERIALS

Paper :

Newspaper
Fliers
Magazines
Envelopes
Telephone books
Writing paper, drawing paper,
printer paper, etc.
Brown paper bags, flour bags, sugar bags, etc.



Cardboard :

Egg cartons, cereal boxes,
Tissue boxes, all other
boxes or items made of cardboard.
Toilet paper rolls, paper towel rolls, etc.



Glass :

All glass containers
(e.g. bottles,
jugs, jars) of all colours
(green, blue, brown, colourless, etc.)



Metal :

Tin cans
Covers, lids
Aluminium foil and containers
All other containers
made of metal



Plastic :

All plastic containers for food and
cleaning products (margarine,
peanut butter, ketchup, yoghurt,
spring water, shampoo, dishwashing
liquid, soft drinks, etc.),
all numbered plastic containers
(with the numbers 1 to 7
marked on the bottom)

REFUSED MATERIALS

Paper :

Carbon paper
Wax paper
Binders, hard covers
Spiral binding
Aluminum-coated paper
Tissue paper, toilet paper
Paper soiled with oil, grease,
food, paint, etc.



Cardboard :

Waxed cardboard
Aluminum-coated cardboard
Cardboard soiled with oil,
grease or food

Glass :

Plate glass (flat)
Mirrors
Ceramic, dishes
Light bulbs



Metal :

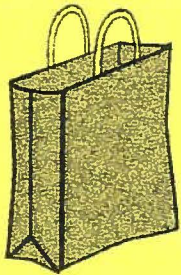
Aerosol cans
Batteries
Paint cans, cans containing
other hazardous products
Toasters, teapots, etc.
Containers made of more
than one material



Plastic :

Packaging film
Containers for hazardous
products (motor oil, gas,
turpentine, etc.)
Disposable lighters
Toys
Garden hoses
Containers made of more
than one material





Objectif Terre



LE RECYCLAGE EST DANS L'BAC

BONNE NOUVELLE ! VOUS ENTREZ DANS L'ÈRE DU RECYCLAGE

Le RECYCLO-SAC est un outil *complémentaire* au bac bleu qui facilitera la récupération des matières recyclables à l'intérieur de votre logement.

- 😊 Accumulez les matières recyclables dans votre RECYCLO-SAC et videz-le au besoin dans le bac bleu disponible près de votre logement.
- 😊 Le RECYCLO-SAC comporte une poignée en dessous pour faciliter le versement des matières recyclables dans le bac bleu.
- 😊 Le sac est réutilisable au fil des semaines, ne pas le jeter dans le bac bleu, ni le mettre à la rue le jour de collecte.
- 😊 Il est fabriqué de plastique résistant, il est facile à ranger et se nettoie aisément avec un linge humide.

Nous espérons que vous prendrez plaisir
à participer à la collecte sélective des
matières recyclables!

DES QUESTIONS?

(450) 562-0778 ou 1-800-562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

English version available on request

CE QU'ON PEUT DÉPOSER DANS LE BAC BLEU

MATIÈRES ACCEPTÉES

PAPIER:

Journaux
Circulaires
Magazines
Enveloppes
Bottins de téléphone
Papier (d'écriture, de dessin, d'imprimante, etc.)
Sacs d'épicerie, de farine, de sucre, etc.



CARTON:

Boîtes d'œufs, de céréales,
de mouchoirs et toute
autre boîte ou article fabriqué de carton
Rouleaux de papier hygiénique, d'essuie-tout, etc.

VERRE :

Tous les contenants de verre
(ex. : pots, bouteilles, bocaux)
de toutes les couleurs
(incolore, vert, bleu, brun, etc.)



MÉTAL:

Boîtes de conserve, canettes
Bouchons et couvercles
Papier d'aluminium et contenants



PLASTIQUE:

Tous les contenants en plastique
de produits alimentaires et de nettoyage
(margarine, beurre d'arachide, ketchup,
yogourt, eau de source, savon
à vaisselle, boissons gazeuses, etc.)
Tous les récipients de plastique portant un
numéro (1 à 7, imprimé sous le contenant)



MATIÈRES REFUSÉES

PAPIER:

Papier carbone
Papier ciré
Couverture rigide
Boudins de reliure, trombones
Papier enduit d'aluminium
Papiers mouchoirs et hygiénique
Tout papier souillé d'aliments, de peinture, etc.



CARTON:

Carton ciré (cartons de lait et boîtes de jus)
Carton enduit d'aluminium
Carton souillé d'huile, de graisse ou d'aliments, etc.

VERRE:

Vitre (verre plat)
Miroir
Céramique
Vaisselle
Ampoules électriques et néons



MÉTAL:

Aérosols
Batteries d'automobile et piles
Contenants de peinture ou
autres produits dangereux
Grille-pain, bouilloire, etc.
Contenants fabriqués de plusieurs matériaux



PLASTIQUE:

Contenants de produit
dangereux (huile à moteur,
essence, térébenthine, etc.)
Briquets jetables
Jouets
Boyaux d'arrosage
Tous les sacs de plastique et pellicules plastiques
Contenants fabriqués de plusieurs matériaux



PETITS TRUCS PRATIQUES

- ✓ Un autocollant est apposé à l'intérieur du couvert du bac. Il indique les horaires et secteurs de collecte de même que les consignes à suivre pour la récupération.
- ✓ Pour sauver de l'espace, pliez les boîtes de carton.
- ✓ Pour éviter les odeurs, rincez les contenants (verre, métal, plastique).
- ✓ Enlevez les bouchons et couvercles des contenants et déposez-les dans le bac.
- ✓ Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes des contenants.
- ✓ Si votre bac est plein, utilisez tout autre contenant pourvu qu'il ne contienne aucun déchet, et placez-le près du bac de recyclage lors de la journée de collecte.



RECYCLABLES

-PAPIER ET CARTON-

- Papier informatique
- Livres à couverture souple
- Journaux, circulaires, revues
- Bottins de téléphone
- Papier d'écriture (lettres, enveloppes, factures, etc.)
- Sacs de papier et carton (boîtes, emballages, etc.)



-VERRE-

- Toutes les bouteilles et tous les pots en verre quelle que soit leur couleur



-MÉTAL-

- Boîtes de conserve, couvercles
- Canettes (jus, liqueurs, etc.)
- Assiettes et plats d'aluminium
- Papier d'aluminium



-PLASTIQUE-

- Les plastiques # 1, 2, 4, 5 et 7
(Le numéro est imprimé à l'intérieur d'un triangle fléché, sous le contenant de plastique)
- Les bouteilles, pots et couvercles en plastique doivent être déposés séparément dans le bac bleu



NON RECYCLABLES

-PAPIER ET CARTON-

- Papier carbone, papier fax, papier ciré
- Contenants de lait (carton)
- Couches, mouchoirs et essuie-tout
- Boudins de reliure, trombones
- Papier multi-couches (boîte de jus et de chips Pringle)
- Papier/carton souillés d'aliments, etc.



-VERRE-

- Verre plat (vitre), miroir
- Céramique, porcelaine, poterie, cristal
- Vaisselle, pyrex
- Ampoules et néons



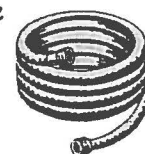
-MÉTAL-

- Papier d'aluminium souillé
- Aérosols, propane, batteries d'automobile et piles
- Emballage de barres tendres et autres grignotines
- Contenants de peinture



-PLASTIQUE-

- Tous les sacs de plastique et pellicules plastique
- Contenants d'huile à moteur
- Briquets, rasoirs jetables
- Boyaux d'arrosage, tapis, toile de piscine
- Cellophane, styromousse
- Jouets et outils en plastique
- Cartables, règles, etc.



PETITS TRUCS PRATIQUES

- ✓ Déposez les circulaires de votre Publi-sac dans votre bac bleu et jetez le sac de plastique aux déchets
- ✓ Sortez le sac de la boîte de céréale et le support de plastique de la boîte de biscuits et jetez-les aux déchets
- ✓ Pour économiser de l'espace dans votre bac, pliez les boîtes de carton
- ✓ Pour éviter les odeurs, rincez les contenants (verre, métal, plastique)
- ✓ Enlevez les bouchons et couvercles des contenants; jetez les bouchons
- ✓ Emballages de Noël : seulement les papiers non métalliques sont recyclables
- ✓ Ne pas attacher les papiers ou cartons avec de la ficelle
- Si votre bac est plein, utilisez tout autre contenant pourvu qu'il ne contienne aucun déchet, et placez-le près du bac de recyclage lors de la journée de collecte



PROJECT EARTH

RECYCLING: WE CAN CHANGE THE WORLD !

KEEP THIS QUICK REFERENCE GUIDE



RECYCLABLE MATERIALS

-PAPER AND CARDBOARD-

- Computer paper
- Soft cover books
- Newspapers, fliers, magazines
- Telephone books
- Writing paper (lettres, envelopes, bills, etc.)
- Paper bags and cardboard (boxes, packaging, etc.)



-GLASS-

- All glass bottles and containers, all colors



-METAL-

- Tin cans and covers
- Beverage cans (juice, soft drinks, etc.)
- Aluminium containers
- Aluminium foil



-PLASTIC-

- Only #1, 2, 4, 5 and 7 plastics are recyclable at this time (the number is printed inside a triangle on the bottom of the containers and covers)
- Put bottles, jar and covers separately in your blue bin



NON-RECYCLABLE MATERIAL

-PAPER AND CARDBOARD-

- Carbon, fax and waxed paper
- Milk cartons
- Diapers, tissues and paper towel
- Multi-layer paper (juice cartons, cocoa containers)
- Soiled paper and cardboard



-GLASS-

- Plate glass (flat), mirrors
- Ceramics, porcelain, pottery, crystal
- Dishes and pyrex plates
- Light bulbs and neon tubes



-METAL-

- Soiled aluminium foil
- Aerosols, batteries, propane cylinders, etc.
- Wrappers for granola bars and other snacks
- Paint and solvent cans



-PLASTIC-

- All plastic bags and packaging film (saran wrap)
- Containers for motor oil
- Disposable lighters and razors
- Pool covers, carpets, garden hoses, etc
- Styrofoam
- Plastic toys and tools
- Binders, rulers, etc.



YOU CAN HELP US !

- ✓ Do not place recyclable materials in a plastic bag before putting them in the blue bin
- ✓ Remove the bags from cereal boxes and the plastic tray from cookie boxes and throw them in the garbage
- ✓ Fold cardboard boxes to save space
- ✓ Rinse the containers so they don't smell
- ✓ Remove covers and caps from containers ; throw the caps in the garbage
- ✓ Christmas wrapping : only non-metallic paper is recyclable
- ✓ Do not tie newspaper or cardboard with string
- ✓ If your blue bin is full, use any other container as long as it doesn't contain any garbage and put it beside your blue bin on collection day



Question ? Give us a call ! 562-0778 or 1 800 562-0779

Info Möbius

Le ruban Möbius est le symbole international du recyclage

Décembre 98

Info  Möbius est publié par la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes pour vous faire connaître les derniers développements concernant le recyclage, le compostage et tous les autres programmes de mise en valeur des résidus qui s'inscrivent dans son plan directeur de gestion intégrée des matières résiduelles.

MON BEAU SAPIN, ROI DES FORÊTS

Les sapins de Noël embellissent notre demeure et sont synonymes de joie et de gaieté. Pourquoi ne pas leur donner une nouvelle vocation une fois la période de festivités écoulée? Pour que votre arbre de Noël devienne compost, déposez-le en bordure de la rue selon les consignes suivantes :
QUAND? Le jeudi 7 janvier 1999 dès 7 heures A.M.

QUOI? Tous les arbres naturels y compris les sapins, pins, épinettes, bouleaux, etc.

COMMENT? En enlevant toutes les décorations (boules, guirlandes, glaçons, etc.), car elles ne sont pas compostables.

LES CITOYENS DE LA RÉGION : CHAMPIONS DU RECYCLAGE!

Premier mois de collecte : nous avons récupéré plus du double des quantités anticipées! Vos efforts ont permis de détourner de l'enfouissement 132 tonnes de matières recyclables. Bravo !

MYTHES ET RÉALITÉS À PROPOS DU BAC BLEU

SAVIEZ-VOUS QUE...

 Le gouvernement du Québec stipule dans son PLAN D'ACTION QUÉBÉCOIS SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 1998-2008 que les municipalités devront récupérer 60 % de tout le papier, carton, verre, métal et plastique générés par leur population.

 Chaque famille produit à la maison plus d'une tonne de déchets par an.

 En déposant nos matières recyclables dans le bac bleu, nous pouvons réduire le poids de nos déchets de 35 % et leur volume de 50 %.

 La collecte sélective permet de préserver des ressources naturelles, d'économiser de l'énergie et de créer des emplois :

• *Chaque tonne de papier recyclé sauve 17 arbres.*

• *L'énergie économisée grâce au recyclage d'une seule canette d'aluminium suffit à faire fonctionner un téléviseur pendant trois heures.*

• *On estime que la collecte sélective représente au Québec des activités économiques annuelles de plus de 150 millions de dollars qui génèrent plus de 3000 emplois directs et indirects.*

 Plus de 85 % des municipalités du Québec ont mis en place une collecte des matières recyclables auprès de leurs citoyens. C'est à notre tour de relever le défi!

 Afin de rendre le service le plus économique possible, nous avons dû faire des choix, les voici :

✓ **COLLECTE MENSUELLE** : seulement 12 collectes par an à défrayer;

✓ **COLLECTE LE SAMEDI** : permet d'optimiser l'utilisation des camions de la Régie et évite d'en acheter de nouveaux;

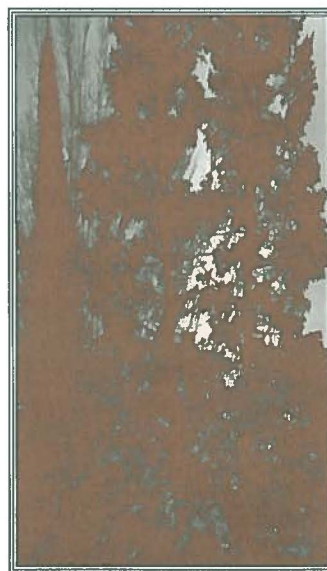
✓ **TERRITOIRE DIVISÉ EN QUATRE SECTEURS** : desservir tout le territoire simultanément aurait nécessité l'achat de camions supplémentaires;

✓ **GROS BACS ROULANTS** : permet d'accumuler beaucoup de matières et de procéder à une collecte mensuelle.

 La collecte sélective des matières recyclables est un nouveau service qui s'ajoute aux collectes spéciales auxquelles vous avez déjà accès (sapins, feuilles, pneus, résidus domestiques dangereux, etc.). Cette nouvelle activité ne vous coûte qu'environ 83 sous par collecte, soit moins qu'une tablette de chocolat! C'est un montant bien investi pour aider la planète à mieux supporter le poids de nos actions...

 Il est à noter que le bac roulant doit demeurer à l'adresse où il a été

distribué. Le numéro de chaque bac a été consigné dans un registre. Si vous déménagez, vous devez laisser le bac



roulant au nouvel occupant. Le bac vous est fourni comme outil de récupération et vous pourrez l'utiliser tant que vous habitez à cette adresse. Le contenant est la propriété de votre municipalité et de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes.

LA QUESTION FONDAMENTALE : EST-CE RECYCLABLE?

Certains produits sont recyclables, mais il n'existe actuellement pas de marché accessible pour ceux-ci, c'est-à-dire qu'il y a des contraintes à leur recyclage. Cependant, dès que les opportunités de recyclage se présenteront, nous pourrions les ajouter à la liste des matières recyclables.

Pour le moment, S.V.P. ne pas les mettre dans le bac:

Tous les sacs de plastique, cartons de lait, articles de styromousse, contenants de jus de type "Oasis", boîtes de jus congelés, boîtes de croustilles (tube), certains sachets de soupe et de jus (papier métallisé), sacs de croustilles et autres grignotines (plastique métallisé), emballages de barres tendres, etc.



QUELQUES CONSEILS

Ne pas mettre les papiers et cartons dans des sacs de plastique ou de papier et ne pas les ficeler, déposez-les plutôt pêle-mêle dans le bac. Sortir les circulaires des Publi-sacs avant de les déposer dans le bac.

Afin d'économiser de l'espace, certaines personnes introduisent dans une boîte de céréales par exemple, du

papier, des cannages, un petit pot de verre, etc. Une fois dans le camion, ces matières sont compactées et deviennent un amalgame impossible à séparer par les trieurs au centre de tri. Il est donc important de ne pas mettre les matières les unes dans les autres.

À NOËL, NE VOUS LAISSEZ PAS SUREMBALLER

La période des Fêtes est une occasion en or pour adopter des habitudes écologiques :



- 1) Réduisez la quantité d'emballage utilisée.
- 2) Réutilisez les emballages des années précédentes.
- 3) Conservez les emballages réutilisables pour de futurs cadeaux.
- 4) En dernier lieu, déposez dans le bac bleu les emballages que vous ne pouvez réutiliser, soit :

Le papier non lustré, le papier de soie, les sacs à cadeaux, les boîtes à cadeaux, les cartes de Noël.

- 5) Voici les emballages non recyclables, à ne pas mettre dans le bac bleu:

Papier métallisé ou plastifié, rubans, choux, ficelles et papiers collants, film protecteur plastifié avec bulles d'air, styromousse, emballages de plastique, cordes des sacs à cadeaux.

- 6) Déposez les emballages pêle-mêle dans le bac, ne pas les inclure les uns dans les autres.

POUR INFORMATION:
(450) 562-0778 OU 1-800-562-0779

**UN CHALEUREUX MERCI ET
JOYEUSES FÊTES!**



CALENDRIER ANNUEL DE COLLECTE SÉLECTIVE ET JOURNÉES FÉRIÉES ANNUAL AND HOLIDAY RECYCLABLE COLLECTION SCHEDULE

- : Lachute (Nord de la voie ; Sud de la voie ferrée à l'Ouest de la Rivière du Nord)
- : Lachute (Sud de la voie ferrée à l'Est de la Rivière du Nord)
- ▲ : Brownsburg et Chatham
- : St-André-Est, St-André-d'Argenteuil, Carillon et St-Placide

DÉCEMBRE/DECEMBER 1998

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
		1	2	3	4	●
6	7	8	9	10	11	○
13	14	15	16	17	18	▲
20	21	22	23	24	25	26
■	28	29	30	31		

JANVIER/JANUARY 1999

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
●	4	5	6	7	8	2
10	11	12	13	14	15	○
17	18	19	20	21	22	▲
24	25	26	27	28	29	■
31						30

FÉVRIER/FEBRUARY 1999

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
	1	2	3	4	5	●
7	8	9	10	11	12	○
14	15	16	17	18	19	▲
21	22	23	24	25	26	■
28						

MARS/MARCH 1999

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
	1	2	3	4	5	●
7	8	9	10	11	12	○
14	15	16	17	18	19	▲
21	22	23	24	25	26	■
28	29	30	31			

AVRIL/APRIL 1999

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
				1	2	●
4	5	6	7	8	9	○
11	12	13	14	15	16	▲
18	19	20	21	22	23	■
25	26	27	28	29	30	

MAI/MAY 1999

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
						●
2	3	4	5	6	7	○
9	10	11	12	13	14	▲
16	17	18	19	20	21	■
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN/JUNE 1999

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
		1	2	3	4	●
6	7	8	9	10	11	○
13	14	15	16	17	18	▲
20	21	22	23	24	25	■
27	28	29	30			

JUILLET/JULY 1999

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
				1	2	●
4	5	6	7	8	9	○
11	12	13	14	15	16	▲
18	19	20	21	22	23	■
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT/AUGUST 1999

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
	1	2	3	4	5	●
8	9	10	11	12	13	○
15	16	17	18	19	20	▲
22	23	24	25	26	27	■
29	30	31				

SEPTEMBRE/SEPTEMBER 1999

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
			1	2	3	●
5	6	7	8	9	10	○
12	13	14	15	16	17	▲
19	20	21	22	23	24	■
26	27	28	29	30		

OCTOBRE/OCTOBER 1999

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
					1	●
3	4	5	6	7	8	○
10	11	12	13	14	15	▲
17	18	19	20	21	22	■
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE/NOVEMBER 1999

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
	1	2	3	4	5	●
7	8	9	10	11	12	○
14	15	16	17	18	19	▲
21	22	23	24	25	26	■
28	29	30				

DÉCEMBRE/DECEMBER 1999

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
			1	2	3	●
5	6	7	8	9	10	○
12	13	14	15	16	17	▲
■	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JANVIER/JANUARY 2000

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
						1
2	3	4	5	6	7	●
9	10	11	12	13	14	○
16	17	18	19	20	21	▲
23	24	25	26	27	28	■
30	31					29



The Möbius strip is the international symbol of recycling December 98

Info Möbius is published by the Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes to keep citizens informed about its recycling and composting programs, and the other waste reclamation efforts included in the Régie's integrated waste management plan.

THE NOBLE FIR TREE

Christmas trees brighten our homes and symbolize the joy of the holiday season. Why not give them a new life

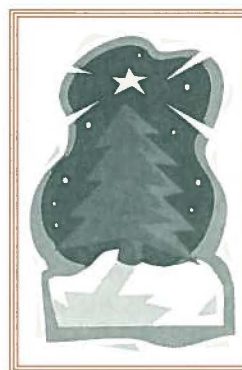
once the holidays are over? To turn your Christmas tree into compost, just leave it by the curb :

WHEN :

Thursday, January 7th 1999 from 7 a.m.

WHAT : All natural trees, including fir trees, pine, spruce, birch, etc.

HOW : Remove all decorations (balls, wreaths, tinsel, etc.) since they are not compostable.



LOCAL RESIDENTS ARE THE RECYCLING CHAMPS!

In the first month of curbside recycling, we collected more than twice the expected quantity!

Your efforts kept 132 tons of recyclable materials out of the landfill site. It's something to be proud of.



BLUE BIN MYTHS AND REALITY

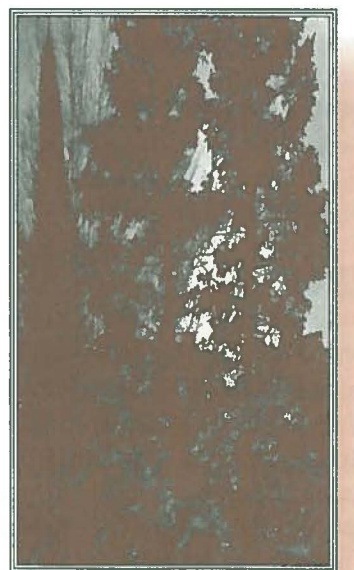
DID YOU KNOW...

The Government of Québec's 1998-2008 WASTE MANAGEMENT ACTION PLAN says that municipalities will have to recover 60 % of all paper, cardboard, glass, metal and plastic generated by their residents.

Each household produces more than a ton of wastes per year.

By placing your recyclable materials in the blue bin, you can reduce the weight of your waste by 35 % and their volume by 50 %.

Curbside recycling preserves natural resources, saves energy and creates jobs :



• Every ton of recycled paper saves 17 trees.

• Recycling one aluminum can saves enough energy to run a TV set for 3 hours.

• *It is estimated that curbside recycling in Québec generates economic activity worth over \$150 million per year and 3,000 direct and indirect jobs.*

♻️ More than 85 % of Québec municipalities have started collecting recyclable materials from their residents. It is our turn to take up the challenge!

♻️ To make the service as cost-effective as possible, we have had to make choices :

✓ **COLLECTION IS ONCE A MONTH :** that way, we need to pay for only 12 pickups a year;

✓ **COLLECTION IS ON SATURDAY :** this optimizes the use of the Régie's trucks and makes the purchase of new trucks unnecessary;

✓ **THE TERRITORY IS DIVIDED INTO FOUR SECTORS :** to make a pickup everywhere on the same day, more trucks would have had to be purchased;

✓ **BIG ROLLING BINS ARE USED :** they make it possible to accumulate much more material and to have a pickup only once a month.

♻️ Curbside recycling of recyclable materials is a new service which has been added to the existing special collections (Christmas trees, leaves, tires, household hazardous wastes, etc.). It costs you only about 83 cents per pickup - less than a chocolate bar! This is a wise investment which lets us tread more softly on the planet.

♻️ Note that the rolling bin must stay at the address where it was

distributed. The number on each bin has been recorded in a register. If you move, you must leave the bin for the new occupant. It is given to you as a waste management tool and you can use it for as long as you live at that address. The container is the property of your municipality and of the Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes.

THE BIG QUESTION : IS IT RECYCLABLE?

Some materials are recyclable but there is no accessible market for them at this time so there are obstacles to their recycling. However, as soon as opportunities become available, we will be able to add them to the list of recyclable materials.

In the meantime, please do not put them in the recycling bin:

All plastic bags, milk cartons, styrofoam, "Oasis" - type juice containers, frozen juice containers, potato chip containers, some soup and juice pouches (metal-coated paper), bags of chips and other snacks (metal-coated plastic), granola bar wrappers, etc.

RECYCLING TIPS

Do not put your paper and cardboard in plastic bags or paper bags and do not tie it into bundles; just drop them in the bin one by one. Pull circulars out of the plastic bag before putting them in the bin.

To save space, some people can put paper, cans and glass jars inside a cereal box, for exam-

ple. In the truck, the containers are crushed, the materials become mixed together and the workers at the sorting centre cannot separate them. Please place packaging in the bin one by one; do not put them one inside the other.



WRAPPING TIPS AT CHRISTMAS

The holiday season is a good opportunity to think green :

1) Reduce the amount of wrapping you use.

2) Re-use wrapping from last year.

3) Keep reusable packaging for future use.

4) Place packaging that you can't reuse in the blue bin:

Non glossy paper, tissue paper, gift bags, gift boxes, Christmas cards.

5) Non-recyclable packaging include : Metal-coated or plastic-coated paper, ribbons, bows, string and tape, plastic film with air bubbles, styrofoam, plastic wrapping, strings from gift bags.

6) Place packaging in the bin one by one; do not put them one inside the other.

FOR MORE INFORMATION :

(450) 562-0778 or 1-800-562-0778

**THANK YOU VERY MUCH
AND MERRY CHRISTMAS!**



**RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes**





RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

562-0778 ou 1 800 562-0779

**Le recyclage des plastiques,
ce n'est pas sorcier...
Il suffit de savoir où regarder!**

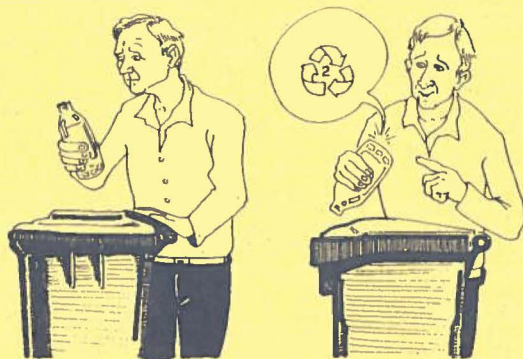
★ Sur la plupart des contenants de plastique se retrouve un petit triangle fléché avec un chiffre à l'intérieur, c'est le symbole du recyclage.

★ Pour le trouver, il suffit de regarder en dessous du contenant. Les contenants où figurent des triangles avec les numéros 1, 2, 4, 5 et nouvellement le # 7 sont recyclables et doivent donc être déposés dans le bac bleu.

★ Les couvercles en plastique peuvent aussi porter un triangle fléché, n'oubliez pas de vérifier!

★ Les contenants affichant les numéros 3 et 6 ou ceux sans triangle ne sont pas recyclables pour le moment et doivent donc être disposés avec les déchets.

★ Quant aux sacs de plastique, ils ne sont pas recyclables: pourquoi ne pas utiliser des sacs de papier ou des boîtes de carton ?



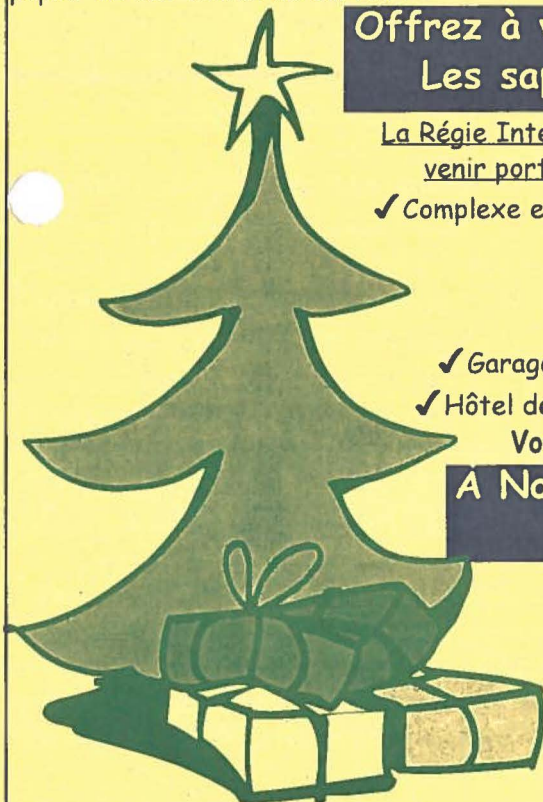
**Offrez à votre arbre une retraite honorable...
Les sapins de Noël sont aussi compostables!**

La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes vous invite à
venir porter votre sapin de Noël du 3 au 31 janvier 2001:

- ✓ Complexe environnemental à Lachute: 651, chemin Félix-Touchette
- ✓ Garages municipaux de Brownsburg-Chatham:
 - Secteur Brownsburg : 300, rue Hôtel de ville
 - Secteur Saint-Philippe: 270, route du Canton
- ✓ Garage municipal de Saint-Placide: 281, montée Saint-Vincent
- ✓ Hôtel de ville de Saint-André-d'Argenteuil: 10, rue de la Mairie

Vous pourriez gagner un bac ou un voyage de compost!

**À Noël, ne vous laissez pas suremballer...
et pensez à recycler!**



- 1) Réduisez la quantité d'emballage utilisée.
- 2) Réutilisez les emballages des années précédentes.
- 3) Conservez les emballages pour de futurs cadeaux.
- 4) Déposez dans le bac bleu les emballages recyclables: papiers non-métallisés, papiers de soie, boîtes et emballages de carton, cartes & enveloppes... Les choux, les rubans et le styromousse ne sont pas recyclables.



Recycling plastic isn't rocket science! You just have to know where to look

★ Most plastic containers are marked with a small triangle formed by three arrows and a number in the center. That is the recycling symbol.

★ To find it, just look on the bottom of the container. Containers marked with the number 1, 2, 4, 5 or now 7 are recyclable and should therefore be placed in the blue bin.

★ Plastic covers may also have a recycling triangle. Don't forget to check!

★ Containers with no triangle and containers marked with the number 3 or 6 are not recyclable for now and should therefore be thrown out with the garbage.

★ Plastic bags are not recyclable for now. Why not use paper bags or cardboard boxes instead?



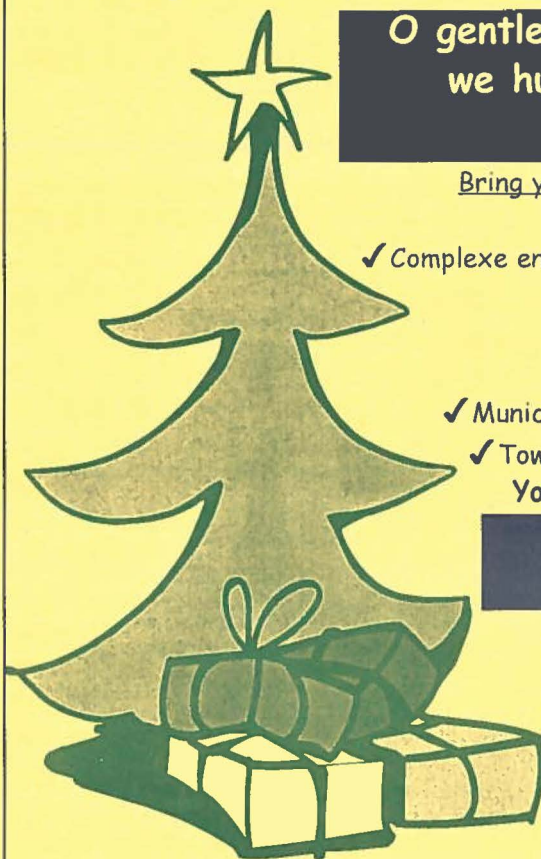
O gentle purchaser of a fine Christmas tree,
we humbly entreat you to act responsibly,
dispose of your old tree ecologically!

Bring your Christmas tree to the following addresses
between January 3 and 31, 2001:

- ✓ Complexe environnemental in Lachute: 651, chemin Félix-Touche
 - ✓ Municipal garages in Brownsburg-Chatham:
 - Brownsburg sector : 300, rue Hôtel de ville
 - Saint-Philippe sector: 270, route du Canton
 - ✓ Municipal garage in Saint-Placide: 281, montée Saint-Vincent
 - ✓ Town hall in Saint-André-d'Argenteuil: 10, rue de la Mairie
- You might win a rolling bin or a truckload of compost!

Wrapping and recycling tips at Christmas

- 1) Reduce the amount of wrapping you use.
- 2) Re-use wrapping from last year.
- 3) Keep reusable packaging for future use.
- 4) Place recyclable packaging in your blue bin: paper (non metal-coated), tissue paper, cardboard boxes and packaging, cards and envelopes, etc. Ribbons, bows and styrofoam are not recyclable.





Are you putting everything that's recyclable in your blue bin ?



If your garbage has not shrunk
by at least 30 %, the answer is...
NO !

Here's what you can do !

Here are some examples of recyclable materials



Plastics # 1



Glass



Plastics # 2 Plastic containers



Plastics # 4



Cardboard/Paper
Envelopes



Cans



Phone books



Plastics # 5



Plastic bottles



Books without cover



Newspapers



Metal

Here are some examples of non recyclable materials for now



Light bulbs



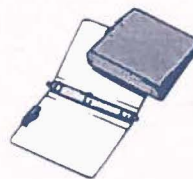
Aerosol cans



Milk cartons



Plastics # 3



Binders



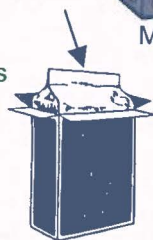
Wood



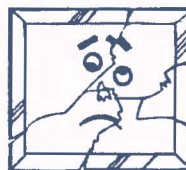
All plastic
bags



Garden hoses



Bags from cereal boxes



Mirrors



Plastics # 6



Dishes



Styrofoam

If you have any questions
give us a call !
562-0778 or
1 800 562-0779
Thanks !



Recycling is easy and vital for
the environment.
Help us to reach new goals !



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Mettez-vous dans votre bac bleu tout ce qui est recyclable ?



Si vos poubelles n'ont pas maigri d'au moins 30 %, la réponse est ...
NON!

Voici comment y arriver!

Matières recyclables



Plastiques # 1



Verre



Plastiques # 2



Contenants de plastique



Plastiques # 4



Carton/Papier
Enveloppes



Canettes



Annuaire
téléphoniques



Plastiques # 5



Bouteilles de
plastique



Livres sans la couverture



Journaux



Boîtes de
conservation

Matières non recyclables actuellement



Ampoules



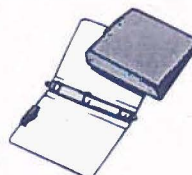
Aérosols



Contenants de lait et
de jus



Plastiques # 3



Cartables



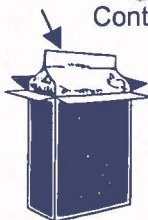
Bois



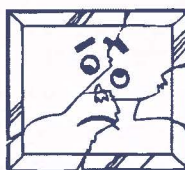
Tous les
sacs de
plastique



Boyaux d'arrosage



Sacs des boîtes
de céréales



Miroirs



Plastiques # 6



Vaisselle



Styromousse

Si vous avez des questions,
appelez-nous!
562-0778 ou
1 800 562-0779
Merci!



Le recyclage, c'est facile et
tellement important pour notre
environnement... Aidez-nous à
atteindre de nouveaux sommets!



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

L'ÉCOcalendrier '95




Brownsburg

Ville de Lachute


Village de Carillon

Canton de Chatham


Village de Saint-André-Est


Paroisse de Saint-André d'Argenteuil

Saint-Placide



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

L'ÉCOCALENDRIER 1995

L'équipe de la Régie Intermunicipale est heureuse de vous présenter son tout premier calendrier. Pour cette première édition, nous avons choisi de vous faire connaître les activités de la Régie, particulièrement celles à caractère environnemental. Chaque mois, notre ami Pollunon vous fera découvrir une nouvelle aventure tout en vous présentant des petits trucs fort simples pour donner à notre planète un nouveau souffle de vie! Nous espérons qu'au fil des mois, ce calendrier vous permette de découvrir une foule d'événements auxquels vous êtes conviés à participer... En effet, c'est l'effort de chacun qui va nous permettre de vivre en harmonie avec notre environnement.

Avant de poursuivre, laissez-nous vous présenter la Régie Intermunicipale. La Régie est issue d'un regroupement de municipalités de la région, qui lui ont confié depuis 1976 le mandat de la gestion des déchets pour leur territoire. Il s'agit de Brownsburg, Carillon, Chatham, Lachute, St-André d'Argenteuil, St-André-Est et St-Placide. Initialement active au niveau de l'élimination des déchets, la Régie a développé une foule de services et offre maintenant à ses municipalités la collecte et le transport des déchets ainsi que plusieurs activités visant la réduction des déchets par la réutilisation, le recyclage et le compostage de nos rebuts. C'est grâce à ce regroupement qu'aujourd'hui les citoyens peuvent contribuer concrètement à améliorer leur environnement et par conséquent, leur qualité de vie.

Nous vous invitons donc à conserver et consulter ce calendrier en vous rappelant que la Régie et son équipe demeurent à votre service. Bonne lecture!

OUR 1995 ECOCALENDAR

The Régie Intermunicipale's team is happy to present you with its very first calendar. We thought this first edition would be the perfect venue to introduce the Régie and its various activities, especially those aimed at protecting our environment. Every month, the adventures of our "Pollunon" friend will help you learn some simple way of giving our planet a new lease on life! We can only hope that as months go by, when you flip through the pages of our calendar, you will discover how you can get involved in making this planet a better place to live. Indeed, only through the individual effort of each and everyone of us can we hope to once again, as have our forebears, live in perfect harmony with the environment.

What is the Régie Intermunicipale? Created by the municipalities of your area, the Régie is an organization which, since 1976, is responsible for the integrated management of all wastes generated within the area. These municipalities include Brownsburg, Carillon, Chatham, Lachute, Saint-André d'Argenteuil, Saint-André-Est, Saint-Placide. Originally involved in waste disposal, the Régie developed over the years a wide range of services and now offers its member municipalities waste collection and transportation along with other services aimed at waste reduction through reuse, recycling and composting household refuse. It is through the Régie that citizens such as you have today the means of getting truly involved in protecting the environment you live in and so improving you quality of life.

We therefore hope you will use this calendar in the coming year and you will remember as you go leaf through it that the Régie and its team are devoted to serving you. Good reading!

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE ARGENTEUIL DEUX-MONTAGNES MEMBERS OF THE BOARD



**Daniel Mayer, Président
Maire, Ville de Lachute**
Daniel Mayer, Chairman
Mayor, City of Lachute



**Florian St-Onge, 1^{er} Vice-président
Maire, Village de Carillon**
Florian St-Onge, Senior Vice-Chairman
Mayor, Carillon Village



**Gary Cruise, 2^e Vice-président
Maire, Canton de Chatham**
Gary Cruise, Vice-Chairman
Mayor, Chatham County



**Ulric Laurin
Conseiller,
Village de Saint-André-Est**
Ulric Laurin
City Councillor, Saint-André-Est Village



**Lucien Durocher
Maire
Paroisse de Saint-André d'Argenteuil**
Lucien Durocher
Mayor Saint-André d'Argenteuil Parish



**Jean-Paul Carrières
Maire
Municipalité de Saint-Placide**
Jean-Paul Carrières
Mayor, Municipality of Saint-Placide



**Fernand Montpellier
Maire
Village de Brownsburg**
Fernand Montpellier
Mayor, Brownsburg Village

"Mon beau sapin, roi des forêts, que j'aime ta parure!"

Les décorations de Noël abondent durant la période des fêtes. La plupart du temps, on les utilise année après année; elles sont même transmises de génération en génération! Malheureusement, il y a une décoration impossible à utiliser plus d'une saison, ce qui pose un problème pour l'environnement. Cette décoration est... votre sapin de Noël. Près de deux millions de sapins sont coupés chaque année au Québec. Après les fêtes, si on en dispose incorrectement, ils deviennent inutiles et occupent un espace précieux dans les sites d'enfouissement, soit 100 000 mètres cubes au Québec.

Vous débarrasser de votre sapin en janvier pose un problème ? Alors conservez-le! Les sapins synthétiques ou "artificiels" sont réutilisables et permettent de réaliser une économie à long terme. Il est également possible de se procurer des sapins dont on a conservé les racines, ce qui permet de les planter, le printemps venu.

Si vous utilisez un arbre naturel, souvenez-vous que la Régie Intermunicipale organise une collecte annuelle, en janvier. Grâce à ce programme, les arbres de Noël sont déchiquetés et réduits en copeaux réutilisés tels quels comme paillis ou intégrés au compost. Ce compost peut être utilisé comme matériel d'entretien paysager ou dans le jardin, ou encore il pourra servir de médium de croissance dans les pépinières.

La Régie Intermunicipale a recueilli quelque 1000 arbres en 1994 et espère que la collecte sera encore meilleure cette année. Il est donc important que vous placiez votre sapin à la rue en janvier afin qu'il puisse être utile à nouveau!

Et rappelez-vous que le Père Noël se souvient de ceux qui prennent soin de leur sapin avant, le jour même, et surtout après Noël!!!



Janvier

january

95

RENDEZ VOTRE SAPIN DE NOËL UTILE...MÊME APRÈS LES FÊTES!

MAKE USE OF YOUR CHRISTMAS TREE...EVEN AFTER THE YULETIDE SEASON!

Oh Christmas Tree!
Oh Christmas Tree!
I Promise to Take Care of Thee!

Colorful decorations and ornaments abound at Christmas time. Most of these are used year after year and are even passed down from one generation to the other. One decoration however, cannot be reused year in and year out and therefore poses a problem to the environment. That decoration is the Christmas tree. Nearly 2 million Christmas trees are cut down each year in Quebec alone and if improperly disposed of, are rendered useless and take up valuable space in landfill sites, (100 000 cubic metres in Quebec).

One solution to tree disposal problems is not to dispose of them at all. Synthetic or "fake trees" ensures yearly reuse and saves you money in the long run. It's also possible to buy trees with attached roots which allows it to be replanted in the spring.

If a traditional tree is used, remember to cooperate with the Régie Intermunicipale tree pick up. With the tree pick up program the Christmas trees are shredded and mulched into wood chips and shavings or can be integrated into compost for further use as landscaping material, garden and soil compost, base for tree nurseries and roadside fill.

1994 saw about 1000 trees collected and we are hoping for even more this year. So remember to put your tree out in January.

Don't forget, Santa remembers those who take care of their trees properly, before, during and especially after Christmas!!!

DIMANCHE SUNDAY	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
1 NOUVEL AN NEW YEAR'S DAY	2 Collecte des déchets reportée le 3 janvier Garbage collection rescheduled to Jan 3	3	4 Conseil municipal Chatham, St-André d'Argenteuil City Council Meeting	5	6 ÉPIPHANIE EPIPHANY	7
8	9 Conseil municipal City Council Meeting Carillon, Brownsburg, Lachute, St-Placide, St-André-Est	10	11 Conseil de la MRC d'Argenteuil Council Meeting	12 COLLECTE DE SAPINS DE NOËL CHRISTMAS TREE COLLECTION	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25 Conseil de la Deux- Montagnes Council Meeting	26	27	28
29	30	31				

En 1976, les municipalités de Lachute, Brownsburg, Chatham, Carillon, St-André d'Argenteuil, St-Andé-Est et St-Placide ont décidé de prendre en main la gestion de leurs déchets et ont obtenu un certificat d'autorisation pour l'établissement d'un site d'enfouissement sanitaire. Aujourd'hui, le site de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes aspire à devenir l'un des sites d'enfouissement les plus modernes en Amérique du Nord. Ce site subit présentement des travaux qui ont pour but d'allonger sa durée de vie d'environ 80 ans, en plus de contrôler tous les polluants susceptibles de s'y retrouver.

Les déchets enfouis au site libèrent, lors de leur décomposition, des gaz et des liquides qui exigent quelques traitements. Le gaz, nommé biogaz, sera capté et brûlé à haute température tandis que les liquides, appelés lixiviats, seront traités dans des bassins d'aération et de sédimentation. Un contrôle constant des paramètres écologiques sera réalisé directement sur place dans le laboratoire de la Régie spécialement conçu à cet effet. La Régie Intermunicipale est soucieuse d'une saine gestion des déchets, en harmonie avec la sécurité des citoyens et de l'environnement.



Février

february

95

LE SITE D'ENFOUISSEMENT DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE: UN LIEU D'ÉLIMINATION À LA HAUTEUR DES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES D'AUJOURD'HUI! THE RÉGIE INTERMUNICIPALE'S LANDFILL SITE HOLDS UP TO TODAY'S STRICT ENVIRONMENTAL STANDARDS

DIMANCHE SUNDAY	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
			1	2	3 Conseil municipal Carillon City Council Meeting	4
5	6 Conseil municipal City Council Meeting Lachute, Chatham, Brownsburg, St-Placide, St-André-Est, St-André d'Argenteuil	7	8 Conseil de la MRC d'Argenteuil Council Meeting	9	10	11
12	13	14 SAINT- VALENTIN ST. VALENTINE'S DAY	15	16	17	18
19	20	21	22 Conseil de la MRC Deux- Montagnes Council Meeting	23	24	25
26	27	28				

Back in 1976 the municipalities of Brownsburg, Carillon, Chatham, Lachute, Saint-André d'Argenteuil, Saint-André-Est, and Saint-Placide decided to see to their own waste management; they applied and got their Operating Permit for a sanitary landfill. Today, the Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes wants its site to become among the most modern landfill sites in North America. It is presently undergoing work to prolong its life span by approximately 80 years, in addition to controlling all pollutants likely to be present.

As it decays, the waste buried in this site generates gases and liquids that must go through some form of process to become harmless. The gas, called biogas, will be captured and burned under high temperatures while the liquids, called leachates, will be treated in aeration basin and settling ponds. Constant monitoring of environmental parameters will be done on the spot by the Régie's lab personnel, in facilities especially designed for this purpose. For the Régie Intermunicipale, sound waste management has citizen safety and environmental protection as a foremost priority.

En bref! En bref! En bref!

Partout, les municipalités, incroyables, rapportent l'apparition soudaine de mystérieuses créatures. De taille moyenne et de couleur verte, elles envahissent les garages et les entrées de maisons. Des citoyens ont constaté qu'elles sont voraces et qu'elles dévorent... les déchets! Des témoins mentionnent que les OMONIs (Objets mangeurs d'ordures non identifiés) sont sympathiques mais que leur identité demeure inconnue. Qui sont-ils, des martiens? Des monstres?

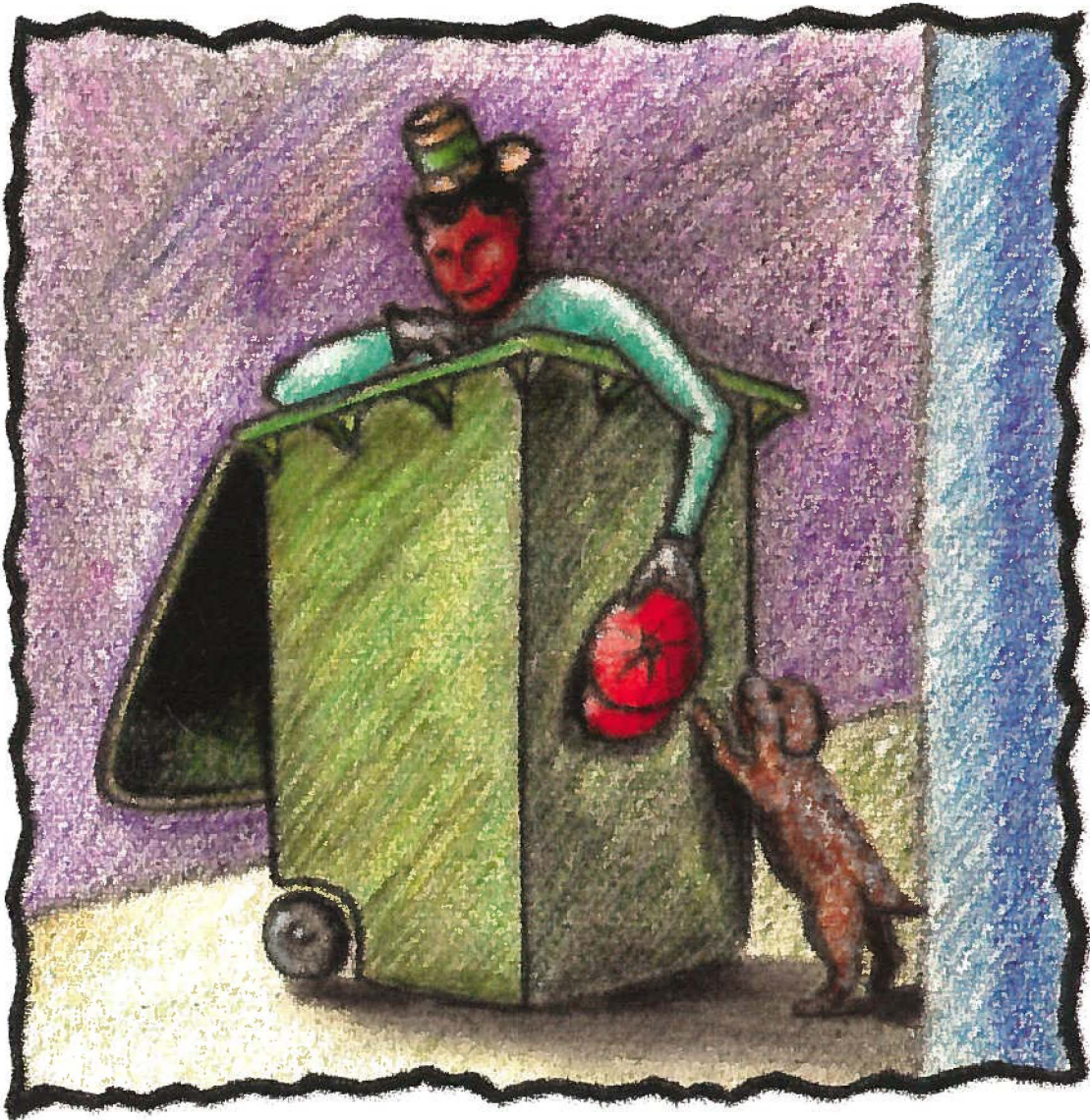
Bac: Non, non, c'est moi Baccolo et mes amis!
M. Simon: Wow! Qui êtes-vous exactement Monsieur... Baccolo?

Bac: Je suis un nouveau genre de poubelle, conçue pour vous aider et aider l'environnement.
M. Simon: Hummm. Je vois! Et comment vous y prenez-vous?

Bac: Lorsqu'ils m'utilisent, les gens n'ont plus à acheter de sacs à ordures, ce qui leur permet de réaliser des économies tout en protégeant l'environnement. Je possède aussi des roues qui facilitent mon déplacement jusqu'à la rue. Je suis également doté d'un couvercle qui retient les odeurs à l'intérieur et je suis "à l'épreuve" des petits animaux.
M. Simon: C'est vrai que ça facilite la vie!

Bac: Ce n'est pas tout. Je suis assez gros pour recevoir l'équivalent de cinq sacs à déchets (bac 360 litres) et je suis compatible avec les camions mécanisés (dotés d'un bras verseur pour me vider automatiquement). Mon numéro de série unique aide à prévenir le vol et je suis garanti pour 10 ans. Enfin, je fais bonne figure dans votre entrée de garage!
M. Simon: Vous avez littéralement fait ma conquête, Baccolo, mais comment puis-je vous persuader de venir chez moi?

Bac: Rien de plus facile! Vous n'avez qu'à téléphoner à la Régie Intermunicipale au numéro 562-0778 pour obtenir des renseignements additionnels. Vous m'excuserez, les déchets m'appellent! À bientôt!



Mars
march

95

LA COLLECTE AUTOMATISÉE DES DÉCHETS, LE BAC ROULANT ET VOUS... UNE COMBINAISON GAGNANTE!

MECHANISED WASTE COLLECTION, ROLLING CANS AND YOU... A WINNING COMBINATION!

DIMANCHE SUNDAY	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
			1	2	3 Conseil municipal Carillon City Council Meeting	4
5	6 Conseil municipal City Council Meeting Lachute, Chatham, Brownsburg, St-Placide, St-André-Est, St-André d'Argenteuil	7	8 Conseil de la MRC d'Argenteuil Council Meeting	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22 Conseil de la MRC Deux- Montagnes Council Meeting	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Newsflash! Newsflash! Newsflash!

Municipalities everywhere are reporting in disbelief the sudden arrival of mysterious, medium sized, mobile green creatures lurking in garages and around driveways! Citizens have reported seeing them feed voraciously on ... garbage? Witnesses state that the UGEO's (Unidentified Garbage Eating Objects) are friendly but their identity remains unknown. What can they be? Martians....? Monsters...?

Bac: No, no, it's only me Baccolo!
Pb: Whoa! What exactly are you Mr... er ... uh... Baccolo.

Bac: I'm a new type of garbage can designed to help you and the environment.
Pb: Hmmm, I see. Well, how exactly do you do that?

Bac: When I'm used properly people don't have to buy garbage bags anymore which saves money and the environment at the same time. I also have wheels which makes me easy to push to the curb and a cover to keep odors in and animals out.

Pb: That does make life easier!
Bac: That's not all. I'm big enough to fit the equivalent of five regular garbage bags (360L) and I'm compatible with mechanized trucks. My unique serial number prevents theft and I'm guaranteed for 10 years. Last but not least, I look good in your driveway!!!

Pb: You've definitely made a believer out of me, Baccolo, but how do I get you to come to my house?
Bac: That's easy, just call your Régie Intermunicipale at 562-0778 for more information.
If you'll excuse me, I have some garbage to attend to. Bye bye.

Nous sommes de plus en plus conscients que nos ressources naturelles ne sont pas inépuisables et qu'il nous faut maintenant surveiller nos habitudes de vie afin de ne pas compromettre les générations futures. Le recyclage fait dorénavant partie courante de notre vocabulaire. Le recyclage c'est d'abord et avant tout la récupération qui permet principalement de dévier des ressources potentielles qui seraient autrement dirigées vers un site d'enfouissement des déchets. Les principaux types de matières récupérées sont les suivants: le papier et carton, le verre, le plastique et le métal. Après avoir été récupérées, ces matières sont par la suite acheminées à un centre de tri des matières recyclables. À cet endroit elles sont triées et conditionnées de façon à pouvoir être acheminées chez un recycleur qui s'occupera de les transformer et les réintroduire dans la fabrication de nouveaux produits.

La collecte sélective est maintenant implantée dans plusieurs municipalités au Québec alors que d'autres songent à l'instaurer d'ici peu. La Régie Intermunicipale n'y fait pas exception, car elle désire implanter des points de collecte d'apport volontaire pour permettre à ses citoyens de déposer leurs matières recyclables. Surveillez donc les développements de ce projet d'ici peu dans les journaux locaux. En terminant, rappelez-vous que:

- Chacun d'entre nous produit plus de 450 kilos (1/2 tonne) de déchets par année.
- À chaque année, les Québécois se défont de 200 millions de contenants de verre et trois fois plus de conserves.
- Recycler permet de conserver les ressources forestières et minières et de réduire la pollution causée par les usines...
- Les Canadiens achètent environ 6 millions de journaux par jour... et en jettent plus de 4 millions. Tenez-vous bien ! Cela équivaut à 50 000 arbres jetés aux rebuts chaque semaine...
- Le papier journal qu'achète une seule famille en une année suffirait presque, s'il était recyclé, à isoler une maison.



Avril
april

95

UNE DE NOS SEULES RESSOURCES EN CROISSANCE: LES DÉCHETS...
EXPLOITONS-LES!

GARBAGE: ONE OF OUR GROWING RESOURCES...LET'S USE IT WELL!

There is a growing awareness that our natural resources will eventually be depleted and that changing our lifestyle today may preserve them for future generations. To protect these resources, recycling is increasingly used. The first step in recycling consists in recovering, thus avoiding that these precious resources take the road to the landfill. The main materials that can be recovered, retrieved or salvaged include paper and cardboard, glass, plastics and metals. When set apart from the rest of our household refuse, these materials are transported to a recyclable materials sorting facility. There, they are segregated by type and packaged for shipment to a recycler who transforms them and uses them as a raw material or ingredient for manufacturing new products.

Quite a number of Québec municipalities have already implemented their household refuse recycling program and many others are considering getting in on the act in the near future. The Régie Intermunicipale is among them and intends setting up voluntary depot stations where citizens can bring their recyclable materials. Watch for announcements soon in your local newspapers. In the meantime remember:

- Each and everyone of us produces over 450 kilos (1/2 ton) of trash each year.
- Every year, Quebecers throw away 200 million glass containers and three times that amount in metal cans.
- Recycling preserves forest and mining resources and reduces the amount of pollution emitted by industrial plants.
- Canadians buy some 6 million newspapers each day... 4 million of which end up in the garbage can. Now listen to this: it equates to throwing away 50,000 trees each week!
- The amount of newsprint a single family purchases every year, if it was recycled, would almost completely insulate an entire house, from roof to basement.

DIMANCHE SUNDAY	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
						1
2	3 Conseil municipal City Council Meeting Lachute, Chatham, Brownsburg, St-Placide, St-André-Est, St-André d'Argenteuil	4	5	6	7 Conseil municipal Carillon City Council Meeting	8
9	10	11	12 Conseil municipal MRC d'Argenteuil Council Meeting	13	14 VENDREDI SAINT GOOD FRIDAY Collecte des déchets devancée le 13 avril. Garbage collection rescheduled to April 13.	15
16 PÂQUES EASTER	17 LUNDI DE PÂQUES EASTER MONDAY Collecte des déchets reportée le 18 avril. Garbage collection resheduled to april 18.	18	19	20	21	22
23	24	25	26 Conseil de la MRC Deux- Montagnes Council Meeting	27	28	29
30						

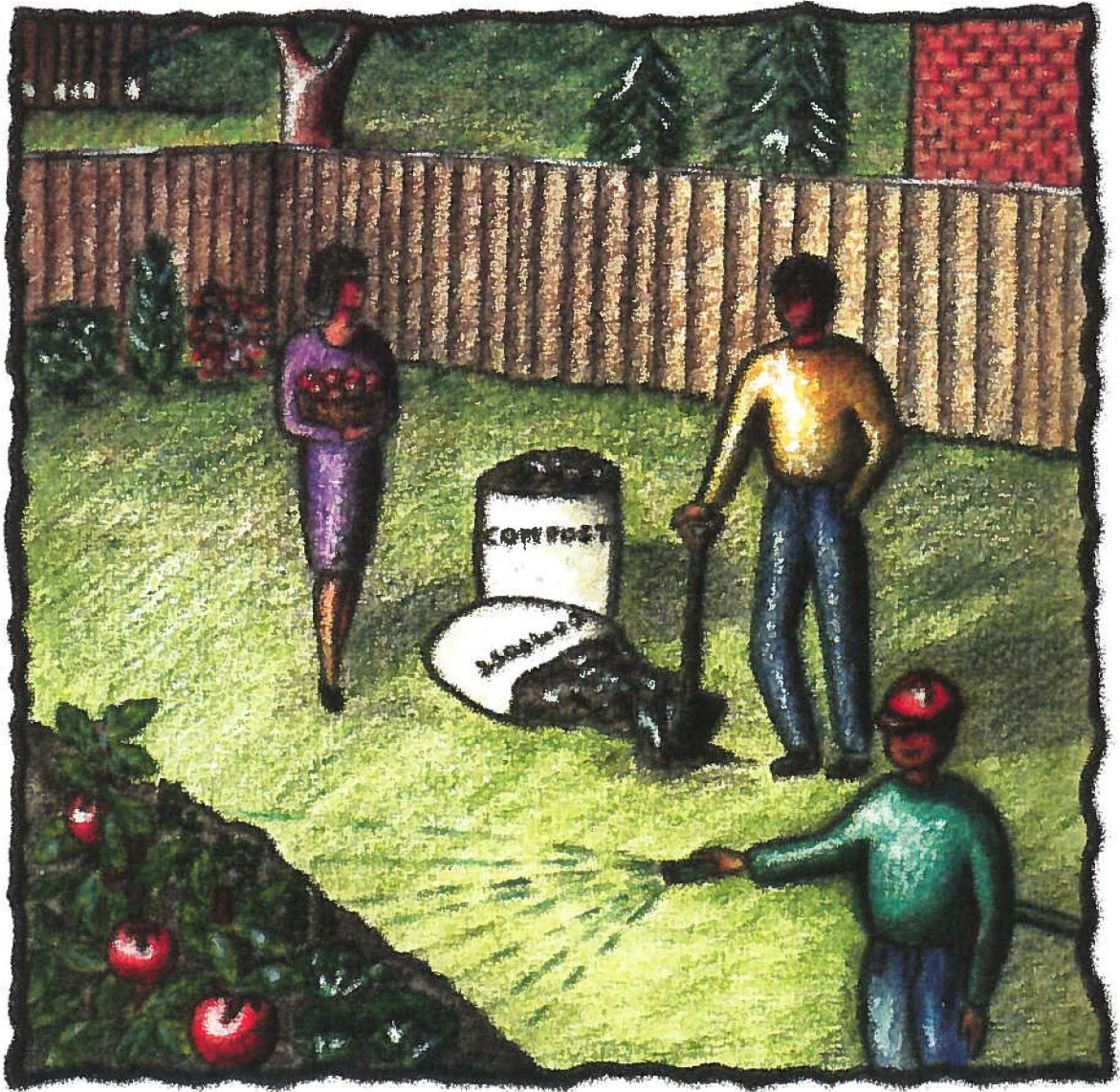
La seconde édition de la “Journée Retour à la terre” sera tenue afin que les citoyens des municipalités membres de la Régie puissent récolter le fruit de leur collaboration au programme de collecte et compostage de feuilles d’automne. Les citoyens pourront se rendre à un endroit désigné pour obtenir des sacs de compost. Prière de consulter les hebdos locaux pour avoir plus d’informations sur la «Journée Retour à la terre», édition 1995.

Le compostage est une activité appréciée de tous! Le compost peut être utilisé à plusieurs endroits, par exemple dans le jardin ou dans les plates-bandes de fleurs... et seulement un petit effort de chacun de nous suffit pour permettre de le produire!

Le compost mûr offre plusieurs avantages; on peut l’utiliser:

- pour améliorer la structure du sol: ajouter du compost en surface sur un sol sablonneux améliorera la capacité d’absorption d’eau alors que l’utiliser sur un sol argileux augmentera la porosité du sol. Ces actions rendent les différents types de sol plus propices à la croissance des plantes;
- pour revitaliser le sol: en incorporant du compost au sol, on y introduit une foule de micro-organismes utiles, qui redonnent à un sol appauvri sa vitalité;
- pour enrichir le sol: l’apport de compost rehausse la quantité de matière organique du sol en offrant aux plantes un meilleur substrat de culture de même que plusieurs éléments nutritifs nécessaires à la croissance végétale;

Alors venez en grand nombre jouir des fruits de votre travail et souvenez vous que l’on «récolte ce que l’on sème»... tout comme on obtient de la terre ce qu’on lui retourne!



Mai 95

may

JOURNÉE RETOUR À LA TERRE: VENEZ RÉCOLTER LE FRUIT DE VOS EFFORTS!

RETURN TO MOTHER EARTH DAY: COME REAP WHAT YOU SOWED

The second edition of “Return to Mother Earth Day” will be held so the citizens of the cooperating municipalities may reap the rewards of their cooperation in composting leaves. Interested citizens can come to the designated location and get bags of compost. Please check your local newspapers to have more information on this year's special day.

Composting makes sense for everyone. Compost's many uses in such places as gardens and flower beds far outweigh the minor effort in producing it.

Mature compost provide many benefits. It can be used to:

- Improve soil texture. Adding compost to sandy soil enhances the soil's ability to retain moisture whereas mixing it in clayey soil will allow moisture to penetrate to the root system of your plants. In either case, your soil will certainly provide a better growing environment for your plants.
- Restore your soil. Incorporating compost to a soil that has grown poorer will reintroduce a good dose of useful microorganisms, giving it a boost and making it productive again.
- Enrich your soil. Compost increases the amount of organic matter in a soil which not only provides better bedding for your plants but also adds several nutrients essential for plant growth.

So come and enjoy the fruits of your labour and remember you only get out of the earth what you put back in.

DIMANCHE SUNDAY	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
	1 Conseil municipal City Council Meeting Brownsburg, Chatham, Lachute, Saint-André d'Argenteuil, Saint- André-Est, Saint-Placide	2	3	4	5 Conseil municipal Carillon City Council Meeting	6
7	8	9	10 Conseil de la MRC d'Argenteuil Council Meeting	11	12	13
14 FÊTE DES MÈRES MOTHER'S DAY	15	16	17	18	19	20 JOURNÉE RETOUR À LA TERRE RETURN TO MOTHER EARTH DAY
21	22 FÊTE DE DOLLARD et de la Reine. Collecte des déchets reportée le 23 mai VICTORIA DAY. Garbage collection rescheduled to May 23	23	24 Conseil de la MRC Deux- Montagnes Council Meeting	25	26	27
28	29	30	31			

Saviez-vous que vous pouvez contribuer directement à réduire la quantité de déchets enfouie à votre site d'enfouissement? En effet, les matières organiques, qui constituent environ 30% du contenu de votre sac à déchets, peuvent être récupérées grâce au compostage.

Ce processus, entièrement biologique, transforme les résidus de table et de jardin en un produit stable nommé compost, qui présente les qualités du terreau. Pour ce faire, vous n'avez qu'à utiliser un composteur domestique. Simple d'utilisation, vous y déposez vos déchets compostables en vous assurant que ceux-ci resteront toujours humides et bien aérés. Et le tour est joué!

Pour de plus amples renseignements sur le compostage domestique ou pour commander un composteur, composez le (514) 562-0778.

MATIÈRES À COMPOSTER

- feuilles mortes, herbe & résidus de jardinage
- fruits et légumes (pelures et entiers)
- grains de café et sachets de thé
- coquilles d'oeuf
- papier et carton déchiqueté
- branches et brindilles déchiquetées

MATIÈRES À ÉVITER

- matières grasses (huile, friture, etc.)
- restes de viande et de poisson, os
- produits laitiers (lait, fromage, etc.)
- excréments et litières d'animaux



Juin
june

95

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE:
«DOMESTIQUEZ VOS DÉCHETS, COMPOSTEZ-LES»
HOME COMPOSTING: GIVING YOUR GARBAGE A NICE HOME!

DIMANCHE SUNDAY	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
				1	2 Conseil municipal Carillon City Council Meeting	3
4 Conseil municipal City Council Meeting Lachute, Chatham, Brownsburg, St-Placide, St-André-Est, St-André d'Argenteuil	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14 Conseil de la MRC d'Argenteuil Council Meeting	15	16	17
18 FÊTE DES PÈRES FATHER'S DAY	19	20	21	22	23	24 SAINT-JEAN- BAPTISTE
25	26	27	28 Conseil de la MRC Deux- Montagnes Council Meeting	29	30	

Did you know that you, personally, can reduce the volume of waste buried in landfills? You see, organic wastes, which account for no less than 30% of your garbage, can be recovered through composting.

Composting is a natural, biological process that converts table scraps and garden wastes into compost, a stable product just as rich as a good potting or garden soil. And home composting is a cinch. Simply throw your compostable waste into a compost bin. Keep the heap moist, turn it over once in a while to make sure it stays loose and well supplied with air. That's all there is to it!

For further information on home composting or to order a home composter, please call (514) 562-0778

WHAT CAN BE COMPOSTED

- Dead leaves, grass and garden wastes
- Fruits and vegetables (peels or whole)
- Coffee grinds and tea bags
- Egg shells
- Shredded paper and cardboard
- Shredded branches and twigs

WHAT CAN'T

- Feces, cat litter, bird droppings, etc.
- Fat (oil, fried foods, etc.)
- Dairy products (milk, cheese, etc.)
- Meat and fish scraps, bones

La Régie Intermunicipale possède un programme de récupération du métal pour les électroménagers (poêles, réfrigérateurs, congélateurs, chauffe-eau, etc.) ramassés lors de la cueillette résidentielle de déchets. Tout le métal ainsi récupéré, plus de 130 tonnes métriques en 1993, contribuera à réduire l'utilisation des ressources vierges non renouvelables et les différents coûts qui y sont reliés. De plus, ce programme permet de sauver de l'espace dans notre site d'enfouissement et d'empêcher qu'une quantité importante de polluants ne soit rejetée dans l'environnement.

Les CFC, ou chlorofluorocarbones (fréons), des agents de refroidissement utilisés dans les réfrigérateurs et climatiseurs, sont aussi récupérés. Ces refroidisseurs, laissés à l'air libre, représentent une menace réelle pour la couche d'ozone qui nous protège contre les rayons ultra-violet du soleil. En 1993, ce programme a permis de récupérer cinq kilogrammes de CFC, ce qui correspond à la vidange de plusieurs appareils. Sachant qu'une molécule de CFC peut détruire jusqu'à un million de molécules d'ozone, chaque milligramme de substance récupérée a un grand impact sur la sauvegarde de la couche d'ozone!



Juillet 95

juilý

RÉCUPÉRATION DES CFC ET DU MÉTAL: POUR LA SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT!

RECOVERING CFCs AND METALS: SO OUR ENVIRONMENT MAY RECOVER

The Régie Intermunicipale developed a programme to recover the metal from home appliances (stoves, refrigerators, freezers, water heaters, etc.) that people can leave at the curb to be picked up the day other household refuse is collected. All the metal recovered, over 130 metric tons in 1993 alone, stands to reduce the use of non-renewable native resources and their related costs. Furthermore, with this programme, valuable landfill space is saved for better use, not to mention the significant quantities of pollutants no longer being discharged into the environment.

CFCs – or chlorofluorocarbons (Freon) – are coolants used in refrigerators and air conditioners. They also can be recycled. Left to disperse into the atmosphere, these chemicals pose a real threat because of their ability to destroy the ozone layer which protects us against the sun's harmful ultraviolet rays. In 1993 through our programme we were able to collect five kilos of CFCs contained in many appliances. Given that one single molecule of CFC starts a reaction that destroys up to one million ozone molecules, each milligram of chemical we recovered represents a great leap forward in saving the ozone layer!

DIMANCHE SUNDAY	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
						1 JOUR DE LA CONFÉDÉ- RATION CANADA DAY
2	3 Conseil municipal City Council Meeting Lachute, Chatham, Brownsburg, St-Placide, St-André-Est, St-André d'Argenteuil	4	5	6	7 Conseil municipal Carillon City Council Meeting	8
9	10	11	12 Conseil de la MRC d'Argenteuil Council Meeting	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26 Conseil de la MRC Deux- Montagnes Council Meeting	27	28	29
30	31					

Saviez-vous que chaque année au Québec, six millions de pneus sont jetés et que seulement un demi million sont recyclés? Pourtant, il existe plusieurs moyens de donner une deuxième vie à ces pneus. La forme la plus courante de traitement est le rechapage qui consiste à reconstituer la bande de roulement pour ensuite retourner le pneu sur le marché. Ils sont également déchiquetés ou encore réduits en poudre pour en faire de nouveaux produits tels que des tapis d'aréna, de dynamitage ou d'étable, des bacs à fleurs, des courroies de silencieux, des supports d'automobile, des composteurs, etc. Une autre solution est de les utiliser comme source d'énergie (combustible) dans certaines entreprises comme les cimenteries. Depuis le début du programme en 1993, la Régie a permis à 11 600 pneus recueillis auprès des citoyens d'être entreposés sécuritairement, réutilisés comme brise-lames dans des marinas ou valorisés énergétiquement chez Ciment St-Laurent.

Alors, cette année, posez un geste concret pour l'environnement et roulez vos vieux pneus jusqu'au chemin pour la collecte spéciale qui se déroulera au mois d'août 1995. Il nous fera grand plaisir de leur donner un deuxième souffle de vie! Surveillez les journaux locaux pour les informations supplémentaires.

Quelques suggestions pratiques:

- achetez des pneus de longue durée et vérifiez la pression à toutes les deux semaines, ce qui vous fera réaliser une économie de 5% d'essence.
- achetez des pneus rechapés ou choisissez un marchand qui s'occupera de faire recycler vos vieux pneus.



August

95

«NE ROULEZ PAS L'ENVIRONNEMENT, RECYCLEZ VOS PNEUS»!
"DON'T TIRE THE ENVIRONMENT, RECYCLE YOUR TIRES"!

Did you know that out of the six million tires thrown away each year in the province of Québec, only half a million are recycled? Surprising when we know that there are many ways of giving tires a second life. The most commonly known – and used – form of tire recycling is retreading, where the contact surface of the tire, or tread, is completely replaced and the reused tire is remarketed as, well, a retread. Tires are also shredded or reduced into powder then used in manufacturing new products such as carpets for arenas, stable runners, blasting mats, planters, muffler belts, car racks, composters, etc. They can also be used as an energy source (fuel) by some industries such as cement manufacturers. Since the programme was implemented by the Régie in 1993, 11,600 tires were collected, safely stored, then reused as breakwaters in marinas or used as fuel by Ciment Saint-Laurent.

This year, why not do something positive for the environment? Roll your used tires over to the curb for the special collection scheduled for August 1995. You'll be happy to unclutter your garage, and we'll be happy to give them a new life! Watch for further information in your local newspapers.

A few tips:

- Purchase long-wear tires. Check the pressure of your tires every two weeks to make sure they're not underinflated and you could save up to five percent on your gas bill.
- Purchase retreads or find a tire shop who will have your used tires recycled.

DIMANCHE SUNDAY	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
		1	2	3	4 Conseil municipal Carillon City Council Meeting	5
6	7 Conseil municipal City Council Meeting Lachute, Chatham, Brownsburg, St-Placide, St-André-Est, St-André d'Argenteuil	8	9 Conseil de la MRC d'Argenteuil Council Meeting	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19 COLLECTE DE PNEUS TIRE COLLECTION
20	21	22	23 Conseil de la MRC Deux- Montagnes Council Meeting	24	25	26
27	28	29	30	31		

Des gestes qui semblent tout à fait banals, comme jeter de la peinture aux déchets ou verser du solvant dans l'évier, peuvent avoir de graves conséquences pour l'environnement et pour votre sécurité. Les déchets domestiques dangereux (DDD) que vous jetez dans le réseau d'égout de votre municipalité se retrouvent, non traités, dans nos lacs et rivières puisque la majorité des usines de traitement des eaux usées ne sont pas équipées pour les purifier. De tous les déchets dangereux qui se retrouvent dans l'environnement, le quart provient des maisons privées! Si seulement 10% de la population québécoise réduisait de moitié sa quantité de déchets dangereux, il y en aurait 1 250 000 kg de moins sur la terre. Conservez tout simplement ces déchets jusqu'à la collecte spéciale qui aura lieu en septembre 1995.

Plus de 90% des DDD récupérés trouvent preneur sur les marchés du recyclage, du réemploi et de la valorisation énergétique. Alors, arrangez-vous pour que ces produits servent seulement à nettoyer plutôt qu'à polluer!

Quelques conseils pratiques:

- achetez des produits écologiques et biodégradables identifiés "Choix environnemental".
- vous pouvez également fabriquer vos propres produits de nettoyage. Par exemple, nettoyez vos fenêtres avec un mélange d'eau et de vinaigre, puis utilisez du papier journal comme chiffon.
- conservez les déchets dangereux dans leurs contenants originaux et n'enlevez pas les étiquettes; leur identification sera plus facile lors de la collecte spéciale.
- gardez-les au frais dans un endroit sûr, à l'abri des rayons du soleil et surtout, hors de la portée des enfants.



Septembre 95

september

INFLAMMABLE
(QUI BRÛLE FACILEMENT)

CORROSIF
(QUI IRRITE ET BRÛLE LES YEUX ET LA PEAU)

EXPLOSIF
(QUI EXPLOSE)

TOXIQUE
(QUI PEUT EMPOISONNER)

DÉCHETS DOMESTIQUES DANGEREUX: «DES NETTOYANTS PAS SI BRILLANTS»! HOUSEHOLD HAZARDOUS WASTE: "NOT SO BRIGHT" CLEANERS!

DIMANCHE SUNDAY	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
					1 Conseil municipal Carillon City Council Meeting	2
3	4 FÊTE DU TRAVAIL Collecte des déchets reportée le 5 septembre LABOR DAY. Garbage collection rescheduled to September 5	5 Conseil municipal: City Council Meeting Lachute, Chatham, Brownsburg, St-André d'Argenteuil	6	7	8	9 COLLECTE DE DDD (DÉCHETS DOMESTIQUES DANGEREUX) & VÊTEMENTS USAGÉS HHW (HOUSEHOLD HAZARDOUS WASTE) AND USED CLOTHING COLLECTION.
10 Conseil municipal St-Placide, St-André-Est City Council Meeting	11	12	13 Conseil de la MRC d'Argenteuil Council Meeting	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27 Conseil de la MRC Deux-Montagnes Council Meeting	28	29	30

Principaux DDD retrouvés dans la maison:

- Salle de bains:**

 - aérosols
 - nettoyeurs divers
 - débouche-tuyaux
 - désinfectants
 - dissolvants et vernis à ongles
 - médicaments
 - détachants
 - javellisants
- Garage et autres pièces:**

 - batteries d'automobile
 - huiles
 - antigels
 - colles
 - peintures, diluants, décapants, teintures, laques, vernis
 - pesticides (herbicides, fongicides, insecticides)
 - piles
 - produits chimiques pour piscine
- Cuisine:**

 - récipients à four
 - nettoyeurs
 - cires à meubles

Common household hazardous wastes:

- In your bathroom:**

 - Aerosol cans
 - Various cleaners
 - Drain cleaners
 - Disinfectants
 - Nail polish
 - Nail polish remover
 - Drugs
 - Stain removers
 - Chlorine bleach
- In your garage and elsewhere in the house:**

 - Car batteries
 - Oil
 - Antifreeze
 - Glue
 - Paint, solvent, paint stripper, dye, lacquer, varnish
 - Pesticides (herbicides, fungicides, insecticides)
 - Batteries
 - P-chemicals
- In your kitchen:**

 - Oven cleaner
 - Cleaners
 - Furniture wax

Throwing away your nearly empty paint cans in the garbage or pouring your used solvent down the drain may seem rather inconsequential, yet the impact on the environment and – down the line – on your health is far from trivial. Any household hazardous waste poured down your city's sewer system ends up sooner or later into our lakes and rivers as is, still harmful and chemically active, as most wastewater treatment plants are not equipped to handle such pollutants. Of all hazardous wastes found in the environment, one quarter comes from households! If only 10% of the Québec population reduced their hazardous waste by half, Earth would be spared having to deal with 1,250,000 kg of the stuff! What can you do about it? Simple – just hold on to your cans and other products until the special hazardous waste collection scheduled for September 1995.

More than 90% of the hazardous waste collected find buyers who can recycle or reuse them or use them as an energy source. Make sure these products are used for what they were meant, not for polluting!

A few tips:

- Purchase environmentally friendly, biodegradable products identified with the "Environmental Choice" EcoLogo.
- Make your own cleaning products. For example, wash your windows with vinegar mixed in water, and use old newspapers as rags.
- Keep hazardous products in their original container and don't remove the label. It will be easier to identify when collected.
- Keep hazardous waste in a cool, safe place, away from the sun and out of the reach of children.

Les résidus verts, qui représentent près de 10% de nos déchets, sont principalement composés de feuilles, surtout abondantes à l'automne. Plutôt que de jeter ces matières organiques dans des sacs à poubelle et perdre ces précieuses ressources dans un site d'enfouissement, elles seront recueillies par le biais de collectes spéciales dans des sacs de papier biodégradable et transportées jusqu'au site de compostage de la Régie, où elles seront transformées en riche compost.

Pour ce faire, vous n'avez qu'à vous procurer des sacs de papier biodégradable, les remplir de feuilles et/ou de résidus de jardin et les déposer en bordure de la route durant la période du programme. Surveillez les journaux de la région pour de plus amples informations.

En 1994, la collecte de feuilles d'automne a permis de recueillir plus de 100 tonnes métriques de feuilles et de récupérer, en cinq semaines seulement, près de 1% du tonnage annuel de déchets, qui sera valorisé plutôt qu'enfoui!



Octobre

october

95

LES FEUILLES D'AUTOMNE... SURTOUT PAS À LA POUBELLE!
KEEP LEAVES OUT OF THE GARBAGE CAN!

DIMANCHE SUNDAY	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
1	2 Conseil municipal City Council Meeting Lachute, Chatham, Brownsburg, St-Placide, St-André-Est, St-André d'Argenteuil	3	4	5	6 Conseil municipal Carillon City Council Meeting	7
8	9 ACTION DE GRÂCE. Collecte des déchets reportée le 10 octobre THANKSGIVING DAY. Garbage collection rescheduled to October 10	10	11 Conseil de la MRC d'Argenteuil Council Meeting	12 COLLECTE DE FEUILLES D'AUTOMNE (À compter de 7 heures A.M.) FALL LEAVES COLLECTION (as of 7 AM)	13	14
15	16	17	18	19 COLLECTE DE FEUILLES D'AUTOMNE (À compter de 7 heures A.M.) FALL LEAVES COLLECTION (as of 7 AM)	20	21
22	23	24	25 Conseil de la MRC Deux- Montagnes Council Meeting	26 COLLECTE DE FEUILLES D'AUTOMNE (À compter de 7 heures A.M.) FALL LEAVES COLLECTION (as of 7 AM)	27	28
29	30	31				

Some 10 % of our garbage is made up of plant matter, mostly leaves when fall sets in. Instead of throwing away such an organic treasure in garbage bags and wasting it in a landfill, why not use our biodegradable paper bags when you'll be done with raking your lawn? These bags will be picked up during special collection days and taken to the Régie's composting site where they – and their valuable content – will be transformed into rich compost.

You have to rake the leaves and clean up your garden, don't you? And you do have to bring it all to the curb anyway, don't you? Why not simply get one of our special bags instead of using a regular garbage bag during our fall collection programme? Watch for further information in your local newspapers.

In 1994, in five weeks only, we collected more than 100 metric tons of leaves that way. That means close to 1% of our annual waste tonnage got collected and transformed into a valuable resource rather than buried!

Toutes les feuilles et autres résidus verts recueillis lors des collectes spéciales tenues à l'automne sont acheminés au site de compostage de la Régie Intermunicipale aménagé spécialement à cette fin. Sur ce lieu, qui répond entièrement aux normes environnementales du gouvernement, les sacs sont disposés en longues rangées (les andains) où l'on rassemble toutes les conditions idéales à leur biodégradation par les bactéries.

Un suivi complet de la décomposition des matières végétales est réalisé afin que ce processus s'effectue de façon efficace et rapide. Par exemple, le retournement périodique des andains, à l'aide de machineries spécialisées, favorisera le déchiquetage des sacs de papier et procurera une aération nécessaire au succès de la décomposition des feuilles. De plus, pour obtenir un produit affiné, le compost sera tamisé. La qualité du compost mature, comme sa teneur en éléments nutritifs, sera également vérifiée dans le laboratoire de la Régie.

Après un an et demi, le processus de compostage fournira un compost de haute qualité qui sera distribué aux citoyens dans le cadre de la «**journée retour à la terre**».



Novembre

november

95

UN CENTRE DE COMPOSTAGE CENTRALISÉ
OÙ DAME NATURE FAIT DES MIRACLES!
A CENTRAL COMPOSTING SITE WHERE MOTHER NATURE PERFORMS MIRACLES!

Where do you think all the leaves and other plant matter picked up during the special fall collection go? To the composting site the Régie intermunicipale has specially developed to recycle organic matter. Once at the site – which, by the way, fully meets the Government's environmental standards – your bags are lined in neat long rows called windrows where we make sure that bacteria find the perfect conditions to thrive and sustain the biodegradation process.

The plant matter isn't just left there to slowly decay. We follow up on the breakdown process and regularly give it a helping hand to make sure it's quick and efficient. For example, we use special machinery that shreds what's left of the bags and stirs the windrows, allowing air to penetrate deep inside the mass which helps the decaying process of each leaf. Also, to get a more easily spread end product, exempt of foreign matter, the compost will be processed through a special sieve. Finally, the mature compost's quality, as well as its nutrient value, will be checked by the Régie's lab.

In 18 months, we'll have a great mounds of high quality compost ready for distribution to citizens during our "Return to Mother Earth Day".

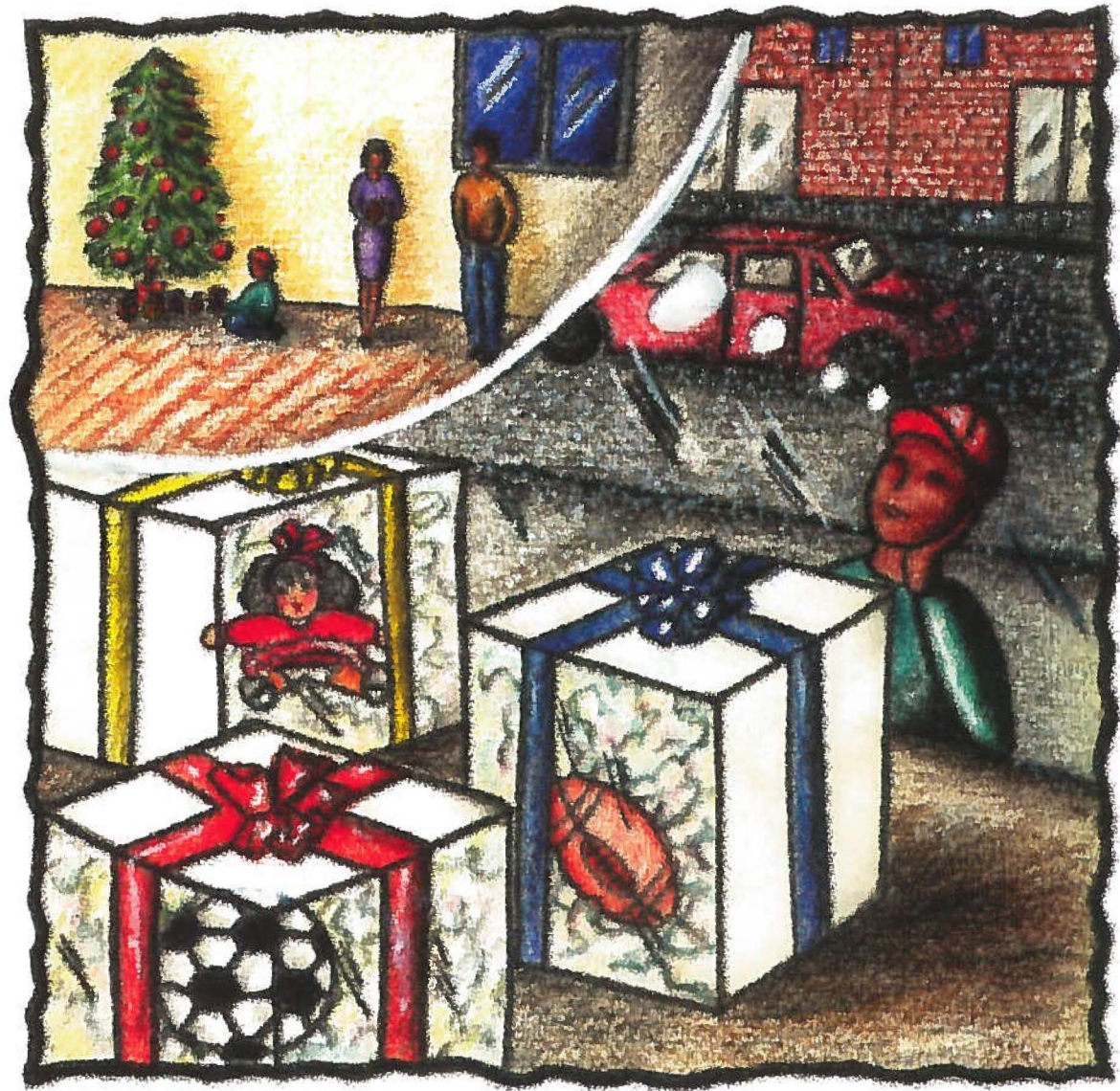
DIMANCHE SUNDAY	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
			1	2	3	4
			COLLECTE DE FEUILLES D'AUTOMNE (À compter de 7 heures A.M.) FALL LEAVES COLLECTION (as of 7 AM)	Conseil municipal Carillon City Council Meeting		
5	6	7	8	9	10	11
Conseil municipal Chatham, St-Placide City Council Meeting			COLLECTE DE FEUILLES D'AUTOMNE (À compter de 7 heures A.M.) FALL LEAVES COLLECTION (as of 7 AM)			
12	13	14	15	16	17	18
Conseil municipal City Council Meeting Brownsburg, St-André-Est, Lachute, St-André d'Argenteuil						
19	20	21	22	23	24	25
		Conseil de la MRC d'Argenteuil et de la MRC Deux-Montagnes Council Meeting				
26	27	28	29	30		

La famille canadienne moyenne jette chaque année près d'une demi-tonne d'emballage. Ceci représente le quart des déchets qui aboutissent à l'enfouissement. L'environnement écope au moment de la fabrication de ces emballages, compte tenu des ressources et de l'énergie requise, et au moment de leur élimination.

Quant à nous, comme consommateurs, nous payons le gros prix pour ces emballages qui vont directement à la poubelle. Une bonne gestion de l'emballage se fait en priorité par le biais de la réduction à la source, du réemploi et du recyclage de ces produits.

Voici quelques conseils pratiques pour diminuer votre consommation d'emballage:

- utilisez des contenants consignés, réutilisables chez soi ou recyclables, plutôt qu'à usage uniques et polluants: par exemple, changez votre verre à café contre une tasse réutilisable!
- achetez vos produits alimentaires dans des contenants de format familial;
- achetez des produits en vrac et utilisez pour cela vos propres sacs ou contenants réutilisables;
- achetez des recharges pour les produits tels que les détergents liquides, les shampooings ou rince-bouche, etc.
- utilisez des sacs de coton ou des bacs de plastique réutilisables pour transporter vos emplettes.
- refusez d'acheter des produits suremballés.



Déceembre

december 9.5

NE VOUS LAISSEZ SURTOUT PAS «EMBALLER»
WRAPS ARE A RAP!

DIMANCHE SUNDAY	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
					1 Conseil municipal Carillon City Council Meeting	2
3	4 Conseil municipal City Council Meeting Lachute, Chatham, Brownsburg, St-Placide, St-André-Est, St-André d'Argenteuil	5	6	7	8	9
10	11	12	13 Conseil de la MRC d'Argenteuil Council Meeting	14	15	16
17	18	19	20 Conseil de la MRC Deux- Montagnes Council Meeting	21	22	23
24	25 NOËL. Collecte des déchets reportée le 26 décembre CHRISTMAS DAY. Garbage collection rescheduled to December 26	26	27	28	29	30
31						

Each year, the average Canadian family throws away nearly one half-ton of wrapping material. In other words, one quarter of what ends up in a landfill is packaging. The environment gets a bum rap with wraps: we use a lot of resources and energy to manufacture them, and we clog up landfills when we get rid of them.

And don't you think that as a consumer you're getting a better deal. A sizeable chunk of what you pay for a product goes to paying the cost of packaging. And what's the first thing you do when you get home? You throw away the box! Good management of wrapping material starts with reducing at the source, reusing and recycling.

Here are some handy tips on how you can use less wrapping material:

- Choose returnable, reusable at home or recyclable containers instead of single-use, polluting ones. For example, use a coffee mug instead of paper or styrofoam cups.
- Purchase your food products in family-size containers.
- Purchase your products in bulk and have them weighed in your own reusable bags or containers.
- Purchase refills for such products as liquid soaps, shampoos or mouthwash.
- Use cotton bags or reusable plastic bins to carry your groceries home.
- Simply refuse to purchase overwrapped products.

ET PLUS ENCORE...

Voici la liste des services connexes dont vous pouvez également vous prévaloir par le biais de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes:

LOCATION DE CONTENEURS

Vous rénovez, construisez ou démolissez? Vous cherchez un endroit pour disposer de vos débris de construction? Ne cherchez pas plus longtemps, nous avons la solution! Louez un de nos conteneurs pour la durée de vos travaux, et prévalez-vous de notre service de collecte et de transport tout en vous assurant de la disposition conforme de vos déchets.

Voici la tarification pour la location et la levée des conteneurs d'une capacité de 8 verges cubes:

Location du conteneur:
Sur semaine: 5\$/jour
En fin de semaine: 10\$/jour

Levée du conteneur:
36.88\$ taxes incluses, comprenant la collecte, le transport et la disposition des déchets.

RÉSIDUS VERTS

Vous faites tailler vos haies et vos arbres, vous avez une grande quantité de feuilles, de copeaux ou sciure de bois, de branches, ou encore tout autre type de résidus végétaux dont vous voulez vous débarrasser? Sachez que toute cette biomasse peut facilement être valorisée en compost au site de la Régie Intermunicipale! Il vous suffit de venir porter ces résidus directement à la Régie. De plus, cette initiative vous donnera droit d'acquérir du compost, une fois qu'il sera produit.

COMPOSTEURS DOMESTIQUES

Le composteur domestique, vous connaissez? Il s'agit d'une boîte dotée d'ouvertures d'aération où l'on introduit tous les résidus végétaux de cuisine et de jardin afin de les transformer en un produit riche: le compost. En effet, en transformant vos déchets «verts» en compost, vous diminuez la quantité de déchets à éliminer tout en créant un riche terreau que vous pourrez réintroduire sur votre pelouse, dans vos plates-bandes de fleurs, votre jardin, etc. Vous voulez essayer? Procurez-vous un composteur directement à la Régie ou encore fabriquez-en un selon vos besoins. Nous pouvons vous fournir des plans, contactez-nous!

BACS ROULANTS

Peut-être avez-vous déjà été visités par un de nos animateurs en environnement pour faire l'essai d'un bac roulant pour la collecte automatisée des déchets? En effet, le programme "Moi, mes déchets roulent en bac!" a débuté à l'été 1994 pour se poursuivre jusqu'à ce que tous les citoyens aient eu l'occasion de faire l'essai d'un bac. Après la période d'essai gratuite d'une durée d'un mois, chaque famille aura le loisir d'acquérir le bac directement de la Régie, au prix coûtant (soit 86.50\$ pour un bac 360 litres et 67.00\$ pour un bac 240 litres, taxes incluses). L'objectif de cette démarche: encourager l'utilisation du bac roulant sur tout le territoire desservi par la Régie Intermunicipale et ce, afin d'optimiser les opérations de collecte, de réduire la pollution causée par l'éparpillement des déchets aux abords des routes et d'améliorer l'environnement visuel des municipalités tout en assurant la sécurité des travailleurs et des citoyens. Si vous désirez essayer le bac roulant pour une période d'un mois, vous devez patienter jusqu'à ce que le programme soit arrivé dans votre quartier... Si vous désirez acquérir le bac immédiatement, vous pouvez le faire en contactant directement la Régie Intermunicipale, et le tour est joué!

COLLECTE COMMERCIALE

Vous exploitez un commerce dans l'une de nos sept municipalités et la quantité de déchets générée par ce commerce vous oblige à avoir un conteneur de même qu'à vous prévaloir d'un contrat de collecte commerciale? Appelez-nous, nous offrons un service de location de conteneur (1, 2, 3, 4, 6 et 8 verges cubes) ainsi qu'un service de collecte et de transport des déchets selon la fréquence que vous désirez. Renseignez-vous auprès de la Régie pour connaître la tarification et les détails concernant ce service.

COLLECTE DE VÊTEMENTS ET AUTRES ARTICLES USAGÉS

La première collecte de vêtements et autres articles usagés a vu le jour en septembre 1994 et a remporté un immense succès! Cette collecte se déroule en même temps que la collecte de D.D.D. (Déchets Domestiques Dangereux) et vous permet de vous défaire, au profit d'autrui, des vêtements et objets qui ne vous sont plus utiles. Cette activité est même bénéfique pour l'environnement puisque les vêtements non réutilisés sont recyclés. Cette initiative est rendue possible grâce à une fructueuse collaboration avec Centraide Laurentides et ses bénévoles. Veuillez la date de la prochaine collecte dans les annuaires locaux. N'oubliez

pas que vous pouvez également vous rendre au comptoir Centraide en tout temps pour y laisser vos biens... ou en prendre, selon vos besoins!

SERVICE ENVIRO-INFO

L'environnement vous préoccupe et vous tient à cœur. Vous vous posez des questions, vous êtes curieux et voulez en savoir plus ou encore vous avez des suggestions à nous faire? Vous aimeriez nous proposer des projets à caractère environnemental concernant la gestion écologique des déchets? Nous sommes à l'écoute! Une conseillère en environnement est sur place et se fera un plaisir de répondre à toutes vos interrogations et de vous donner des petits trucs pour devenir un citoyen écologique modèle! N'hésitez pas, passez un coup de fil...

VISITES GUIDÉES - SITE D'ENFOUISSEMENT - SITE DE COMPOSTAGE - LABORATOIRE

Vous désirez voir et comprendre ce qu'est la gestion intégrée des rejets? Vous voulez sensibiliser une population cible, par exemple, un groupe d'étudiants, de travailleurs, un regroupement écologique ou communautaire? Vous avez l'opportunité de venir nous rencontrer! Il est possible d'organiser des visites vous permettant d'explorer les installations de même qu'assister à un petit exposé sur le réemploi, la récupération, le recyclage, le compostage et l'enfouissement des déchets-ressources... C'est un rendez-vous!

ET BEAUCOUP PLUS... CONTACTEZ NOTRE

ÉQUIPE POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR

NOS PROGRAMMES DE RÉCUPÉRATION,

RECYCLAGE, VALORISATION ET

ÉLIMINATION DE MÊME QUE SI VOUS AVEZ

DES SUGGESTIONS À NOUS PROPOSER!

AND EVEN MORE...

You will find below the list of related services offered by the Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes.

CONTAINER LEASING

You are about to start a home renovation project, or a building or demolition project, and are wondering where you can dispose of all the waste construction material. Search no further, we can solve your problem! Just lease one of our garbage containers for as long as you need it. Our services include collecting and transporting the container once you're through and seeing that its content is properly disposed of in accordance with regulations.

The leasing and collection rates of 8 cu. yard containers are as follows:

Container leasing
Weekdays: \$5/day
Weekends: \$10/day

Container collection
\$36.88. Includes: taxes, collection, transportation and waste disposal.

GREEN WASTE

You've trimmed your bushes and trees, raked your lawn, you have mounds of leaves, wood chips, sawdust, branches, and all types of plant wastes you'd like to get off your hands? Well, all of that constitutes a biomass that can be transformed into valuable compost at the Régie Intermunicipale's composting site! Just bring it all to us at the Régie. By so doing, you'll be able to get – dirt cheap! – some of our compost once it's ready.

COMPOST BINS

Now, you've surely heard about compost bins for home composting. Compost bins are really boxes vented with holes in which you can dump all your kitchen and garden vegetable scraps and plant waste that will be magically transformed inside the box into a valuable soil improver: compost. By turning your « green » wastes into compost, you are directly contributing to reducing the volume of garbage and wastes in landfill sites while producing a rich potting-soil type humus you can spread on your lawn, flower beds, garden, etc. Want to give it a try? Get a compost bin as those they

sell in stores directly from the Régie or build your own to suit your particular needs. We can supply the plans. Just give us a call!

GARBAGE PAILS ON WHEELS

Maybe one of our environmental counselors has already contacted you to try one of our wheeled garbage pails designed to make our mechanized garbage collection more efficient. Early last summer, our "I give my garbage a spin!" programme for 1994 was launched and will last until each family has had the opportunity to give our pails a try. After a trial month, each family will be able to purchase the pail at cost directly from the Régie (\$86.50 for a 360 Liter pail and \$67.00 for a 240 Liter pail, taxes included). The goal is to promote the use of these pails throughout the territory serviced by the Régie. The end result will be more efficient garbage collection operations, reduced pollution from refuse scattered along roads and a cleaner environment a sight more pleasant to look at in all our municipalities, all the while improving the safety of our citizens and our sanitary engineers! If you would like to give one of our pails a spin for a month, we'll have to ask you to be patient until your area is canvassed by our counselors. If you want to purchase a pail right away, just give the Régie a call and we'll get the ball rolling!

COMMERCIAL COLLECTION

You run a business in one of our seven municipalities and, given the amount of waste your business generates, you must use a container and pay for a commercial garbage pick-up contract? Give us a call. We provide container leasing (1, 2, 3, 4, 6 and 8 cu. yards) services, as well as pick-up and transportation services on a timely basis. It may be worth your while to contact the Régie to know our fees and other details on our services.

USED CLOTHING AND ITEMS COLLECTION

Our first used clothing and items collection was organized in September 1994, and generated a tremendous response. The collection, held simultaneously with the household hazardous waste collection, has been the perfect opportunity for our citizenship to help those in need by donating some articles of clothing or other items they are no longer using. Furthermore, the collection gives the environment a chance because clothing not reused isn't thrown away, it's recycled. The initiative was made possible in great part because of the

extraordinary support from Centraide Laurentides and its staff of volunteers. Watch for the next collection date in your local newspapers. Don't forget that you can also go anytime to the Centraide counter to donate clothing... or to pick up that extra item you need!

ENVIRO-INFO LINE

You are concerned about the environment and would like to know – and do – more? You have questions, wonder about the effect of a product, or have a great idea you'd like to share? You have a special environmental project that could help in our waste management effort? We would like to hear from you! An environmental consultant is on hand to answer all your questions, give you environmental tips, and jot down your suggestions. Give her a call...

GUIDED TOURS – LANDFILL SITE – COMPOSTING SITE – LABORATORY

You'd like to see first hand and better understand what integrated waste management is all about? You'd like to improve the environmental awareness of a group, such as school children, co-workers, a community or environmental association? We'd be delighted to have you come by. Guided tours can be organized to visit our facilities during which you will learn more about reuse, recovery, recycling, composting and waste disposal. We're expecting you!

AND THERE'S MORE... GET IN CONTACT

WITH OUR TEAM TO LEARN MORE ABOUT

OUR RECOVERY, RECYCLING, VALORIZATION

AND DISPOSAL PROGRAMMES OR TO GIVE

US YOUR SUGGESTIONS.

CONSEILS PRATIQUES EN ENVIRONNEMENT ÊTES-VOUS

“C’est en faisant le premier pas que l’on amorce un voyage de deux mille kilomètres” (Proverbe chinois)

Il existe une règle fondamentale dans la vie: c’est une série de petits changements qui en entraîne de grands! Ce sont justement ces petits changements que les citoyens doivent effectuer si nous voulons atteindre notre but, celui de conserver un environnement sain et prospère. Voici quelques petits conseils pratiques quant à la manière dont chacun d’entre nous peut y contribuer:

1• Utilisez votre bicyclette - ou vos jambes - pour les courts déplacements. C’est facile si vous habitez dans une ville ou un village, sans compter que cela vous donne la chance de faire de l’exercice tout en réduisant les gaz qui entraînent l’effet de serre (gaz carbonique) et les pluies acides (bioxyde de soufre). Le co-voiturage réduit également les émissions polluantes et la consommation d’essence.

2• Compostez les résidus verts et les restes de table, ce qui aura pour effet de réduire le volume de déchets déposé dans les sites d’enfouissement. Cette action vous permet en plus d’obtenir un compost riche utilisable à la maison pour vos arbres, plantes, fleurs, votre gazon...

3• La plupart des nettoyeurs commerciaux sont dangereux pour l’environnement, tant à l’usage qu’au moment d’en disposer. Il existe pourtant des solutions de remplacement inoffensives. Par exemple: une partie de soda à pâte et deux parties de vinaigre produisent un débouche-tuyau efficace. Il est possible d’obtenir un désinfectant en mélangeant de l’acide borique et de l’eau... Renseignez-vous pour obtenir d’autres recettes!

4• Exercez votre “sixième sens écologique” lorsque vous faites vos emplettes. Évitez les articles à usage unique lorsque vous pouvez leur substituer des articles réutilisables, par exemple, des piles rechargeables, des chiffons au lieu de serviettes en papier. Achetez des produits recyclables, biodégradables et veillez à ce que vos produits portent le sigle de l’éco-logo; choisissez plutôt les produits contenant des matières recyclées... Apportez votre propre sac pour transporter vos achats et refusez les sacs dans lesquels le commis ne dépose qu’un ou deux articles: le journal ou encore le litre de lait s’apportent très bien sans sac!

5• Économisez notre précieuse énergie à la maison... et faites des économies: vous pouvez... ne laisser allumées que les lumières nécessaires, laver votre lessive à l’eau froide, faire sécher votre lessive à l’air libre, réduire le chauffage lorsque vous quittez la maison, ne démarrer votre lave-vaisselle que lorsqu’il est plein, etc. Et pourquoi pas un petit effort pour économiser l’eau? Vous pouvez fermer le robinet lorsque vous vous brossez les dents, éviter d’arroser trop souvent votre pelouse, installer un limiteur de débit dans les robinets et pommes de douche, garder de l’eau au réfrigérateur au lieu de la laisser couler jusqu’à ce qu’elle soit froide, ne pas chasser l’eau des toilettes inutilement, en n’y jetant pas les mégots de cigarette, la soie dentaire, les papier-mouchoirs, les cure-oreilles, etc.

6• Évitez de polluer l’environnement: par exemple, faites vidanger votre fosse septique une fois tous les deux ans pour une résidence permanente ou une fois tous les quatre ans pour un chalet.

Et souvenez-vous, même les plus petits changements ont une signification! Faites le premier pas!

ÉCO-CONNAISSANT?

Ce petit questionnaire a été conçu pour vous permettre d’évaluer ce que vous avez retenu de ce calendrier. Bonne chance!

-  1- Nommez 4 matières recyclables:
-  2- Que veut dire l’abréviation suivante: DDD
-  3- Nommez 4 articles considérés comme DDD
-  4- Quel pourcentage de vos déchets est compostable? _____%
-  5- Lesquelles de ces matières ne sont pas compostables:
a) viande b) polystyrène c) excréments d’animaux
d) produits laitiers e) toutes ces réponses
-  6- Chaque année _____ pneus sont recyclés au Québec.
-  7- Que signifie CFC?
-  8- Les CFC sont dangereux car ils détruisent la _____ qui nous protège des: _____
-  9- Le site d’enfouissement de la Régie Intermunicipale devrait être fonctionnel pour encore combien d’années? _____ ans.
-  10- La famille Canadienne jette en moyenne _____ tonnes d’emballage par année.

ENVIRONMENTAL TIPS

“The journey of a thousand miles begins with one small step” (Chinese proverb)

It is a general rule in life that big changes are realized through a series of small changes. The small changes are what must be made by concerned citizens if the goal of a healthy and prosperous environment is to be reached. Listed below are some simple but helpfull guidelines at how individuals can contribute to a cleaner environment.

1• Ride a bike or walk for short trips or errands. This is easy to do if you live in a city or town. A good walk is healthy exercise, and by not using the car, you help reduce the emission of gases that cause global warming (carbon dioxide) and acid rain (sulfur dioxide). Car pooling also reduces emissions and cuts down on gas bills.

2• Compost your yard and kitchen waste. Composting eases the load on landfill sites and provides you with nutrient-rich compost for your lawn, shrubs, trees, garden and flower beds.

3• Most store-bought cleaning supplies are hazardous for the environment when used or disposed of, but some are easily replaced with less harmful substitutes. Some ideas: one third baking powder and two thirds vinegar make a good drain cleaner; an effective disinfectant can be made by dissolving borax in water. Give us a call for more of these environmentally friendly recipes.

4• Try your hand at shopping with an environmental eye. Avoid disposable items when reusable ones are available, e.g. rechargeable batteries, cloth towels instead of paper. Buy recyclable, biodegradable products and look for the Eco-logo stamp on the labels.

Choose products made from recycled materials. Refuse a bag for purchases of 1 or 2 items – the newspaper or the carton of milk, for instance – or bring your own bag for shopping.

5• Be an energy saver around the house... and save big bucks too! Shut the lights off when you leave a room, wash your laundry in cold water and air-dry your clothes, lower the thermostat when you leave the house, run the dishwasher only when full and at night time. And why not save water while you're at it? Don't leave the water running while you brush your teeth, don't overwater your lawn, install water savers on your taps and shower heads, keep a pitcher of water in the fridge rather than let the water run until its cold enough to drink, don't flush the toilet needlessly by avoiding using it to throw away your cigarette butts, dental floss, facial tissues, cotton swabs, etc.

6• Avoid polluting the environment. For example, seepage into the soil is reduced if you have your septic tank emptied every two years for your house and every four years at the cottage.

QUIZ

This is a small quiz designed to give you a general feel for what you have learned from this calendar. Good luck!

-  1-List four recyclable items:
-  2- HHW stands for?
-  3-List four HHW items:
-  4-What percentage of your garbage is compostable? _____%
-  5-Which materials are not compostable
a) meat b) styrofoam c) animal excrements
d) dairy products e) all of the above
-  6- _____ tires are recycled in Quebec each year.
-  7-CFC stands for.....?
-  8-CFC's are dangerous because they destroy the: _____ that protects us from: _____
-  9-The Régie Intermunicipale landfill site should continue to be open for how many years? _____ years.
-  10-The average Canadian family throws out about: _____ ton of packaging a year.



HORAIRE DES COLLECTES RÉSIDENTIELLES

RESIDENTIAL COLLECTION SCHEDULE

HORAIRE D'HIVER (Du 15 octobre au 15 avril)

WINTER SCHEDULE (October 15 to April 15)

LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY
• Lachute (secteur Nord de la voie ferrée) • Paroisse St-André d'Argenteuil (secteur de la Baie) • St-Placide • Lachute (North of railroad) • Saint-André d'Argenteuil (La Baie area) • Saint-Placide	• Lachute (secteur Sud de la voie ferrée à l'Est de la rivière du Nord) • Chatham (Nord) • Lachute (South of railroad, East of river) • Chatham (North)	• Chatham (Sud) • Village St-André-Est • Chatham (South) • Saint-André-Est	• Paroisse St-André d'Argenteuil (sauf secteur de la Baie) • Carillon • Brownsburg • Saint-André d'Argenteuil (except La Baie area) • Carillon • Brownsburg	• Lachute (secteur Sud de la voie ferrée à l'Ouest de la rivière du Nord) • Lachute (South of railroad, West of river)

HORAIRE D'ÉTÉ (Du 15 avril au 15 octobre)

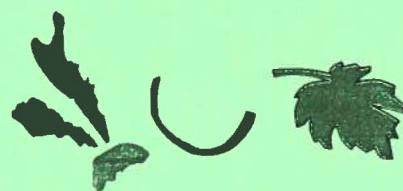
SUMMER SCHEDULE (April 15 to October 15)

LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY
• Lachute (secteur Nord de la voie ferrée) • Paroisse St-André d'Argenteuil (secteur de la Baie) • St-Placide • Lachute (North of railroad) • Saint-André d'Argenteuil (La Baie area) • Saint-Placide	• Lachute (secteur Sud de la voie ferrée) • Chatham (Nord) • Lachute (South of railroad) • Chatham (North)	• Chatham (Sud) • Village de St-André-Est • Chatham (South) • Saint-André-Est	• Lachute (secteur Nord de la voie ferrée) • Paroisse St-André d'Argenteuil (sauf secteur de la Baie) • Carillon • Brownsburg • Lachute (North of railroad) • Saint-André d'Argenteuil (except La Baie area) • Carillon • Brownsburg	• Lachute (secteur Sud de la voie ferrée) • St-Placide (Note: du 26 juin au 9 septembre) • Lachute (South of railroad) • Saint-Placide (Note: from June 26 to September 9)

CONCEPTION ET PRODUCTION GRAPHIQUE: YVES DEMERS PARIS ENR. ILLUSTRATIONS: YVES DEMERS PARIS ENR. ET MOULT DESIGN.

RECHERCHE, RÉDACTION & RÉVISION: ALEXANDRE RENAUD, JOË LAVIGNE, MARK CRUISE, DOMINIQUE LÉGER, PIERRE GIONET, JACINTHE ROUSSEAU, ISABELLE BLAIR, RENÉE L'ESPÉRANCE.

LE CALENDRIER EST IMPRIMÉ SUR PAPIER CONTENANT 50% DE FIBRES RECYCLÉES NON-DÉSENCRASSÉES DE SOURCE POST-COMMERCIALE ET FABRIQUÉS À PARTIR DE PÂTE BLANCHIE À L'OXYGÈNE, SANS CHLORÉ ET SELON UN PROCÉDÉ DE FABRICATION NON-ACIDE.



la collecte sec-humide

Du compost...pour l'Amour de la Terre!

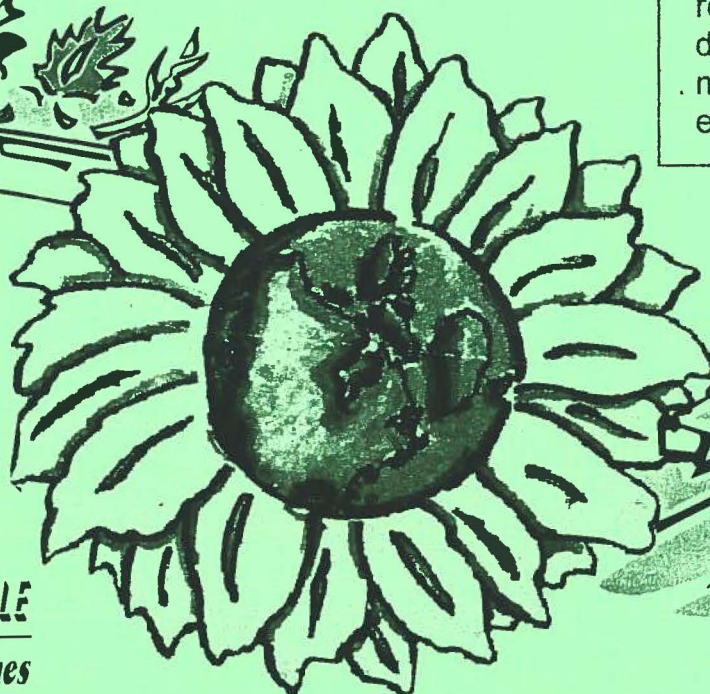
Ce compost a été produit à partir des résidus amassés dans le cadre du projet-pilote de *collecte sec-humide* initié par la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes. Nous vous offrons ce sac de compost en guise de remerciement pour votre contribution inestimable... Ensemble, nous pouvons faire la différence ! Si vous désirez vous procurer davantage de compost, la *Journée Retour à la Terre* se tiendra le samedi 18 mai prochain entre 10 heures et 16 heures au Parc Barron à Lachute et chez Gérard Patate à Saint-Placide. Des sacs de compost de 35 litres vous seront offerts au prix symbolique de 2 \$. Les bénéfices sont remis à un groupe d'étudiants « *Midi-Écolo* » et serviront à promouvoir des activités à caractère environnemental. Vous pouvez également vous procurer du *compost en vrac* directement à la Régie Intermunicipale. Pour informations, veuillez communiquer avec la ligne *INFO-COMPOST* en composant le (514) 562-0778 ou 1 800 562-0779.

Caractéristiques du compost:

Teneur en azote (N):	0.4 %
Teneur en phosphore (P):	0.9 %
Teneur en potassium (K):	1.3 %
Teneur en matière organique:	28.0 %
Rapport C/N:	38

Avantages du compost:

- . fournit au sol de la matière organique
- . enrichit le sol d'éléments fertilisants (N, P, K)
- . stimule l'activité biologique du sol et active la croissance des plantes
- . meilleure rétention d'eau et résistance à la sécheresse des sols sablonneux
- . meilleure porosité, drainage et aération des sols argileux



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Illustrations du Conseil
Canadien du Compostage



Utilisation du compost

Le compost peut être utilisé au potager, dans les plates-bandes de fleurs, sur la pelouse et dans la préparation de terreaux. Les doses de compost à appliquer varient en fonction de la fertilité du sol, de la qualité du compost, des sortes de plantes et, dans le cas du jardin, des rotations. A titre d'indication, consultez les tableaux suivants, tirés de la Revue Fleurs, Plantes et Jardins, volume 4, no 5, septembre 1993 (Encart: Le compostage domestique. Comment transformer vos déchets organiques en mine d'or pour le jardin).

Tableau 1: Quantité de compost au potager (pour 100 m²)

	QUANTITÉ (KG)	QUANTITÉ (M ³)	ÉPAISSEUR (CM)
Sol pauvre ou plantes exigeantes	1 000 à 1 250	2 à 2,5	2 à 2,5
Plantes moyennement exigeantes	750	1,5	1,5
Plantes peu exigeantes	250 à 500	0,5 à 1	0,5 à 1
Sol riche et plantes exigeantes	250	0,5	0,5
Sol fertile et plantes moyennement exigeantes	500	1	1

Tableau 2: Quantité de compost pour une plate-bande de fleurs de 100 m²

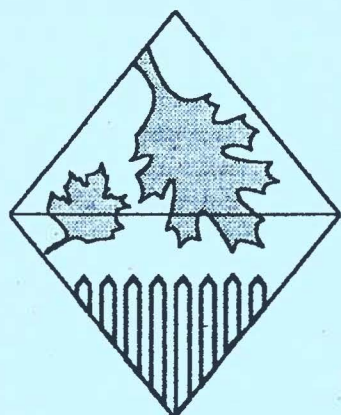
	QUANTITÉ (KG)	QUANTITÉ (M ³)	ÉPAISSEUR (CM)
Sol pauvre ou fleurs exigeantes	800 à 1 000	1,6 à 2	1,6 à 2
Sol fertile ou fleurs moyennement exigeantes	600 à 800	1,2 à 1,6	1,2 à 1,6
Sol riche ou fleurs peu exigeantes	400 à 600	0,8 à 1,2	0,8 à 1,2

Tableau 3: Recettes de terreaux

PRODUIT	SEMIS	REMPOTAGE
Terre	3 L	4 L
Compost	3 litres	4 litres
Sable	3 L	2 L
Tourbe	3 L	2 L
Chaux dolomitique	35 g	35 g
Os moulus	30 g	40 g
Farine de plume ou de sang	—	50 g

POTAGER: Plantes exigeantes: tomate, concombre grimpant, pomme de terre, chou d'été, laitue pommée, citrouille, etc. Plantes moyennement exigeantes: brocoli, chou d'hiver, courge, maïs, piment, etc. Plantes peu exigeantes: oignon, carotte, navet, radis, persil, thym, etc. Plantes non exigeantes: pois, haricot,ourgane, soja, etc.

FLEURS: Plantes exigeantes: astilbe, delphinium, chrysanthème, jacinthe, salicaire, ligulaire, etc. Plantes moyennement exigeantes: la plupart des annuelles, rudbeckie, campanule, etc. Plantes peu exigeantes: oeillet, cosmos, lis, asclépiade, etc. Plantes non exigeantes: plantes de rocaille, plantes alpines, viorne, potentille, etc.



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Compost de feuilles d'automne

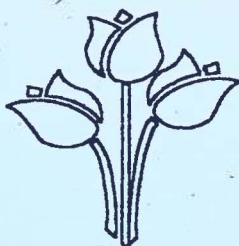
Ce compost a été produit à partir des feuilles d'automne que vous avez recueillies sur votre terrain et déposées dans des sacs de papier pour les collectes spéciales de la Régie Intermunicipale... Ensemble, nous pouvons faire la différence !

Caractéristiques du compost:

Teneur en azote (N):	0.40 %
Teneur en phosphore (P):	0.23 %
Teneur en potassium (K):	0.24 %
Teneur en matière organique:	28 %
Rapport C/N:	37

Avantages du compost:

- . fournit au sol de la matière organique
- . enrichit le sol d'éléments fertilisants (N, P, K)
- . stimule l'activité biologique du sol et active la croissance des plantes
- . meilleure rétention d'eau et résistance à la sécheresse des sols sablonneux
- . meilleure porosité, drainage et aération des sols argileux



Utilisation du compost

Le compost peut être utilisé au potager, dans les plates-bandes de fleurs, sur la pelouse et dans la préparation de terreaux. Les doses de compost à appliquer varient en fonction de la fertilité du sol, de la qualité du compost, des sortes de plantes et, dans le cas du jardin, des rotations. A titre d'indication, consultez les tableaux suivants, tirés de la Revue Fleurs, Plantes et Jardins, volume 4, no 5, septembre 1993 (Encart: Le compostage domestique. Comment transformer vos déchets organiques en mine d'or pour le jardin).

Tableau 1: Quantité de compost au potager (pour 100 m²)

	QUANTITÉ (KG)	QUANTITÉ (M ³)	ÉPAISSEUR (CM)
Sol pauvre ou plantes exigeantes	1 000 à 1 250	2 à 2,5	2 à 2,5
Plantes moyennement exigeantes	750	1,5	1,5
Plantes peu exigeantes	250 à 500	0,5 à 1	0,5 à 1
Sol riche et plantes exigeantes	250	0,5	0,5
Sol fertile et plantes moyennement exigeantes	500	1	1

Tableau 2: Quantité de compost pour une plate-bande de fleurs de 100 m²

	QUANTITÉ (KG)	QUANTITÉ (M ³)	ÉPAISSEUR (CM)
Sol pauvre ou fleurs exigeantes	800 à 1 000	1,6 à 2	1,6 à 2
Sol fertile ou fleurs moyennement exigeantes	600 à 800	1,2 à 1,6	1,2 à 1,6
Sol riche ou fleurs peu exigeantes	400 à 600	0,8 à 1,2	0,8 à 1,2

Tableau 3: Recettes de terreaux

PRODUIT	SEMIS	REMPOTAGE
Terre	3 L	4 L
Compost	3 litres	4 litres
Sable	3 L	2 L
Tourbe	3 L	2 L
Chaux dolomitique	35 g	35 g
Os moulus	30 g	40 g
Farine de plume ou de sang	—	50 g

POTAGER: **Plantes exigeantes:** tomate, concombre grimpant, pomme de terre, chou d'été, laitue pommée, citrouille, etc. **Plantes moyennement exigeantes:** brocoli, chou d'hiver, courge, maïs, piment, etc. **Plantes peu exigeantes:** oignon, carotte, navet, radis, persil, thym, etc. **Plantes non exigeantes:** pois, haricot, gourgane, soja, etc.

FLEURS: **Plantes exigeantes:** astilbe, delphinium, chrysanthème, jacinthe, salicaire, ligulaire, etc. **Plantes moyennement exigeantes:** la plupart des annuelles, rudbeckie, campanule, etc. **Plantes peu exigeantes:** oeillet, cosmos, lis, asclépiade, etc. **Plantes non exigeantes:** plantes de rocaille, plantes alpines, viorne, potentille, etc.

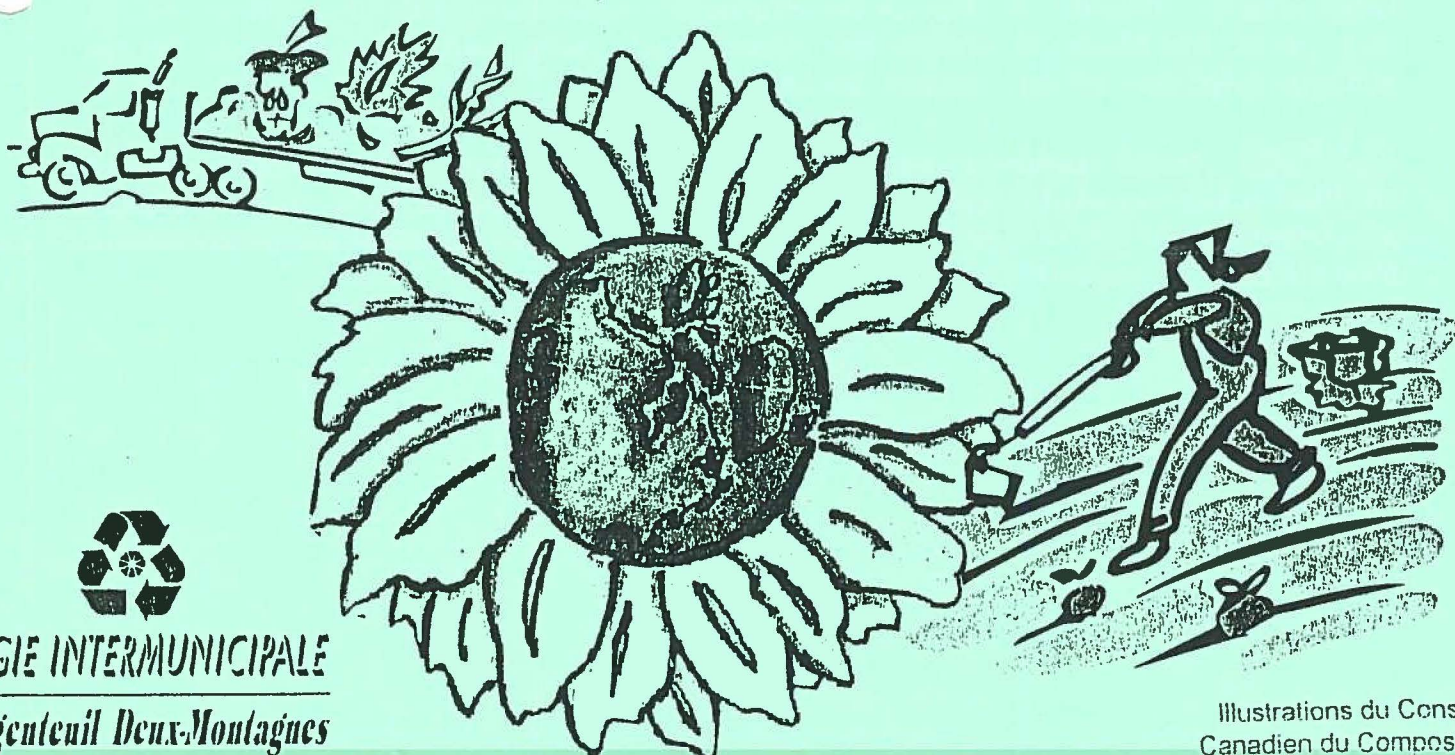


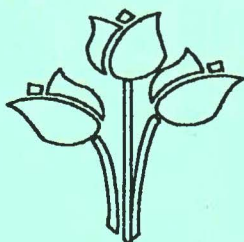
COMPOST

Ce compost est fabriqué à partir de feuilles d'automne, et de résidus de jardin & de cuisine, recueillis chez les citoyens (proportion 1/3:2/3).

Voici ses principales caractéristiques:

AZOTE: 0.4%
PHOSPHORE: 0.5%
POTASSIUM: 0.6%
MATIÈRE ORGANIQUE: 12%
RAPPORT C/N: 17
HUMIDITÉ: 32%





Utilisation du compost

Le compost peut être utilisé au potager, dans les plates-bandes de fleurs, sur la pelouse et dans la préparation de terreaux. Les doses de compost à appliquer varient en fonction de la fertilité du sol, de la qualité du compost, des sortes de plantes et, dans le cas du jardin, des rotations. A titre d'indication, consultez les tableaux suivants, tirés de la Revue Fleurs, Plantes et Jardins, volume 4, no 5, septembre 1993 (Encart: Le compostage domestique. Comment transformer vos déchets organiques en mine d'or pour le jardin).

Tableau 1: Quantité de compost au potager (pour 100 m²)

	QUANTITÉ (KG)	QUANTITÉ (M ³)	ÉPAISSEUR (CM)
Sol pauvre ou plantes exigeantes	1 000 à 1 250	2 à 2,5	2 à 2,5
Plantes moyennement exigeantes	750	1,5	1,5
Plantes peu exigeantes	250 à 500	0,5 à 1	0,5 à 1
Sol riche et plantes exigeantes	250	0,5	0,5
Sol fertile et plantes moyennement exigeantes	500	1	1

Tableau 2: Quantité de compost pour une plate-bande de fleurs de 100 m²

	QUANTITÉ (KG)	QUANTITÉ (M ³)	ÉPAISSEUR (CM)
Sol pauvre ou fleurs exigeantes	800 à 1 000	1,6 à 2	1,6 à 2
Sol fertile ou fleurs moyennement exigeantes	600 à 800	1,2 à 1,6	1,2 à 1,6
Sol riche ou fleurs peu exigeantes	400 à 600	0,8 à 1,2	0,8 à 1,2

Tableau 3: Recettes de terreaux

PRODUIT	SEMIS	REMPOTAGE
Terre	3 L	4 L
Compost	3 litres	4 litres
Sable	3 L	2 L
Tourbe	3 L	2 L
Chaux dolomitique	35 g	35 g
Os moulus	30 g	40 g
Farine de plume ou de sang	—	50 g

POTAGER: Plantes exigeantes: tomate, concombre grimpant, pomme de terre, chou d'été, laitue pommée, citrouille, etc. Plantes moyennement exigeantes: brocoli, chou d'hiver, courge, maïs, piment, etc. Plantes peu exigeantes: oignon, carotte, navet, radis, persil, thym, etc. Plantes non exigeantes: pois, haricot, gourgane, soja, etc.

FLEURS: Plantes exigeantes: astilbe, delphinium, chrysanthème, jacinthe, salicaire, ligulaire, etc. Plantes moyennement exigeantes: la plupart des annuelles, rudbeckie, campanule, etc. Plantes peu exigeantes: oeillet, cosmos, lis, asclépiade, etc. Plantes non exigeantes: plantes de rocaille, plantes alpines, viorne, potentille, etc.



REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

380, RUE PRINCIPALE
LACHUTE (QUÉBEC)
J8H 1Y2
TÉL.: (514) 562-0778
FAX: (514) 562-8482

COMPOST

Félicitations !

*Vous venez de poser
un geste concret pour l'environnement
en vous procurant du compost
fabriqué à partir des feuilles d'automne,
résidus de jardin & de cuisine
amassés par les familles de la région.*

Ce compost a les propriétés suivantes :

Azote : 1.0 %
Phosphore : 1.3 %
Potassium : 1.0 %
Matière organique : 19 %
Rapport C/N : 10
Humidité : 37 %



LE COMPOSTAGE, c'est naturel!

Le compost est le résultat du recyclage de matières organiques. Le compostage transforme les résidus alimentaires, les feuilles et les résidus de jardinage, le papier, le bois, le fumier et les restes de récolte en compost.

Le compost est un excellent amendement du sol. Il possède une forte concentration en matières organiques et aide à rendre à la terre plusieurs de ses caractéristiques qui se sont épuisées avec le temps et l'utilisation. Bien que le compost ne soit pas un engrais, il peut contenir des nutriments qui améliorent la croissance des végétaux. Mélangé à des engrais, le nouveau compost fournira aux plantes des nutriments pendant une période plus longue que si l'engrais avait été utilisé seul.



COMMENT PUIS-JE UTILISER le compost?

Le compost peut être utilisé autour de la maison, notamment dans les platebandes et dans les potagers, mélangé aux sols nouvellement ensemencés, comme paillis pour la plupart des végétaux et sur les pelouses existantes. Quel que soit l'usage auquel il est destiné, il est important de connaître la bonne quantité à utiliser.

TRAITEMENT EN SURFACE

Aérez toute la région à traiter avec un aérateur commercial avant d'appliquer le traitement en surface pour obtenir le meilleur résultat possible. Pour traiter la surface, épandez avec un râteau une couche uniforme de 1/3 à 1 1/4 cm de compost mature sur la région à traiter. Arrosez à fond. L'arrosage permet au compost de pénétrer la chaume jusqu'à la surface du sol et dans les trous d'aération où il peut retenir l'humidité essentielle.

PLATEBANDES

Ajoutez environ 2 1/2 cm de compost aux platebandes existantes et amalgamez-le à la terre à l'aide d'un râteau, d'une houe, d'une pelle ou d'un motoculteur à fraise. Arrosez pour saturer toute la zone racinaire. Pour les nouvelles platebandes, ajoutez de 2 1/2 à 5 cm de compost et travaillez la surface au motoculteur à fraise jusqu'à une profondeur de 12 cm. Plantez et arrosez en conséquence. La plupart des annuelles et des vivaces poussent très bien dans des sols contenant du compost.

PLANTATION D'ARBRES

Travaillez au motoculteur à fraise une surface d'environ 3 à 5 fois le diamètre de la motte de l'arbre à planter. Ajoutez environ 30 p. cent de compost par volume à la région travaillée et mélangez-le bien au sol indigène, à l'extérieur du trou. Mettez l'arbre dans le trou et remplissez avec la terre amendée du compost. Retirez l'excès de sol et arrosez à fond.

POTAGERS

Appliquez environ 2 1/2 cm de compost et amalgamez-le au sol jusqu'à une profondeur de 12 cm, à la main ou avec un motoculteur à fraise. Si le sol est pauvre, il se peut que vous ayez à ajouter du compost chaque année jusqu'à ce que le sol produise les résultats anticipés. N'appliquez pas trop de compost, car l'excès d'azote peut réduire le rendement de certains végétaux. Le compost utilisé comme paillis peut être mélangé au sol avant la transplantation.

PAILLIS

Appliquez une couche de 5 cm de compost comme paillis autour des annuelles, des vivaces et des autres végétaux de l'aménagement paysager pour obtenir les meilleurs résultats possibles. Étendez le compost avec un râteau pour obtenir une couche uniforme. Une application excessive ou insuffisante de paillis peut entraîner d'autres problèmes comme l'étouffement du

système racinaire. Placez le paillis de façon à ce que l'eau s'écoule du côté opposé au tronc, pour éviter que la couronne ne pourrisse. Les composts de texture fine éliminent moins efficacement les mauvaises herbes que les composts à texture grossière.

PRÉPARATION DU TERRAIN

Appliquez environ 2 1/2 à 5 cm de compost sur les terrains à ensemencer ou à tourber, et travaillez le sol jusqu'à une profondeur de 12 cm. Si vous ensemencez le terrain, appliquez une fine couche de compost sur le terrain après avoir ensemencé. Arrosez à fond, que le terrain soit ensemencé ou tourbé. Le compost favorise la germination des graines en assurant un bon contact entre les graines et le sol et en fournissant de l'humidité et des nutriments équilibrés. Appliquez de l'engrais à intervalles réguliers lorsque le terrain aura environ huit semaines et qu'il ait été tondu deux fois.



CONSEILS Pratiques!

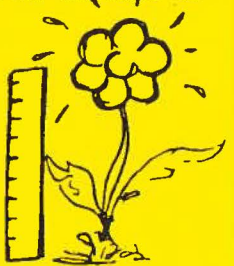
1. Mesurez

Déterminez la surface totale de la région à traiter (en mètres ou verge cubes), mesurez la longueur et la largeur de la région et multipliez le résultat par la profondeur de compost nécessaire (longueur en pieds x largeur en pieds x profondeur en pouces x 0,003 = le nombre de verge cubes de compost requis). Il est parfois difficile de déterminer la quantité de compost à utiliser. Il faut donc appliquer la quantité de compost recommandée sur la région précise à traiter et l'étendre uniformément avant de l'amalgame au sol.



2. Appliquez

Déterminez si vous devez acheter du compost en vrac ou en sac. Si vous avez besoin de plus de 2 mètres (ou verges) cubes de compost, le compost en vrac se révélera moins onéreux. Si vous achetez du compost en sac, l'étiquette vous indiquera le volume contenu dans le sac (un sac de 18 kilos est habituellement l'équivalent de 1/3 de mètre cube [1 pied cube]). Divisez le volume total de compost nécessaire par le volume indiqué sur le sac pour déterminer le nombre de sacs à acheter. Si vous traitez une petite région, transportez le compost avec une brouette et versez-le en tas placés à intervalles réguliers. Étendez les tas en forme d'étoile ou de façon à appliquer une couche uniforme de compost.



3. Amalgamez

Amalgamez le compost au sol le plus uniformément possible jusqu'à environ 12 cm de profondeur, à la main ou avec un motoculteur à fraise. Ceci vous obligera à travailler la région à plusieurs reprises pour que le mélange soit uniforme. Le sol doit être foncé et avoir une consistance uniforme. Plantez vos végétaux ou vos graines et arrosez à fond.

PLUS d'information?

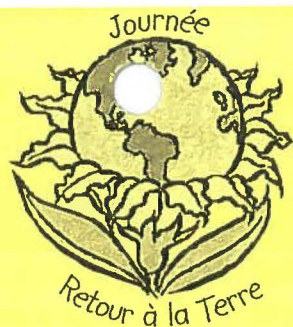
Pour tout autre renseignement sur le compostage, communiquez avec :

Le Conseil canadien du compostage
16, rue Northumberland
Toronto (Ontario) M6H 1P7



Adaptation autorisée par le Composting Council.

This publication is also available in English.



Le compost et ses mille et une applications

Lorsque vous ajoutez du compost au sol, les bénéfices qu'en retirent le jardin, les arbres et votre pelouse sont si importants que plusieurs jardiniers parlent du compost en terme d'or noir. Il revitalise les plus vieilles plantes et revigore les jeunes pousses.

Les avantages du compost

Le compost est le meilleur engrais organique, le plus équilibré et le plus complet: il donne de la consistance aux terres sablonneuses et leur permet de retenir plus d'humidité - les plantes souffrent donc moins de la sécheresse et obtiennent une meilleure croissance; il rend les terres argileuses plus légères, plus aérées - elles sont donc plus faciles à travailler et se drainent mieux; il contient tous les éléments minéraux dont les plantes ont besoin et un grand nombre de bactéries amies du jardinier.

Vous pouvez également vous procurer du compost en vrac au site de compostage de la Régie Intermunicipale. Appelez-nous !



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Dans le jardin ou le potager

Les légumes, fleurs, toutes les plantes adorent le compost qui libère ses éléments nutritifs au cours d'une période de 1 à 2 ans. On incorpore le compost soit en surface, ou en l'enfouissant légèrement sous le sol. Il suffit de mélanger le compost à une quantité équivalente de terre avant d'y semer des fleurs ou des légumes.

Traitement de surface pour la pelouse

Appliquer 1 kg de compost par m² de terrain et ratisser.

Semis, plantes en pot et nouvelles plantes

L'infusion de compost donne également à vos plantes une bonne dose d'éléments nutritifs. Mélanger une pelletée de compost dans un seau de 20 litres d'eau. Remuer le tout plusieurs fois et laisser reposer plusieurs jours. Utiliser l'infusion pour arroser les nouvelles plantes, plantes d'intérieur et vaporiser les nouvelles pousses.

Texte tiré de :

Prieur, *Guide du potager / Ball, Compostage: enrichir le sol naturellement*
McDowell et Clark-McDowell, *Composter chez soi: simple et facile*.

Caractéristiques du compost:

Azote (NTK): 1.1 %
Phosphore (P2O5): 1.0 %
Potassium (K2O): 1.2 %
Matière organique : 23 %
Rapport C/N: 11
Humidité: 44,2 %

Merci de votre encouragement et bon jardinage!



Exemples de RDD:

- aérosols;
- huiles;
- peintures;
- batteries d'auto;
- piles;
- pesticides;
- solvants, etc.



Nous récupérons également les vêtements, articles usagés et pièces d'équipements informatiques.

N'oubliez pas !

La récupération des RDD va bientôt commencer.

Du 9 juin au 27 octobre 2001



Nouveau !

Contrairement aux années précédentes, cette année la récupération des RDD se fera à un seul endroit:

**au Complexe environnemental de la
Régie Intermunicipale Argenteuil
Deux-Montagnes à Lachute**

651, chemin Félix-Touchette

au coin des routes 148 et 329
(à côté du Ministère des Transports du Québec)





Use it in your flower garden or vegetable garden

Spread the compost on the surface or mix it half and half with earth before planting flowers or vegetables.

Spread it on the lawn

Spread 1 kg. of compost per square meter and rake over.

Mix it in the water

You can also add compost to the water to give seedlings, potted plants and new plants an extra shot of nutrients. Mix a shovelfull of compost in a 20-litre bucket of water. Stir it and let it rest a few days. Use the mixture to water new plants and indoor plants, and spray it on new sprouts.

Composition of compost:

Nitrogen : 1.1 %
Phosphorus : 1.0 %
Potassium : 1.2 %
Organic matter: 23 %
Carbon/nitrogen ratio: 11
Moisture: 44,2 %

The 1001 uses of compost

When you spread compost over the soil, your garden, your trees and your lawn reap the benefits. Indeed, gardeners call compost "black gold". It helps new shoots grow and gives old plants new life.

The benefits of compost

Compost is the most balanced and complete organic fertilizer: it gives sandy soil consistency and helps it retain moisture. Plants get more water and grow better; it makes clay earth lighter and better ventilated. The earth is then easier to work and drains better; it contains all the minerals plants need and many bacteria that are the gardener's friend.

You can also buy loose compost at the Régie Intermunicipale composting facility ! Give us a call !



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Thanks for your support and good gardening !



HHW examples:

- aerosol cans;
- waste oil;
- left-over paint;
- car batteries;
- small batteries;
- pesticides;
- solvents, etc.

Don't forget !

The household hazardous waste collection will soon begin.

From June, 9 to October 27, 2001



New !

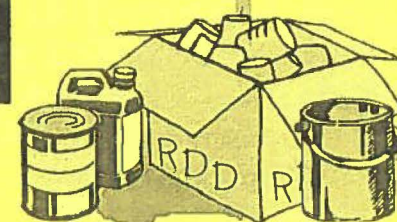
Unlike the years before, the collection of HHW will take place at only one spot this year:
the Complexe environnemental of the Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes in Lachute

651, Félix-Touchette Road

intersection of routes 148 and 329
(beside the ministère des Transports du Québec)



We also collect clothes, used items and old computer hardware.





Merci

En achetant ce compost, vous aidez un organisme communautaire ou scolaire et vous posez un geste environnemental !

Grâce à l'effort des citoyens de la région qui ont participé aux collectes de sapins, feuilles d'automne et bacs bruns, la Régie a fabriqué ce compost... au grand bonheur de vos fleurs, vos arbres, votre pelouse et votre jardin ! Ensemble, nous réussirons à embellir notre petit coin de planète... Vive le Retour à la Terre !



RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes



Caractéristiques du compost:

Azote: 0.7 %

Phosphore: 1.3 %

Potassium: 0.5 %

Matière organique: 22 %

Rapport C/N: 16

Humidité: 38.8 %

Description: terreau composé de compost et de sable

Utilisation suggérée: application sur des sols argileux et silteux; incorporation dans les plates-bandes de fleurs, sur les pelouses ou dans le jardin.

Avantages: le compost permet d'aérer le sol, d'augmenter sa porosité, d'améliorer son drainage et de stimuler la croissance des végétaux.

Mise en garde: Puisqu'il est fabriqué à partir de matières résiduelles, il peut arriver que l'on retrouve dans le compost certains corps étrangers tels que des particules de plastique, de la corde, etc. La Régie s'efforce d'extraire la plupart de ces éléments lors de l'étape de tamisage du compost.

Pour de plus amples informations, veuillez composer le (450) 562-0778 ou le 1 800 562-0779.

L'avenir c'est maintenant!



Compost fabriqué avec les
résidus organiques des citoyens

35 litres



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

562-0778 ou

1-800-562-0779

Le compost: un aliment complet

Un compost bien réussi contient tous les éléments nutritifs essentiels aux plantes. Il renferme aussi des millions d'organismes vivants qui coloniseront votre sol. Les terrains pauvres et peu fertiles, ainsi que les plantes, adorent s'en nourrir.

Où l'utiliser?

Polyvalent, le compost convient à la plupart des plantes et vous ne courez pratiquement pas le risque de les intoxiquer ou de les brûler. Ainsi, vous pourrez l'utiliser au potager, sur la pelouse et dans vos plates-bandes fleuries. Les arbres fruitiers et la plupart des arbustes ornementaux aiment en recevoir tous les ans. Le compost entre aussi dans la composition des terreaux pour les plantes d'intérieur, les bacs à fleurs et les semis.

Caractéristiques du compost:

Azote (NPK): 1.2 %

Phosphore (P_2O_5): 1.8 %

Potassium (K_2O): 1.0 %

Matière organique: 24 %

Rapport C/N: 12

Humidité: 47 %

Texte tiré de:

Smeesters, Lagacé, Marcil et Pedneault

Le compostage domestique. 1993.

Nature Action. Fleurs, Plantes et Jardins.

Au potager

En général, lorsque le pH se maintient entre 6,0 et 7,0, le compost et la poudre d'os suffisent pour obtenir d'excellentes récoltes.

Appliquer le compost de préférence en automne, le retournant immédiatement dans les premiers 7 à 10 cm de sol. Au printemps, il suffira alors de râtelier pour semer. Dans les sols sablonneux, il vaut mieux appliquer le compost au printemps.

Les plantes potagères peuvent être classées en quatre catégories en fonction de leurs exigences en compost:

- exigeantes: tomate, concombre grimpant, pomme de terre, chou d'été, laitue pommée, citrouille, etc.
- moyennement exigeantes: brocoli, chou d'hiver, bette à carde, courge, maïs, piment, etc.
- peu exigeantes: oignon, carotte, navet, radis, persil, thym, etc.
- non exigeantes: pois, haricot, gourgane, soja, etc.

La quantité approximative de compost selon la fertilité du sol et les besoins des plantes potagères est indiquée dans le tableau 1. La quantité de compost nécessaire dépend également des variétés cultivées, des rotations et de la richesse du sol.

Si des carences ou des ralentissements de la croissance surviennent, de la décoction de compost, de l'émulsion de poisson et des algues liquides peuvent être utilisées pour une action rapide. Une mince couche de compost disposée à la base des plants donnera une action plus lente mais certaine.

Tableau 1: Quantité de compost au potager (pour 100 m²)

	QUANTITÉ (KG)	QUANTITÉ (M ³)	ÉPAISSEUR (CM)
Sol pauvre ou plantes exigeantes	1 000 à 1 250	2 à 2,5	2 à 2,5
Plantes moyennement exigeantes	750	1,5	1,5
Plantes peu exigeantes	250 à 500	0,5 à 1	0,5 à 1
Sol riche et plantes exigeantes	250	0,5	0,5
Sol fertile et plantes moyennement exigeantes	500	1	1

Au jardin de fleurs

Appliquez les mêmes recommandations qu'au jardin potager. Les fleurs peuvent être divisées en:

- exigeantes: astilbe, delphinium, chrysanthème, jacinthe, salicaire, ligulaire, etc.
- moyennement exigeantes: la plupart des annuelles, rudbeckie, campanule, etc.
- peu exigeantes: oeillet, cosmos, lis, asclépiade, etc.
- non exigeantes: plantes de rocaille, plantes alpines, viorne, potentille, etc.

Le tableau 2 indique la quantité approximative à appliquer selon la richesse du sol et les besoins des fleurs. Les plantes de rocaille et alpines pourront recevoir une petite dose de compost lors de leur plantation et par la suite seulement tous les deux ans si nécessaire.

Tableau 2: Quantité de compost pour une plate-bande de fleurs de 100 m²

	QUANTITÉ (KG)	QUANTITÉ (M ³)	ÉPAISSEUR (CM)
Sol pauvre ou fleurs exigeantes	800 à 1 000	1,6 à 2	1,6 à 2
Sol fertile ou fleurs moyennement exigeantes	600 à 800	1,2 à 1,6	1,2 à 1,6
Sol riche ou fleurs peu exigeantes	400 à 600	0,8 à 1,2	0,8 à 1,2

Sur la pelouse

Les doses annuelles de compost recommandées pour 100 m² de surface de pelouse varient de 100 à 150 kg. Ces doses d'entretien sont réduites du tiers pour les zones ombragées et encore du tiers si l'herbe coupée est laissée sur place.

De plus, il faut augmenter ces doses de 50 à 100 kg de compost pour les sols pauvres et lors de la première année de traitement organique.

Il est préférable de ne pas appliquer plus de 150 kg (0,3 m³) en une seule fois, ce qui correspond à une couche de 0,3 cm d'épaisseur. Dans le cas où la dose totale excède ce chiffre, appliquer les deux tiers du compost au milieu du printemps et le reste au milieu de l'été, après les canicules.

Récupération de vêtements
sur place faite par le
Comptoir d'entraide de
Lachute

Centralde
Laurentides

Pourquoi participer à ces collectes?

Les résidus domestiques dangereux (RDD)
occasionnent des risques pour l'environnement
et la santé:

- risque pour la santé humaine dû à leur entreposage et à leur présence dans la maison;
- risque lors de leur manipulation;
- risque d'intoxication pour les enfants;
- pollution des eaux et du sol.



corrosif



explosif

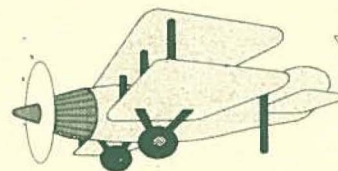


inflammable



poison

Les produits recueillis lors de ces collectes
seront recyclés, réutilisés ou éliminés
sécuritairement.



NOUS PASSERONS PRÈS DE CHEZ VOUS

PARTICIPEZ AUX COLLECTES DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

DU 21 JUIN AU 13 SEPTEMBRE 1997
LES SAMEDIS DE 10 H À 16 H

SAINT-ANDRÉ EST
21 JUIN
Hôtel de ville
10, rue de la Mairie

LACHUTE
5 JUILLET
Carrefour D'Argenteuil
505, avenue Bethany

SAINT-PLACIDE
23 AOÛT
Hôtel de ville
281, Montée St-Vincent

BROWNSBURG
13 SEPTEMBRE
Aréna Gilles Lupien
300, rue McVicar

CANTON DE GORE
28 JUIN
Garage municipal
9, chemin Cambria

HARRINGTON
16 AOÛT
Complexe municipal
2811, route 327

CANTON de GRENVILLE
6 SEPTEMBRE
Garage municipal
664, route 148

AUTRES RÉSIDENTS DE
LA MRC D'ARGENTEUIL *

APPORTEZ-NOUS :
aérosols - pesticides
médicaments périmés
produits nettoyants
produits d'entretien
piles et batteries d'auto
bonbonnes de propane
huiles usées - solvants
restants de peinture

COLLECTE DE
RÉSIDUS
DOMESTIQUES
DANGEREUX



POUR INFORMATION : (514) 562-0778 ou 1 800 562-0779



REGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

Collectes réservées aux résidus d'origine résidentielle seulement

* Les résidents de : Calumet,
Village de Grenville, Chatham,
Carillon, Saint-André d'Argenteuil,
Wentworth et Mille-Iles peuvent également
se présenter à l'une ou l'autre de ces collectes.

Preuve de résidence requise (compte de taxes, permis de conduire, etc.)

Imprimé sur du
papier recyclé

Tribune/Express
"PROGROS" 700 MONTREAL

JOURNAL
L'ARGENTEUIL

Radio Fusion
104.9 NEUF
102.1

MAGASIN
RENÉ VEILLEUX INC.



René
Veilleux

COMITÉ RES. R...
Cyr &
Nepveu inc

La Fondation Canadienne Révis d'Enfant



Front commun
québécois
pour une gestion
écologique
des déchets



RECYC-QUÉBEC
Société québécoise de
récupération et de recyclage



Environnement
Canada

Environnement
Canada

Old clothes will be collected for recycling at the same time by the mutual aid center of Lachute

United way
Laurentides

Why participate in the collection program?

Hazardous household waste (HHW) poses risks for the environment and human health :

- health risk due to storage and presence of HHW in homes ;
- risks during handling ;
- risk of poisoning, especially for children;
- water and soil pollution.



corrosive



explosive

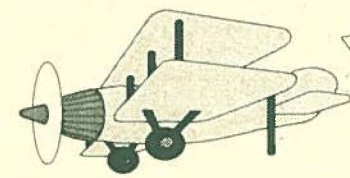
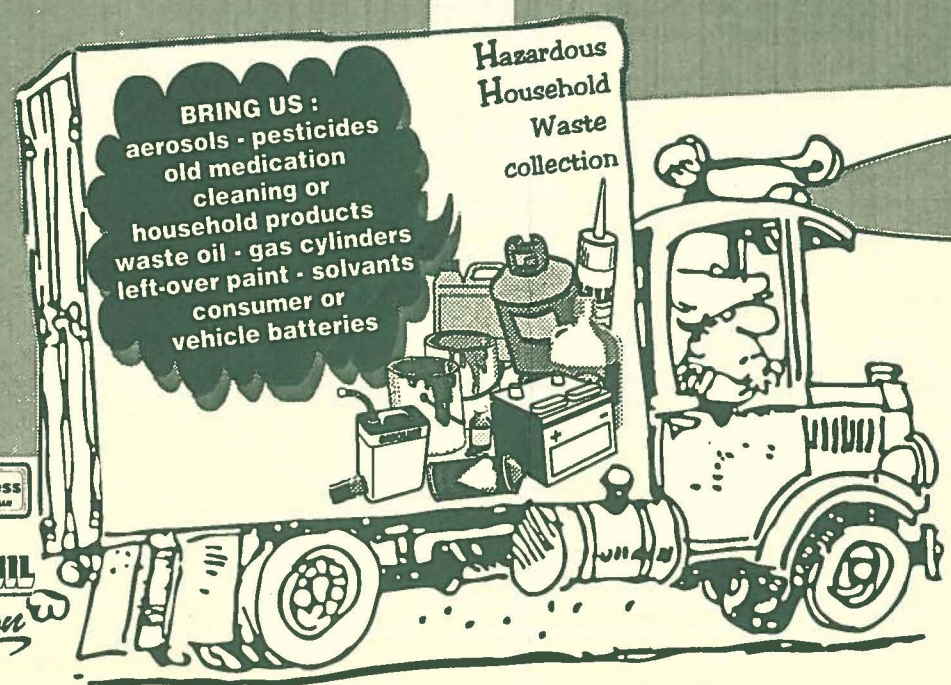


inflammable



poisonous

The products you bring to the collection points will be recycled, re-used or disposed of safely.



We'll be passing through your neighborhood

TAKE PART IN THE HOUSEHOLD HAZARDOUS WASTE COLLECTION PROGRAM

FROM JUNE 21 TO SEPTEMBER 13, 1997
SATURDAYS FROM 10 a.m. TO 4 p.m.

SAINT-ANDRÉ EST
JUNE 21
Town Hall
10, rue de la Mairie

LACHUTE
JULY 5
Carrefour D'Argenteuil
505, avenue Bethany

SAINT-PLACIDE
AUGUST 23
Town Hall
281, Montée St-Vincent

BROWNSBURG
SEPTEMBER 13
Aréna Gilles Lupien
300, rue McVicar

CANTON DE GORE
JUNE 28
Municipal garage
9, chemin Cambria

HARRINGTON
AUGUST 16
Municipal complex
2811, route 327

CANTON de GRENVILLE
SEPTEMBER 6
Municipal garage
664, route 148

OTHER RESIDENTS OF
MRC D'ARGENTEUIL *

FOR INFORMATION, CALL : (514) 562-0778 or 1 800 562-0779



REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Note : collections are for household waste only

* Residents of : Calumet, Village de Grenville, Chatham, Carillon, Saint-André d'Argenteuil, Wentworth and Mille-Iles are also welcome at any of the collections.

Proof of residence required (tax bill, driver's licence, etc.)

Printed on recycled paper

Tribune/Express
"process" THE MICHIGAN

JOURNAL
L'ARGENTEUIL

Radio Fusion
104.9 NEUF
102.5

MAGASIN
RENÉ VEILLEUX INC.



Reno
vateur

COMITÉ RES. R...
Cyr &
Nepveu inc

La Fondation Canadienne René d'Enfer



Front commun
québécois
pour une gestion
écologique
des déchets



RECYC-QUÉBEC
Société québécoise de
récupération et de recyclage



Environnement
Canada

Environ
Canada

Comment réduire l'utilisation de
DDD à la source ?



Solutions de remplacement

Atelier

PRODUIT	SOLUTIONS DE REMPLACEMENT
Colle à solvant organique	Colle blanche
Peinture à l'huile (alkyde)	Peinture à l'eau
Solvant ou diluant à peinture, térébenthine	Avec de la peinture à l'eau, utiliser de l'eau
Décapant à meubles	Papier de verre ou pistolet à décaper
Préservatif pour le bois	Huile de lin bouillie; préservatif pour le bois à base d'eau

Salle de séjour

PRODUIT	SOLUTIONS DE REMPLACEMENT
Nettoyant pour meubles et moquettes	Club soda; saupoudrer du borax et de la fécule de maïs puis passer l'aspirateur
Cire pour plancher ou meubles	1 partie de jus de citron, 2 parties d'huile végétale ou minérale
Nettoyant pour laiton	Cola

Salle de lavage

PRODUIT	SOLUTIONS DE REMPLACEMENT
Détersif	Paillettes de savon et 80 ml de borax pour adoucir l'eau
Javellisant	Bicarbonate de soude; 125 ml de vinaigre
Détachant	Borax pour la graisse; jus de citron et crème de tartre pour l'encre; club soda pour le vin rouge
Assouplisseur de tissus	Verser du bicarbonate de soude dans l'eau de lavage, ou 125 ml de vinaigre dans l'eau de rinçage
Empois	Utiliser un mélange de fécule de maïs et d'eau

Salle de bain

PRODUIT	SOLUTIONS DE REMPLACEMENT
Débouche-tuyaux	Verser une partie de bicarbonate de soude et deux parties de vinaigre; laisser agir et faire couler l'eau; utiliser une ventouse
Récurant pour cuvette	Brosse et bicarbonate de soude
Nettoyant pour baignoire et carreaux	Frotter avec une éponge humide et du bicarbonate de soude
Désinfectant	125 ml de borax dans 4 litres d'eau
Assainisseur d'air	Ouvrir une boîte de bicarbonate de soude; utiliser un pot-pourri; laisser une soucoupe de vinaigre à l'air
Fixatif	Préparer du fixatif en faisant bouillir des morceaux de citron dans 250 ml d'eau et en réduisant de moitié (vaporiser)
Lotions à base d'alcool	Lotion à base d'hamamélis de Virginie
Colorants capillaires	Henné naturel

Cuisine & salle à manger

PRODUIT	SOLUTIONS DE REMPLACEMENT
Récurant pour le four	Bicarbonate de soude et laine d'acier
Nettoyant à l'ammoniaque	Eau, sel et vinaigre
Nettoyant à vitres	1 partie de vinaigre, 4 parties d'eau
Nettoyant pour argenterie	Tremper dans l'eau chaude avec du bicarbonate de soude, du sel et du papier d'aluminium

Lutte contre les parasites

PRODUIT	SOLUTIONS DE REMPLACEMENT
Naphtaline (boules à mite)	Copeaux de cèdre ou lavande séchée
Anti-cafards et anti-fourmis	Cafard: pièges et un mélange de bicarbonate de soude et de sucre en poudre Fourmis: poudre de chili pour les repousser aux entrées
Mort-aux-rats	Souricières
Colliers anti-puces	Ajouter de la levure de bière à la nourriture de l'animal (selon le poids: 25 mg pour un animal de 4 kg)
Insecticide pour plantes vertes	Asperger les plantes d'eau savonneuse; consulter la documentation spécialisée.

Garage

PRODUIT	SOLUTIONS DE REMPLACEMENT
Sel pour la chaussée	Sable; litière à base d'argile

Pelouse et jardin

PRODUIT	SOLUTIONS DE REMPLACEMENT
Herbicide	Biner à fond ou désherber à la main; garder l'herbe courte
Insecticide	Compagnonnage des plantes; garder le jardin propre; introduire des prédateurs; eau savonneuse
Fongicide	Ne pas trop arroser et veillez à ce que les lieux restent propres et secs
Engrais chimiques	Compost; engrais naturel; os moulu

Divers

PRODUIT	SOLUTIONS DE REMPLACEMENT
Piles jetables	Piles rechargeables
Crayons feutres à base de solvant	Feutres à base d'eau ou crayons de couleur
Essence pour barbecue	Élément chauffant électrique
Anti-moustiques	Citronnelle; porter des vêtements de couleur claire

Produits sans danger pour l'environnement... QUI FAIT QUOI ?

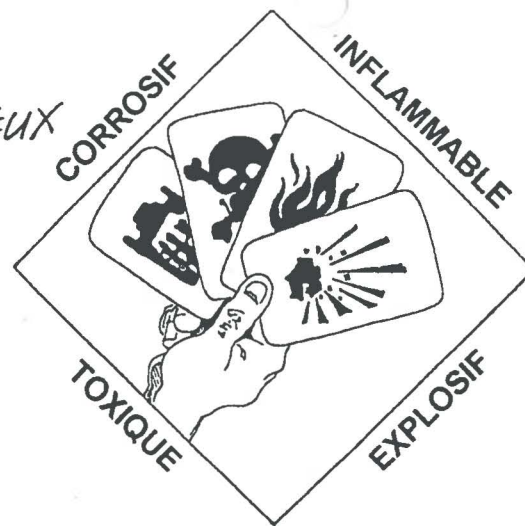
BICARBONATE DE SOUDE: nettoie, désodorise, adoucit l'eau
VINAIGRE BLANC: élimine la graisse, la saleté, désodorise

SAVON PUR: nettoie, tout en se biodégradant
LESSIVE DE SOUDE (cristaux à laver):
dégraissant, désinfectant, détachant



TENDONS LA MAIN À L'ENVIRONNEMENT ! COLLECTE DE DÉCHETS DOMESTIQUES DANGEREUX

QUAND ? Samedi le 22 juin 1996
À QUELLE HEURE ? Entre 9 heures et 16 heures
OÙ ? Dans le stationnement du carrefour d'Argenteuil
Face au Canadian Tire, 505 rue Béthany à Lachute



Vous êtes encombrés de vieux contenants de peinture, de solvant, de batteries d'auto usagées ou d'aérosols? Vous vous demandez quoi faire de vos déchets domestiques dangereux (DDD)??? Lisez ce qui suit... la solution est entre vos mains!



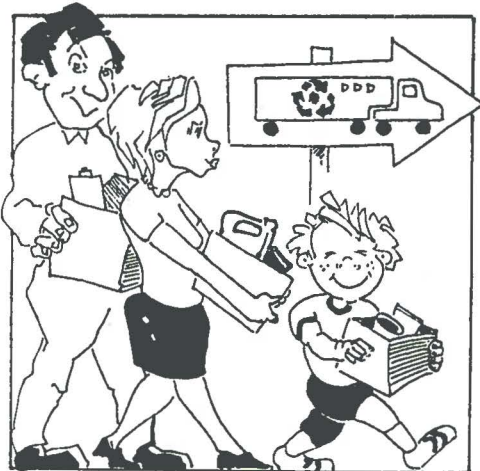
Ces déchets représentent un risque pour la santé de votre famille et de l'environnement. En effet, les DDD sont responsables de plusieurs empoisonnements infantiles.



Il faut donc leur porter une attention particulière et les traiter d'une façon responsable et sécuritaire. Ils ne sont pas des déchets comme les autres.



Les conséquences d'une mauvaise gestion de vos DDD peuvent avoir des impacts environnementaux regrettables. La pollution du milieu naturel est souvent causée par une disposition inappropriée des DDD.



Le 22 juin 1996 dans le stationnement du Carrefour D'Argenteuil, entre 9 h et 16 h, c'est l'occasion idéale pour venir déposer vos DDD entre bonnes mains.



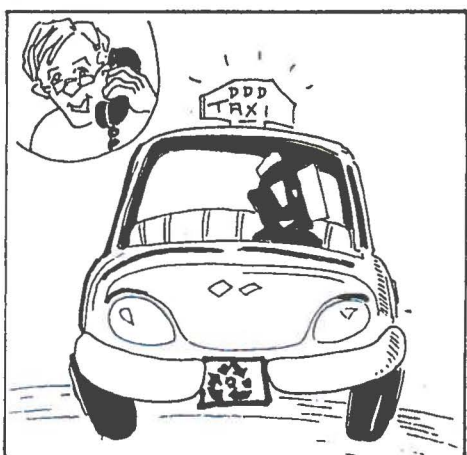
Les consignes sont simples: bien fermer vos contenants, apporter les produits dans leur contenant d'origine sans les mélanger. Les déchets suivants sont refusés: les munitions, les explosifs, les déchets radioactifs et biomédicaux.



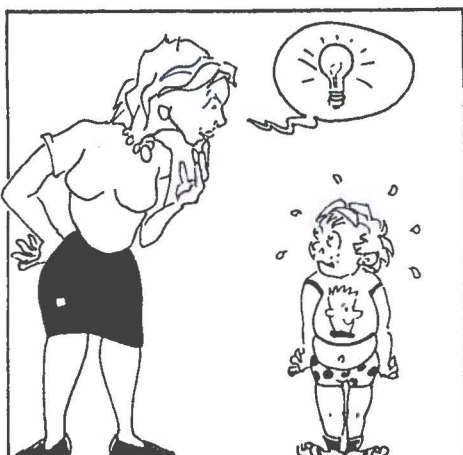
Les DDD seront triés sur le site de la collecte et emballés sécuritairement dans des poubelles-laboratoires. Acheminés à des centres autorisés, ils seront ensuite réutilisés, recyclés, valorisés ou encore éliminés selon des normes environnementales strictes.



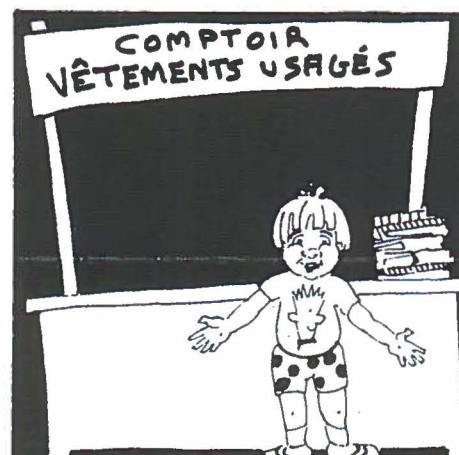
Les DDD sont source de problèmes. Pourquoi en acheter autant quand il existe des solutions de remplacement plus économiques et tout aussi efficaces? Pour les connaître, consultez le tableau au verso. Conservez-le précieusement!



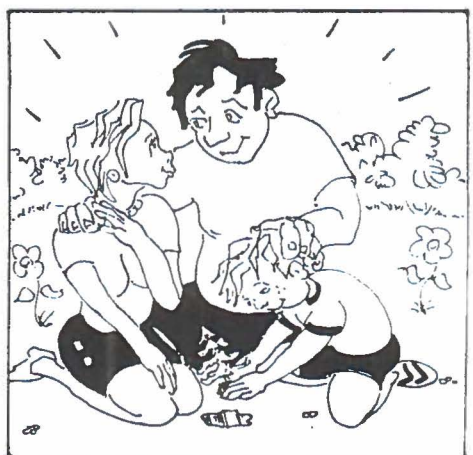
DDD-TAXI * Si vous êtes dans l'impossibilité de venir porter vous-même vos DDD soit parce que vous n'avez pas de moyens de transport ou qu'il a été impossible de demander à un voisin ou ami, contactez le 1-800-562-0779 entre 8 h et 15 h le jour de la collecte, nous pouvons vous aider!



Profitez-en aussi pour emporter vos vieux vêtements ou ceux qui sont trop petits de même que vos vieux articles ménagers: fauteuil, lampe, bicyclette... Une nouvelle vie les attend!



Qu'adviendront-ils? Selon l'état des vêtements, ils pourront alors être réutilisés par d'autres familles, acheminés pour l'aide internationale, ou encore, la fibre pourra être recyclée. Les vieux meubles et autres articles usagés trouveront aussi preneurs.



En gage symbolique d'une cohabitation toujours plus harmonieuse avec votre environnement, nous vous offrons une petite épinette blanche que vous pourrez voir grandir tout en embellissant votre petit coin de planète! C'est un rendez-vous à ne pas manquer!



REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



L'ÉCOCALENDRIER

96



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

CONSEIL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE ARGENTEUIL DEUX-MONTAGNES BOARD OF DIRECTORS



DANIEL MAYER
PRÉSIDENT
MAIRE, VILLE DE LACHUTE



PIERRE GIONET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL



FLORIAN ST-ONGE
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
MAIRE, VILLAGE DE CARILLON



GARY CRUISE
2^E VICE-PRÉSIDENT
MAIRE, CANTON DE CHATHAM



LUCIEN DUROCHER
MAIRE, PAROISSE
ST-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL



JEAN-PAUL CARRIÈRES
MAIRE
MUNICIPALITÉ DE ST-PLACIDE



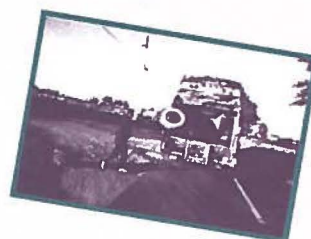
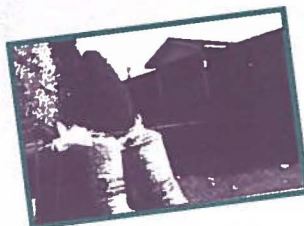
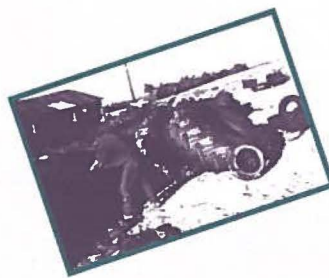
DANIEL BEAULIEU
MAIRE
VILLAGE DE ST-ANDRÉ-EST



FERNAND MONTELLIER
MAIRE
VILLAGE DE BROWNSBURG

De nouveau cette année, le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale est fier de présenter l'Écocalendrier édition 1996 à ses citoyens, qui sont au coeur même de toutes les activités réalisées en matière de gestion intégrée des déchets au sein de notre territoire. Rappelons que ce territoire comprend: la ville de Lachute, le village de Brownsburg, le canton de Chatham, la paroisse de Saint-André-d'Argenteuil, le village de Saint-André-Est, le village de Carillon et la municipalité de Saint-Placide. Notre population a l'opportunité et la fierté de posséder collectivement des installations des plus modernes et respectueuses de l'environnement. En plus, elle est desservie par une gamme variée de services qui se diversifient d'année en année, tout cela en assurant un maintien des coûts. Pour nous, une vision responsable de l'environnement signifie la prise en charge d'une gestion écologique des déchets-ressources et c'est, à notre avis, le gage d'un lendemain meilleur... pour nos enfants et les générations à venir !

The Régie Intermunicipale's Board of Directors is proud to present to the citizens the 1996 edition of the Ecocalendar. Once again this year, we believe that each and every one of you is the motor of the activities which are undertaken to go ahead with the integrated waste management on our territory. May we remind you that this territory includes the city of Lachute, the village of Brownsburg, the township of Chatham, the parish of Saint-André-d'Argenteuil, the village of St-André-Est, the village of Carillon, and the municipality of Saint-Placide. Our population has the opportunity and the pride of enjoying collective, sophisticated, and environment-friendly installations. On top of it, it receives a variety of services which are changing and improving each year, without any increase in cost. In our opinion a responsible vision of the environment means to go ahead with an ecological management of waste-resources and we believe that it is the guarantee for a better future... for our children and the generations to come!



AGISSONS ENSEMBLE, MAIN DANS LA MAIN, POUR UN ENVIRONNEMENT MEILLEUR!
HAND IN HAND, LET'S WORK TOGETHER TOWARD A HEALTHIER ENVIRONMENT!

L'ÉCO-AGENDA 1997

UNE HARMONIE À PRÉSERVER



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

ÉCO-AGENDA 1997

L'équipe de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes est heureuse de vous offrir cette année l'ÉCO-AGENDA 1997 en guise de remerciements pour les efforts exceptionnels que vous avez déployés à la protection de l'environnement dans notre région. Chacun des gestes que vous avez personnellement posés en participant aux activités de mise en valeur des déchets en collaboration avec la Régie Intermunicipale nous permettent à tous de bénéficier d'un milieu de vie en harmonie avec la nature.

La gestion écologique des déchets, qui s'inscrit dans un processus de développement durable, est un défi de taille que nous devons relever ensemble pour assurer la pérennité des ressources naturelles et le bien-être des générations futures. La Régie tient à remercier tous les citoyens et les partenaires engagés dans le virage environnemental que nous avons entrepris et est fière de partager avec eux la mention honorifique du mérite environnemental 1996 qui lui a été récemment décernée par le ministère de l'Environnement et de la Faune.

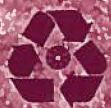
Nous espérons que cet ÉCO-AGENDA vous accompagnera tout au long de l'année et vous incitera à agir localement pour améliorer globalement la santé de la Terre ! Chaque geste posé est un pas vers un avenir meilleur...

1997 ECO-DATEBOOK

The Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes is pleased to present you with this 1997 ECO-DATEBOOK as a token of appreciation for the exceptional effort citizens are making to protect our local environment. Your individual actions and your support for Régie Intermunicipale's waste recycling and reclamation program are making a significant contribution to preserving an environment which is in harmony with nature for ourselves and our children.

Ecological waste management based on the principles of sustainable development is a tall challenge, one which we must take up together if we wish to safeguard our natural resources and protect the well-being of future generations. The Régie Intermunicipale wishes to thank all the citizens and partners involved in this green program. We are proud to share with you the Honourary Mention we recently received in the Québec Environment Department's "Mérite Environnemental" awards for 1996.

We hope you will use this ECO-DATEBOOK throughout the year and that you will continue to act locally in order to globally improve the planet's health. Each act is step towards a better future.



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

UNE HARMONIE À PRÉSERVER



L'Écocalendrier 1998

L'équipe de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes est fière de vous présenter l'Écocalendrier 1998, où vous pourrez apercevoir des images pittoresques de la région. Ces images présentent des scènes d'antan qui nous rappellent que notre milieu de vie subit sans cesse des transformations majeures et que la protection de l'environnement doit être au cœur de nos préoccupations afin de maintenir une harmonie, un équilibre fragile qu'il faut préserver avec respect. C'est l'objectif que poursuit la Régie Intermunicipale en offrant à ses citoyens l'opportunité de poser des gestes concrets pour améliorer la qualité de leur environnement. Avec ses programmes de mise en valeur des matières résiduelles par le biais du recyclage, du compostage, de la valorisation des déchets-ressources et par le déploiement de technologies de pointe pour l'élimination sécuritaire des déchets, la Régie Intermunicipale est devenue chef de file dans ce domaine. Le pilier de son action demeure cependant la participation des citoyens, et la Régie tient à souligner l'enthousiasme de la collectivité toute entière, qui la supporte dans ses actions. C'est pour remercier chacun d'entre vous que la Régie Intermunicipale a produit cet Écocalendrier 1998. Nous espérons qu'il vous accompagnera tout au long de l'année pour vous remémorer les événements importants.

Ensemble, relevons le défi de préserver une région où il fait bon vivre !

UN BRIN D'HISTOIRE SUR LES DÉCHETS AU QUÉBEC... ET LA RÉGIE INTERMUNICIPALE ARGENTEUIL DEUX-MONTAGNES

En observant aujourd'hui la place qu'occupe la gestion des déchets, on a peine à croire qu'en 1715 à Montréal, «le lieutenant-général Jacques Alexis de Fleury enjoignait aux habitants d'entretenir leurs trottoirs longeant leurs maisons, de ramasser les boues et les immondices des rues et de les faire transporter hors de la ville». C'est seulement en 1817 que la cueillette des déchets débute réellement «... les dites ordures seront apportées tous les samedis aux frais du public par des charretiers qui seront employés à cet effet». Tout ceci se déroule bien avant qu'Eugène René Poubelle invente la poubelle en 1884!

Il fut ensuite une époque où le Québec se contentait d'enterrer ou de brûler à ciel ouvert les déchets pêle-mêle sans savoir que ces pratiques engendraient des impacts majeurs sur l'environnement. Ce n'est qu'en 1978 que le premier règlement sur les déchets solides voit le jour. Il amorce un certain encadrement des activités de transport et d'élimination des déchets. Mais une véritable crise des déchets fait rage au milieu des années 1980, car on prend conscience de la surabondance des déchets et des nuisances que leur élimination incontrôlée occasionne. En plus, on découvre que plusieurs résidus offrent un potentiel intéressant et qu'il est possible de les mettre en valeur. Les termes recyclage et compostage font alors partie d'un vocabulaire nouveau et une philosophie de conservation des ressources naturelles en émerge.

À l'instar de cette évolution, la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes a connu des débuts modestes alors qu'un premier comité d'enfouissement était formé en 1975. À cette époque, les municipalités de Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil et Saint-Placide (paroisse et village) décidaient de se regrouper et d'acquérir un terrain spécifiquement voué à l'élimination des déchets. Ce geste précurseur a permis de tracer la voie d'un cheminement remarquable, signe d'une volonté de prise en charge de ce secteur d'activités par les élus municipaux.

Initialement centrée sur l'élimination des résidus, la Régie élargit son spectre d'activités à la collecte résidentielle et commerciale des déchets en acquérant un parc de camions tasseurs. Consciente des impératifs qu'exige la gestion intégrée des matières résiduelles, la Régie poursuit son expansion en instaurant une gamme de nouveaux programmes de collectes spéciales et de mise en valeur des résidus. À partir de 1993, l'implantation d'un site de compostage centralisé permet la valorisation de matières organiques en compost. Grâce à cette pléiade de nouvelles activités, des centaines de tonnes de pneus usés, de sapins de Noël, de feuilles d'automne, de matières organiques résidentielles, de textiles usagés, de résidus domestiques dangereux et d'électroménagers empruntent la voie de la réutilisation, du recyclage, ou de la valorisation.

La Régie embauche aujourd'hui une équipe de plus de 70 employés et investit plusieurs millions de dollars annuellement dans l'économie locale. Dotée d'un conseil d'administration avant-gardiste, d'une solide équipe et ayant su tisser un partenariat exceptionnel avec les forces vives du milieu, la Régie a pris un essor considérable en terme de performance environnementale. À ce titre, elle s'est vu décerner, par le ministre de l'Environnement et de la Faune, une mention honorifique au Mérite environnemental Édition 1996, dans le secteur municipal. Les élus sont fiers de pouvoir partager cette réussite avec la population, qui peut en apprécier les nombreuses positives dans son milieu.

The Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes is proud to present you with its 1998 Ecocalendar, featuring our region's beautiful landscape scenes from yesterday which remind us how much our environment has changed. Environmental protection must be a priority for all of us if we want to maintain the fragile balance of our natural surroundings.

The Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes gives citizens the opportunity to do their part to preserve the environment. The Régie's programs to recover waste matter through recycling, composting, waste reclamation and the use of state-of-the-art technology for safe waste disposal have made it a leader in the field. However, our efforts depend on citizen participation and could not succeed without the wholehearted support we are receiving from the entire community. This calendar is our way of thanking each and every one of you. We hope you will use it throughout the year and that it will serve as a helpful reminder of important events.

Together, we can meet the challenge of preserving our region's marvellous environment.

A SHORT HISTORY OF WASTE DISPOSAL IN QUÉBEC AND THE RÉGIE INTERMUNICIPALE ARGENTEUIL DEUX-MONTAGNES

When we look at the waste disposal systems we have today, it is difficult to believe that in Montréal, in the year 1715, Lieutenant-General Jacques Alexis de Fleury urged residents to keep the sidewalk in front of their homes clean, clear mud and refuse from the streets and have it taken out of the city. Only in 1817 was garbage collection introduced. Garbage was picked up every Saturday at public expense by carters employed for the purpose. It was not until 1884 that Eugène René Poubelle invented the object which would bear his name: the garbage can!

For many years after garbage collection began, the refuse was buried or lumped together indiscriminately and burned out of doors. The harmful environmental effects of these practices were not known at the time. The first regulations on solid wastes were introduced only in 1978. This was the beginning of public supervision of waste transport and disposal. By the mid-Eighties, there was growing awareness of the looming garbage crisis. People began to realize that too much waste was being generated and that uncontrolled disposal was having harmful effects. At the same time, it was discovered that some wastes could be recovered and put to good use. The words «recycling» and «composting» became part of the vernacular and a new philosophy of natural resource conservation emerged.

The Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes was born of modest beginnings in 1975 with the creation of a landfill committee by the municipalities of Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil and Saint-Placide (parish and village), which decided to join forces and acquire a site to be used specifically for landfill. This pioneering move demonstrated the commitment of elected officials to take responsibility for waste disposal and paved the way for the Régie's remarkable future course.

Over time, the Régie expanded its activities from waste disposal to residential and commercial garbage collection and acquired a fleet of garbage trucks. In pursuit of the goal of integrated waste management, the Régie continued its expansion and introduced a host of new curbside recycling and waste recovery programs. In 1993, a central composting site was created to convert organic wastes into compost. As a result of this array of new activities, hundreds tons of used tires, Christmas trees, autumn leaves, residential organic wastes, used textiles, household hazardous wastes and home appliances have been reused, recycled or reclaimed.

Today, the Régie has a team of over 70 employees and is injecting millions of dollars into the local economy every year. With its forward-looking board of directors, professional team of employees and strong partnership with the community, the Régie has a proud record of accomplishment in environmental protection. In 1996, it received an Honourable Mention in the Minister of the Environment's Mérite environnemental awards, in the municipal category. Elected officials are proud of this success, which has been achieved thanks to the support of citizens and benefits all residents.

L'Écocalendrier 1999



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Siège social: 651, chemin Félix-Touchette, Lachute, J8H 2C5, (450) 562-0778

L'Écocalendrier 1999

À la demande générale, la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes vous revient avec des photographies d'époque dans la version 1999 de son Écocalendrier. Cette année, les scènes choisies font ressortir l'importance des citoyens de notre région, qui contribuent depuis des décennies à son évolution. En matière d'environnement, des modifications sans précédent ont marqué notre milieu de vie et maintenant nous devons ensemble poser des gestes tangibles pour le protéger. Ces actions peuvent parfois demander des efforts et engendrer des changements dans les habitudes de vie des gens, mais sans le support et l'appui de la population, nous ne pouvons accomplir cette mission. Le défi à relever est de taille. Que ce soit pour le recyclage, le compostage, la récupération des résidus dangereux ou des pneus, la Régie est là pour supporter les efforts des citoyens en offrant une foule de programmes de mise en valeur des résidus. Nous sommes fiers de vous offrir, en guise de remerciement, l'Écocalendrier 1999. Nous espérons qu'il saura vous guider judicieusement tout au long de l'année en vous rappelant les dates importantes des nombreuses activités au programme. Nous comptons à nouveau sur votre inestimable collaboration pour faire de notre coin de planète un endroit où il fait bon vivre, et ce pour des générations à venir! Et n'oubliez pas... Chaque geste individuel est le gage d'une réussite collective!

LA RÉGIE, C'EST CHACUN DE NOUS...

La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes vous appartient! Et oui, elle est un organisme municipal formé par sept municipalités de la région: Brownsburg, Carillon, Chatham, Lachute, Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil et Saint-Placide. Elle a été créée spécifiquement pour assurer une gestion écologique des déchets. Après des débuts modestes, elle s'est hissée au rang des entreprises les plus reconnues dans le domaine et ses actions avant-gardistes lui ont permis de se démarquer, c'est pourquoi ses services affichent une demande croissante. Avec une équipe de plus de 130 employés et un chiffre d'affaires annuel de 9 millions de dollars, la Régie est un véritable moteur de l'économie locale. Les élus municipaux et les citoyens peuvent être fiers de cette réalisation qui contribue à l'essor de notre région. Pour de plus amples informations, S.V.P. composez le (450) 562-0778 ou 1 800 562-0779.

Ecocalendar 1999

Response to last year's Ecocalendar was so positive that the Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes decided to use a similar approach this year. Once again, the Ecocalendar features old photographs, focussing this time on the people who live in our region and who have built it over the years. In the process, dramatic changes have been made to the environment: today, we must act to protect it. In some cases, this may demand an effort and lifestyle changes; without the support of the public, we cannot succeed. The challenge is daunting, but the Régie now has full complement of waste reclamation programs - recycling, composting, collection of household hazardous wastes and tires - to support citizens' efforts. We are pleased to offer you the 1999 Ecocalendar as a token of our appreciation. We hope that it will guide you throughout the year, reminding you of the dates of important activities. Once again, we are counting on your help to make this part of the planet a good place to live for generations to come. Don't forget: each individual effort brings us closer to our goal!

THE RÉGIE BELONGS TO CITIZENS

The Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes belongs to you! It is a municipal body created by seven of the region's municipalities - Brownsburg, Carillon, Chatham, Lachute, Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil and Saint-Placide - to make sure that wastes are managed in an environmentally friendly manner. It has grown from modest beginnings to become a leader in its field. The Régie's cutting-edge programs have earned it respect and there is now increasing demand for its services. With a team of more than 130 employees and annual revenues of \$9 million, the Régie has become a driving force in the local economy. Municipal councillors and residents can be proud of this accomplishment, which is making a significant contribution to progress in our region. For further information please call (450) 562-0778 or 1 800 562-0779.

LES DÉCHETS CONTIENNENT DES RESSOURCES INOUITES!

C'est pourquoi nous organisons des collectes spéciales afin d'extirper ces ressources du flot de résidus que nous générons:

COLLECTE D'ARBRES DE NOËL

En janvier, les arbres de Noël feront la joie du site de compostage. Vos branches de sapins reviendront peut-être un jour dans vos plates-bandes de fleurs sous forme de compost!

COLLECTE DES BACS BRUNS (MATIÈRES COMPOSTABLES)

À Saint-Placide et dans plusieurs secteurs de Lachute, les bacs bruns sont à l'œuvre. Les citoyens y tracent la voie d'une collecte avant-gardiste. Ils déposent dans leurs bacs bruns tous les résidus de cuisine et de jardin... Des matériaux dont le site de compostage raffole car ils produisent un riche compost! Les bacs bruns sont ramassés chaque semaine du printemps à l'automne et une fois par mois l'hiver.

COLLECTE DES BACS BLEUS (MATIÈRES RECYCLABLES)

Eh oui! Encore un bac! Et celui là peut loger jusqu'à 35 % de vos déchets qui sont en réalité des matières recyclables. Grâce à vous, le papier, le carton, les contenants de verre, métal et plastique emprunteront la voie du recyclage. Les bacs bleus sont ramassés une fois par mois, le samedi, selon les secteurs suivants:

1^{er} samedi du mois: Lachute

Secteur Nord de la voie ferrée;
Secteur Sud de la voie ferrée à
l'Ouest de la Rivière du Nord

2^e samedi du mois:

Lachute, Secteur Sud de la voie ferrée
à l'Est de la Rivière du Nord

3^e samedi du mois:

Brownsburg et Chatham

4^e samedi du mois:

Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil,
Carillon et Saint-Placide

COLLECTES DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (R.D.D.)

Les résidus toxiques... Il faut les éloigner à tout prix des poubelles, des éviers, toilettes et drains afin d'éviter qu'ils ne contaminent l'environnement. Il faut plutôt les apporter à

l'Équipe Verte de la Régie qui sillonne le territoire durant l'été avec son unité mobile. Là, ils seront emballés sécuritairement et acheminés à un centre de traitement spécialisé.

COLLECTE DE PNEUS

Des pneus, tant que ça roule, pas de problème... Lorsqu'ils finissent leur course, confiez-les à la Régie, afin qu'ils soient mis en valeur au grand bénéfice des fossés et des terrains vagues... qui en seront débarrassés! La collecte a lieu au mois d'août chaque année.

COLLECTE DE FEUILLES

À l'automne, quoi de mieux que racler ses feuilles dans le but précis de les rendre à Dame Nature, qui les transformera aussi en compost...

LES INFRASTRUCTURES:

SITE DE COMPOSTAGE

Tous les résidus organiques recueillis aboutissent sur une plate-forme de compostage centralisée. On y traite jusqu'à 3 000 tonnes par an. Voilà pourquoi nous pouvons offrir du compost aux citoyens avec l'aide des écoles et organismes locaux lors de la JOURNÉE RETOUR À LA TERRE qui se déroule en mai.

CENTRE DE TRI-CFER

Toutes les matières recyclables y sont acheminées. C'est là qu'on les trie pour les regrouper en différentes catégories (papier, carton, verre, métal, plastique) afin de les expédier chez un recycleur, qui fabriquera le même produit ou un produit tout à fait nouveau. Le centre de tri de la Corporation régionale du centre de tri-CFER est une idée originale de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes et de la commission scolaire du Long-Sault et regroupe une quarantaine de municipalités de la région.

LIEU D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Après tous ces efforts, reste-t-il encore des déchets? Bien que plusieurs matériaux soient valorisés, il reste une portion de "déchets ultimes" qu'il faudra éliminer avec soin. La Régie gère un site d'enfouissement de haute technologie où les déchets sont littéralement encapsulés. On y retrouve des dispositifs pour traiter les polluants générés et une équipe s'affaire activement au contrôle environnemental du site, préoccupation première des dirigeants de la Régie.

WASTE IS A VALUABLE RESOURCE

We have organised the following special collections to get the most out of the waste we produce:

CHRISTMAS TREE COLLECTION

In January, send your Christmas tree to the composting site. Your tree's branches may eventually make their way back to your flower beds as compost!

BROWN BIN COLLECTION (COMPOSTABLE MATERIALS)

Brown bin have been introduced in Saint-Placide and some parts of Lachute. Residents of these areas are helping to blaze new trails in composting. The brown bin are used to collect kitchen and garden wastes, which produce a rich compost. They are picked up every week from spring to fall and once a month in winter.

BLUE BIN COLLECTION (RECYCLABLE MATERIALS)

Another bin! You can use this one for as much as 35% of your household wastes, which are actually recyclable. With your help, paper, cardboard, glass, metal and plastic materials are now being recycled. Blue bin are picked up once a month on Saturday, according to the following schedule:

1st Saturday of every month:

Lachute

North of the tracks;

South of the tracks, west of Rivière du Nord

2nd Saturday of every month:

Lachute

South of the tracks, est of Rivière du Nord

3rd Saturday of every month:

Brownsburg and Chatham

4th Saturday of every month:

Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil,
Carillon and Saint-Placide

HAZARDOUS HOUSEHOLD WASTES (H.H.W.) COLLECTION

To avoid contaminating the environment, it is very important not to dispose of your hazardous household wastes in the garbage or down the toilet or sink. Instead, give them to the Régie's Green Team, which criss-crosses

the area during the summer in its mobile unit. They will place your H.H.W. waste in secure containers and take them to specialized treatment facilities.

TIRE COLLECTION

When your tires are bald, give them to the Régie so they can be reclaimed, instead of clogging ditches and empty lots. Tires are collected in August of every year.

AUTUMN LEAVES COLLECTION

In the fall, rake your leaves and return them to Mother Earth, who will make compost of them too.

THE FACILITIES:

CENTRALIZED COMPOSTING SITE

All the organic wastes we collect go to a centralized composting site. Up to 3,000 tons of waste are processed every year. With the help of local schools and organizations, we then distribute compost to residents on BACK TO MOTHER EARTH DAY every May.

TRI-CFER CENTRE

All recyclable materials go to the TRI-CFER centre to be sorted by category (paper, cardboard, glass, metal and plastic). They are then sent to recyclers, who use them to manufacture the same product or a different one. The sorting centre is located in Lachute. The Corporation régionale du centre de tri-CFER's centre was created at the initiative of the Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes and the Long-Sault school board. It is owned by some 40 municipalities of the region.

LANDFILL SITE

After all these efforts, is there any garbage left? Although many waste materials are being reclaimed, there is always some final waste that must be carefully disposed of. The Régie manages a high-tech landfill site where garbage is sealed in clay. The landfill has equipment to treat the pollutants which are generated. Its staff makes sure environmental norms are respected, which is the Régie's top priority.

3^{ème} partie

Dossier de presse

le journal de montreal

Le N° **1** des quotidiens français d'Amérique

ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1,10¢
VOL. XXX / NO 278 / 96 PAGES

ÉDITIONS PROVINCIALE ET NORD-OUEST 68¢
MONTRÉAL, MERCREDI 23 MARS 1994

ÉD: MÉTRO **50¢**
+TPS +TVQ

Gestion des déchets : un centre régional

La Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes a fait un pas de plus, hier, dans la gestion intégrée des déchets, avec l'annonce d'un centre régional à Saint-Hermas, à proximité du site d'enfouissement qui prend de plus en plus l'allure d'un lieu sophistiqué d'élimination de haute technologie.

Jean-Denis Girouard

La MRC possède sa propre flotte de camions pour la collecte des déchets et a innové avec la récupération des chlorofluorocarbones provenant d'appareils de climatisation et de réfrigération.

L'ampleur du centre de tri régional dépendra de l'adhésion du nombre de municipalités au projet qui vise une population d'au moins 100 000 personnes, afin de rencontrer les normes de Collecte Sélective Québec.

On devrait avoir une idée du nombre d'adhérents éventuels, lors d'une réunion de la Corporation de développement des Laurentides, demain soir à Saint-Jérôme, alors que sera publié le résultat d'une étude menée par les MRC de toute cette région sur la gestion des déchets.

La Régie Argenteuil-Deux-Montagnes exploite déjà un site de compostage d'une capacité de 10 000 tonnes métriques, et a aussi innové avec le système de «la tarification préférentielle».

Il s'agit d'une forme de subvention au recyclage et à la valorisation des déchets-ressources, puisque les municipalités ayant un programme de collecte sélective bénéficient d'une réduction de tarif au site d'enfouissement.

Gestion des déchets

■ La Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes est en voie de transformer son lieu d'enfouissement sanitaire en un véritable centre multimodal de gestion intégrée des déchets.

La Régie exploite également depuis deux ans un site de compostage des résidus de jardin d'une capacité de 10 000 tonnes métriques et s'est dotée de tout l'équipement requis. Plus d'une quinzaine de municipalités sont déjà desservies par ce site, qui a le potentiel de traiter par voie de compostage plusieurs autres types de résidus.

Un centre de tri régional

La Régie intermunicipale va de l'avant

LACHUTE — (AS) Afin de consolider en un même endroit toutes les activités de traitement des rejets, le président de la Régie et maire de Lachute, M. Daniel Mayer a annoncé, mardi dernier, lors d'une conférence de presse, la mise en place d'un centre de tri régional des matières récupérées lors des collectes sélectives municipales. Par la même occasion, il a lancé une invitation à toutes les municipalités de la région à adhérer à un concept d'ententes intermunicipales.

L'annonce a été faite en présence du vice-président de la Régie, M. Florian Saint-Onge, du commissaire industriel, M. Serge Côté, du directeur du site d'enfouissement, M. Pierre Gionet et de Mme Dominique Léger, conseillère en environnement.

Déjà très active dans le domaine de la gestion des déchets, la Régie intermunicipale poursuit à plusieurs activités dans ce sens. À titre d'exemple, elle exécute présentement d'importants travaux de restauration permettant de transformer son site en un lieu d'élimination de haute technologie, incluant l'encapsulation des déchets dans des cellules étanches ainsi que la récupération et le traitement du lixiviat et des biogaz.

La Régie exploite également depuis deux ans un site de compostage des résidus de jardin d'une capacité de 10 000 tonnes métriques. Elle s'est aussi dotée de tout l'équipement requis pour cette opération. Plus d'une quinzaine de municipalités sont déjà desservies par ce site qui, soit dit en passant, a la capacité de traiter par voie de compostage plusieurs autres types de résidus putrescibles.

Parmi les autres activités que réalise la Régie, mentionnons la récupération du métal et des chlorofluorocarbures (CFC) provenant des appareils de climatisation et de réfrigération et la mise en œuvre de matériaux naturels. La Régie possède aussi sa propre flotte de camions pour la collecte des déchets.

Régie intermunicipale veut consolider sa vocation en matière de gestion intégrée des déchets. Cela s'inscrit dans la tendance présentement constatée au Québec, soit un centre de tri de propriété municipale. Quant à la gestion de ce centre, la Régie examine actuellement différentes alternatives dont une permettrait l'implication directe des municipalités clientes.

La Régie exécute présentement d'importants travaux afin de rendre son site des plus sécuritaires. Selon M. Mayer, ces travaux permettront à la Régie de pouvoir tabler sur un site technologique d'une durée de vie de 87 ans environ et de mettre en place des ententes à plus long terme avec ses partenaires.

Un rapport de la Corporation de développement des Laurentides (CDL) a mis en évidence la nécessité d'une concertation régionale en matière de gestion des déchets. Dans cette optique, la Régie a développé un modèle de protocole d'entente, déjà accepté par une MRC voisine, et qui permet d'établir les

bases d'un échange de services entre les intervenants.

Un programme complet de gestion intégrée

Ce que désire offrir la Régie aux municipalités de la région c'est de pouvoir adhérer, en un seul et même endroit, à un programme complet de gestion intégrée de tous les types de rejets, tout en bénéficiant d'un système rénovateur encore jamais mis en place au Québec, la tarification préférentielle. Ainsi, chaque fois qu'une municipalité instaure un programme de collecte sélective efficace, elle pourra bénéficier d'une réduction des tarifs d'enfouissement. La Régie espère ainsi diminuer la quantité de déchets voués à l'élimination et en améliorer la «qualité».

Afin de réaliser son centre de tri régional tout en satisfaisant aux exigences de Collecte sélective Québec, la Régie doit s'assurer de desservir au moins 100 000 personnes. Pour ce faire, elle souhaite parafier des ententes avec les municipalités intéressées par la collecte sélective.

«À l'heure où toutes

les municipalités du Québec, grandes et petites, sont appelées à instaurer un programme de recyclage pour leurs citoyens, voici enfin une opportunité d'ériger une structure organisationnelle efficace et d'offrir une expertise environnementale au profit de toutes les municipalités de la région», a conclu le président de la Régie, Daniel Mayer.



De gauche à droite: M. Florian Saint-Onge, vice-président de la Régie intermunicipale et préfet de la MRC d'Argenteuil; M. Pierre Gionet, directeur du site d'enfouissement; M. Daniel Mayer, président de la Régie et maire de Lachute; Mme Dominique Léger, conseillère en environnement et M. Serge Côté, commissaire industriel.

Gestion intégrée des rejets

La Régie intermunicipale Argenteuil - Deux-Montagnes courtise les villes des Laurentides

Devançant de quelques jours la réunion du comité de concertation régionale en environnement de la CDL de jeudi dernier, au cours de laquelle ont été présentées les principales conclusions de l'étude sur la gestion des rejets dans les Laurentides, la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes lançait, en présence de la presse, son opération marketing auprès des élus de 52 municipalités des Laurentides.

Micheline Sylvestre

Fort des constats de l'étude, rendu public le 3 mars dernier par la CDL qui met en lumière un potentiel d'enfouissement sanitaire suffisant dans la région, et insiste sur la nécessité d'une concertation régionale, la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes annonce la mise en place d'un centre de tri régional des matières récupérées lors des collectes sélectives municipales.

Avec la venue de ce centre de tri, la Régie offre aux municipalités de la région d'adhérer, en un seul et même endroit, à un programme complet de gestion intégrée de tous les types de rejets, tout en bénéficiant d'un système de tarification préférentielle (forme de subvention au recyclage).

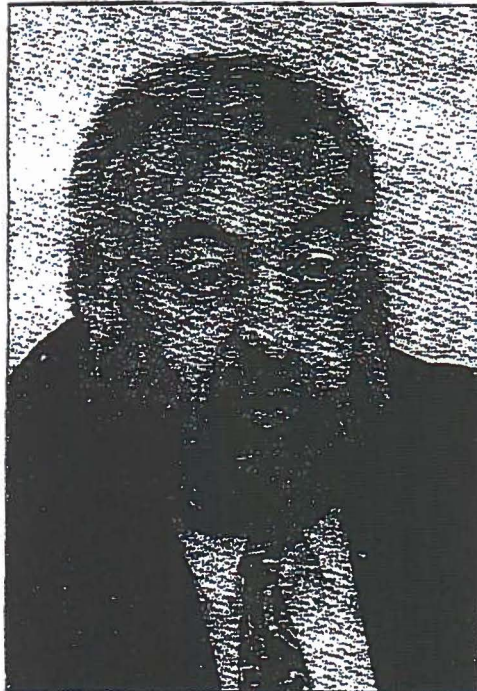
Afin de réaliser son centre de tri, la Régie doit auparavant s'assurer d'une certaine masse critique, c'est-à-dire de desservir au moins 100 000 personnes, afin de rencontrer les exigences de Collecte sélective Québec. La formule proposée est celle d'ententes intermunicipa-

les à long terme, assurant la municipalité ou la MRC engagée de la disponibilité d'un site, d'une tarification pré-établie et du développement d'autres services de traitement des déchets, qui peuvent se traduire par des tarifications préférentielles. Quant à la gestion de ce centre, la Régie examine actuellement différentes alternatives, dont une permettant l'implication directe des municipalités clientes.

une information détaillée sur le contenu de sa proposition.

Profil de l'entreprise

La Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes est une corporation municipale créée par une loi privée du gouvernement du Québec. Elle est mandataire de la gestion intégrée des déchets pour huit municipalités (six dans la MRC d'Argenteuil et deux dans celle de Deux-Monta-



(Photo: Michel Charbonnet)

M. Daniel Mayer, président de la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes.

Parallèlement à cette rencontre de presse, tenue dans la salle du conseil de la ville de Sainte-Thérèse, le 22 mars dernier, la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes avait signifié par lettre, aux élus des Laurentides, sa présence à titre d'intervenant lors de la réunion de la CDL, de même que sa disponibilité à fournir

gnes).

La Régie gère un budget de 2,5 millions de dollars et emploie une vingtaine de personnes. Elle s'occupe d'enfouissement sanitaire des déchets, de collecte de déchets, de collecte sélective, de récupération de CFC et de métal, de compostage de résidus verts et de compostage domestique.

1000 27 mars 1991

Gestion intégrée des rejets: il ne manque plus que la volonté politique des MRC

par Claude Lamarche

La Corporation de développement des Laurentides (CDL) a présenté aux maires des Laurentides, une analyse détaillée de la situation et une prospective régionale en matière de gestion intégrée des rejets, document qui a semblé intéresser plusieurs maires.

Le rapport a été présenté par son auteur, Armel Boutard, professeur à l'Université du Québec à Montréal et membre de l'Institut des Sciences de l'environnement, jeudi dernier, lors d'une soirée d'information organisée par la CDL.

Dans son document, M. Boutard tente de démontrer les avantages qu'auraient les élus municipaux à considérer les sites d'enfouissement et les politiques de gestion des

rejets comme étant un potentiel très important de développement économique en plus de représenter de belles occasions d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyens tout en protégeant l'environnement pour le futur.

La région des Laurentides compte 8 MRC pour un bassin de population d'un peu plus de 400 000 personnes. L'ensemble des opérations de cueillette des déchets destinés à l'enfouissement

représentait des dépenses d'environ 12 millions \$ en 1988. Avec différents traitements et un service de tri des déchets, il faudrait compter 20 millions \$. M. Boutard croit qu'il vaut mieux que ces investissements demeurent dans la région, d'où l'importance d'adopter rapidement une politique de gestion des déchets.

Des pensées douteuses

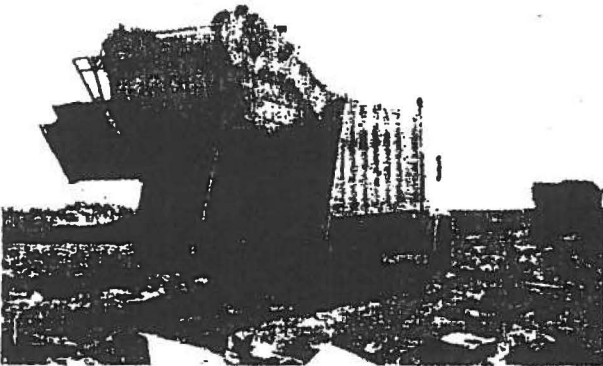
Le maire de Lachute, Daniel Mayer, a causé tout un émoi chez certains maires en affirmant que dès que la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes a vérifié elle-même la quantité de déchets acheminés dans les sites d'enfouissement, le tonnage de sa ville a chuté de 30 %.

sans avoir apporté aucun changement. Il y a quelques mois, Lachute a engagé des procédures judiciaires contre des entreprises privées qui assuraient la cueillette des déchets.

Certains maires ignoraient cette situation, comme le maire de Saint-Eustache, Jean Prévost, qui a averti très sérieusement le représentant de la compagnie Service Sanitaire Robert Richer à Sainte-Sophie, M. Raynald Desautels, à l'effet qu'il faudra vérifier le tonnage de déchets réclamé à sa municipalité.

De son côté, le président de la CDL, M. Yvan Patry, a souhaité que les dirigeants des villes et des MRC de la région ont compris l'importance économique de se concerter sur la question afin de mettre sur pied le plus rapidement possible, des projets de gestion intégrée des rejets.

La CDL offre d'ailleurs ses services pour fournir un support à cette concertation ainsi qu'à l'élaboration d'une stratégie ou d'un plan régional. De plus, les membres du comité responsable de cette étude se sont engagés à élaborer une politique de gestion des déchets domestiques dite élargie pour l'ensemble de la région.



Une concertation de plus en plus concrète dans les Laurentides, en matière de gestion des déchets.

Un audacieux projet de récupération des déchets

par Claude Lamarche

La régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes propose aux municipalités de la région d'adhérer à un important projet de récupération et de gestion intégrée des rejets dont la réalisation repose principalement sur la volonté politique des élus municipaux.

Ce centre de tri régional existe déjà sur le territoire de Lachute et d'importants travaux d'aménagement du site d'enfouissement de même que la construction du centre devront être effectués. La régie espère recevoir d'importantes subventions dans le cadre de différents programmes gouvernementaux et de programmes de soutien offerts par des organismes régionaux comme la Corporation de développement économique.

Toutefois, pour être éligible à ces subventions, ce centre de tri doit pouvoir desservir un bassin de population de 100 000 personnes. Les territoires de la MRC de la Rivière du Nord et celle des Pays-d'en-Haut, en s'associant avec d'autres situés plus au sud et à l'ouest, complèteraient alors ce bassin.

Actuellement, la régie exécute d'importants travaux de restauration permettant de trans-

former son site en un lieu d'élimination de haute technologie, incluant l'encapsulation des déchets domestiques dans des cellules étanches d'argile, la récupération et le traitement du lixiviat et des biogaz.

La régie exploite depuis deux ans un site de compostage des résidus de jardin (feuilles, gazon) d'une capacité de 10 000 tonnes métriques. Le compost pourra être revendu aux municipalités à un prix minime pour éventuellement être redistribué aux citoyens. La municipalité de Piedmont utilise déjà ce service pour éliminer les feuilles d'arbres recueillies à l'automne.

Ce que désire offrir la Régie aux municipalités de la région est de pouvoir adhérer, en un seul et même endroit, à un programme complet de gestion intégrée de tous les types de rejets, tout en bénéficiant d'un système des plus novateurs encore jamais mis en place au Québec, la tarification préférentielle.

Il s'agit essentiellement d'une forme de subvention au recyclage et à la valorisation des déchets-ressources; chaque fois qu'une municipalité instaure un programme de collecte sélective efficace, elle bénéficie d'une réduction des tarifs d'enfouissement. Ce service sera prochainement offert à toutes les municipalités de la région.

*Lucrasi
30 mars 1994*

Une toute première dans la région

Une collecte de déchets domestiques dangereux combinée à une collecte de vêtements et articles usagés

LACHUTE — Après le grand succès de leur collecte sélective de pneus usagés, la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes récidive en offrant pour une première fois cette année aux citoyens des municipalités de Lachute, Brownsburg, Chatham, Carillon, Saint-André village et paroisse et Saint-Placide, la possibilité de se départir de façon écologique des déchets domestiques dangereux (D.D.D.), afin de réduire la quantité de produits toxiques dans l'environnement. Par la même occasion, la Régie s'associe avec l'organisme Centraide Laurentides pour la tenue conjointe d'une collecte de vieux vêtements et autres articles usagés.

Ces deux événements qui ont pour thème «Le grand ménage d'automne», se tiendront le samedi 10 septembre prochain entre 9h et 16h, à l'arrière de l'hôtel de ville de Lachute. Le site sera accessible par la rue Barron seulement. Cette activité mise en branle par Pierre Gionet et Dominique Léger de la Régie intermunicipale, permettra à tous de faire maison nette! On aura donc l'occasion de se débarrasser de produits qu'on n'ose pas jeter: les D.D.D., car, on se doute bien qu'en se débarrassant de ceux-ci dans l'évier ou avec les autres déchets, ils deviennent nuisibles pour l'environnement, et les vêtements et autres vieux articles, car ceux-ci pourraient servir de nouveau ou être recyclés.

La Régie poursuit un triple objectif grâce à cet événement: limiter la contamination de l'environnement par les produits toxiques, réutiliser les biens encore valables et, par le fait même, contribuer à la conservation des ressources naturelles tout en prolongeant la durée de vie du site d'enfouissement. En plus, en venant porter directement vos biens, vous courez la chance de gagner l'un des nombreux prix de participation tels que des sacs roulants pour la collecte automatisée des déchets, des composteurs domestiques, des courtépentes et ensembles de cuisine confectionnés par les bénévoles du Comptoir d'entraide, etc.

Objectif: recueillir 2 500 kg de D.D.D.

La Régie intermunicipale approuvé un budget de 10 000\$ pour cette première collecte de D.D.D. et elle espère recueillir près de 2 500 kilo-

grammes de ces produits, compte tenu qu'un seul point de collecte sera mis en place pour les sept municipalités membres. Cette collecte considérée comme un projet-pilote, permettra de connaître la réponse des citoyens à ce type d'activité. Rappelons que la Régie réalise souvent des collectes porte à porte, mais dans le cas des D.D.D., cela comporterait trop de risques. Cette fois-ci, les citoyens auront à se déplacer pour bénéficier du service. Notons que seuls les citoyens des municipalités membres de la Régie ont accès au service, et une preuve de résidence sera exigée (permis de conduire ou toute autre pièce d'identité avec mention d'adresse).

Une firme spécialisée sera sur place. Mentionnons que tous les D.D.D. seront confiés à une firme spécialisée dans le transport et le traitement sécuritaire des déchets toxiques. Il s'agit de la firme Chemcycle Environnement, une filiale de Sanimobile. Les experts de Chemcycle, accompagnés de représentants de la Régie intermunicipale, seront sur place le 10 septembre prochain pour recueillir vos produits dangereux et répondre à vos questions. Par la suite, les D.D.D. seront soit recyclés, valorisés énergétiquement ou éliminés de façon sécuritaire pour l'environnement.

Pas de mélanges
Puisque les D.D.D. seront ramassés par catégories spécifiques, les citoyens sont priés de ne pas mélanger les produits, car d'une part, le mélange de produits incompatibles peut s'avérer dangereux et d'autre part, le fait de mélanger des produits peut les empêcher d'être recyclés. La consigne est donc de laisser les produits dans leur contenant d'origine sans enlever l'étiquette. Tous les produits suivants seront acceptés: produits toxiques, corrosifs, inflammables et explosifs. Pour les identifier, surveillez les symboles de danger sur les étiquettes des produits. De plus, les produits tels que les médicaments périmés, l'huile usée, les carburants, les batteries d'auto, les piles, etc. seront acceptés.

Collecte de vieux vêtements

«Tu n'en as plus besoin? Passe-le à un autre!» Tel est le slogan de la collecte de vieux vêtements et autres articles usagés. Pour cette occasion, Centraide Laurentides établira son «quartier général» provi-

soire derrière l'hôtel de ville. Tous les articles usagés tels que les vêtements, les draperies, la literie, les articles de bébé, les meubles, les jeux et jouets, les articles de sport, les disques, les cassettes et les livres seront acceptés. Soulignons que l'organisme Centraide a construit un réseau très bien organisé pour l'utilisation des biens recueillis.

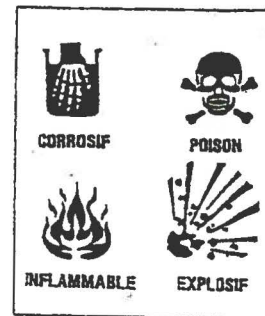
Où iront les vêtements

usagés?

Prenons l'exemple des vêtements usagés: d'abord, ils sont mis à la disposition de tous les citoyens via le Comptoir d'entraide, ouvert à tous ceux et celles qui veulent économiser argent et ressources naturelles. Les surplus sont envoyés à CAPAR, où l'on sélectionne le coton pour en faire des guenilles revendues à ces commerces et des particuliers; vous ne

trouvez pas mieux pour le nettoyage! Une autre portion du surplus, lorsqu'en bon état, est déposée dans un conteneur spécial et envoyée régulièrement en Afrique, pour être réutilisée par la population locale. Enfin, lorsque les vêtements sont inutilisables tels que, ils sont envoyés aux Ateliers Les Recycleurs, un organisme sans but lucratif de Montréal axé sur la réinsertion sociale. Les vieux tissus y sont effilochés et transformés en fibres pour leur recyclage, c'est-à-dire, leur réintroduction dans le procédé de fabrication de nouveaux produits comme les sous-tis, les bottines de feutre, etc. Et le cycle re-

L'ARGENTEUIL, dimanche 4 septembre 1994 - 5
commence!
Par conséquent, on vous attend en grand nombre, le samedi 10 septembre prochain, pour cette grande fête communautaire du «Grand ménage d'automne» 1994!



Une première au Québec

La collecte sec-humide et le compostage des résidus de cuisine et de cour

LACHUTE — Le printemps est arrivé et tout reverdit autour de nous! Plantes, fleurs, arbres et pelouses reprennent vie. C'est aussi le temps du jardinage et avec ce soleil radieux, on se réjouit de prendre soin de nos terres et plates-bandes de fleurs. Le tout débute par un bon raclage du terrain pour dégager les feuilles et les brindilles accumulées à la fin de l'automne dernier. Un peu plus tard, la tradition hebdomadaire de la tonte de la herbe débutera et certains feront même tailler leurs haies, arbres et arbustes. Mais que faire de toute cette biomasse que l'on retire du cycle naturel?

Durant la saison estivale, les marchés d'alimentation regorgent de fraîcheur et notre consommation de fruits et légumes est beaucoup plus grande, sans compter la vague du céleri d'Inde à la fin de l'été et des pommes d'automne. Nous générons alors beaucoup de déchets de cuisine encore valables... qu'en faire?

La semaine nationale du compostage qui débute du 1er au 7 mai, est l'occasion idéale pour le lancement d'un projet-pilote initié par la Régie intermunicipale d'Argenteuil-Deux-Montagnes. Ce projet prendra place dans certains secteurs de la ville de Lachute et de la municipalité de Saint-Placide. Il s'agit de la collecte sec-humide, c'est-à-dire la séparation des matières humides végétales du reste des déchets et leur collecte dans un bac spécialement conçu. Les matières organiques humides sont ensuite acheminées au centre de compostage centralisé de la Régie intermunicipale où elles seront transformées en un produit riche et utile: le compost.

Le compost est en effet un terreau qui s'incorpore au sol des jardins, des plates-bandes de fleurs, des pelouses, etc., où il enrichit le sol et en améliore les propriétés. Le compost contient tous les éléments nutritifs essentiels aux plantes et produits des plants vigoureux et résistants en plus d'améliorer la saveur des fruits et légumes, leur richesse en minéraux et vitamines.

Le projet-pilote, qui s'échelonne du 15 mai au 15 novembre, touchera 1000 familles réparties en quatre secteurs, deux dans la municipalité de Saint-Placide et deux dans la ville de Lachute. Il englobera également des écoles et des commerces tels que les supermarchés et fruiteries. Si les résultats du projet-pilote sont concluants, l'activité pourrait s'étendre à l'ensemble des sept municipalités membres de la Régie, soit, Brownsburg, Carillon, Chatham, Lachute, Saint-André

Village et Saint-André Paroisse et Saint-Placide.

Chaque famille établie dans un des quartiers-pilotes se verra remettre un bac spécial "Le Compostainer", un mini-bac pour la cuisine ainsi qu'un guide d'information complet. À la fin du projet, les citoyens recevront du compost en guise de remerciement pour leur précieuse participation.

Ce projet, des plus avant-gardistes, est une toute première au Québec et les résultats escomptés suscitent déjà beaucoup d'espoir dans le cadre d'une gestion écologique des déchets. Quoi de mieux que de transformer nos résidus en un bien valable tout en dégageant notre site d'élimination des déchets? C'est un défi que l'on doit collectivement relever, pour l'environnement... et pour l'amour de nos enfants et petits-enfants!

— L'ARGENTEUIL, MERCREDI, 10 MAI 1995

Diversification des activités de la Régie intermunicipale

(J.C.) — Si l'enfouissement sanitaire des déchets demeure la principale activité de la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes, plusieurs autres services ont, tour à tour, été implantés.

Le compostage des résidus verts en est un exemple car la Régie a aménagé une plateforme de compostage d'une capacité de 10 000 tonnes métriques, bordée de fossées de captage des eaux de percolation qui sont, eux-mêmes, reliés à des bassins de traitement aérés.

Le site de compostage dessert une quinzaine de municipalités et a reçu, depuis 1992, plus de 2 000 tonnes de résidus organiques à composter. Ce site est aussi doté d'équipements spécialisés pour optimiser le procédé.

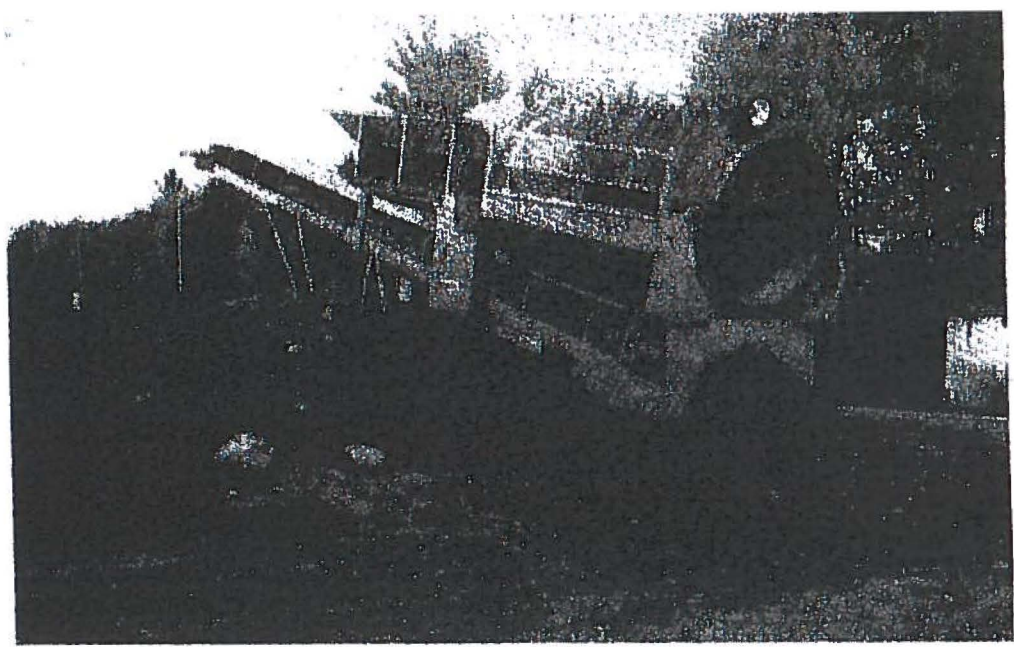
La Régie réalise également des collectes sélectives ponctuelles lui permettant de dévier de l'enfouissement le plus de matières possibles.

C'est ainsi que lors de la collecte de feuilles à l'automne pour le compostage a vu le jour. Depuis 1993, plus de 200 tonnes métriques de feuilles ont ainsi été transformées en compost. Depuis 1993 également, la collecte de pneus a été instaurée et on y a recueilli 11 600 pneus pour l'entreposage sécuritaire et leur ré-utilisation ou leur valorisation énergétique dans une cimenterie.

Finalement, mentionnons que l'année dernière, plus de 1 500 unités ont été recueillies lors de la première collecte de sapins de Noël et ceux-ci ont, par la suite, été déchiquetés et incorporés au compost déjà produit sur place.

Collectes itinérantes

La collecte itinérante des déchets domestiques dangereux est une autre facette des opérations de la Régie qui connaît beaucoup de succès. En 1994, plus de 10 tonnes métriques de D.D.D. ont été recueillies pour leur recyclage, leur valorisation ou encore pour



Des travaux de 10,5 millions \$ sont en cours afin de permettre une plus grande diversification des services offerts à la population. Ce lieu d'enfouissement sanitaire, l'un des premiers au Québec, se transforme graduellement en un véritable centre multimodal de gestion intégrée des déchets.

leur élimination sécuritaire.

Il en est de même pour la collecte de vêtements usagés alors que près de 1 800 kg de vêtements usagés, ont pu être utilisés ou recyclés, en collaboration avec Centraide Laurentides.

La récupération des CFC dans les réfrigérateurs, congélateurs et appareils de climatisation, est un autre succès de la Régie car, depuis 1994, l'organisme a récupéré près de 10 kg de CFC, qui n'iront pas ainsi détruire la couche d'ozone.

Services aux citoyens

L'offre, aux citoyens de certains équipements pratiques tels que les composteurs domestiques et les bacs roulants pour la collecte automatisée constitue une autre forme de services spécialement adaptés à la population que dessert la Régie Intermunicipale.

De plus, une foule d'autres activités ont été graduellement mis en service telles que la récupération du métal (électroménagers), l'installation d'un site de démonstration de composteurs domestiques, la récupération de verres de bières lors d'événements commu-

nautaires et l'organisation de la journée «Retour à la Terre», qui, justement, avait lieu samedi dernier et qui consistait à remettre le compost aux citoyens qui en font la demande.

Centre de recherche

Finalement, la Régie Intermunicipale Argenteuil-Deux Montagnes dispose également d'un laboratoire lui permettant un meilleur suivi de ses activités et d'en contrôler ainsi la qualité.

On y procède, notamment, à des analyses physico-chimiques et microbiologiques des eaux de lixiviation et du compost produit sur place.

Bien plus, la réalisation de projets-pilote fait aussi partie des activités de la Régie Intermunicipale. A court terme, deux projets sont prévus, soit la collecte sec-humide qui est actuellement en cours dans certains secteurs sous forme expérimentale et la recirculation des eaux de lixiviation dans les cellules d'enfouissement pour augmenter la biodégradation des déchets et accélérer la stabilisation du site.



La Régie emploie une quarantaine de personnes, ce qui en fait d'ailleurs un employeur d'importance pour la région. Quant à la direction de l'organisme, nous retrouvons, dans l'ordre habituel, Mme Dominique Léger, responsable en environnement, le directeur de la Régie, M. Pierre Gionet, le superviseur à la collecte, M. Robert Lemay et le superviseur du site, M. Charlebois.

La Régie Intermunicipale lance un projet-pilote de compostage centralisé

LACHUTE — (AS) La Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes vient de lancer un projet-pilote de compostage centralisé qui sera mis en vigueur à compter du 13 mai et ce jusqu'au 13 novembre, dans certains secteurs de la ville de Lachute et de la municipalité de Saint-Placide. Il s'agit d'une collecte de matières organiques végétales qui seront acheminées au centre de compostage de la Régie intermunicipale où elles seront transformées en compost.

Des "compostainers" de grand et de petit format - comme ceux que l'on voit sur la photo - seront distribués gratuitement aux foyers qui accepteront de participer au projet. À Lachute, ce sont 500 bacs qui seront

distribués aux foyers participants et à Saint-Placide, on en distribuera 200. D'autres bacs seront déposés dans des fruitiers et les supermarchés de ces municipalités. Des mini-bacs seront aussi remis aux foyers participants. Ces bacs de couleur brune serviront uniquement à recueillir des déchets organiques (déchets de cuisine, feuilles, résidus de jardin, de fleurs, fruits et légumes et de pelouse, etc.). À la fin du projet, les citoyens participants recevront du compost en guise de remerciement pour leur participation au projet.

Si les résultats du projet-pilote sont probants, l'activité pourrait éventuellement s'étendre à l'ensemble des sept municipalités membres de la Régie.



Nous apercevons à gauche, le maire de Lachute et président de la Régie intermunicipale, M. Daniel Mayer, et à droite, le maire de Saint-Placide, M. Jean-Paul Carrières, présents lors du lancement du projet, le 4 mai dernier. Ils sont en compagnie de Pierre Gionet, directeur de la Régie, Dominique Léger, conseillère en environnement et responsable du projet, et des stagiaires (qui portent le nouveau t-shirt de la Régie), Renée L'Espérance et Jacinthe Rousseau.



RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

IN COOPERATION WITH

Mgr Lacourse School's Group "Midi Écolo" (4H)

INVITES YOU TO

RETURN TO NATURE DAY

You are cordially invited to get supply of leaf compost for your gardens, flower beds and lawns. The leaves collected during the fall can now be returned to Mother Nature!

The 35-litre compost bags will be sold for the nominal sum of \$2.00. The proceeds from this sale will be donated to the group "Midi Écolo" of Mgr Lacourse School to finance their environmental activities.

WHEN ? Saturday, May 20, 1995
From 10 a.m. to 4 p.m.
In case of heavy rain, the activity will be held the following day.

WHERE ?

Brownsburg Town Hall 300 Hôtel de ville Brownsburg	St-Placide Town Hall 281 M ^{re} St-Vincent St-Placide	Lachute Parc Barron facing the Town Hall 380 Main Street Lachute
--	--	---

St-André-Est
Town Hall
10 De la Mairie
St-André-Est

Chatham
Town Hall
270, Rte du Canton
St-Philippe d'Argenteuil

INFORMATION: 562-0778



L'ARGENTÉUIL, MERCREDI, 17 MAI 1995 -- 19



RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

EN COLLABORATION AVEC

Le "Groupe Midi Écolo" (4H) de l'école Mgr Lacourse

VOUS INVITE À UNE

JOURNÉE RETOUR À LA TERRE

Venez faire provision de compost de feuilles pour enrichir vos jardins, plates-bandes et pelouses d'un excellent terreau... et retournez à la terre les feuilles recueillies à l'automne!

Les sacs de compost de 35 litres seront vendus au prix symbolique de 2\$. Les recettes serviront à financer les activités à caractère environnemental du "Groupe Midi Écolo" de l'école Mgr Lacourse.

DATE : Le samedi 20 mai 1995
de 10 heures à 16 heures.
L'activité sera reportée au lendemain en cas de pluie intense.

LIEUX :

Brownsburg Hôtel de ville 300, Hôtel de ville Brownsburg	St-Placide Hôtel de ville 281, M ^{re} St-Vincent St-Placide	Lachute Parc Barron face à l'hôtel de ville 380, rue Principale Lachute
--	--	--

St-André-Est Hôtel de ville 10, de la Mairie St-André-Est	Chatham Hôtel de ville 270, rte du Canton St-Philippe d'Argenteuil
---	--

RENSEIGNEMENTS : 562-0778



« Journée Retour à la terre »

La Régie intermunicipale et le Groupe Midi Écolo renouvellent l'expérience à grande échelle !

LACHUTE — Encore une fois cette année, les citoyens des municipalités membres de la Régie intermunicipale (Lachute, Brownsburg, Chatham, Carillon, Saint-André Village et Paroisse et Saint-Placide) auront le plaisir et l'occasion de se procurer des sacs de terreau-compost produit à partir de leurs feuilles d'automne, recueillies lors des collectes spéciales organisées par la Régie intermunicipale à l'automne 1993 et à l'automne 1994. En effet, les feuilles amassées ont été transformées au centre de compostage centralisé de la Régie et sont devenues aujourd'hui un compost mûr de qualité, disponible pour enrichir les plates-bandes de fleurs, pelouses et potagers.

L'activité a connu un tel succès l'an dernier à Lachute que cette année, les citoyens et citoyennes pourront se procurer des sacs de compost en plusieurs endroits. En effet, la Journée «Retour à la terre - Édition 1995» se tiendra le 20 mai, entre 10h et 16h, aux lieux suivants: Lachute (parc Barron, face à l'hôtel de ville) ainsi que directement à l'Hôtel de ville des municipalités de Chatham, Saint-André Village, Saint-Placide et Brownsburg. Les visiteurs auront également l'occasion de se familiariser avec le compostage domestique et d'apprendre des trucs pour réussir ce loisir écologique des plus captivants.

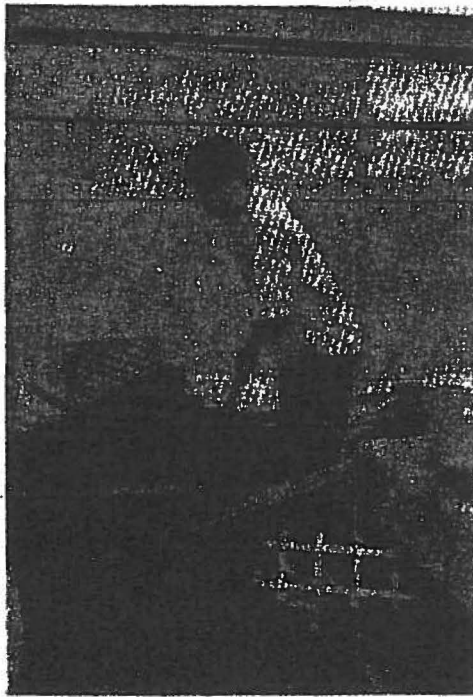
Les élèves du «Groupe Midi Écolo» de l'école Mgr-Lacourse seront au rendez-vous

encore cette année afin de collaborer avec les membres de l'équipe verte de la Régie lors de cette journée spéciale. Ensemble, équipés de leurs pelles, leurs sacs et de leur bonne humeur, ils verront à préparer les sacs de compost et les remettre aux citoyens. Ces sacs de compost, d'une capacité de 35 livres,

seront vendus au prix symbolique de 2\$ l'unité. Les profits réalisés seront versés au «Groupe Midi Écolo» pour le financement d'activités à caractère environnemental.

Plusieurs personnes seront au rendez-vous

pour célébrer le retour à la terre de leurs feuilles d'automne! Venez donc vous aussi prendre part à cette véritable fête de la nature pour faire provision d'un précieux compost... dont vos plantes raffoleront!!



Jean-François Bédard du Groupe Midi Écolo, mêlant du compost pour nourrir les plants de la serre.



Journée « retour à la terre »

Une mobilisation de 84 élèves, enseignants et parents en faveur de l'environnement

ANN SAINT-JACQUES

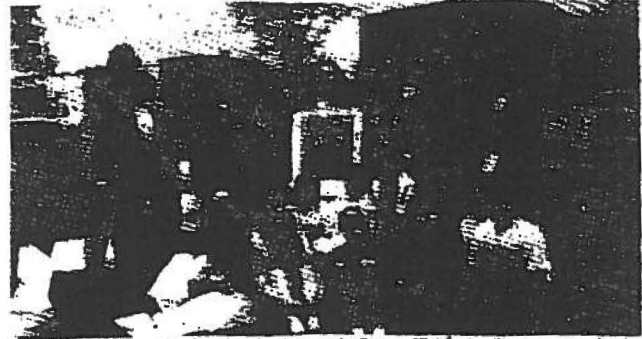
LACHUTE — Pour une deuxième année consécutive, la Journée « retour à la terre », a réussi à mobiliser élèves, parents, enseignants, élus municipaux et autres bénévoles de cinq municipalités de la MRC d'Argenteuil. Organisée par le Groupe Midi-École de l'école secondaire Mgr-Lacourse en collaboration avec la Régie intermunicipale Argenteuil/Doux-Montagnes, cette journée s'est déroulée samedi dernier dans cinq municipalités de la région.

Au total, 84 personnes ont contribué de près ou de loin au succès de cette journée consacrée surtout à la vente de terrain-compost en provenance du site de compostage de la Régie intermunicipale. Au dernier décompte, le nombre de sacs de 35 litres de terrain vendus à 2\$/sac dans les municipalités participantes (Lachute, Saint-André, Saint-Placide, Brownsburg, Chatham), se chiffre à 1 806. Les profits recueillis serviront à défrayer les coûts des activités à caractère environnemental du Groupe Midi-École.

À Lachute, 46 personnes bénévoles ont contribué à la vente de 950 sacs; à Chatham, 8 personnes ont vendu 234 sacs; à Brownsburg, 14 personnes ont vendu 227 sacs; à Saint-André, 7 personnes étaient responsables de la vente de 279 sacs et à Saint-Placide, 9 personnes ont vendu quelque 116 sacs de terrain-compost. Au total, 380 heures ont été consacrées à cette activité avec une moyenne par personne de 4 heures 30 minutes. Notons aussi que 13 élèves de la polyvalente Lavigne (des anciens membres du Groupe Midi-École), sont venus prêter main forte aux bénévoles.

Mentionnons que cette année, l'école Mgr-Lacourse a reçu le statut d'école verte Brundtland 1995 pour son engagement en faveur de la protection de l'environnement et de la promotion du développement durable. Pour souligner l'événement, Madame Claire L'Heureux, représentante pour la CEQ, du projet « écoles vertes Brundtland », a remis au Groupe Midi-École une photolithographie d'une aérigraphie de Benoît Starnard intitulée « Gaia ». C'est Isabelle Hadon qui a reçu l'affiche, samedi dernier, au nom de son école et de son groupe.

Le projet « école verte Brundtland » a été instauré au Québec en 1994. Ce projet vise à innover, à mobiliser et à susciter l'action des jeunes et des adultes dans le milieu scolaire afin de créer un espoir de changement dans la société. C'est un moyen parmi d'autres mis de l'avant la Centrale des enseignants et enseignantes du Québec (CEQ), la Fédération



Nous apercevons, au premier plan, les jeunes du Groupe Midi-École. Ils sont entourés des Mme Cécile Hélène Wojas enseignante responsable du Groupe Midi-École, Mme Christiane Lamer, directrice adjointe de l'école Mgr-Lacourse, M. Réal Pomeroy, directeur de l'école Mgr-Lacourse, Mme Dominique Légar, conseillère en environnement à la Régie intermunicipale (qui tient la lithographie), M. Daniel Mayer, maire de Lachute et président de la Régie, et de M. Pierre Glonot, directeur général de la Régie intermunicipale.

des commissions scolaires du Québec (FCSQ) ainsi que le ministère de l'Environnement et de la Faune, pour faciliter une continuité en éducation relative à l'environnement en milieu scolaire. «Le projet a démarré d'une façon vertigineuse au Québec. La province compte déjà en 1995 quelque 230 écoles vertes Brundtland», nous a confié Mme Claire L'Heureux, co-responsable provincial du projet.

Le projet « école verte Brundtland » s'inspire du rapport de la Commission mondiale de l'ONU sur l'environnement et le développement intitulé «Notre avenir à tous» et publié en 1989. C'est en l'honneur de Madame Gro Harlem Brundtland, président de cette commission (et actuellement première ministre de Norvège), que l'on parle d'école verte Brundtland. Le rapport Brundtland identifiait clairement que les problèmes environnementaux mettaient la

survie de l'humanité en jeu et qu'ils devaient être traités avec ceux liés à la pauvreté, à l'injustice sociale, à la militarisation et au respect des droits humains. L'éducation relative à l'environnement, selon le rapport, doit obligatoirement élargir la problématique environnementale à des enjeux globaux, afin que les solutions adoptées tiennent aussi compte de l'équité et de la solidarité, ici et ailleurs dans le monde. «Les écoles du Québec ont d'emblée emboîté le pas dans cette démarche à caractère environnemental», a indiqué Mme L'Heureux, présente à Lachute lors de la Journée « retour à la terre ».

La vente des 300 sacs de terrain en surplus se poursuivra ce samedi 27 mai, de 10h à 16h, à la serre située à l'arrière de la polyvalente Lavigne. En même temps, les jeunes du Groupe Midi-École tiendront leur vente annuelle de plants de fleurs et de légumes. Qu'en se le diant!



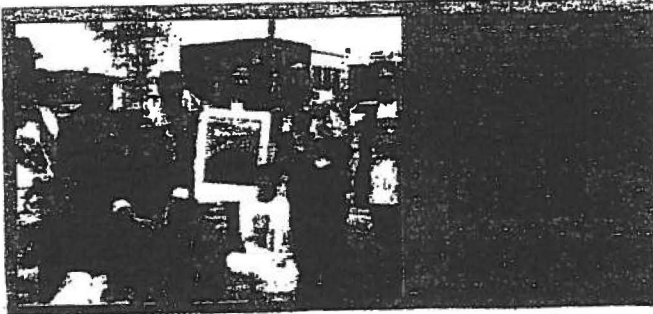
Daniel Mayer et Pierre Glonot donne un bon coup de main aux jeunes du Groupe Midi-École pour le transport des sacs de terrain.



LACHUTE, SAMEDI 27 MAI 1995

30 PAGES

VOL. 1 N° 17



Environnement

UN ENGAGEMENT POUR LA TERRE

Du traitement de l'eau à celui des sols contaminés, en passant par les collectes sélectives de déchets et les alternatives écologiques aux produits chimiques, l'industrie de l'environnement compte 900 entreprises, principalement des PME, oeuvrant à engager le Québec dans le virage environnemental. Et le gouvernement du Québec, par le biais de son ministère de

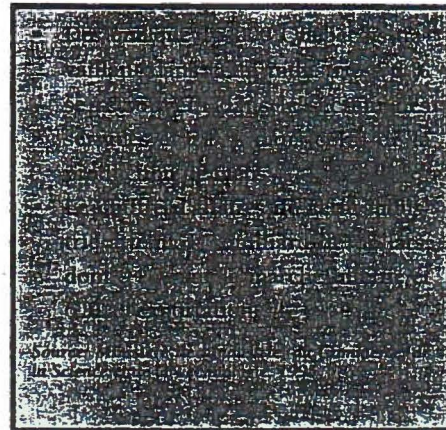
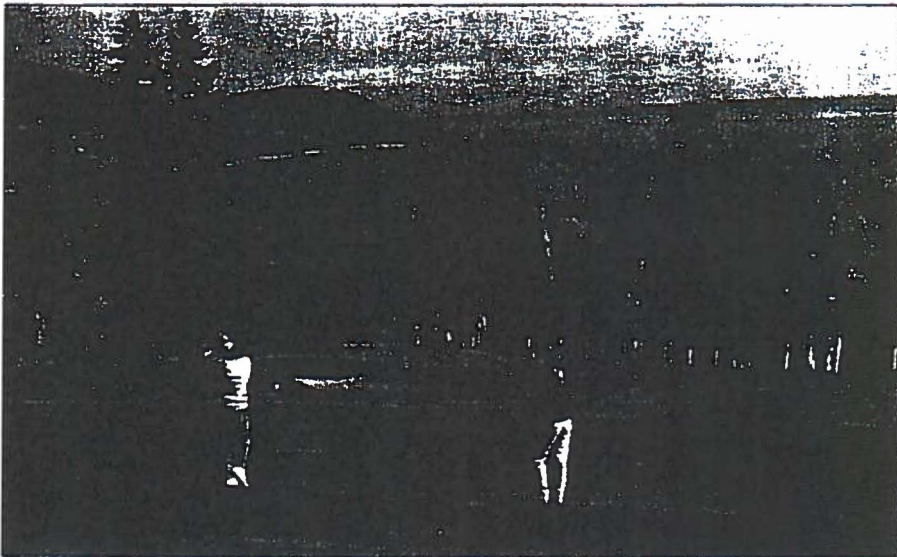
l'Environnement et de la Faune, se veut partenaire de ces entreprises privées.

Planification pour un développement durable

En mai 1995, le ministère de l'Environnement et de la Faune annonçait ses axes prioritaires quant au développement durable. «Bien que le gouvernement du Québec, n'ait pas adopté un plan d'action

formel pour assurer un développement durable au Québec, il a posé une série de gestes qui l'a engagé dans la mise en oeuvre d'une société québécoise résolument axée vers le développement durable», précise le document de présentation du ministère. Parmi les principales mesures engagées, on compte une stratégie de conservation, la mise en place de la Table ronde québécoise sur l'environnement et l'économie, et la participation du Québec à la Conférence des Nations unies sur l'environnement ainsi que la mise en oeuvre des décisions du Sommet de la Terre.

Si le Québec ne fut point pionnier dans



Depuis plus de 25 ans, le CRIQ participe activement à la croissance technologique des entreprises québécoises.

Il joue un important rôle auprès de tous les secteurs industriels dans le développement de technologies porteuses telles la robotique, la vision artificielle, l'optimisation de la production et de la qualité et les technologies environnementales. Également engagé dans la veille et le transfert de connaissances ainsi que dans la normalisation et la conformité aux normes en vigueur sur les marchés, le CRIQ permet à l'industrie québécoise de progresser constamment et ainsi d'avoir accès à de nouveaux débouchés sur la scène nationale et internationale.

Pour plus d'information, appelez à Sainte-Foy, au (418) 659-1550 ou 1 800 667-2386, ou à Montréal, au (514) 383-1550 ou 1 800 667-4570.

CRIQ

CENTRE DE RECHERCHE
INDUSTRIELLE DU QUÉBEC

la gestion des déchets et la collecte sélective, il est en train de rattraper son retard grâce, entre autres, aux actions posées par les municipalités. Vingt-cinq régies intermunicipales ont vu le jour à travers le territoire. «La Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes regroupe sept municipalités. Nos projets couvrent plusieurs aspects de la protection de l'environnement: un site d'enfouissement, un site de compostage, diverses collectes sélectives, la promotion de composteurs domestiques, etc. Nous développons actuellement deux nouveaux projets. Le premier est un projet pilote de collecte "sec-humide" sur 700 portes et 10 commerces; il vise à atteindre les objectifs du ministère de l'Environnement, c'est-à-dire réduire de 50 % la quantité de déchets à éliminer. Le deuxième, en collaboration avec 45 villes et englobant 230 000 habitants, a une portée socio-environnementale: des jeunes sans emploi sont engagés dans la sélection de déchets», explique Dominique Léger, conseillère en environnement de la Régie.»

Elles sont 900...

Les entreprises impliquées dans l'industrie de l'environnement se partagent quatre secteurs: eau, air, déchet et recyclage, et sol contaminé. Leurs activités vont du développement de produits de traitement de matières contaminées au matériel de ventilation et de dépoussiérage, en passant par le tri et le compostage de déchets. Il faut compter également celles qui se spécialisent en génie-conseil et en R & D.

Les PME de l'industrie de l'environnement qui désirent s'attaquer aux marchés internationaux entament généralement leur démarche en participant à des foires ou des salons. Écoval Technologies, une entreprise qui a développé un fertilisant 100 % naturel, était présente à l'Exposition internationale sur l'horticulture, en septembre 1995. «Nous y avons présenté une gamme complète de produits et la réponse a été pour le moins enthousiaste, confie Marc Méthiviers, président et chef de la direction de Écoval. Mais ce sont des marchés qui se développent lentement et la compétition est féroce. Les pays d'Europe et d'Asie ont montré le plus grand intérêt pour nos produits; la Grande-Bretagne, par exemple, où les terrains de golf sont nombreux et où le jardinage se pratique beaucoup. Il y a un éveil réel et une prise de conscience de l'environnement, qui sont relatifs aux prix malgré tout.»

Le Groupe Serrener, qui est composé de cinq filiales, en est à sa première étape de percée des marchés mondiaux. «Cela représente entre 5 et 10 % de notre activité, précise François Gourdeau, directeur du marketing et des ressources humaines. Nous avons des contrats de consultation

pour le traitement des eaux industrielles usées en Amérique latine, ainsi qu'en Pologne, pour l'épuration des eaux municipales, et également plusieurs missions aux États-Unis, bien sûr, mais également en France, en Belgique wallonne, aux Pays-Bas et en Australie. Nous favorisons le partenariat, non seulement avec les entreprises des autres pays, mais avec celles du Québec, afin de compléter les domaines d'expertise. Ce n'est pas un secret pour personne, la stratégie de développement international doit passer par l'offre de «packages» financiers autant que techniques. Dans certains cas, nous bénéficions d'aide d'institutions financières de développement, ce qui n'exclut pas la recherche de partenaires financiers autres, tels que la Banque nationale de Paris ou la Nationale des eaux, par exemple.»

Une expertise à exporter

SNC-Lavalin, l'un des chefs de file en génie-conseil au Québec, exporte son savoir-faire dans divers domaines, dont l'environnement. Parmi les projets internationaux de SNC-Lavalin Environnement, nommons l'étude d'impact pour le Canal Cayor, à Dakar, qui vient d'être amorcée et s'étendra sur un an et demi. Les ingénieurs-conseil québécois travailleront de concert avec le

consortium français BCOM, à ce projet financé, entre autres, par le FAD et le gouvernement du Sénégal. L'entreprise oeuvre dans plusieurs pays d'Afrique, du Maghreb à l'Afrique du Sud, dans des domaines tels que la gestion de la qualité des eaux potables et le contrôle des déchets dangereux.

«Pour SNC-Lavalin, de façon générale, les services sont importants et les régions diversifiées, de l'Asie, à l'Amérique latine, aux Antilles, en passant par l'Europe et l'Afrique, précise Pierre Lundahl, président, SNC-Lavalin Environnement. L'importance grandissante des projets environnementaux est très évidente. Les pays, partiellement industrialisés, ont énormément de rattrapage à faire et les bailleurs de fonds internationaux appliquent des règles de conformité des politiques environnementales dans l'étude de projets de construction des infrastructures. De plus, il y a, dans le monde entier, une forte tendance à la privatisation des infrastructures, et donc de l'administration des projets de gestion des déchets ou de distribution des eaux potables. SNC-Lavalin se veut partenaire de ces projets, non seulement dans ses activités de génie-conseil, mais également en promotion et en exploitation de ceux-ci.» □



"L'expertise canadienne à votre portée"

BEROCAN INC.
INTERNATIONAL

**Génie-Conseil
Études sectorielles
Construction et Gestion de projet
Assistance technique et
Appui institutionnel**

5005, boul. Métropolitain Est

Bureau 200

Montréal (Québec), Canada

H1R 1Z7

Tél. : (514) 322-6622

Téléc. : (514) 322-1200

Télex : 055-60344BER

BUREAUX À L'ÉTRANGER

Abidjan, Côte d'Ivoire

Bamako, Mali

Bangui, Rép. Centrafricaine

Bruxelles, Belgique

Bujumbura, Burundi

Cotonou, Bénin

Kigali, Rwanda

Kinshasa, Zaïre

Ouagadougou, Burkina Faso

LES DISCUSSIONS SE POURSUIVENT AVEC LES MUNICIPALITÉS

Implantation d'un CFER

Les discussions se poursuivent avec les municipalités

LACHUTE — (AS) Les discussions se poursuivent entre la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes et les municipalités environnantes sur leur adhésion volontaire au projet d'implantation d'un centre de tri CFER à Lachute.

À 10 mai, la Régie intermunicipale avait reçu la confirmation favorable de 23 des 55 municipalités pour 100 000 foyers et elle s'attendait à recevoir des réponses favorables d'un nombre suffisant de municipalités pour obtenir le nombre minimal de 150 000 foyers requis pour assurer la rentabilité du projet.

La commission scolaire du Long-Sault ne sera cependant pas tenue de contribuer, à même ses ressources financières, à la construction du centre de tri qui sera érigé sur le site de la Régie intermunicipale, sur le chemin des Sources. La contribution financière de la CS au coût de fonctionnement du centre ne sera que de 37 000\$, en plus des salaires des enseignants affectés au programme d'enseignement qui y sera offert selon les règles de l'organisation scolaire.

La commission scolaire du Long-Sault, lors d'une séance du conseil des commissaires tenue le 23 mai dernier, a accordé son appui au projet d'implantation du CFER à Lachute en collaboration avec la Régie intermunicipale, notamment pour organiser un service de formation en environnement pour toute la population

scolaire inscrite au programme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Cette entente est cependant conditionnelle à la l'attente par la Régie intermunicipale du seuil de rentabilité du centre et de la conclusion d'une entente de collaboration à intervenir dans les prochains mois entre les parties.

Environnement

Les temps changent comme le recyclage des vieux pneus

(J.C.)—Le samedi 19 août dernier, en circulant dans plusieurs municipalités de la région, plusieurs ont remarqué que les abords de nos étirements parsemés de vieux pneus empilés les uns sur les autres.

De nombreux citoyens ont ainsi mis la main à la pâte, pour une troisième année consécutive, en déposant leurs vieux pneus au chemin, dans le cadre d'une collecte spéciale organisée par la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes.

Une collecte spéciale est nécessaire pour recueillir les vieux pneus, tout simplement parce que les pneus usagés ne sont pas ramassés en même temps que les autres déchets. De plus, la disposition de pneus dans un site autorisé est très onéreuse. C'est aussi pour cette raison qu'il vous en coûte un montant d'argent pour vous en départir dans un garage: la disposition des pneus est problématique. Cet état de fait explique également pourquoi on retrouve tant de pneus dans la nature, les fossés en regorgent souvent, tout aussi bien que l'abondance des pneus agricoles, les boisés, le bord des lacs, etc. Voilà pourquoi la Régie intermunicipale s'attaque à ce problème de taille en recueillant séparément les pneus pour assurer leur disposition sécuritaire et l'assainissement de notre milieu.

Être moderne

Chaque année, l'équipe de la Régie intermunicipale recherche de nouvelles solutions pour disposer des pneus recueillis. Depuis l'instauration du programme, elle a ainsi

ramassé plus de 16 300 pneus. Des 5 300 pneus recueillis en 1993, plusieurs ont été acheminés au recyclage alors que les autres ont fait l'objet d'entreposage sécuritaire sur un site autorisé. En 1994, la Régie a battu un record avec 6 300 pneus recueillis, la plupart ayant été valorisés énergétiquement à la cimenterie Saint-Laurent à Joliette.

En 1995, 4 700 pneus ont été collectés et leur «devenir» s'est décidé à travers trois étapes distinctes. D'abord un rechapier de pneus est venu chercher les pneus encore valables, qu'il réparera afin qu'ils soient ré-utilisés. Ensuite, une firme est venue chercher tous les pneus répondant à des critères de qualité moins sévères qui en permettront l'exportation dans les pays du Tiers-Monde. Finalement, la plupart des autres pneus ont été acheminés encore une fois chez Ciment Saint-Laurent pour leur valorisation énergétique. Les pneus restants, n'ayant d'autres possibilités, ont été acheminés dans un dépôt autorisé.

Une grande première est à souligner cette année car au lieu de payer pour la disposition de chacun des pneus ramassés, certains vieux pneus aptes au rechapage ou à l'exportation ont été vendus. C'est dire que le marché des vieux pneus évolue, tranquillement, ce qui permet à la Régie intermunicipale de réduire le coût de ses services, tout en augmentant la qualité de ceux-ci.

LA TRIBUNE/EXPRESS - LE PROCHAIN WATCHMAN, AUGUST 26, 1995 - 5

LACHUTE, SATURDAY, AUGUST 26, 1995

• 4700 collected

Tire Collection An Environmental Choice

For the third consecutive year, the Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes staged a collection drive in member municipalities (Lachute, Brownsburg, Chatham, St. Andrews East, St. André d'Argenteuil, Carleton and St. Placide) for the environmentally acceptable disposal of old tires.

A total of 4700 old tires were collected this year during the August 19 drive. For the first time, the municipality of Wentworth arranged for residents to also bring their used tires to a central collection depot for disposal.

Over the three years that the program has been in effect, more than 16,300 tires were amassed.

Recyclable tires were purchased by a recapper, a quantity meeting lower standards were earmarked for exportation to Third

World countries, while most of the remainder were despatched for use as fuel at a Ciment St. Laurent cement plant. A small quantity were sent to an authorized disposal site.

Few municipalities in Quebec can boast of having a door-to-door collection of used tires. A disposal fee is charged by tire dealers and garages, because of the costs involved. For this reason, it is quite common in many areas to see the landscape, particularly ditches, woods, farmland, or lakeshores besmirched with old tires disposed of indiscriminately.

The market for old tires is evolving and the Régie intermunicipale is in the forefront of the movement to develop environmentally acceptable means of disposal.

4 - LA TRIBUNE/EXPRESS - LE PROCHAIN WATCHMAN, AUGUST 26, 1995

La Régie intermunicipale recueille 8,5 tonnes métriques de DDD

LACHUTE — La seconde édition de la collecte de déchets domestiques dangereux (D.D.D.) et de vêtements usagés, organisée par la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes, en collaboration avec Centraide Laurentides, s'est tenue le samedi 9 septembre dernier. La participation des citoyens à cette journée ayant pour thème "Le grand ménage d'automne 1995", a été bonne malgré l'achalandage occasionné par les travaux de construction à proximité de l'hôtel de ville de Lachute.

En effet, non moins de 8,5 tonnes métriques de déchets domestiques dangereux ont été recueillies au site de collecte par une firme spécialisée, ChemTech Environnement, qui s'est chargée de trier les déchets afin de les recycler, de les valoriser énergétiquement ou encore de les éliminer sécuritairement. En tout, plus de 188 familles ont visité le site dont 74% en provenance de Lachute, 11% de Brownsburg, 8% de Chatham, 6% de Saint-André village et Paroisse, 1,2% de Saint-Placide et 0,6% de Carillon. Le poids de D.D.D. apporté par

chaque voiture s'élève à 45 kg en moyenne.

Afin d'améliorer l'accessibilité au site de collecte de D.D.D., une toute nouvelle initiative fut mise de l'avant, soit le service D.D.D.-taxi. Une technicienne en environnement était au poste samedi toute la journée entre 6h et 16h, afin de prendre les appels des citoyens ne disposant d'aucun moyen pour transporter leurs D.D.D. au site de collecte. Bien que publicisé à l'antenne de Radio-Fusion et dans les journaux locaux, le service fut peu utilisé.

En ce qui concerne la nature des D.D.D. déposés au site, les citoyens ont apporté surtout des peintures, des batteries, des huiles usées, des acides et une importante quantité de liquides et solides organiques non identifiés. Les autres catégories retrouvées en quantités moindres, sont les bases, les solvants, les pesticides, les aérosols, les bombonnes de propane, les oxydants, les piles et les médicaments.

La tenue d'une telle journée a engendré pour la Régie des déboursés relativement élevés puisque les coûts de disposition des

D.D.D. à eux seuls s'élèvent à près de 12 000\$. La régie étudiera au cours des prochains mois de nouvelles stratégies afin

d'augmenter les taux de participation à cette activité.

Pour ce qui est de la collecte de vêtements et autres articles usagés, les bénévoles de Centraide Laurentides ont recueilli beaucoup moins de matériel que l'année dernière. Selon la responsable, Mme Lise Fugère, cette situation s'explique peut-être par le fait que les citoyens fréquentent davantage les nouveaux locaux du comptoir d'entraide depuis qu'ils sont situés au 21, avenue d'Argenteuil. De plus, la collecte de 1994 aurait permis de faire connaître les services

ainsi que l'emplacement de Centraide Laurentides. Il semble aussi que les citoyens sensibilisés aillent porter directement leurs biens au lieu de les accumuler toute l'année.

Finalement, en ce qui concerne le tirage organisé lors de cet événement, les gagnants sont: M. Ken Bellingham de Lachute, qui s'est mérité un bac roulant pour la collecte automatisée des déchets, M. Raymond Paré, de Saint-André et Mme Carole Mantha de Lachute qui ont gagné chacun un ensemble de composteurs domestiques rotatifs, gracieuseté de la Régie intermunicipale. Pour sa part, Mme Lucie Champoux de Lachute s'est méritée une courtepoinette confectionnée à la main par les bénévoles de Centraide.

Collecte de feuilles

Les quantités ont plus que doublé

LACHUTE — Les citoyens de Lachute, Chatham, Brownsburg, Carillon, Saint-André village et paroisse et Saint-Placide se sont vraiment démarqués cette année par leur implication exceptionnelle au programme de collectes sélectives de feuilles d'automne et résidus verts pour le compostage.

Organisée par la Régie intermunicipale pour une troisième année consécutive, ces collectes ont permis de recueillir 130% de plus de matériel que l'an dernier, soit près de 250 tonnes métriques. Concrètement, tout près de 500 tonnes métriques de feuilles et résidus verts ont été compostées depuis que le programme a été instauré.

Pourquoi cette année a-t-elle été si fructueuse? C'est que les citoyens avaient l'opportunité de choisir le contenant de collecte qui leur convenait, dont les sacs de plastique qui étaient jusqu'alors interdits. Antérieurement, la population était tenue de déposer ses feuilles dans des sacs de papier biodégradables que l'on devait se procurer en divers points de service (hôtel de ville, épiceries, caisses populaires et certains dépanneurs). Cette année, la stratégie a été modifiée. À titre d'expérience pilote, la Régie a distribué à chacune de ses 11 000 portes un sac de plastique pour indiquer à ses citoyens la possibilité d'utiliser ces sacs. Comme à chaque année, un coupon donnant droit à dix sacs gratuits a été distribué. Alors que l'an dernier, le nombre de sacs de papier utilisé avait plafonné à 25 000, l'an 1995 a connu une pénurie de sacs de plastique, dès la seconde semaine du programme!

Il semble donc que ce changement d'orientation ait plu aux citoyens, ce qui les a motivés à participer davantage au programme. D'ailleurs, le fait de passer au

plastique avait été motivé par le coût très élevé des sacs de papier (plus de 40 cents l'unité) et le faible rendement de cette approche: les feuilles déposés dans des sacs de plastique en 1993 et 1994 s'en allaient à l'enfouissement. L'ensemble de ces facteurs est à l'origine du succès que l'on observe aujourd'hui et la Régie est fière de ces résultats.

Création d'emplois temporaires

Pour ceux qui se demandent ce qu'advient des sacs de plastique au site de compostage, notons que les feuilles et résidus reçus au site ont tous été désensachés, soit lors de la collecte ou soit directement sur le site. D'ailleurs, il faut mentionner que cette activité a permis la création d'une dizaine d'emplois temporaires et que des gens de Lachute et des environs ont été embauchés à cette fin. De plus, la Régie a également eu l'assistance d'un groupe d'étudiants du Centre de formation en entreprises et récupération (CFER) de la Polyvalente Lavigne pour combler cette tâche.

Des résidus d'autres municipalités

En plus des feuilles recueillies dans les municipalités membres de la Régie, le site de compostage reçoit les résidus verts de 8 municipalités clientes, soit: Blainville, Saint-Eustache, Morin-Heights, Piedmont, Bois-des-Filion, Val-Morin, Sainte-Thérèse et Rosemère. Cette année, près de 1 300 tonnes métriques de résidus verts ont été reçus au site de compostage.

Rappelons enfin que le compost produit est disponible pour la vente en vrac au coût de 10\$ la tonne métrique.

• Pilot project

Composting in Winter a Challenge

The collection of biodegradable garden and household waste material for composting continues - even in winter. A successful pilot program, launched by the *Régie Intercommunale Argenteuil-Deux Montagnes* last spring, equipped 700 families in Lachute and St. Placide with a Compostainer, a brown waste receptacle on wheels fitted with an aeration mechanism, as well as a small container for kitchen food residues and an accompanying information kit. Ten commercial establishments, including major food outlets, are also part of the experimental program.

Encouraging results

Results in the initial phase encouraged the *Régie* to face the challenge of continuing to collect compostable material over the winter months on a reduced, monthly schedule. These will take place for the selected families on the first Thursday of each month, beginning at 7 a.m. Scheduled remaining dates are: February 1, March 7 and April 4.

Environmental impact

The environmental impact of such a selective collection and composting program is far from negligible. The liquid generated by the breakdown of these waste products, using standard disposal techniques, can be contaminated by contact with other material at the waste site. The anaerobic decomposition also generates biogas. Participants in the program are thus having an immediate positive impact on improving the environment. In addition, the end

product, compost, is a valuable horticultural additive generated from waste products.

Tons of recyclable waste

The pilot project has been a rewarding experience to date. Participants in this additional weekly biodegradable waste program have been diligent in segregating recyclable material to the extent that 90% of containers were found to contain no contaminants. Between June and August, the material collected was composed of 46% grass trimmings, 38% garden residue and 16% Kitchen waste. Between June 1 and November 17, 250 metric tons of material was amassed, averaging over 9000 kg per week. The commercial sector contributed an additional 50 metric tons for composting.

Research study

An *Université du Québec* student working towards a Master's degree in environmental studies will be analysing the data as the basis of a planned research report.

Residents, not part of the pilot project, have enquired: "Can we also participate?" Elected officials, after evaluating the results, will decide whether to extend the program on a municipality-wide basis. In the meantime, the feasibility of an efficient monthly collection program under winter conditions continues to be studied.

Reminder: A special collection of Christmas, or other natural trees will take place on Thursday, January 11. Collected trees will be mechanically shredded for conversion to compost.

Le jeudi 11 janvier

Collecte spéciale des sapins de Noël

LACHUTE — La collecte sélective de sapins de Noël, organisée pour une troisième année consécutive par la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes, se déroulera le jeudi 11 janvier prochain, à compter de 7h le matin.

Les camions de la Régie iront chercher les sapins directement à la porte des citoyens de Lachute, Chatham, Brownsburg, Carillon, Saint-André Paroisse et Village et Saint-Placide. Ces derniers sont donc invités à déposer leur sapin à l'endroit où ils placent habituellement leurs déchets domestiques pour la collecte.

Les sapins et autres arbres naturels tels que les pins, épinettes, érables, bouleaux, etc. seront acceptés. Cependant, il est

important d'enlever toutes les décorations, broches, clous, glaçons, guirlandes, boules et autres objets pour ne pas contaminer le produit fini. Une fois recueillis, les sapins seront acheminés au site de compostage centralisé de la Régie intermunicipale où ils seront transformés en copeaux et incorporés au matériel en phase de compostage, le printemps prochain.

En 1995, cette collecte spéciale permettait d'amasser 660 sapins, évitant ainsi que près de 6,9 tonnes métriques de matière végétale de grande valeur n'aboutisse dans le site d'enfouissement. L'année précédente, ce sont 849 arbres qui avaient été amassés pour un total de 7,4 tonnes métriques.

À la Régie intermunicipale

Un projet-pilote d'avant-garde qui aura rapporté des dividendes

LACHUTE — La Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes demeure à l'avant-garde en matière de gestion intégrée des déchets alors que se poursuit son projet-pilote de collecte sec-humide pour la période hivernale dans certains secteurs de Lachute et de Saint-Placide.

Les résultats obtenus l'été dernier ont motivé la poursuite du projet. En effet, les citoyens ont participé au-delà des espérances, en se conformant dès les premières semaines aux diverses consignes. Selon la Régie intermunicipale, les citoyens ont très bien accepté la transition et de plus, la qualité du tri à la source des résidus par les citoyens aura été très satisfaisante puisqu'en moyenne, 90% des bacs sont exempts de contaminants.

Quant à la composition des résidus recueillis, la Régie a observé en moyenne, entre juin et août 1995, 46% de gazon, 38% de résidus de jardin et 16% de résidus de cuisine. En tout, la qualité totale des résidus recueillis entre le 1er juin et le 17 novembre dernier pour les deux secteurs-pilote, s'élève à près de 250 tonnes métriques, soit plus de 9 000 kg par semaine. Quant aux commerces, près de 50 tonnes métriques ont été acheminées au compostage.

Rappelons que les déchets organiques biodégradables sont en grande partie responsables des impacts environnementaux qu'engendre un site d'enfouissement. En effet, les déchets humides génèrent un liquide susceptible de se contaminer au contact des autres déchets et cela oblige le traitement de ce liquide appelé lixiviat. De plus, lorsqu'ils se décomposent, en absence d'air dans les cellules d'enfouissement, ces déchets dégagent un gaz, le biogaz, qui doit également être capté et traité.

En résumé, une personne qui participe au projet en déposant ses déchets biodégradables dans le mini et le bac brun qui ont été livrés aux résidences qui participent au projet, pose un geste concret et contribue directement à

améliorer son environnement immédiat. En plus de dépolluer l'environnement, cette matière servira à produire du compost.

En fait, l'utilisation de quartiers-pilotes sert à valider cette approche auprès d'un échantillon de la population. Advenant des résultats concluants, les élus devront déterminer si le projet se transformera en un projet offert à l'échelle de la municipalité. C'est d'ailleurs pourquoi la participation des citoyens actuellement desservis est si importante car c'est leur action qui décidera de l'avenir de la collecte dans la région.

Particulièrement cet hiver, la population participante se doit de prouver que la collecte sélective est efficace et que les citoyens déposent tous leurs résidus de cuisine admissibles. Ces collectes ont lieu le premier jeudi de chaque mois.



Tribune/Express

Le PROGRÈS

THE WATCHMAN

VOL. 2, NO. 13, 28 pages

LACHUTE, Québec

Samedi 4 mai / Saturday, May 4, 1996

PAGE 3

PAGE 5

On fête la santé de la terre à Mgr Lacourse

MARC-ANTOINE BERGERON

LACHUTE — «Santé à la terre», c'est ce qu'ont souhaité une vingtaine d'étudiants de l'école secondaire Mgr Lacourse de Lachute, membres du comité OSE-Environnement, dans le but de souligner l'importance du respect de l'environnement et du recyclage afin de créer un monde meilleur pour les générations à venir.

Réunis en déjeuner-causerie mercredi matin, les étudiants en ont profité pour dévoiler leur programme d'intervention écologique pour le mois de mai et ont aussi profité d'un cours spécial sur le compostage donné par Louis Gagné, technicien en environnement pour la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes.

«Le mois de mai est celui de l'environnement et de la renaissance. Et il n'y a pas que les animaux qui retombent en amour avec la vie, les humains aussi. C'est pourquoi nous voulons poser des gestes concrets afin de contribuer à la revitalisation de notre planète, en commençant modestement, chez-nous, par de petites actions telles le compostage ou le recyclage», indique Mélanie Gagnon responsable de l'organisation des services aux étudiants (OSE) en matière d'environnement.

Journées Retour à la Terre

Ces étudiants se préparent notamment à la grande journée Retour à la Terre qui aura lieu le 18 mai prochain et qui consistera à

vendre du compost (à moitié prix du marché et indiscutablement de meilleure qualité) à la population environnante en collaboration avec la Régie intermunicipale.

Il y aura également une vente de fleurs de tout genres le 25 mai à la scierie de la polyvalente Lavigne. Des étudiants du groupe midi-école y travaillent depuis plusieurs mois afin d'apprendre tous les rudiments de l'horticulture et de cultiver leur propre coin de jardinage.

Entre temps, lors de la semaine nationale du compostage qui a lieu du 6 au 10 mai, les étudiants de l'école Mgr Lacourse expérimenteront le vermicompostage qui

consiste à recycler les déchets naturels (que ce soit des pelures de bananes ou des feuilles) pour en faire de l'engrais par le biais du travail de vers de terre.

Projet-pilote

Près de deux cents résidents de Lachute font partie d'un projet-pilote de compostage depuis juillet dernier avec la Régie intermunicipale et tout fonctionne très bien. «La majorité des gens approchés ont participé activement au projet, mettant leurs déchets compostables dans un bac au bord de la rue pour la cueillette hebdomadaire. Nous réunissons maintenant à annuler plus de 10 tonnes métriques par semaine. Nous étendrons ce projet à environ 500 foyers supplémentaires chaque année», indique Louis Gagné de la Régie.



SANTÉ LA TERRE — La vingtaine d'étudiants faisant partie du groupe OSE-Environnement de l'école Mgr Lacourse entourent ici Cécile-Hélène Wojas, enseignante responsable de l'éducation relative à l'environnement.

Procurez-vous du compost... pour l'amour de la terre

Le compost, vous connaissez? C'est un creau semblable à de la terre noire. Qu'a-t-il de si spécial? D'abord, il provient de vos feuilles d'automne ramassées il y a de cela plusieurs mois. Ensuite, il est fabriqué à partir d'une ressource normalement considérée comme un déchet. Car toutes ces feuilles ramassées depuis trois ans par la Régie Intermunicipales Argenteuil/Deux-Montagnes dans le cadre des collectes

sélectives tenues dans la région sont acheminées au site de compostage centralisé et transformées en merveilleux compost!

Maintenant que le compost est mature, voilà enfin l'opportunité pour vous de venir récolter le fruit de vos efforts. La «Journée Retour à la Terre» se tiendra le 18 mai entre

10 h et 16h. Les sacs, d'une capacité de 35 litres, sont offerts au prix de deux dollars chacun et les fonds amassés permettent aux jeunes de l'école Mgr Lacourse de réaliser une foule d'activités relatives à la protection et à l'embellissement de leur planète. Il y a cinq points de services: à Lachute au Parc

Barron, à Brownsburg au parc municipal, à l'hôtel de ville de St-André et de Chatham ainsi que chez «Gérard Patate» à St-Placide.

Pour faire le plein de compost en grande quantité, il est possible de s'en procurer en vrac directement au site de la Régie intermunicipale. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec la ligne INFO-COMPOST en composant le 562-0778 ou le 1-800 562-0779.

Un programme de recyclage de peinture usagée prend vie dans Argenteuil

RICHARD LEDUC

LACHUTE — Les détaillants RONA de Lachute et Grenville, la Régie Intermunicipale d'Argenteuil/Deux-Montagnes ainsi que la MRC d'Argenteuil ont décidé de se donner la main pour récupérer et recycler la peinture usagée dans la région.

En effet, les trois partenaires ont profité de la Journée mondiale de l'environnement pour lancer officiellement le Programme de récupération et de recyclage de la peinture au Québec dans la MRC d'Argenteuil.

Chaque citoyen ayant des surplus de peinture dont il ne sait que faire, pourra désormais en disposer en tout temps chez les détaillants RONA de Lachute et Grenville. Tous ceux qui rapporteront de vieux contenants de peinture se verront remettre par le détaillant

un coupon rabais de deux dollars applicable à l'achat d'un gallon de peinture recyclée.

Cette initiative origine de l'effort concerté de différents groupes. Le CFER de Victoriaville (Centre de Formation en Entreprises et Récupération) s'occupera du recyclage des peintures, le Groupe Rona-Dismat organisera la récupération de celles-ci chez les détaillants et assurera le transport jusqu'au CFER de Victoriaville. À cet endroit, la peinture sera triée par catégorie et mise en vrac d'où elle prendra le chemin du recyclage chez Peinture Laurentides.

Dominique Léger, conseiller en environnement à la Régie Intermunicipale estime que le citoyen est gagnant avec ce nouveau service. «Auparavant, la collecte de peinture usagée ne se faisait que sur une seule journée. Avec la mise en place de notre

programme, le citoyen a maintenant l'avantage de pouvoir se débarrasser de ses vieux contenants de peinture durant toute l'année», souligne-t-elle.

Vous pouvez apporter vos rebuts de peinture chez Cyr & Nepveu, au 225 Principale à Lachute et chez Matériaux Godin, au 27, rue Maple à Grenville.

D'autre part, la participation de la Régie Intermunicipale et la MRC d'Argenteuil se traduit par l'engagement de toutes les municipalités de la MRC à verser soixante cents pour

chaque kilogramme de peinture récupérée. Le président de la Régie et maire de Lachute, Daniel Mayer a cependant précisé que la Régie défrayerait un maximum de 3 000 dollars quel que soit la quantité de peinture récupérée.

Michel Nepveu, détaillant RONA de Lachute, dit que le processus de récupération est déjà fonctionnel. «Nous avons déjà reçu les compartiments d'entreposage des gallons de peinture. La population peut dès maintenant apporter ses contenants de peinture usagée», de dire M. Nepveu.

Mérite environnemental pour la Régie intermunicipale

Lachute

La Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes a reçu la mention honorifique du mérite environnemental 1996 dans le secteur municipal de la part du ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, le 30 mai à Sillery. Le mérite environnemental reconnaît les efforts exemplaires, sinon exceptionnels, à l'égard de la protection de l'environnement et de l'utilisation durable des ressources.

La Régie, forte de ses nombreuses réalisations, de ses efforts soutenus et de ses

expériences novatrices, est donc maintenant reconnu en matière de gestion des déchets au Québec. Le ministre a souligné lors de cette remise que «la Régie reçoit une mention honorifique pour ses initiatives avant-gardistes. Cet organisme est allé au-delà de ses fonctions en multipliant ses activités de mise en valeur des résidus jusqu'à devenir un véritable centre multimodal de gestion intégrée des matières résiduelles. Elle innove récemment avec un projet pilote de collecte sec-humide des résidus de cuisine et de jardin, une première au Québec».

Effort de tous

Lors de la réception de la mention, le directeur général de la Régie, Pierre Glonet, a tenu à remercier les conseils municipaux de la Régie pour leur dynamisme ainsi que toute la population qui a sans cesse manifesté un grand intérêt en participant aux

activités de la Régie. «Il s'agit en fait d'un grand honneur mais le travail doit se poursuivre afin de maintenir un environnement sain dans notre région. Ce travail, la Régie compte le poursuivre en améliorant chacune de ses activités avec toute son équipe de travail», a mentionné M. Glonet.

Un geste en faveur de l'environnement

Récupération de peinture usagée

LACHUTE (AS) — C'est sous le signe d'une collaboration entre la MRC d'Argenteuil, la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes et les détaillants Ro-Na de Lachute et de Grenville que vient d'être lancé un important projet de récupération et de recyclage de peinture usagée dans la région.

Le lancement du programme a été fait mardi, à l'hôtel de ville de Lachute, en présence des représentants de la Régie intermunicipale Pierre Gionet, Dominique Léger et François Trudeau, des maires des municipalités participantes et des détaillants Ro-Na, Michel Nepveu de Lachute et Jérôme Godin, de Grenville.

Chaque citoyen peut donc apporter en tout temps (pendant les heures d'ouverture du magasin) ses surplus de peinture usagée chez les détaillants Ro-Na Cyr & Nepveu, 225, rue Principale à Lachute, ou Matériaux Godin & Fils, 27, rue des Érables à Grenville. Les détaillants remettront pour chaque contenant de vieille peinture un coupon rabais de 2 \$ applicable à l'achat de peinture recyclée.

Le citoyen doit apporter la peinture dans son contenant d'origine pour permettre d'identifier le produit et ainsi pouvoir le recycler. Il faut également s'assurer que le contenant est bien fermé et surtout ne pas mélanger les différents types de peinture car cela pourrait empêcher leur recyclage.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Programme de récupération et de recyclage de la peinture du Québec en vigueur dans plusieurs régions du Québec, programme soutenu par la Fondation québécoise en environnement et MétéoMédia. La MRC d'Argenteuil, pour sa part, s'engage à verser 0,60 \$ pour chaque kilogramme de peinture récupérée.

Le Groupe Ro-Na Dismat organise la récupération des peintures chez les détaillants et assure leur transport jusqu'au CFER de Victoriaville. À cet endroit, la peinture est triée par catégories.

Projet TRI-CFER : tout prêt du but

Marc-Antoine Bergeron

Lachute

Le projet de centre multi-modal de gestion de déchets de la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes est sur le point de se concrétiser. On ne peut crier victoire trop vite mais il ne manque plus que l'aval d'une ou deux municipalités pour que le projet prenne vie, d'autant plus que la Corporation de développement des Laurentides vient d'attribuer une subvention de 400 000 dollars pour le projet.

Ayant déjà obtenu une réponse positive de la part de 26 municipalités, regroupant ainsi une population de 125 000 habitants, il ne manque plus qu'un minimum de 25 000 résidents pour que le projet soit viable.

«Le minimum réel de population à rejoindre est de 100 000. Mais, pour

que le projet soit réellement viable, nous avons besoin d'au moins 150 000 personnes. Il y a sûrement des villes qui ont approuvé le projet en conseil mais dont nous n'avons pas encore reçu confirmation. Je ne veux pas vendre la peau de l'ours trop vite mais disons que ça augure bien», explique Pierre Gionet, directeur de la Régie Intermunicipale.

Appui encourageant

M. Gionet précise que l'appui de certaines grandes municipalités qui ont pourtant longtemps hésité avant de plonger, comme Ste-Thérèse, Blainville et Boisbriand, a redonné une grande vigueur au projet. Il reste toutefois de grands absents comme les villes de St-Eustache, St-Jérôme et Deux-Montagnes. Il semble que les élus de ces dernières ne soient pas si enthousiastes que les autres au point

de vue des bénéfices à y gagner, et l'envie d'avoir un tel site dans leur cours plutôt qu'à Lachute contribue à les rendre hésitants.

Argenteuil au rendez-vous

Pour ce qui est de la MRC d'Argenteuil, toutes les municipalités ont donné leur appui au projet. La Régie Intermunicipale attend la réponse des municipalités manquantes d'ici une semaine.

Notons que si ce projet d'enfouissement, de compostage et de récupération est accepté, les travaux pourraient commencer dès cet été afin de permettre au site d'être fonctionnel à l'automne.

Outre Argenteuil, le projet touche, entre autres, les villes des MRC de Papineau, des Basses-Laurentides, de Deux-Montagnes et de Thérèse-de-Blainville.

Semaine de l'environnement et de la faune

Mérite environnemental

LACHUTE — La Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes vient de se voir décerner une mention honorifique dans le cadre du mérite environnemental 1996, secteur municipal. Cette mention lui a été remise, le 30 mai dernier, à Sillery, par le ministre de l'Environnement et de la Faune David Cliche. La candidature de la Régie a été sélectionnée parmi plus de 110 candidatures.

Rappelons que le mérite environnemental reconnaît les efforts exceptionnels à l'égard de la protection de l'environnement et de l'utilisation durable des ressources. La Régie intermunicipale reçoit cette mention honorifique notamment pour ses initiatives avant-gardistes en matière de gestion sélective des déchets au Québec.

«Cet organisme est allé au-delà de ses

fonctions en multipliant ses activités de mise en valeur des résidus jusqu'à devenir un véritable centre multimodal de gestion intégrée des matières résiduelles. Elle innovait récemment avec un projet pilote de collecte sec-humide des résidus de cuisine et de jardin, une première au Québec», de souligner le ministre lors de la remise.

En recevant la mention, le directeur général de la Régie, Pierre Gionet, a rendu hommage aux conseils municipaux membres de la Régie pour leur dynamisme et a remercié la population pour leur grand intérêt et leur participation aux activités de la Régie. «Il s'agit bien sûr d'un grand honneur mais le travail doit se poursuivre afin de maintenir un environnement sain dans notre région» a dit M. Gionet.

• École-Entreprise d'Argenteuil

Recyclage et réintégration pour l'environnement des jeunes

Gisèle Poirier

Depuis le début des années 90, on entend souvent parler d'environnement, plus particulièrement de recyclage. La fameuse recette gagnante des 3R qui va comme suit : Recycler, Réutiliser et Redistribuer, semble être connue de tous. La Fondation Godefroy-Laviolette a créé un projet qui utilise bien cette formule par le biais du matériel informatique et aussi des jeunes décrocheurs, tout en y ajoutant un quatrième R : Réintégrer.

«École-Entreprise d'Argenteuil» est un projet de réinsertion sociale pour les jeunes décrocheurs du milieu scolaire et social, développé par la Fondation Godefroy-Laviolette ainsi que par la commission scolaire du Long-Sault, le Centre de formation en entreprise et en récupération (CFER) du Long-Sault et par la Ville de Lachute. «Ces jeunes sont déphasés, isolés, ils ont besoin de structures et ont besoin d'être recentralisés dans leur propre vie et dans la société», explique Robert Duvergé, coordonnateur du projet.

Les jeunes auront une formation technique, donnée par des personnes spécialisées, dont Mario Valcourt

Lachute

(agent en marketing), Bruce Hartley (agent en environnement), Alain Carignan (technicien en informatique) et Lise Gratton (commis de bureau). «Une formation démontrant aussi le principe de base de la création d'une entreprise, de l'arrivée des matières premières à la production et enfin à leur sortie vers le marché sera aussi inculquée. Il faut mettre les jeunes en relation avec leur milieu», ajoute M. Duvergé.

Sans ressources, sans diplômes

Tous les ordinateurs et les pièces s'y rattachant, écrans, claviers et diverses pièces de plastique, métal, verre, constituent les matières premières. Le tout sera soit remonté et redistribué, ou démonté et revendu pour être recyclé, chez les fournisseurs adéquats.

«Les jeunes décrocheurs sont sans ressources, sans diplômes. Il y a 15 ans, on embauchait la coiffeuse du coin. Maintenant, on demande un D.E.C. en administration. Mais ce n'est pas en les associant à un bureau qu'on réussira à les réintégrer. La plupart de ces jeunes sont hyperactifs, il faut qu'ils bougent» affirme M. Duvergé.

D'après lui, travailler avec les ordinateurs leur permettra de connaître d'une part les technicités du travail

en usine : la santé et la sécurité au travail, et d'une autre part, le travail de gestion et l'amélioration de leur français.

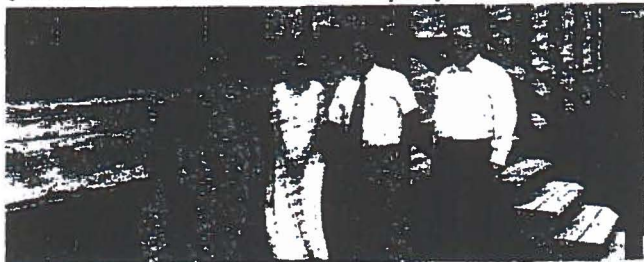
Plusieurs organismes subventionnent et coopèrent au projet depuis déjà deux ans soit la commission scolaire du Long-Sault, le Centre québécois du développement de la main-d'œuvre (CQDM), Recyc-Québec et le Centre d'intégration au travail du Québec (CITQ).

La Fondation a demandé la mise en place d'un comité consultatif ayant comme mandat la gérance de «l'École-Entreprise d'Argenteuil». Ce comité est formé de Serge Côté (ancien commissaire industriel), Roy J. Dove (directeur de la polyvalente Lavigne et représentant du CFER), Pierre Gionet (directeur de la Régie intermunicipale Argenteuil / Deux-Montagnes), Paul

Hénault (notaire du milieu professionnel), Ginette Rochon (directrice des ressources aux adultes et de la formation professionnelle et représentante de la commission scolaire du Long-Sault), Philippe Thiry (président d'Orientech Div Groupe Défis inc. et représentant du milieu des affaires) ainsi qu'Alphonse Belzile (représentant de la Fondation Godefroy-Laviolette).

L'aménagement des locaux se terminera, en principe, vers la mi-juillet. «L'École-Entreprise d'Argenteuil» devrait recevoir ses premiers bénéficiaires au début du mois d'août. Pour la première année, M. Duvergé compte accueillir une vingtaine de jeunes.

Faites un bon coup, donnez vos vieux ordinateurs, pour à la fois poser un geste positif dans l'environnement et contribuer à la formation et à la réintégration sociale des jeunes.



Robert Duvergé, Lise Gratton, Mario Valcourt et Alain Carignan ont à cœur leur projet d'École-Entreprise.

Plus de 200 recycleurs de D.D.D.

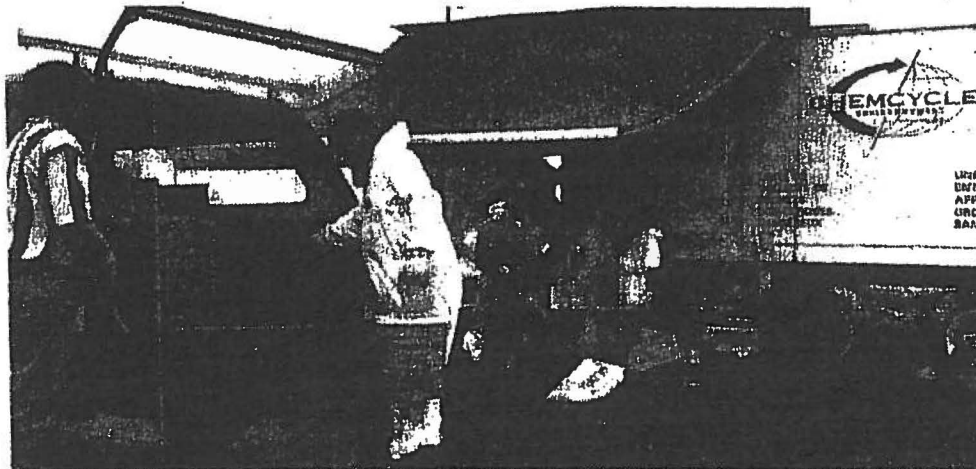
Lachute

Plus de 215 personnes se sont rassemblées au stationnement du carrefour d'Argenteuil à Lachute pour la collecte de déchets domestiques dangereux (D.D.D.), le samedi 22 juin dernier.

La Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes a voulu tisser un partenariat avec certains intervenants locaux dans le but de protéger l'environnement par la récupération de différentes catégories de D.D.D. C'est ainsi que l'équipe de la quincaillerie Cyr et Nepveu de Lachute, détaillant Rona/Dismat, a recueilli plus de 2 tonnes métriques de vieux bords de peinture, qui sera recyclée. Quant à UAP/NAPA, ils ont récupéré 1.4 tonnes métriques, soit 85 batteries d'auto également vouées au recyclage. Soulignons que cette contribution des

citoyens permettra à UAP/NAPA de remettre 85 dollars à la Fondation Réves d'enfants et permettra ainsi à de jeunes enfants gravement malades de réaliser de grands projets. Le détaillant Canadian Tire a accepté près de 900 kg de récipients d'huile usée. La firme

ICG Propane de Prévost a quant à elle bien voulu recevoir la dizaine de bombes de propane recueillies. De plus, Centraide Laurentides était sur place pour prendre les vieux vêtements, meubles et autres articles usagés des citoyens.





RESIDENTIAL COLLECTION OF USED TIRES

Old tires can damage the environment if not properly disposed of. The Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes is therefore organizing a special pickup of old tires. Please leave your tires by the curb and they will be reused, recycled or safely disposed of.

MUNICIPALITIES INCLUDED

Lachute, Chatham, Brownsburg, Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil, Carillon, Saint-Placide

DATE: Saturday, August 17, 1996

TIME: Starting 7 a.m.

MAXIMUM NUMBER OF TIRES:

8 tires per street address.

THIS PICKUP IS FOR RESIDENTIAL SECTOR ONLY

If you have a large quantity of old tires, or if you are a business wishing to dispose of old tires, please call the INFO-TIRE line at (514) 562-0778 or 1 800 562-0779.



L'ARGENTEUIL, MERCREDI, 14 AOÛT 1996



COLLECTE RÉSIDENTIELLE DE PNEUS USÉS

Les vieux pneus peuvent nuire à l'environnement si leur disposition est inadéquate. La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes vous propose donc une collecte spéciale de pneus usés afin de réutiliser, recycler, valoriser et disposer adéquatement des pneus usés que vous aurez déposés en bordure de rue.

MUNICIPALITÉS VISÉES :

Lachute, Chatham, Brownsburg, Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil, Carillon, Saint-Placide

DATE : Samedi 17 août 1996

HEURE : Dès 7 heures A.M.

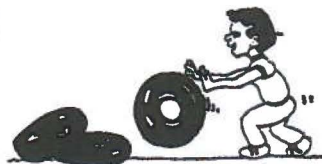
NOMBRE LIMITE DE PNEUS :

8 pneus par adresse civique

LA COLLECTE S'ADRESSE AU SECTEUR RÉSIDENTIEL

EXCLUSIVEMENT :

Si vous avez une grande quantité de pneus à disposer ou si vous êtes un commerce qui désire se départir de pneus, veuillez contacter la ligne INFO-PNEUS au : (514) 562-0778 ou 1 800 562-0779.



Rétrospective 1996 Société

Projet de l'année

Nominations:

— La Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes pourra vraisemblablement concrétiser son projet de centre multi-modal de gestion des déchets (TRI-CFER) dès 1997 en raison de l'appui qu'elle a reçu des municipalités environnantes. De plus, la Régie décidait de poursuivre en début d'année 1996 le projet pilote de collecte sec-humide des résidus de cuisine et de jardin, faisant ainsi de la région une des plus avant-gardistes en matière de gestion intégrée des déchets.

— La création de la base de plein-air Geronimo sur la route 329 près de Lachute, permet à des jeunes âgés de 8 à 14 ans de s'initier aux différentes activités du cirque tout en profitant d'un camp de vacances dynamique et très varié. Mis sur pied au printemps dernier par deux jeunes enseignants de St-Eustache, Geronimo initie les jeunes de la région et de partout en province aux subtilités des divers apprentissages du monde du cirque.

Notre choix: Pour son dynamisme, son énergie et son innovation, nous décernons la palme à la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes.

— Le projet Place aux jeunes, mis sur pied par le Conseil de développement économique d'Argenteuil au mois de novembre, permettra à une quinzaine de jeunes de la région, finissants du collégial ou de l'université, de découvrir la MRC d'Argenteuil sur les plans économique, social et politique en vue de les inciter à venir s'y établir pour travailler ou possiblement démarrer leur propre entreprise. Argenteuil devient ainsi la première région des Laurentides à mettre de l'avant un tel projet.

— Sous la direction de Virginie Mongeon, la compagnie Câble Laurentien est à préparer une programmation riche et dynamique pour la télévision communautaire de Lachute, Brownsburg et Chatham. En plus d'un bulletin de nouvelles hebdomadaire, la programmation veut faire place aux idées et créations des gens de la région en vue de réaliser des émissions télévisuelles à leur image.

Reconnaissance, hommage, prix

— La lachutoise Laura Mayman recevait, au tout début de l'année, le Caducée d'or de la Société canadienne du cancer, division du Québec, en reconnaissance des ses nombreuses années de bénévolat au profit de la Société. Grâce à son travail infatigable et à son désir de réussir ses campagnes de financement, elle a contribué à recueillir plus de 500 000 dollars pour la Société du cancer depuis le début de son implication il y a 28 ans.

— Le Boisé de l'Arbre-à-cia de Lachute remportait le Grand prix du développement 1996 dans le cadre du gala des Grands Prix touristiques des Laurentides qui avait lieu au mois de mars.

— Marielle Ouellette, de Chatham, devenait une des 75 Canadiennes à incarner la nouvelle figure de Betty Crocker pour le 75^e anniversaire de la compagnie. Sa candidature avait été retenue en raison de son énorme dévouement envers sa famille, ses amis et sa communauté.

— La Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes remportait la mention honorifique du mérite environnemental 1996 dans le secteur municipal de la part du ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec au mois de mai. Le ministre David Cléroux déclarait: «Cet organisme est allé au-delà de ses fonctions en multipliant ses activités de mise en valeur des résidus jusqu'à devenir un véritable centre multimodal de gestion intégrée des matières résiduelles. Elle innove également avec un projet pilote de collecte sec-humide des résidus, une première au Québec».

— La polyvalente Lavigne, grandement en raison de son projet de centre de formation en entreprise et récupération (CFER), remportait le prix du Mérite environnemental dans le secteur de l'éducation au Québec. L'école



Cécile-Hélène Wojas

Mgr Lacourte remportait quant à elle le prix Marie-Victoria pour son action constante tant dans le milieu scolaire que dans la société en général. L'enseignante Cécile-Hélène Wojas recevait pour sa part le prix Frédéric-Bach pour sa grande implication scolaire dans des projets environnementaux. Tout cela dans le cadre du Gala du Mérite scolaire des Basses-Laurentides qui avait lieu au mois de juin à la polyvalente Lavigne.

— La compagnie Création Visu de Lachute, en raison de leur innovation et de leur compétence, remportait la médaille de bronze dans le cadre du programme Les PME de la Banque Nationale pour la région des Laurentides.

— L'Association Solidarité Argenteuil était honorée en novembre dernier par la Société Nationale des Québécois des Laurentides parce qu'elle favorise l'autonomie des individus en milieu naturel, parce qu'elle aide des individus et leur famille à traverser des moments difficiles et parce qu'elle favorise le développement et l'intégration des différents groupes de la communauté.

1 janvier 1997.

À vos marques, prêts... raclez !

Argenteuil

Même si la couleur chatoyante des feuilles d'automne tarde à se manifester cette année, n'oubliez pas de réserver à vos feuilles un avenir prometteur lorsqu'elles auront franchi le sol ! En effet, à compter du 10 octobre et ce pour cinq semaines consécutives (les 17, 24, 30 octobre et 7 novembre) dès 7 h le matin, la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes procédera à des collectes spéciales de feuilles d'automne pour qu'elles soient transformées en compost.

Les citoyens peuvent déposer leurs feuilles d'automne et tous les résidus verts tels que le gazon, les petites branches, les aiguilles de conifères et les cocottes, les fleurs, les plantes, les résidus de jardinage, etc. dans n'importe quel contenant sans toutefois y déposer aucun autre déchet. Il est également possible de se procurer gratuitement dix sacs de plastique à l'hôtel de ville en présentant les coupons qui ont été envoyés par la poste à chaque résidence. Les municipalités desservies par ce service de collecte porte-à-porte sont Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil et Saint-Placide.

Il est à noter que les feuilles et résidus verts ne seront ramassés que lors de ces collectes spéciales pour éviter que ces matières ne se retrouvent au lieu d'enfouissement.

Les citoyens ayant d'importantes quantités de résidus verts et désirant les apporter directement au site de compostage peuvent le faire gratuitement. Quant aux entrepreneurs ou commerçants, ils peuvent se départir de leurs résidus organiques au site de compostage.

Pour information, il suffit de communiquer avec la ligne Info-Compost au 562-0778 ou au 1-800-562-0779.

Un deuxième souffle de vie à l'arbre de Noël : la récupération !

LACHUTE — Le temps des fêtes est maintenant terminé et votre arbre de Noël a fini de

scintiller de toutes ses couleurs. Mais quoi faire maintenant avec ce bel arbre ? La solution est très simple, recyclez-le ! La Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes offre encore cette année une collecte spéciale de sapins qui se déroulera le 9 janvier à compter de 7 h. Il suffit de déposer votre sapin en bordure de rue.

Le sapin et tous les arbres naturels seront acceptés (pins, érables, bouleaux...). Il est très

important d'enlever les décorations : broches, clous, glaçons, guirlandes, boules et autres pour ne pas contaminer le produit fini. Au site de compostage centralisé de la Régie, les arbres y seront attendus avec impatience pour y être transformés en copeaux de bois et mélangés par la suite avec les autres matières reçues pendant la dernière année, en particulier les feuilles d'automne et les matières putrescibles issues de la collecte sec et humide. Finalement,

après un certain processus, votre arbre sera transformé en compost. Comme à chaque année, vous pourrez vous procurer de ce compost lors de la journée «Retour à la Terre».

L'an dernier, la collecte avait été fructueuse. En effet, 852 arbres avaient été amassés et, par le fait même, déviés du site d'enfouissement sanitaire. Donnons-nous comme objectif cette année qu'aucun arbre naturel n'aboutisse au site d'enfouissement.

Time to recycle your tree

Now that Christmas has come and gone, and that your Christmas tree is ready to be disposed of, who are you gonna call??? Not the treebusters or any other busters for that matter.

The solution is simple. You recycle it. The Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes is spearheading once again a special tree collection that will be held on Thursday, January 9, 1997 starting at 7:00 a.m.

All natural trees will be accepted. Removing the decorations is very important in order not to contaminate the final product. The trees will go through a special process to be eventually transformed into compost.

Last year, the tree collection was very successful. As a matter of fact, 832 trees were collected, thus avoiding the landfill site.

Centre de tri régional : on peut presque crier victoire !

Marc-Antoine Bergeron

Lachute

Les bouteilles de champagne ne sont pas tellement loin à la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes alors qu'on s'apprête à célébrer la concrétisation officielle du centre de tri régional TRI-CFER. Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué mais il ne reste plus que l'approbation du ministre des Affaires municipales Rémy Landry alors que le service de contentieux du ministère lui a déposé un avis favorable mercredi dernier. Le ministre en prendra possession aujourd'hui et devrait donner son verdict prochainement.

Si tout est dans les normes et que le ministre accepte ce projet de l'ordre de deux millions de dollars, la construction du site pourrait commencer dès le dégel du printemps pour être effectif au 1er juillet prochain, créant de 15 à 20 emplois. Ainsi donc, une trentaine de municipalités des MRC d'Argenteuil (les 13 municipalités participant), de Papineau, des Basses-Laurentides, de Deux-Montagnes, de Thérèse-de-Blainville et d'ailleurs

participeront collectivement à la récupération des cinq composantes de base soit le verre, le métal, le plastique, le papier et le carton.

Saint-Jérôme se fait prier

« Nous n'avons pas encore tout à fait atteint notre objectif de population de 150 000 mais nous en comptons plus de 140 000. La Régie se portera donc garant des 7 000 ou 8 000 de population manquant afin d'activer le projet. Nous pourrions ensuite revendre les parts aux municipalités intéressées à embarquer dans le projet. Il nous manque présentement un très gros joueur en St-Jérôme mais je pense que ça ne prendrait pas grand chose pour qu'elle se joigne à nous. Les municipalités qui n'ont pas encore donné leur accord ont jusqu'à l'ouverture officielle en juillet pour faire partie du projet. La semaine dernière, la ville de Thurso s'est jointe à nous, entraînant ainsi une population de 2 600 habitants de plus », explique Pierre Gionet, directeur de la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes qui précise que ce projet constitue un geste important pour

l'environnement tout en diminuant les coûts d'enfouissement pour les municipalités et en créant de l'emploi. Notons que ce projet se ferait en collaboration avec le Centre de formation en entreprise et récupération de la Commission scolaire du Long-sault.

Base volontaire ou à la porte ?

La très grande majorité des municipalités participantes procéderont par voie de dépôt volontaire pour effectuer la collecte. Dans ces circonstances, un taux de participation de 8 à 9 pour cent est jugé comme très bon tandis qu'avec la collecte porte-à-porte, on arrive facilement à doubler ce pourcentage. La municipalité de Lachute serait tentée par un tel procédé qui, naturellement, coûte un peu plus cher mais qui permet d'être plus efficace et d'économiser à long terme.

« La ville de Ste-Thérèse est embarquée jusqu'au bout dans ce projet même que si

celui-ci ne se concrétisait pas, elle aurait quelques problèmes ! Les Thérésiens font effectivement appel à la collecte sélective par des compagnies privées à raison de contrats à courts termes, ce qui est plus cher, mais cela dans le but de pouvoir participer plus rapidement à notre projet. Le conseil de cette ville envisage très sérieusement la collecte de porte-à-porte, le coût pour un bac de recyclage étant déjà inclus dans le compte de taxes des citoyens pour 1997. Mais la majorité des municipalités agiront par base volontaire à moins que la valeur des matières recyclables augmente considérablement. Mais 85 pour cent des municipalités du projet TRI-CFER ne sont pas desservies par la collecte sélective, surtout dans le coin de Papineau », poursuit M. Gionet, qui précise qu'avec un dépôt volontaire, un seul camion de la Régie pourrait faire la tournée des municipalités.

L'école Saint-Alexandre à l'heure du compostage

Marc-Antoine Bergeron

Lachute

Les jeunes de l'école Saint-Alexandre sont, depuis lundi dernier, à l'heure de la récupération d'aliments afin d'en faire du compostage, en collaboration avec la Régie

Intercommunale Argenteuil/Deux-Montagnes. Ainsi, à l'aide de trois gros bacs de la Régie disposés dans des endroits stratégiques, les élèves sont appelés à récupérer leurs restes de fruits, légumes, pâtes alimentaires, pain ou gâteau... «La cantinière



photo Marc-Antoine Bergeron

Après la récupération de papier, voilà maintenant que les élèves de l'école Saint-Alexandre, menés par le comité d'environnement de l'école (photo) récupèrent les restants de leur lunch afin d'en faire du compost. Ils sont accompagnés dans leurs démarches (à gauche) des enseignantes Danielle Séguin et Louise Leblanc, de Louis Gagné, technicien en environnement à la Régie intercommunale, (à droite) du concierge Gaétan Larose et du directeur Pierre Brunet.

et les enseignants aussi doivent faire leur part, d'ajouter un jeune élève, très conscient de l'apport de tous pour conserver un environnement sain.

Une fois par jour, le concierge de l'école, Gaétan Larose, s'affaire de tout regrouper dans le conteneur situé dans la cour d'école, lequel sera vidé une fois par semaine pour être acheminé au site de compostage de la Régie pour y être valorisé en compost. Les aliments se transformeront donc en humus, un produit analogue à de la terre au

bout de quelques mois.

L'engrais ainsi récolté est très utile pour le jardinage et l'aménagement paysager. Les employés de la Régie l'utilisent pour semer des fleurs dans les villes, les parcs et en donnent également aux personnes intéressées lors d'une journée Retour à la terre au cours du mois de mai.

L'école Saint-Alexandre pourra notamment profiter de ce compost pour fertiliser davantage leurs plantations florales intérieures.

Actualités

Centre TRI-CFER : c'est officiel !

arc-Antoine Bergeron

Lachute

Voilà, c'est fait ! Le ministre des Affaires municipales a donné récemment son accord au projet de centre de tri régional TRI-CFER d'Argenteuil, d'une valeur de deux millions de dollars, réalisé en collaboration avec la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes, le CFER-Long-Sault et plus d'une trentaine de municipalités de la région. C'est donc dire que la construction, qui se fera sur le site de la Régie intermunicipale, commencera dès le

dégel du printemps pour se concrétiser véritablement au début du mois de juillet.

Ce projet, en plus de créer de 15 à 20 emplois, permettra à une trentaine de municipalités des MRC d'Argenteuil, de Papineau, des Basses-Laurentides, de Deux-Montagnes, de Thérèse-de-Blainville et d'ailleurs de procéder à la récupération du verre, du métal, du plastique, du papier et du carton, permettant ainsi d'économiser de l'argent et de protéger l'environnement.

Nouvelle corporation régionale

Athérine Giguère

Une nouvelle corporation régionale vient de voir le jour afin de mettre sur pied un centre tri-CFER. CFER, pour centre de formation en tri et récupération. Déjà, 33 municipalités des Basses-Laurentides, dont quelques-unes des MRC de Deux-Montagnes et Thérèse-De Blainville, se sont regroupées, pour une population to-

tale de 110 000 personnes. Deux autres municipalités, dont l'une de la MRC de Thérèse-De Blainville, pensent se joindre à cette corporation dans un avenir très rapproché.

La mise sur pied de la Corporation régionale du Centre de tri-CFER a été chapeautée par la Régie intermunicipale Argenteuil—Deux-Montagnes, située à Lachute et qui gère un site de décharge et un site de compostage. La cons-

truction du Centre de tri, prévue pour l'été, devrait se faire sur le site même de la Régie, ou dans le parc industriel lourd de Lachute. Le coût est évalué à 2,5 millions de dollars et l'organisme a reçu une subvention de 20 \$ par porte de l'organisme Collecte sélective Québec, de même qu'une subvention de 400 000 \$ de la Corporation de développement des Laurentides. Jusqu'à l'automne, c'est-à-dire l'ouverture prévue du Centre de tri, d'autres villes seront invitées à se joindre à la nouvelle Corporation régionale du Centre de tri-CFER.

L'autre aspect du Centre de tri-CFER est la formation de jeunes décrocheurs du secondaire qui ont de la difficulté à s'intégrer au système scolaire. Ainsi, le centre de formation du tri-CFER fait donc partie de la Commission scolaire du Long-Sault, mais les élèves provenant de toutes les commissions scolaires dont les municipalités adhèrent à la Corporation auront accès à cette formation. On ne fera pas de ces jeunes des experts en tri des matières recyclables, mais plutôt des travailleurs autonomes et productifs qui pourront plus facilement se trouver un emploi non spécialisé ailleurs. Le futur Centre de tri-CFER

de Lachute sera le deuxième de la province à être accrédité par le ministère de l'Éducation. Une dizaine d'autres centres semblables existent au Québec, mais ne sont pas accrédités.

Une fois le Centre en fonction, on y effectuera tout d'abord le tri des matières recyclables. Si l'opération réussit, les surplus générés seront réinvestis dans l'organisation d'une flotte de camions qui servira à la cueillette des matières recyclables dans les municipalités membres. De cette façon, les municipalités ne seront plus assujetties aux fluctuations du marché qui touchent la collecte sélective d'une année à l'autre.

Mardi dernier, la Corporation régionale du Centre de tri-CFER a constitué son premier conseil d'administration, qui est formé de Yvan Parry, de la MRC de Deux-Montagnes; Alvina Lavoie, de la ville de Sainte-Thérèse; André Lévesque, de la MRC de Thérèse-De Blainville; Daniel Mayer, président de la Régie intermunicipale Argenteuil-Papineau et maire de Lachute; Ghislain Levert, de la Commission scolaire du Long-Sault; Denise Allard-Mayer, de la MRC des Pays-d'en-Haut; Jean-Denis Lalonde, de la MRC de Papineau; et Ronald Tittit, de la MRC d'Argenteuil.



(Photo Michel Chartrand)

Comité provisoire de la Corporation régionale du Centre de tri-CFER: Jean-Denis Lalonde, MRC de Papineau; Daniel Mayer, maire de Lachute; Denise Allard-Mayer, de la MRC des Pays-d'en-Haut; Frédéric Potvin, de la MRC de Thérèse-De Blainville; Pierre Glonet, directeur général de la Régie intermunicipale Argenteuil—Deux-Montagnes, et Jacques Tessier, du village de Lachute.

Le compostage : du recyclage naturel !

La semaine nationale du compostage est l'occasion par excellence pour faire la promotion du compostage et de sensibiliser les citoyens face au gaspillage d'une ressource très importante : les résidus de

cuisine et de jardin. Les coeurs de pommes, de salades, les pelures de bananes, d'oranges, de melons d'eau, les filtres et les grains à café, les sachets de thé, les coquilles d'oeuf ainsi que les feuilles d'automne et le gazon sont quelques exemples de résidus qui méritent d'être transformés en compost plutôt que d'être enfouis inutilement. Le compost est un riche terreau qui améliore la texture et la fertilité du sol. Le sol enrichi de compost produit des végétaux plus forts et des récoltes plus abondantes.

C'est pourquoi qu'en plus des collectes de feuilles d'automne et de sapins de Noël, la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes effectue, depuis juin 1995, la collecte sec-humide. Ce programme re-

cueille chaque année plusieurs centaines de tonnes de résidus de cuisine et de jardin chez plusieurs résidents de Lachute et de Saint-Placide.

Cette année, la Régie annonce qu'elle desservira prochainement 800 familles supplémentaires dans ces municipalités. Les nouveaux secteurs seront déterminés bientôt. Entre temps, pour les gens qui veulent absolument faire du compost par eux-mêmes, la Régie offre à un prix très avantageux un modèle de composteur domestique.

Du nouveau, une école !

En plus de rejoindre plusieurs résidents avec la collecte sec-humide, la Régie dessert aussi une douzaine de commerces de la région et, pour la première fois, une école. C'est en effet depuis le 14 avril que

la Régie récupère les restes de collations et de diners des élèves de l'école Saint-Alexandre.

Pour faire provision de compost, il suffit de surveiller l'avènement de la Journée Retour à la terre du 17 mai prochain. Les jeunes du groupe «Midi-école» de l'école Mgr Lacourse offriront cette année encore du compost à un faible prix. Cette activité lui permettra de développer plusieurs projets à caractère environnemental.

Pour de plus grandes quantités de compost, au prix de dix dollars la tonne, il suffit de se rendre directement à la Régie ou de profiter du système de livraison. Pour de plus amples informations, il suffit de téléphoner au 562-0778 ou le 1-800-562-0779.

L'ARABETTES, MERCREDI, 30 AVRIL 1997 — 11

Le compost, un trésor de la nature !

C'est maintenant le moment de récolter les fruits de la récolte de feuilles que la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes tient à chaque année depuis maintenant quatre ans dans le cadre des collectes sélectives tenues à Lachute, Chatham, Brownsburg, Carillon, Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil et Saint-Placide et qui sont acheminées au site de compostage centralisé et ensuite transformé en merveilleux compost !

Maintenant que le compost est mature, voilà enfin pour la population l'opportunité de venir faire le plein pour le jardin. Initié par des jeunes du groupe Midi-école de l'école Mgr Lacourse, la Journée Retour à la Terre se tiendra donc le 17 mai, entre 10 h et 16 h à divers endroits.

Plusieurs jeunes de la région se joignent au personnel de la Régie pour vous accueillir avec leurs pelles, leurs sacs, un monticule de compost (terre noire conçue

à partir de ressources considérées comme des déchets).

Les sacs, d'une capacité de 35 litres, sont offerts au prix de deux dollars chacun et les fonds amassés permettent aux jeunes de réaliser une foule d'activités relatives à l'embellissement et à la protection de l'environnement.

Cette année encore,

il y a cinq points de services soit :

à l'intersection des rues Providence et Principale à Lachute, au parc municipal de Brownsburg, à l'école St-Philippe de Chatham, à l'école primaire de Saint-André ainsi que Chez Gérard patate à Saint-Placide.

Peu importe le type de sol de votre terrain, le compost aura un effet bénéfique. Il augmente la teneur en matières organiques, il nourrit les vers de terre et les autres micro-organismes présents dans le sol, il permet une plus grande rétention d'eau et des minéraux en créant une structure poreuse et il freine l'érosion.

De plus, les plantes croissant dans un sol enrichi en compost sont plus vigoureuses, résistent mieux aux parasites et aux maladies. La saveur des légumes et leur richesse en minéraux et vitamines sont également rehaussées.

Il est également possible de se procurer du compost en tout temps en se rendant directement à la Régie. Pour de plus amples informations, il suffit de communiquer avec la ligne Info-Compost au 562-0778.

L'ARABETTES, MERCREDI, 14 MAI 1997 — 11

Honneurs au Parallèle

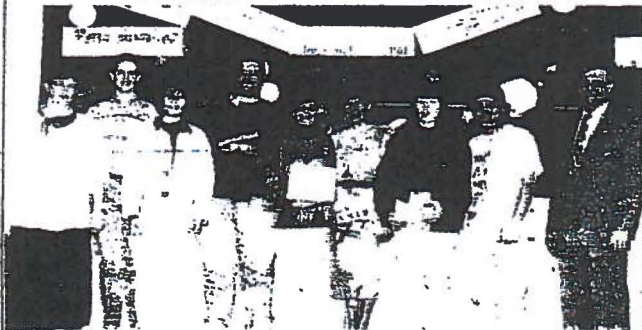


photo Marc-Antoine Bergeron

Le Centre Le Parallèle remettait récemment une centaine de certificats d'effort et d'excellence aux élèves s'étant le plus distingués dans chacun des cours pendant la période de septembre à janvier. Sous la coordination d'Isabelle Brodeur (à gauche) et du directeur Réal Pomeroy (à droite) les grands prix ont été décernés à Martin Légaré (cours optionnels), Linda Thibault (intégration socio-professionnelle), Pierre-François Rochon (mathématiques), Ginette Langevin (français), Nathalie Dismoulin (mathématiques), Daniel Ménard (cours optionnels) et (absent) Gilles Brasseur (français), Sébastien Levasseur (professionnel semi-spécialisé).

Mirabel fait entrave au développement du site d'enfouissement

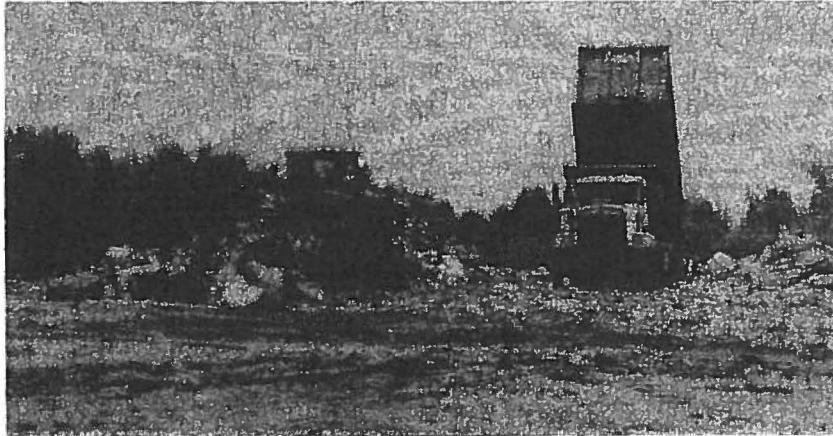
Marc-Antoine Bergeron

Mirabel

La ville de Mirabel, invoquant son schéma d'aménagement et exprimant certaines craintes quant aux risques environnementaux du développement du site d'enfouissement de la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes, s'oppose catégoriquement à ce que celle-ci fasse l'acquisition de terrains supplémentaires sur le territoire de Mirabel. La Régie défend présentement sa cause à l'Assemblée nationale par le biais d'une loi d'intérêt privé qui stipule, entre autres, que Mirabel n'aurait pas le droit de refuser tout permis d'exploitation à la Régie.

«La ville de Mirabel exagère vraiment. Elle n'a jamais voulu de nous sur son territoire. Plusieurs de ses arguments sont farfelus. Elle s'objecte contre l'agrandissement de notre site alors qu'il n'y a aucun plan encore dessiné. Elle craint aussi que nous pourrions avoir des conséquences majeures sur l'alimentation en eau du secteur ainsi que sur la source d'eau naturelle de Naya. Je trouve leur inquiétude très abusive et je me retiens pour ne pas en dire plus... Notre site est très conforme aux critères du ministère de l'Environnement et, avec la quantité d'argile que nous avons, si par malheur une seule goutte d'eau venait à franchir les épaisses couches au sol pour rejoindre des nappes phréatiques, cela prendrait des millions d'années... Mirabel est d'ailleurs une des seules villes de la région à avoir refusé d'adhérer au projet du Centre Tri-CFER», explique Pierre Gionet, directeur de la Régie intermunicipale.

En effet, si la requête de la ville de Mirabel est acceptée, cela mettrait en péril le grand projet régional de centre de tri, le projet d'éco-centre comprenant la récupération de résidus domestiques dangereux (peintures et des huiles), une déchèterie (récupérant les débris de construction, pierre, branches d'arbres...) ainsi qu'une ressourcerie (récupérant les jouets et les métaux par exemple) en plus d'un agrandissement des bureaux, le tout créant une vingtaine d'emplois supplémentaires. «Ce que nous voulons faire à la Régie est un centre de récupération qui comprend tous les déchets résiduels possibles des gens. Ceux-ci pourraient réutiliser gratuitement tout le matériel recyclé dans les différentes filières spéciales. Nous faisons de grands efforts pour développer convenablement notre site de la façon la plus



respectueuse de l'environnement possible, mais pour cela, il nous faut de l'espace, ce que la ville de Mirabel nous empêche d'avoir», poursuit M. Gionet qui s'attend à avoir une réponse gouvernementale d'ici la fin juin.

Histoire de droits acquis

Tout a commencé il y a un mois et demi alors que la Régie demandait un certificat de conformité à la ville de Mirabel pour pouvoir ériger un petit site pour la récupération de RDD (dans des unités fermées très sécuritaires) à 70 mètres du chemin. La ville a refusé la requête malgré le fait que, selon les normes, la Régie peut utiliser le territoire jusqu'à seulement 50 mètres du chemin. Mais voilà que la ville de Mirabel, en raison de son schéma d'aménagement, a plutôt décidé d'ériger une zone de protection de 150 mètres à partir du chemin. Qui a alors raison...?

En 1972, la ville de Lachute achetait le terrain du site d'enfouissement sur son propre territoire (sur la paroisse St-Jérusalem). Deux ans plus tard, lorsqu'on vint à découper le territoire d'expropriation pour l'aéroport et la ville de Mirabel, le site d'enfouissement se trouva donc à en faire partie. Mais on ne s'en aperçu qu'en 1987 alors que, selon la Loi sur les cités et villes, on constata qu'une municipalité (comme Lachute) ne pouvait pas être propriétaire d'un site d'enfouissement à l'extérieur de son territoire (sinon toutes les villes le feraient!).

Donc, par le biais d'une loi privée, le gouvernement provincial reconnaissait les droits acquis du site d'enfouissement (comme l'utilisation à 50 mètres du che-

minant partie de la ville de Mirabel, celle-ci n'avait pas vraiment d'arme de défense contre ça.

Il y a deux ans, la Régie proposait à Mirabel de céder ce territoire aux municipalités de Lachute et de Saint-André mais, comme toute ville n'aime pas perdre de terrain, elle a refusé, en faisant toutefois

des concessions à la Régie pour le bon développement du site.

Aujourd'hui, on en revient donc à la même problématique qu'il y a dix ans en raison du schéma d'aménagement de la ville de Mirabel qui diffère des droits acquis de la Régie. «Mirabel est plus sévère que le ministère de l'Environnement! C'est pourquoi nous retournons demander une loi d'intérêt privé du gouvernement pour reconformer nos droits et nous pensons grandement que cela nous reviendra de gré. Toutefois, si la requête de Mirabel passait, il faudrait regarder d'autres options et faire le développement de notre site ailleurs. Une option serait de faire le centre de tri dans le parc industriel lourd de Lachute, près de la SGL. De toute façon, ce qui me choque le plus, c'est que la ville de Mirabel s'oppose à l'agrandissement de notre site d'enfouissement en tant que tel et ça, c'est un dossier à part qui est loin de se concrétiser et nous ferons les plans en temps et lieu. Mirabel a même acheté tous les terrains au nord de notre site pour bloquer le moindre développement de notre part», conclut M. Gionet.

Journée «Retour à la Terre»

Un vif succès avec 2 478 sacs de compost ensachés

Richard Leduc
LACHUTE

La Journée «Retour à la Terre», qui a eu lieu le 17 mai dernier, a connu un succès sans précédent alors que 2 478 sacs de compost ont été ensachés et vendus au coût de deux dollars chacun. C'est 681 sacs de plus qu'en 1996 alors que l'on en avait ensaché 1 797 lors de cette journée spéciale.

En effet, cinq groupes composés d'élèves, de professeurs, de parents et de bénévoles de Brownsburg, Chatham, Saint-André, Saint-Placide et Lachute ont mis la main au compost... pour l'ensacher. Par ville, les 80 personnes qui ont participé à cet événement, ont ensaché 500 sacs à Brownsburg, 390 à Chatham, 290 à St-André, 188 à St-Placide et 1 111 à Lachute.

Initiés en 1995, cet événement ne cesse de gagner en popularité. Le secret de ce succès est relié à l'étroite collaboration qu'entretiennent la Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes et un groupe de jeunes dynamique de l'école Mgr Lacourse participant au projet Midi-École, dirigé par Cécile-Hélène Wojas, une enseignante très engagée dans la cause environnementale.

De son côté, la Régie fait don du compost pour l'événement et assure la coordination de l'approvisionnement lors de cette journée. De plus, les membres de l'Équipe verte de la Régie participent activement avec les jeunes à l'ensachage de compost. D'autre part, le groupe Midi-École s'occupe de recruter de jeunes participants qui, le jour de l'événement, se présentent avec leur pelle et leurs bras pour une

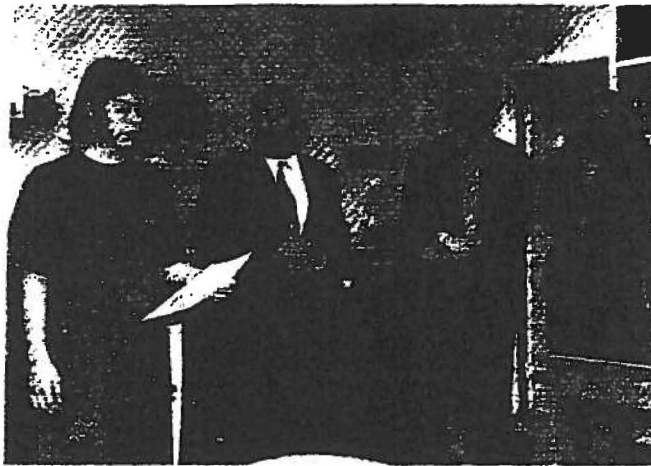


photo Richard Leduc

Martine Lavergne a exprimé ses impressions sur l'activité devant le maire de Lachute Daniel Mayer, Pierre Gleset et Dominique Léger de la Régie Intercommunale.

journée remplie de travail et de plaisir.

Deux nouveaux partenaires

Cette année, deux nouveaux partenaires se sont ajoutés. Ainsi l'école Bouchard a pris en charge le point de service de Brownsburg et la Maison McErick celui de Saint-Placide. Ces deux organismes ont fait leur part en ensachant respectivement 500 et 188 sacs pour ainsi profiter de profits de 1 000 et 376 dollars.

Cependant, Mme Wojas entend préconiser pour les années futures l'implication des écoles dans chaque municipalité en raison de la demande toujours constante pour le compost. «Pour l'an prochain, nous allons approcher les écoles de chaque municipalité afin de les impliquer dans le processus. Ainsi nous espérons accroître le nombre de participants à chaque

point de service».

Mme Wojas s'est d'ailleurs dit heureuse de constater la participation de la population lors de la dernière journée. «D'année en année, l'événement connaît du succès. Il y a une demande de plus en plus constante de la population. Cette année, nos cinq points de service ont très bien fonctionné, comparativement à l'année dernière alors que certains points avaient été moins fréquentés».

Témoignages

Quelques élèves, qui ont participé à

l'événement, y sont aussi allés de témoignages. C'est le cas de Martine Lavergne qui a déclaré que «le projet compost demande beaucoup de temps à la responsable Cécile-Hélène Wojas et à toute l'équipe». Louis-Philippe Lord, lui, s'est dit «époustouflé par l'organisation, la coopération, l'entraide et le support apporté par les élèves». Quant à elle, Marielle Myro-Bélanger s'est montrée surprise de l'intérêt des acheteurs pour le compost. «Certains en commandaient tellement que leur auto ébranlait sous le poids des sacs».

De son côté, le président de la Régie Intercommunale et maire de Lachute, Daniel Mayer, a mentionné devant la quarantaine de jeunes écologistes de l'école Mgr Lacourse que ce projet de «Retour à la Terre» était l'un des plus beaux projets que la Régie ait mis sur pied. «Avant l'avènement de ce projet, le compost de la Régie était peu connu dans la région. Mais depuis que nous l'avons mis sur pied en collaboration avec Mme Wojas et le groupe Midi-École, les citoyens sont beaucoup plus sensibilisés aux bienfaits d'utiliser le compost. Le compost est maintenant si populaire que la Régie approvisionne toutes les municipalités participantes et leurs citoyens de compost en vrac. C'est donc un projet, non seulement bon pour la région, mais aussi pour l'école Mgr Lacourse», de dire M. Mayer.

Cécile Wojas a conclu la conférence de presse en annonçant aux élèves la venue, le 6 juin prochain, du comédien Fabien Dupuis qui incarne le personnage de Chicoin dans l'émission Watatatow et qui est porte-parole de l'École verte Brundage. Comme quoi à l'école Mgr Lacourse, on est écolo jusqu'au bout des doigts!

Lachute

Comment offrir un service de qualité à l'ensemble des citoyens de la MRC d'Argenteuil en ce qui concerne les déchets toxiques? C'est la question que se posait il y a un an plusieurs partenaires qui se sont donnés la main pour concevoir un système qui rallie protection de l'environnement... et faisabilité économique! C'est ainsi qu'est né le projet de dépôt permanent et collectes-satellite de résidus domestiques dangereux (RDD) dans la MRC d'Argenteuil.

De quoi s'agit-il?

Le système proposé consiste en l'établissement d'un dépôt permanent d'entreposage des RDD complété par une tournée de collectes-satellite dans tout la MRC. Le dépôt permanent a pour principale fonction la centralisation des quantités de RDD, ce qui permet une économie d'échelle du niveau des tarifs de disposition.

Quant aux collectes-satellite, elles ont comme objectif de visiter les citoyens dans leur municipalité. En passant près de chez eux, les citoyens n'auront pas à se déplacer sur une grande distance pour avoir accès au service et seront donc davantage incités à participer. De plus, s'ils sont dans l'impossibilité de se présenter à une collecte, les citoyens ont accès à chacune des collectes de la tournée, qui commence le 21 juin à Saint-André est pour se terminer le 13 septembre à Brownsburg. Le 28 juin, la collecte-satellite se tiendra à Gore, le 5 juillet à Lachute, le 16 août à Harrington, le 23 août à Saint-Facide et le 6 septembre au Canton de Grenville. Les adresses et les dates des collectes-satellite seront publiées dans les hebdo locaux tout au long de la tournée et les citoyens ont de plus reçu un dépliant d'information à la maison. Des capsules radiophoniques seront également diffusées sur les ondes de Radio-fusion.

Des consignes simples pour les citoyens

Les citoyens peuvent apporter aux collectes-satellite les produits d'usage domestique qui comportent un risque pour la santé et l'environnement. Pour permettre de les identifier, plusieurs de ces produits présentent des symboles de danger sur leur étiquette: une tête de mort pour indiquer qu'ils peuvent être poisons, une flamme qui signale leur inflammabilité, un projectile éclaté qui indique qu'ils sont explosifs et enfin une main en sautoie qui signifie un risque de brûlure pour la peau et les muqueuses.

Voici des exemples de produits figurant dans ces catégories: les produits nettoyants et d'entretien (pour piscine et voiture, entre autres), les peintures, les huiles usées, les solvants, les piles, les batteries d'auto, les pesticides, les aérosols, les médicaments périmés, les bonbonnes de propane, etc.

Les deux consignes les plus importantes pour les citoyens sont les suivantes: toujours laisser les produits dans leur contenant d'origine pour leur identification rapide et ne jamais mélanger des produits ensemble: danger! Plusieurs produits sont effectivement incompatibles et peuvent provoquer un important dégagement de chaleur, de vapeurs toxiques ou bien provoquer un incendie.

Les citoyens doivent aussi présenter une preuve de résidence, soit leur permis de

conduire, leur compte de taxes, etc. En effet, les coûts de disposition des produits sont assumés par les municipalités et l'accès au service doit donc être limité uniquement aux citoyens des municipalités participantes. Les municipalités desservies par le service sont les suivantes: Lachute, Brownsburg, Chatham, Saint-André Est, Saint-André d'Argenteuil, Carillon, Saint-Placide, Gore, Wentworth, Mille-Isles, Grenville (canton et village), Calumet et Harrington.

Société

Une première dans la MRC

La tournée de collectes de résidus domestiques dangereux... pour un environnement en santé!

L'ARABISTE, MERCREDI, 16 JUIN 1987 — 11

Centre de tri régional : on attend le verdict

MARC-ANTOINE BERGERON

LACHUTE — Après avoir présenté son plan d'ensemble aux 47 municipalités intéressées au projet de Centre de tri régional il y a deux semaines, la Régie intermunicipale d'Argenteuil attend maintenant le verdict de ces dernières. L'enjeu est de taille pour l'avenir économique et environnemental de la région et tout semble indiquer que les différents partenaires municipaux seront du projet.

«Ce que nous proposons est un site multi-modal de gestion de déchets. En plus de l'enfouissement, nous offrons le compostage et la récupération des cinq composantes de base soit le verre, le métal, le plastique, le papier et le carton. S'il est accepté par les municipalités, ce projet, en plus de représenter un geste important pour l'environnement, diminuerait les coûts d'enfouissement pour les municipalités et serait créateur d'emplois et d'infrastructures», explique Pierre Glonet, directeur de la Régie intermunicipale d'Argenteuil qui mentionne que si le projet est accepté, les travaux de construction pourraient commencer cet été pour permettre au site d'être fonctionnel dès cet automne.

Possibilité de subventions

L'organisme «Cueillette sélective Québec», qui a classé ce projet comme prioritaire dans la province, pourrait offrir jusqu'à 1,8 millions de dollars pour qu'il se réalise. Toutefois, cette somme proviendrait, comme c'est la coutume de le faire de la part de cet organisme, de contributions volontaires de la part d'entreprises. Ce montant ne serait donc pas garanti. C'est une

réalité avec laquelle Pierre Glonet doit composer. «Nous avons présenté la situation la plus pessimiste possible aux municipalités, comme si nous n'avions pas de subvention. Celles-ci doivent donc s'engager pour une période de dix ans au prix de 19 dollars par tonne de triage. C'est un taux avantageux puisque le prix d'enfouissement normal est fixé à 28 dollars la tonne. Je pense sincèrement que plusieurs vont accepter», prédit-il, tout en précisant que la Corporation de Développement des Laurentides (CDL) a aussi déjà manifesté son intention de contribuer financièrement au projet.

Masse critique de 150 000 personnes

Pour qu'un tel projet fonctionne et soit viable, il faut réussir à faire participer un minimum de 150 000 personnes. Comme la MRC d'Argenteuil ne regroupe que 23 000

habitants, il a donc fallu cogner aux portes des municipalités avoisinantes. Ainsi donc, toutes les villes de la MRC de Papineau, des Basses-Laurentides, de la MRC de Deux-Montagnes, Thérèse-de-Blainville et d'ailleurs ont été approchées.

Une étude effectuée par la firme SNC-Lavalin a ensuite été faite sur les tenants et aboutissants du projet. Suite à cette étude, 47 municipalités ont finalement décidé de signer un protocole d'entente pour la poursuite du projet. Leur réponse finale ne devra toutefois venir qu'à la fin du mois de mai. «Le plus difficile c'est que toutes les municipalités ne sont pas rendues au même point. Certaines n'offrent même pas les services de recyclage. Nous avons travaillé très fort sur ce projet depuis longtemps. Si celui-ci n'est pas accepté dans la région, il le sera certainement ailleurs puisque nous aurons tracé les lignes de base», conclut M. Glonet.

S o c i é t é

La Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes **Collecte de résidus dangereux**

Lachute

Le 21 juin dernier la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes amorçait un tout nouveau programme de collecte de résidus domestiques dangereux sur le territoire de la MRC d'Argenteuil, réalisé en collaboration avec plusieurs partenaires dont le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, le comité ResR de Grenville, la MRC d'Argenteuil, les municipalités, les détaillants Rona-Dismat UAP-NAPA et Canadian Tire de Lachute, l'organisme Centraide Laurentides, la station radiophonique Radio Fusion, le journal L'Argenteuil et la Tribune/Express (Le Pro-

grès/The Watchman), et ainsi de suite.

Jusqu'ici, les trois premières collectes, tenues à Saint-André, Gore et Lachute, ont permis de recueillir 11 159 kg de résidus toxiques tels que les peintures, piles, batteries de voiture, pesticides, huiles usées, etc. Et ce n'est qu'un début puisque le programme se poursuit à compter du 16 août et jusqu'au 13 septembre alors que se tiendront quatre collectes-satellite, le 16 août à Harrington au complexe municipal, le 23 août à St-Placide à l'hôtel de ville, le 6 septembre au canton de Grenville au garage municipal et enfin le 13 septembre à Brownsburg à l'aréna Gilles Lupien.

Récupération de déchets
sur place. Appeler le
Comité d'urgence de la
Loisirs



Pourquoi participer à ces collectes?

Les résidus domestiques dangereux (RDD)
occasionnent des risques pour l'environnement
et la santé:

- ✗ risque pour la santé humaine dû à leur entreposage
et à leur présence dans la maison;
- ✗ risque lors de leur manipulation;
- ✗ risque d'intoxication pour les enfants;
- ✗ pollution des eaux et du sol.



corrosif



explosif



inflammable



poison

Les produits recueillis lors de ces collectes
seront recyclés, réutilisés ou éliminés
sécuritairement.



COLLECTE
DE RÉSIDUS
DOMESTIQUES
DANGEREUX

NOUS PASSERONS PRÈS DE CHEZ VOUS

PARTICIPEZ AUX COLLECTES DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

DU 21 JUIN AU 13 SEPTEMBRE 1997
LES SAMEDIS DE 10 H À 16 H

BROWNSBURG
13 SEPTEMBRE
Aréna Gilles Lupien
300, rue McVicar

AUTRES RÉSIDENTS DE
LA MRC D'ARGENTEUIL *

POUR INFORMATION : (514) 562-0778 ou 1 800 562-0778



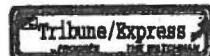
Collectes réservées aux résidus d'origine résidentielle seulement.

* Les résidents de : Calumet,
Village de Grenville, Chatham,
Carillon, Saint-André d'Argenteuil,
Wentworth et Mille-lacs peuvent également
se présenter à l'une ou l'autre de ces collectes.

Preuve de résidence requise (compte de taxes, permis de conduire, etc.)



Radio Fusion
2104 NEUF
2102, ES



COMITÉ RES. R...

Le Fonds des Connaissances de l'Environnement



Cyr & Nepveu inc.



RECYC QUÉBEC
Société québécoise de
récupération et de recyclage



Environnement
Canada

Environnement
Canada

Une pionnière en matière de gestion des déchets

Richard Leduc
LACHUTE

Réceptiendaire en 1996 du prix «Mention honorifique environnementale» décerné par le gouvernement du Québec, la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes se

Clipboard

A million miles will be made in the Brownburg League September 17th, 18th and 19th. There will be many things and activities. Everyone is welcome. For more information please call 414-2711.

Lachute
As part of the festivities during the Cultural Days of Québec (Journées Nationales de la Culture), Les Contes d'Argenteuil and Les Voix d'Argenteuil will present a new musical Friday September 26, from 6 to 10 pm, at the Hotel Lorraine at 450, Rue Saint-Jacques. The theme of Les Voix d'Argenteuil will take place at 7 and 8:30 pm, and Gordon Festner will play the bagpipes between 6 and 7 pm. A lunch is also on the agenda. All day Saturday and Sunday September 27 and 28, Les Contes d'Argenteuil will be providing artistic activities for all ages. Between noon and 4 pm, each day there will be the creation of a mural, the chalk drawing, make-up and much more. Finally, on Sunday at 1:30 pm, the Ensemble Cantabile will present a concert of repatriation music. All activities are free and everyone is welcome to join in the fun! For more information, please call 1-800-361-3916.

veut une pionnière en matière de gestion des déchets.

C'est du moins ce qu'a déclaré son président, Daniel Mayer, lors d'une conférence devant les membres de la Chambre de commerce de Lachute, mercredi dernier, au club de golf L'Oasis International à Brownsburg.

En effet, la Régie est une pionnière en ce qui concerne la collecte des déchets alors qu'elle est la seule au Québec à faire à la fois la collecte des bacs verts et des bacs bruns. De plus, elle est la seule au Québec à faire la collecte des feuilles à l'automne. «À chaque automne, nous faisons six collectes et celles de l'année dernière nous ont permis de ramasser 30 000 sacs.

La Régie se veut également innovatrice en matière d'enfouissement. «Grâce à une nouvelle réglementation du ministère de l'Environnement, la Régie pourra désormais faire de l'enfouissement jusqu'à six mètres dans l'argile, alors qu'auparavant nous ne pouvions aller plus loin qu'un mètre. Ainsi, nous allons créer un nouveau site d'enfouissement contenant 14 cellules d'enfouissement. De cette façon, nous réhabilitons le site complet avec un nouveau procédé d'enfouissement que l'on appelle l'encapsulation» de confier M. Mayer qui dit que la Régie sera la première à utiliser ce procédé.

La Régie mise beaucoup sur son nouveau centre de tri régional qui demande un investissement de 2,2 millions de dollars et qui

sera situé dans le parc industriel de Lachute. «La Régie a acheté la semaine dernière un terrain dans le parc industriel de Lachute qui accueillera ce vaste complexe environnemental qui devrait être exploité à compter de janvier ou février prochain», de souligner M. Mayer.

M. Mayer a aussi parlé du nouveau contrat que la Régie a signé avec la Communauté urbaine de l'Outaouais d'une durée de 10 ans équivalant à 30 millions de dollars et qui prendra effet à compter du 1er juillet 1998. «Grâce à ce contrat, nous pourrions embaucher de 15 à 20 nouveaux employés. Pour bien s'acquitter de ce contrat, nous prévoyons acquérir au coût de cinq millions de dollars 10 camions remorques, 20 remorques latérales pour le chargement sélectif. De plus, nous avons également signé une entente avec les municipalités de Boisbriand et Sainte-Thérèse qui nous permettra de collecter leurs déchets», de déclarer le maire de Lachute.

La Régie offre aussi des services de collecte des pneus

commerciaux (95 pour cent du marché commercial d'Argenteuil/Deux-Montagnes), de déchets dangereux et des sapins de Noël pour en faire du compostage.

De 1990 à 1997, la Régie intermunicipale est passée d'un actif de moins d'un million de dollars à un chiffre d'affaires de 6,5 millions de dollars et pour la prochaine année, elle compte à son budget des dépenses en immobilisations de 9 millions de dollars. De trois employés en 1990, elle est passée à 70 employés en 1997, soit 63 employés permanents et sept temporaires. «Et on prévoit augmenter ce nombre à plus de 100 employés au cours de la prochaine année», de conclure M. Mayer.

Un partenaire privilégié du futur centre de tri régional

Richard Leduc

Lachute

Le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) sera un partenaire privilégié du futur Centre de tri régional chapeauté par la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes. Par son programme d'intégration en milieu de travail, le CFER offrira non seulement l'occasion à ses élèves d'acquérir une expérience de travail, mais il permettra au futur centre de tri de profiter gratuitement d'une main-d'œuvre blasée de l'école qui ne demande pas mieux que de toucher au milieu du travail.

Même si les travaux du centre de tri évalués à près de trois millions de dollars ne sont pas encore commencés, l'association entre la Régie intermunicipale et le CFER, elle, est déjà en vigueur. En effet, en attente de la construction du centre de tri, la Régie intermunicipale a transformé le vétuste aréna Lions de Lachute en grande centre de tri provisoire où les élèves du CFER s'affairent à trier papier, métaux, plastiques, vêtements et autres.

L'école-usine du CFER, dont la clientèle est composée d'adolescents de 15 à 18 ans, offre à ses élèves la possibilité de poursuivre leurs études tout en ayant l'occasion de faire un stage en entreprise. «Nos élèves sont des jeunes blasés de l'école qui veulent faire leur apprentissage en milieu de travail. Une journée sur deux, les jeunes vont travailler au centre de tri où nous tentons de leur inculquer une discipline en milieu de travail», de déclarer Éric Bellefleur, un des quatre enseignants du CFER.

«Nos objectifs, poursuit-il, en les plon-



photo Richard Leduc

Les étudiants du CFER apprennent ce qu'est la vie en milieu de travail en participant au projet de tri des déchets de la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes.

geant dans un milieu de travail est de faire d'eux des travailleurs productifs, des citoyens engagés et des personnes autonomes. Les jeunes vivent exactement ce qu'est une journée de travail avec ses quart d'arrêt, son heure de diner, des patrons qui leur donnent des ordres, etc.. Nous voulons par ce stage en milieu de travail offrir aux jeunes une façon de se valoriser.»

Enthousiasme des jeunes

Et M. Bellefleur affirme que la plupart des jeunes sont enthousiastes à l'idée de travailler, et ce même s'ils ne sont pas rémunérés. «Bien entendu, il y en a quelques-uns qui sont plus ou moins emballés à l'idée de trier des déchets. Certains nous disent qu'ils

n'ont pas l'intention de faire cela toute leur vie. Nous ne sommes pas là pour former des écologistes ou des spécialistes du recyclage. Nous sommes là pour leur permettre de se familiariser avec un environnement de travail. Et ce qui est intéressant, c'est que les jeunes sont notés pour leurs aptitudes et leurs comportements lors du stage, car une journée, les jeunes travaillent, l'autre journée, ils sont en formation académique», d'expliquer M. Bellefleur.

Et l'expérience s'avère concluante. M. Bellefleur confie qu'à l'occasion, la Régie intermunicipale demande au CFER de lui fournir quelques élèves après les heures de cours. «Très souvent, la Régie nous demande si nous pouvons leur trouver cinq ou six jeunes pour faire des travaux. En-dehors des heures d'école, les jeunes sont rémunérés. Nous demandons donc à des jeunes s'ils sont intéressés à faire quelques heures. Quand on leur dit que c'est payé, plusieurs

Voir TRI-CFER suite en page 9

L'ARGENTEUIL, MERCREDI, 19 NOVEMBRE 1987

Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes

Une pionnière en matière de gestion des déchets

Richard Leduc

LA CHUTE

Réceptaire en 1996 du prix «Médaille honorifique environnementale» décerné par le gouvernement du Québec, la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes se

voit une pionnière en matière de gestion des déchets.

C'est du moins ce qu'a déclaré son président, Daniel Mayer, lors d'une conférence devant les membres de la Chambre de commerce de Lachute, mercredi dernier, au club de golf L'Oasis International à Brownsburg.

En effet, la Régie est une pionnière en ce qui concerne la collecte des déchets alors qu'elle est la seule au Québec à faire à la fois la collecte des bacs verts et des bacs bruns. De plus, elle est la seule au Québec à faire la collecte des feuilles à l'automne. «À chaque automne, nous faisons six collectes et celles de l'année dernière nous ont permis de ramasser 30 000 sacs.

La Régie se veut également innovatrice en matière d'enfouissement. «Grâce à une nouvelle réglementation du ministère de l'Environnement, la Régie pourra désormais faire de l'enfouissement jusqu'à six mètres dans l'argile, alors qu'auparavant nous ne pouvions aller plus loin qu'un mètre. Ainsi, nous allons créer un nouveau site d'enfouissement contenant 14 cellules d'enfouissement. De cette façon, nous réhabilitons le site complet avec un nouveau procédé d'enfouissement que l'on appelle l'encapsulation», de confier M. Mayer qui dit que la Régie sera la première à utiliser ce procédé.

La Régie mise beaucoup sur son nouveau centre de tri régional qui demande un investissement de 2,2 millions de dollars et qui

sera situé dans le parc industriel de Lachute.

«La Régie a acheté la semaine dernière un terrain dans le parc industriel de Lachute qui accueillera ce vaste complexe environnemental qui devrait être exploité à compter de janvier ou février prochain», de souligner M. Mayer.

M. Mayer a aussi parlé du nouveau contrat que la Régie a signé avec la Communauté urbaine de l'Outaouais d'une durée de 10 ans équivalant à 30 millions de dollars et qui prendra effet à compter du 1er juillet 1998. «Grâce à ce contrat, nous pourrions embaucher de 15 à 20 nouveaux employés. Pour bien s'acquitter de ce contrat, nous prévoyons acquérir au coût de cinq millions de dollars 10 camions remorqués, 20 remorques latérales pour le chargement sélectif. De plus, nous avons également signé une entente avec les municipalités de Bolebriand et Sainte-Thérèse qui nous permettra de collecter leurs déchets», de déclarer le maire de Lachute.

La Régie offre aussi des services de collecte des pneus,

commerciales (95 pour cent du marché commercial d'Argenteuil/Deux-Montagnes), de déchets dangereux et des sapins de Noël pour en faire du compostage.

De 1990 à 1997, la Régie intermunicipale est passée d'un actif de moins d'un million de dollars à un chiffre d'affaires de 6,5 millions de dollars et pour la prochaine année, elle compte à son budget des dépenses en immobilisations de 9 millions de dollars. De trois employés en 1990, elle est passée à 70 employés en 1997, soit 63 employés permanents et sept temporaires. «Et on prévoit augmenter ce nombre à plus de 100 employés au cours de la prochaine année», de conclure M. Mayer.

Des collectes de feuilles d'automne: **Un franc succès !**

ARGENTEUIL — Pour une cinquième année consécutive, la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes a procédé à des collectes de feuilles d'automne sur l'ensemble de son territoire.

Ainsi, les citoyens de Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-André-Est et Saint-Placide ont déployé efforts et énergie afin de ramasser et de déposer en bordure de rue une importante quantité de feuilles mortes.

Cette année la Régie a récupéré près de 245 tonnes métriques de résidus verts. Toutes les feuilles recueillies seront compostées au site de compostage centralisé de la régie intermunicipale, au lieu d'être enfouies. Comme les années précédentes, les citoyens pouvaient se procurer gratuitement jusqu'à dix sacs de plastique à l'hôtel de ville de leur municipalité. Cette année, environ 39 000 sacs ont été distribués aux résidents. En plus, pour se débarrasser de leurs feuilles mortes, les citoyens pouvaient utiliser d'autres types de contenants de collecte, tels, les boîtes de carton, les sacs de papier, les poubelles et les bacs roulants.

En plus des feuilles recueillies dans les municipalités membres de la Régie, le site de compostage a reçu, à l'automne 97, les résidus verts de 11 municipalités clientes, soit: Val-Morin, Piedmont, Saint-

Eustache, Saint-Joseph-du-Lac, Rosemère, Sainte-Thérèse, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Adolphe-d'Howard, Oka et Sainte-Adèle. Ces municipalités ont acheminé à la Régie quelque 1 726 tonnes métriques supplémentaires de feuilles mortes. C'est donc dire que le site de compostage de la Régie a reçu et détourné de l'enfouissement près de 1 970 tonnes métriques de résidus verts. Avec cette quantité importante de résidus, la Régie prévoit produire près de 1000

tonnes métriques de compost qui sera à point au printemps 1999.

Depuis son implantation en 1991, le site de compostage a reçu 7 882,28 tonnes métriques de résidus verts et la quantité reçue en 1997 a augmenté de 460 % par rapport à celle de la première année. Rappelons que le compost produit est disponible à la Régie au coût de 10 \$ la tonne métrique et que les citoyens peuvent également s'en procurer à chaque printemps lors de la journée «Retour à la terre».

Collectes de résidus dangereux

Des résultats bien au-delà des attentes

Ann Saint-Jacques
LACHUTE

Les sept collectes-satellite de résidus domestiques dangereux (RDD), réalisées en 1997 par la Régie intermunicipale d'Argenteuil Deux-Montagnes, en collaboration avec

plusieurs partenaires, ont remporté beaucoup de succès.

Ces collectes ont permis de recueillir 18 980 kg de vieille peinture, huiles usées, batteries, piles, etc. qui ont été apportées par les citoyens à l'unité mobile qui a sillonné le territoire. Ces résultats ont été dévoilés vendredi dernier, lors d'une con-

férence de presse à l'hôtel de ville de Lachute, réunissant l'ensemble des partenaires du projet.

La réception, le tri et l'emballage des RDD ont été effectués par une équipe de la Régie intermunicipale et du Front commun pour une gestion écologique des déchets, sous la supervision de Dominique Léger, conseillère en environnement. La Régie intermunicipale se charge de centraliser les RDD à son dépôt (qui se situe temporairement au Garage municipal de Lachute) pour enfin en disposer sécuritairement via des firmes spécialisées.

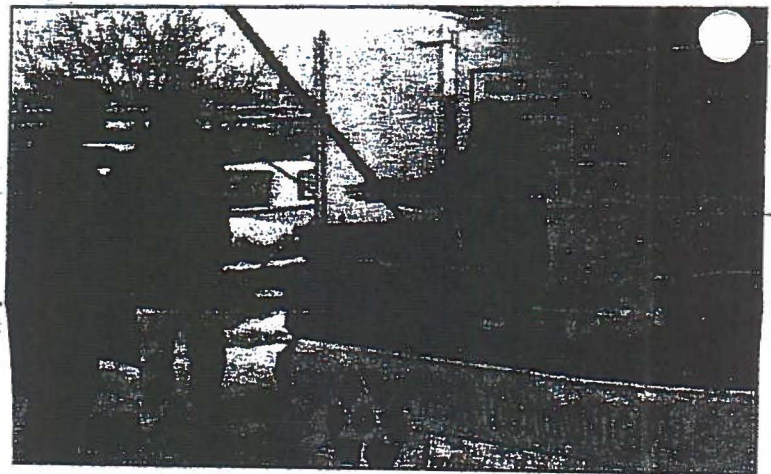
Les quantités de RDD recueillies par secteur se chiffrent comme suit: Saint-André-Est: 2 175 kg; Canton de Gore: 2 866 kg; Lachute: 6 119 kg; Harrington: 1 260 kg; Saint-Placide: 1 274 kg; Canton de Grenville: 2 419 kg; Brownsburg: 2 867 kg, pour un grand total de 18 980 kg. «Les quantités recueillies ont dépassé de beaucoup les quantités attendues.

Globalement, la Régie a recueilli 44 % de plus de RDD que prévu», a noté Dominique Léger.

La participation de la population ainsi que leur provenance ont pu être évaluées au moyen de coupons de tirage qui étaient remis aux citoyens lors de leur visite.

Au nom de la Régie intermunicipale, Dominique Léger a tenu à remercier tous les partenaires pour leur contribution: Environnement Canada, Recyc-Québec, Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, Comité Res-R de Grenville, MRC d'Argenteuil, Cyr et Nepveu (qui a recueilli les peintures), Canadian Tire Lachute (qui a recueilli les huiles usées), UAP-NAPA (qui a recueilli les piles et batteries), les municipalités non-membres de la Régie qui ont participé au projet ainsi que tous les citoyens qui ont posé un geste concret pour la protection de l'environnement de leur région.

LE / THE RÉGIONAL - VENDREDI 28 NOVEMBRE 1997



L'unité mobile qui reçoit les R.D.D. lors des collectes-satellite est stationné temporairement au garage municipal de Lachute. Au centre, Dominique Léger, responsable des collectes.

Un important projet régional de recyclage de 2,2 millions de \$

La construction du Centre de tri-CFER prend son envol

Richard Leduc

Lachute

La construction du centre régional de tri a officiellement été entreprise, mercredi dernier. Les représentants de la Corporation du Centre TRI-CFER (CRCT-CFER) ont en effet effectué la première pelletée de terre de ce projet de recyclage évalué à 2,2 millions de dollars et qui aura pignon sur rue dans le parc industriel de Lachute.

Cette nouvelle usine de recyclage, qui occupera une superficie totale de 76 000 mètres carrés de longueur par 250 mètres carrés de largeur, abritera non seulement l'équipement destiné au recyclage, mais aussi les bureaux du TRI-CFER du Long-Sault. D'ici peu, la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes, un des partenaires dans ce projet, entend y ériger à proximité

un bâtiment qui abritera ses bureaux.

Ce centre de tri, dont les travaux sont déjà commencés, est le fruit de la volonté d'agir d'une quarantaine de municipalités qui ont décidé de se prendre en main et de traiter eux-mêmes leurs matières premières, les matières recyclables.

La création de centre de tri, qui est en fait une usine-école, est aussi le fruit d'un travail mené conjointement par la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes et la Commission scolaire du Long-Sault. En 1993, ces deux partenaires ont commencé à faire les premières ébauches de ce projet et rallié tous et chacun à la cause régionale. L'argument premier pour y arriver visait à municipaliser cette ressource première que sont les matières recyclables. En créant une corporation regroupant quarante municipalités, la région s'assurait ainsi



photo Richard Leduc

Le président Yvan Patry a effectué la première pelletée de terre de la construction du futur Centre régional de TRI-CFER de Lachute. On voit M. Patry en compagnie notamment de Daniel Mayer, président de la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes, partenaire dans ce projet, et de plusieurs intervenants dans ce projet.

de garder chez elle tout un secteur d'économie qui gravite autour de la gestion des matières premières recyclables.

Ce regroupement municipal, deuxième en importance au Québec, se compose de municipalités réparties dans sept MRC de la région, dont Argenteuil, Deux-Montagnes, Thérèse-de-Blainville, Pays-d'en-Haut, Rivière-du-Nord toutes de la région des Laurentides et Papineau de la région de l'Outaouais. Ces municipalités représentent près de 160 000 habitants qui généreront plus de 10 000 tonnes métriques de verre, plastique, métal et papier-carton. «Et on vise au cours de la prochaine année un objectif de 200 000 habitants. Nous espérons en effet convaincre quelques municipalités d'importance à joindre les rangs de notre Corporation. Plus le carnet de commande est rempli, plus la situation financière de l'entreprise est solide», d'ajouter le président de la Corporation régionale du Centre de TRI-CFER et maire de la Paroisse d'Oka, Yvan Patry avant d'effectuer la première pelletée de terre.

Le président de la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes, Daniel Mayer, abonde dans le même sens. «De notre côté, nous faisons déjà la collecte sélective dans les municipalités de Blainville et Sainte-Thérèse à l'aide de bacs roulant. Les responsables de ces municipalités se disent très satisfaits du service. De leur côté, cela leur permet de diminuer leurs coûts et de notre côté, nous pouvons augmenter notre volume de matières recyclables, ce qui est avantageux pour tous», d'expliquer M. Mayer.

Projet formateur

Le projet comporte aussi un volet social.

Le centre de tri, avec ses quelques 50 postes de travail, permettra à plusieurs élèves d'apprendre des métiers non traditionnels leur permettant d'affronter le marché du travail avec une expérience en usine.

À moyen terme, plusieurs autres activités de gestion des déchets pourraient être intégrées, selon la volonté des municipalités membres et de la Commission scolaire du Long-Sault. Par exemple, le centre pourra développer des opérations relatives à la récupération des vêtements usagés, des jouets usagés, et tout autre produit méritant d'être retiré du processus d'élimination.

Soulignons que les contrats pour la fourniture des équipements et construction de la bâtisse, ont été octroyés Machinex de Plessisville et Honco de Berthierville. Outre la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes et les 40 municipalités membres, la Corporation de développement des Laurentides et la Collecte Sélective du Québec sont d'autres partenaires qui se sont impliqués financièrement dans ce projet.

M. Patry a déclaré en terminant que l'aboutissement du centre de tri est la preuve que les municipalités et les autres partenaires socio-économiques peuvent se prendre en main. «La prise en charge de ce projet démontre que les gens croient en celui-ci. En participant à ce projet, tous les partenaires prouvent que c'est possible d'accomplir des projets communs. La création d'une telle corporation peut être comparable à la nationalisation de l'électricité. Nous sommes presque les premiers au Québec à créer un tel regroupement sur la gestion des matières recyclables, nous pouvons en être fiers», conclut M. Patry.

Mon sapin, ce n'est pas un déchet!

— L'ARGENTEUIL, LE MERCREDI 7 JANVIER 1998

Argenteuil/Deux-Montagnes

La Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes propose la cinquième édition de la collecte de sapins de Noël qui se tiendra le jeudi 8 janvier 1998 à compter de 7 h. Les citoyens des municipalités de Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-André-Est et Saint-Placide sont invités à participer en grand nombre.

Lors de cette journée spéciale, les camions de la Régie parcourront les rues des municipalités énumérées ci-dessus afin de ramasser tous les arbres naturels (sapins, épinettes, bouleaux, érables, pins, etc.) déposés en bordure de rue. Cependant, il faut prendre soin d'avoir dégarni les arbres de toutes leurs décorations (glaçons, guirlandes, boules, lumières, etc.) De cette façon, on ne retrouvera pas de matières indésirables lorsque les sapins seront mis en copeaux et éventuellement incorporés au compost au printemps.

Depuis la première édition de la collecte de sapins de Noël en 1994, 3205 arbres naturels ont été détournés de l'enfouissement dont 895 l'an dernier. Il est à noter que les citoyens qui désirent garder leur arbre de Noël au delà de la date de collecte peuvent venir les porter directement au site de la Régie intermunicipale par la suite. Les arbres de Noël seront acceptés sans frais pour les citoyens résidant sur le territoire desservi par la Régie.

Chaque année, la production de sapins de Noël atteint deux millions d'arbres. Cette industrie fleurissante génère annuellement plusieurs millions de dollars et procure de l'emploi à des centaines de travailleurs saisonniers. Cependant, il est dommage de voir aboutir au site

d'enfouissement cette splendide ressource alors que celle-ci est facilement récupérable et réutilisable. En effet, tôt au printemps, tous les arbres récupérés lors de la collecte de sapins sont déchiquetés en copeaux de bois. Ces derniers peuvent être utilisés comme paillis pour les travaux d'horticulture ou être incorporés au compost. Les copeaux

de bois sont biodégradables, ce qui signifie qu'au fil du temps ils se décomposent pour produire un humus qui fournira des éléments nutritifs pour les sols et les plantes. Ainsi, les éléments nutritifs d'un vieil arbre de Noël reprendront vie dans un nouvel arbre.

Une gamme d'activités organisées par la

Régie intermunicipale sont prévues et ce tout au long de l'année. On peut consulter l'Écocalendrier 1998 pour connaître les dates exactes de la tenue de ces activités.

Pour plus de renseignements, on peut appeler à la ligne INFO-COMPOST au (514) 562-0778 ou au 1-800-562-0779.

Collecte de sapins de Noël

1998

Christmas tree collection

Mon sapin de Noël... ce n'est pas un déchet!

My Christmas tree... is not going to waste!

Municipalités concernées/Municipalities:

Lachute, Brownsburg, Carillon, Chatham, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-André-Est, et/and Saint-Placide

Quand?

le jeudi 1998

Thursday 1998

Consignes:

Placez le sapin à l'ordure de rue.
Assurez-vous que les décorations
ont été enlevées et les branches naturelles
seront coupées.
Placez le sapin le jour prévu à l'heure
day. All
na...

(514) 562-0500

Merci de poser un petit geste...
pour un meilleur lendemain!

Thank you. A small act... for a better tomorrow



REGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

Samedi 9 mai

Journée Retour à la Terre

LACHUTE (AS) — «Le compost... un retour à nos racines!» Tel est le slogan de la Semaine nationale du compostage, qui se déroulera du 4 au 10 mai prochain.

À cette occasion, la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes organise, en collaboration avec plusieurs bénévoles du milieu, une journée de distribution de compost qui aura lieu le samedi

9 mai, entre 10 h et 16 h, en cinq points de service.

Cette Journée «Retour à la Terre», bénéficiera, cette année à Lachute, de l'appui des pompiers volontaires et des Scouts du Long-Sault. Mme Cécile H. Wojas, responsable du projet depuis 5 ans, en partenariat avec la Régie intermunicipale, leur passe en effet le flambeau. Ceux-ci

ensacheront le compost à l'angle des rues Principales et Providence.

Les activités aux sites de Brownsburg, Chatham et Saint-André-Est seront assurées par des élèves. À Brownsburg, les citoyens pourront se procurer du compost à l'école Bouchard, au 294, rue de l'Église. À Chatham, la distribution se fera à l'école Saint-Philippe et à Saint-André-Est, dans la cour de l'école. Quant à Saint-Placide, la Maison Mélaric assurera la mise en sac du compost qui sera disponible dans le stationnement du restaurant Chez Gérard, route 344. Le comité de l'environnement du Village de Grenville tiendra aussi une Journée «Retour à la Terre», le samedi 9 mai, au garage municipal, entre 10 h et 14 h.

Les sacs de compost d'une capacité de 35 livres seront disponibles au coût de 2 \$ l'unité. Tous les profits seront versés aux organismes communautaires et groupes d'élèves afin de soutenir leurs activités.



RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

Journée « Retour à la Terre »

Le compost... un retour à nos racines!

Faites provision de compost pour enrichir vos sols et nourrir vos plantes.

**En plus, cette année, recevez gratuitement un petit arbre*
et contribuez à régénérer le paysage de la région.**

**Les sacs de compost de 35 litres seront vendus 2,00 \$ l'unité
et toutes les recettes seront versées aux organismes communautaires
et groupes scolaires impliqués.**

**Le samedi, 9 mai 1998
de 10 heures à 16 heures**

Lachute	Intersection des rues Providence et Principale
Brownsburg	École Bouchard, 294, rue de l'Église
Chatham	École Saint-Philippe, 223, route du Canton
Saint-André-Est	École Saint-André, 1, rue Legault
Saint-Placide	Gérard Patate, 2725, route 344
Grenville Village	Garage municipal, 10, rue du Moulin (10 heures à 14 heures)



Illustration : Sylvain Charron

Renseignements :

562-0778

OU

1-800-562-0779

*Quantité limitée

Le compost... un retour à nos racines

Richard Leduc

LACHUTE

arrivée du mois de mai dans la région de Lachute depuis 5 ans avec le thème de la journée «Retour à la Terre». En effet, pour une 5e année consécutive, la Régie municipale Argenteuil/Deux-Montagnes organisera une journée de distribution de compost en collaboration avec plusieurs bénévoles. L'objectif, plus particulièrement des élèves des écoles élémentaires de la région, qui aura lieu le 9 mai prochain.

Les sacs de compost seront distribués lors de cette journée organisée dans le cadre de la Semaine nationale du compostage. Les citoyens pourront se procurer des sacs de compost d'une capacité de 35 litres pour la somme de 2 dollars l'unité. De plus, les citoyens se procurant du compost se verront remettre un petit arbre (plant de conifère) et ce, afin de contribuer à régénérer les forêts de la région et les arbres qui ont été endommagés par le verglas de l'hiver.

Cinq points de service

Pour cette 5e édition, cinq points de service seront en opération de 10 h à 16 h. À Lachute, les pompiers volontaires et les scouts de la région 57e Scouts du Long-Sault ensacheront le compost au coin des rues Principale et Industrielle. Comme tous les profits de cette journée sont versés aux organismes communautaires et groupe d'élèves participants, chaque point a donc un projet bien précis à financer.

Dans le cas des pompiers volontaires, on aide, en partageant les profits avec les enfants, à pouvoir amasser de l'argent pour financer l'achat de nouveaux équipements de lutte contre le feu, notamment un véhicule amphibie qui coûterait environ 25 000 dollars. Pour les scouts, on espère amasser suffisamment d'argent pour financer le camp d'été.

Les activités dans les sites de Brownsburg, Chatham et Saint-André-Est seront assurées par les élèves d'écoles élémentaires sous la supervision des comités d'école. À Brownsburg, les citoyens pourront se procurer du compost à l'école Bouchard au 294, rue de l'Église. L'argent recueilli servira à financer des projets de sensibilisation à la connaissance et au respect de l'environnement.

À Chatham, les élèves de l'école Saint-Jacques, située au 223, route du Canton, ensacheront et vendront des sacs de compost pour financer l'aménagement du parc-école et pour améliorer la devanture de leur école. À Saint-André-Est, l'école de Saint-André, sise au 1, rue Saint-Jacques, les profits de la vente serviront à l'aménagement de la cour d'école ainsi qu'à l'embellissement naturel de son milieu.

Quant à Saint-Placide, la Maison Mélaric

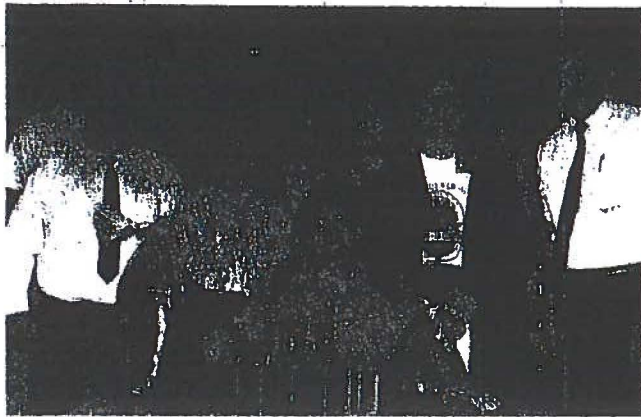


photo Richard Leduc

Les organisateurs de la Journée «Retour à la Terre» vous attendent en grand nombre, le 9 mai prochain.

assurera la mise en sac du compost, qui sera disponible dans le stationnement du restaurant Gérard Patate au 2725, route 344. Le comité de l'environnement du Village de Grenville tiendra aussi une Journée «Retour à la Terre» au garage municipal, 10, rue Du Moulin entre 10 h et 14 h.

Un don de la Régie

Il faut souligner que la Régie intermunicipale fait don du compost aux bénévoles de cette journée. Ce compost est fabriqué à partir des feuilles d'automne, résidus de

cuisine et de jardin recueillis auprès des familles de la région des Laurentides.

Pierre Glonnet, directeur général de la Régie, faisait remarquer que cette journée permettait de rejoindre la population de sept municipalités. «Si on fait le compte, avec la Journée «Retour à la Terre», nous rejoignons un bassin de population d'environ 25 000 personnes, ce qui est intéressant», dit-il.

De son côté, Daniel Mayer, le président de la Régie, a indiqué qu'un sac de compost à 2 dollars, c'est peu dispendieux. «Pour la po-

pulation, c'est un service naturel que nous leur rendons. Ce compost est le résultat de la décomposition de résidus de gazon, de feuilles, etc. que la Régie recueille grâce à la collaboration des citoyens. Donc, quelque part, par cette journée, nous leur rendons l'appareil», de déclarer M. Mayer qui ajoute que la Régie transportera le compost dans chacun des sites.

Quant à elle, Dominique Léger, conseillère en environnement à la Régie, a notamment tenu à remercier Cécile-Hélène Wojas, cette ex-enseignante, qui avait initié ce projet avec les élèves de l'école Mgr Lacoursa où elle enseignait et qui a confié cette année le flambeau aux pompiers volontaires et scouts de Lachute pour s'occuper du site à Lachute.

JOURNÉE RETOUR À LA TERRE

(ASJ) — Samedi dernier, Saint-André tout comme Grenville, Lachute, Brownsburg, Saint-Placide et Chatham, célébraient la Journée "Retour à la terre". Nous voyons ici une groupe d'élèves de 6e année de l'école Saint-André-Est, Roxanne, Paul, Mélanie, Sophie, Emma, Sophie, Martine, Chantale qui ont mis la main à la pâte tout au cours de la journée pour ensacher et vendre des sacs de compost produit par la Régie Intercommunale Argenteuil/Deux-Montagnes. Tout comme le jeune Bruno, élève de 2e année venu lui aussi donner un coup de main, Louis Gagnier, conseiller en environnement de la Régie, était sur place pour donner des conseils.



Nous voyons (assise) Mme Cécile H. Wojas. Elle est entourée des principaux responsables de la Journée Retour à la Terre 98 (non dans l'ordre): Pierre Morand, directeur du service des incendies, Pierre Mayer, pompier, Dominique Léger, conseillère en environnement, Louis Gagné, responsable des collectes humides, Pierre Gionet, directeur de la Régie, Claire Corbell, enseignante, et France Lepage, membre du comité de parents, toutes les deux de l'école Saint-Philippe.

PLANTATION D'ARBRES — Les élèves de l'école Saint-Julien, conscients de l'amélioration de leur environnement scolaire, ont procédé récemment à la plantation d'une dizaine d'érables de Norvège, d'un frêne, un pommelier et un bouleau dans la cour arrière de leur école. Afin de financer le projet, les élèves font la cueillette de cannettes et pour les encourager à y participer, divers tirages sont organisés durant l'année scolaire. Réunis autour du pommelier en fleurs, nous apercevons sur la photo l'équipe responsable du projet, Audrey Lemay, Sophie Cloutier Gagnon, Jennifer Girard Charbonneau, Jessie Marois, Tanya Hooper et Véronique Casavant ainsi que leur professeur, Guy Ouellette.



15 mai 1998 Le Régional

Un triomphe sur toute la ligne

Richard Leduc

L A C H U T E

5^e édition de la Journée «Retour à la Terre» a été un triomphe sur la ligne. L'activité a en effet défilé toute prédiction alors qu'il s'est 4 755 sacs de compost pour un montant total de 9 510 dollars qui remis aux organismes impliqués.

4 755 sacs, 2 130 ont été vendus à Lachute, 1 000 à Brownsburg, Chatham, 550 à Saint-André-Est et 250 à Saint-Placide. Rappelons que chaque sac était vendu au coût de 2 dollars l'unité. Les résultats de l'édition ont largement dépassé ceux de l'année dernière alors qu'il avait vendu 1 949 sacs. C'est 2 806 sacs de plus que lors de la 4^e édition.

C'est donc avec fierté et le sentiment d'accomplissement que tous les bénévoles auront mis la main à la pelle. «Et que dire des retombées qui permettront de soutenir des activités pour améliorer l'environnement physique et humain. C'est toute la communauté qui en sort gagnante», de dire Dominique Léger, directrice du service de gestion intégrée des résidus pour la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes.

En effet, outre les activités de mise en valeur de l'environnement qui seront réalisées grâce à ces fonds, les pompiers volontaires de Lachute vont se servir de la somme

recueillie pour l'achat d'un zodiac pour améliorer les opérations de sauvetage sur les cours d'eau de la région.

«La journée a davantage ressemblé à une course à relais afin de fournir aux cinq points de service tout le matériel nécessaire avant qu'ils ne soient pénurés, d'ajouter Mme Léger. La demande a été si forte et constante, que toutes les réserves y sont passées.»

Soulignons que l'engagement de la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes dans ce projet se chiffre à 6 000 dollars incluant un don de 125 tonnes de compost.



photo Richard Leduc

À Lachute, les pompiers et les scouts avaient uni leurs efforts pour le chargement des sacs de compost lors de la Journée «Retour à la Terre», samedi dernier.

16 mai 1998 La Tribune

Mille nouvelles familles adopteront le bac brun

L A C H U T E

La Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes vient d'instaurer le service de récupération de déchets de cuisine et de jardin, destiné au compostage, sur une base permanente. Le nouveau programme de collecte des résidus organiques (bacs bruns) est progressivement implanté au sein des municipalités membres de la Régie.

En effet, la municipalité est desservie en entier depuis 1997 (635 familles) et le service est en expansion à Lachute. En 1997, un secteur de 385 familles était ajouté et cette année, près de mille familles supplémentaires pourront bénéficier de ce type de collecte, ce qui porte le grand total à 1950 familles.

La collecte sec-humide a fait son apparition dans la région en juin 1995, alors que 835 familles des municipalités de Lachute et de Saint-Placide avaient l'opportunité de participer à une première au Québec: la récupération des déchets de cuisine et de jardin dans un bac brun pour le compostage. La participation des citoyens a permis de détourner de

l'enfouissement plus de 228 tonnes métriques de résidus organiques en six mois seulement. Ce projet a démontré qu'il est possible de mettre en valeur des matières antérieurement considérées comme des déchets en produisant un amendement organique de qualité: le compost.

Les citoyens résidant sur les rues Bethany,

Mitchell, Raymond, Elizabeth, Bernard, Barron, Holt, Noble, Mary, Daniel, Isabella, Evelina, Georges, Berry, Lafleur, Robert, Grace, Sydney, Bédard, Henry, Catherine, Prévost et Cleary compris dans le quadrilatère formé par les rues Bethany, Argenteuil, Berry et Tessier se verront donc offrir gratuitement un bac brun roulant, un mini-bac pour la cuisine ainsi qu'un dépliant d'informations. Ces nouveaux participants pourront à leur tour déposer dans le bac brun le gazon, les feuilles d'automne, le bran de scie, les pelures de fruits et légumes, les sachets de thé, les grains et filtres à café, les coquilles d'oeufs, les produits laitiers et tous les restes de repas.

La collecte du bac brun aura lieu le vendredi et remplacera la deuxième collecte de déchets. Le service de collecte bihebdomadaire est donc maintenu, mais les citoyens doivent disposer de leurs résidus d'une façon différente au sein de ces deux collectes. Ainsi, seulement le bac brun sera vidangé le vendredi dans le cadre de la collecte sec-humide, il faudra donc prendre soin de sortir tous les déchets le mardi, lors de la collecte régulière. Tous les résidus organiques récupérés seront acheminés au site de compostage de la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes où ils seront transformés en compost.

Depuis son implantation, la collecte sec-humide a permis de détourner de l'enfouissement, à elle seule, plus de 1170 tonnes métriques de résidus organiques et cette quantité donnera près de 600 tonnes de compost. Les membres du conseil municipal encouragent la population à prendre part à ce défi pour assurer aux enfants un coin de planète où il fait bon vivre.

la tribune / express - Le Progrès / The Watchman
30 mai 1998



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Participez aux collectes de résidus domestiques dangereux pour l'amour de la Terre et de vos enfants!

**Household hazardous waste collection:
for the Earth and our children!**

SAMEDI ENTRE 10 h ET 16 h
SATURDAY FROM 10 A.M. TO 4 P.M.



QUAND/WHEN?

20 JUIN

27 JUIN

12 SEPTEMBRE

26 SEPTEMBRE

MUNICIPALITÉ/MUNICIPALITY?

LACHUTE

GORE

SAINT-ANDRÉ-EST

BROWNSBURG

OÙ/WHERE?

Carrefour Argenteuil, 505, avenue Béthany

Garage municipal, 9, chemin Cambria

Hôtel de ville, 10, rue de la Mairie

Caserne d'Incendie, 300, rue Hôtel-de-ville

Apportez-nous/Bring us:

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX :

Aérosols, batteries d'auto, huiles usées, solvants et restants de peinture, piles, produits nettoyants et d'entretien, pesticides, médicaments périmés, bonbonnes de propane, etc.

HOUSEHOLD HAZARDOUS WASTE:

Aerosol cans, car batteries, waste oil, solvents and left-over paint, small batteries, cleaning and maintenance products, pesticides, old medication, propane cylinders, etc.

VÊTEMENTS ET ARTICLES USAGÉS :

Vêtements et autres textiles (litterie, rideaux...), souliers, ceintures, sacs à main... et autres articles usagés, ex. : lampes, vaisselle, bicyclettes, etc.

OLD CLOTHES AND USED ITEMS:

Old clothes and other fabrics (bedding, curtains...), shoes, belts, handbags... and other used items, for example: lamps, dishes, bicycles, etc.

MATÉRIEL INFORMATIQUE :

Ordinateurs et autres équipements informatiques et électroniques (sauf téléviseurs), fils, câbles et petits appareils électriques.

COMPUTER EQUIPMENT:

Computer hardware and other electronic equipment (except television sets), wires, cables and small electrical appliances.

Municipalités participantes / Participating municipalities:

Brownsburg, Carillon, Chatham, Gore, Lachute, Mille-Isles, Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil, Saint-Placide et/and Wentworth.

Preuve de résidence requise (permis de conduire, compte de taxes, etc.)

Proof of residence required (driver's licence, tax bill, etc.)

Collectes réservées aux résidus d'origine résidentielle seulement.

Only household waste accepted.

INFORMATION: 562-0778 OU/OR 1 800 562-0779



Cyr & Nepveu Inc.
LE CENTRE DE RENOVATION



Collecte des résidus domestiques dangereux

ARGENTEUIL

La Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes organise à nouveau cette année une tournée de collectes-satellites de résidus domestiques dangereux, en collaboration avec plusieurs partenaires de la région.

En plus des déchets toxiques, les gens peuvent apporter des vêtements et objets usagés (outils, lampes, bicyclettes, souliers, literie, papiers, etc.) qui ne leur servent plus et en outre primeur cette année, la Régie recueillera des équipements informatiques désuets et le matériel électronique.

La tournée comporte cinq collectes qui échelonneront de juin à septembre, les samedis entre 10 h et 16 h. Le 20 juin, la collecte se déroulera à Lachute, au Carrefour Argenteuil 05, rue Béthanie), le 27 juin, au garage municipal de Gore (9, Chemin Cambria), le 12 septembre à l'hôtel de ville de Saint-André-

Est (10, rue de la Mairie) et le 26 septembre à la caserne d'incendie de Brownsburg (300, rue Hôtel-de-Ville).

Ainsi, les citoyens des municipalités suivantes pourront participer à l'une ou l'autre de ces cinq collectes: Lachute, Chatham, Brownsburg, Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil, Carillon, Gore, Mille-Isles et Wentworth. Une preuve de résidence sera exigée à l'entrée des sites de collecte (tout document indiquant noms et adresse). Les collectes s'adressent aux résidus d'origine domestique seulement. Les petits commerçants qui désirent disposer de produits dangereux peuvent composer le 562-0778 ou le 1-800 562-0779 pour obtenir des renseignements.

Quant aux résidus domestiques dangereux, il est facile de les reconnaître: tout contenant qui porte la mention DANGER ainsi qu'un dessin illustrant une tête de mort, une flamme, le squelette d'une main et/ou un projectile qui

explose est un résidu dangereux, c'est-à-dire qu'il comporte des risques d'intoxication, d'incendie, de brûlure ou encore d'explosion. C'est pourquoi il importe d'en disposer avec soin.

Les partenaires dans cette activité sont Cyr & Nepveu pour la récupération de la peinture, UAP/NAPA pour le recyclage des batteries de voiture, Canadian Tire pour la récupération des huiles usées, Centraide Laurentides qui recueillera tous les vêtements et autres articles usagés ainsi que l'école Entreprise Recypro qui se chargera des équipements informatique et électronique. Soulignons que pour chaque batterie d'auto recueillie, un dollar sera versé

à la Fondation canadienne Rêves d'enfants. Pour ce qui est des autres résidus dangereux recueillis, ils seront pris en charge par la firme Chemcycle qui en disposera soit par réutilisation, recyclage ou élimination sécuritaire.

20 juin 1998.
la tribune

Résidus domestiques dangereux

Une progression intéressante

L A C H U T E

L'Équipe verte de la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes a recueilli plus de 11 600 kilogrammes de résidus domesti-

ques dangereux (RDD) lors de la première étape de son programme de collectes-satellites Édition 1998. L'unité de collecte a sillonné le territoire et visité trois régions: Saint-Placide,

Lachute et Gore.

Près de 400 familles se sont présentées aux sites de collectes pour remettre des produits dommageables pour l'environnement. Elles ont aussi apporté des vêtements usagés, des jouets, des bicyclettes, etc, pour les plus démunis sans oublier des ordinateurs et autres équipements électroniques désuets.

Toutes ces personnes courent d'ailleurs la chance de remporter l'un des trois prix suivants: un bac roulant pour la collecte automatisée des déchets gracieuseté de la Régie, un ordinateur 486 recyclé gracieuseté de Recypro et une courte-pointe confectionnée par les bénévoles de Centraides. Le tirage aura lieu en octobre prochain lorsque la seconde étape du programme sera achevée.

La remorque spécialement aménagée pour la collecte des déchets toxiques accueillera les citoyens le 12 septembre à l'hôtel de ville de

Saint-André-Est et le 26 septembre, à la caserne d'incendie de Brownsburg. Tous les citoyens des municipalités suivantes ont accès à ces collectes: Brownsburg, Carillon, Chatham, Gore, Lachute, Mille-Isles, Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil, Saint-Placide et Wentworth. Une preuve de résidence est requise (tout document faisant mention de l'adresse des participants).

Comparativement à 1997, la Régie a ramassé 1 300 kilogrammes de résidus dangereux de plus et l'achalandage a augmenté de 11 pour cent. C'est une progression intéressante et l'Équipe de la Régie espère que cette tendance va se maintenir...

Rappelons que les partenaires de cette collecte sont Canadian Tire, Quincaillerie Cyr et Nepveu, UAP/NAPA, Centraides Laurentides et l'école entreprise Recypro.



G E S T I O N D E S D É C H E T S

L'ABC d'un programme municipal de collecte et de compostage des résidus organiques

Dominique Léger, directrice du service de gestion intégrée des résidus de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes en collaboration avec Lynne Lagacé, de Vision Compost

A lors que les programmes de collecte sélective des matières recyclables ont gagné la plupart des municipalités du Québec, celles-ci commencent à s'intéresser de près à une nouvelle stratégie pour mettre en valeur une autre portion de nos résidus : les matières organiques. Et les premiers résultats démontrent la pertinence de cette approche, puisque, combinée à la collecte sélective des matières recyclables, elle peut permettre de détourner de l'enfouissement au-delà de 50 % de nos résidus, objectif tant convoité.

Selon une enquête effectuée par Collecte sélective Québec, une dizaine de municipalités offrent actuellement la collecte des résidus organiques triés à la source pour leur compostage. Il s'agit des municipalités de Lachute et Saint-Placide dans les Laurentides, de la ville de Laval, et des municipalités de Cap-aux-Meules, Fatima, Grande-Entrée, Grosse-Île, Havre-aux-Maisons, L'Étang-du-Nord, L'Île-du-Havre-Aubert dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes amorçait en juin 1995 un des premiers projets-pilote au Québec alors que 835 familles des municipalités de Lachute et de Saint-Placide expérimentaient la récupération des déchets de cuisine et de jardin dans un bac roulant aéré. La participation des citoyens a permis de détourner de l'enfouissement plus de 228 tonnes métriques de résidus organiques en six mois seulement ! Le succès de ce projet a

incité la Régie à instaurer progressivement ce service sur une base permanente. Actuellement, 2585 familles en bénéficient. Entre juin 1997 et juin 1998, le programme a permis de détourner 35.9 % (en poids) des résidus produits.

La Régie, convaincue de la performance de cette approche, a rassemblé les principes de fonctionnement qu'elle a expérimentés dans un document intitulé : *Guide de collecte et de compostage en andains des résidus organiques résidentiels triés à la source à l'intention des gestionnaires municipaux*, réalisé avec l'appui de Recyc-Québec. Ce guide se veut un outil pratique présentant les grandes étapes de la planifi-

cation d'un tel programme, en plus des résultats obtenus dans le cadre du projet-pilote (taux de diversion, profil quantitatif et qualitatif des résidus recueillis, perception de la population, etc.). Les gestionnaires municipaux pourront tirer profit de cette expérience et avoir quelques balises pour construire leur propre programme en fonction des réalités locales. Cet article présente donc un survol de points importants à considérer dans l'instauration d'un service de collecte et de compostage des résidus organiques.



Exemple du contenu d'un bac brun

Les objectifs poursuivis par un nouveau projet devraient permettre de démontrer aux intéressés la pertinence de l'activité, sa faisabilité et son efficacité, que ce soit auprès des élus, des gestionnaires municipaux ou de la population. En



effet, le tri à la source des résidus organiques, leur collecte et l'activité de compostage en soi peuvent engendrer des appréhensions et même des craintes qu'il importe de dissiper avant même le lancement du projet. Combien de projets de gestion intégrée des résidus ont-ils été écartés, principalement à cause du syndrome « *pas dans ma cour* » ou encore à cause de la résistance au changement ?

2) Identifier les matières organiques compostables

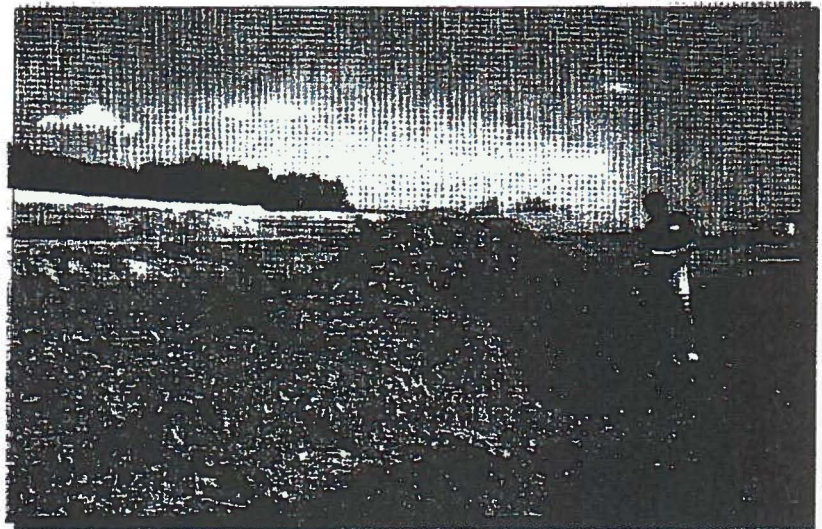
Toute matière organique est compostable par définition. Les matières putrescibles comprennent tous les résidus végétaux et animaux, y compris le papier et le carton. Les résidus organiques compostables au sens large peuvent représenter jusqu'à 70 % des déchets résidentiels. Cependant, puisqu'elles se trouvent souvent en combinaison avec des composés inorganiques non compostables — et puisqu'on en achemine une importante portion au recyclage — plusieurs de ces matières ne sont pas recueillies par le biais d'un programme de collecte des résidus organiques.

Par conséquent, les matières les plus usuellement acceptées dans le cadre de ces programmes incluent tous les restes de nourriture, les résidus de jardinage, le gazon, les feuilles d'automne, les branches, etc. Certains programmes ajoutent d'autres matières, par exemple, les papiers et cartons souillés, les litières d'animaux, la cendre, les cheveux, etc.

3) Estimer les quantités

L'estimation des quantités est importante pour planifier le nombre de camions de collecte, la capacité du site de compostage, la gestion des arrivages au site, etc. Les matières organiques potentiellement accessibles par le biais d'une collecte distincte peuvent représenter, selon des données colligées par le ministère de l'Environnement et de la Faune, en moyenne 35 % en poids des déchets générés par un citoyen, dont 10 % de résidus verts et 25 % de résidus de cuisine et autres (MEF, 1993). Par exemple, un citoyen qui génère dans le cadre de ses activités résidentielles 0.5 tonne métrique de déchet dans une année, produira 0.175 tonne métrique de matières organiques potentiellement compostables, soit 175 kilogrammes. Pour connaître la quantité de matières produites par une municipalité, il suffit de multiplier cette quantité par le nombre de citoyens desservis.

Cependant, l'erreur souvent commise dans l'estimation des quantités à gérer, c'est de considérer que l'on va recueillir la totalité des résidus produits. La collecte des résidus auprès des citoyens permettra de recueillir seulement ce que les citoyens auront décidé de mettre dans le contenant de collecte spécialement dédié aux matières organiques. Le taux de récupération sera donc moindre que le taux de génération des résidus organiques. De plus, voici des exemples où certaines matières organiques produites «échappent» au programme : le gazon laissé sur place après la tonte, le gazon ou les feuilles déposés en bordure d'un terrain, dans un



Résidus organiques fraîchement déversés sur la plate-forme de compostage.

fossé, dans un boisé, les feuilles épandues dans un jardin, la pratique du compostage domestique, etc. Les secteurs ruraux seront plus propices à ce genre de situation, qui n'est pas désavantageuse en soi puisque les résidus retournent à la nature et évitent de toute façon l'enfouissement.

Autre facteur à considérer en ce qui a trait aux quantités anticipées, c'est leur variation dans le temps. Par exemple, la quantité de résidus verts recueillie, qui représente 10 % annuellement, devra être gérée en l'espace de quelques mois, entre mai et novembre en général, selon les conditions climatiques qui prévalent. Et dans cette période, il y a également des pointes, par exemple pour le gazon en mai et juin et pour les feuilles en octobre et novembre. La production de résidus de cuisine est relativement stable. Leur récupération est cependant plus difficile en hiver, les quantités sont donc minimales durant cette saison puisqu'en plus, on y retrouve aucun résidus verts.



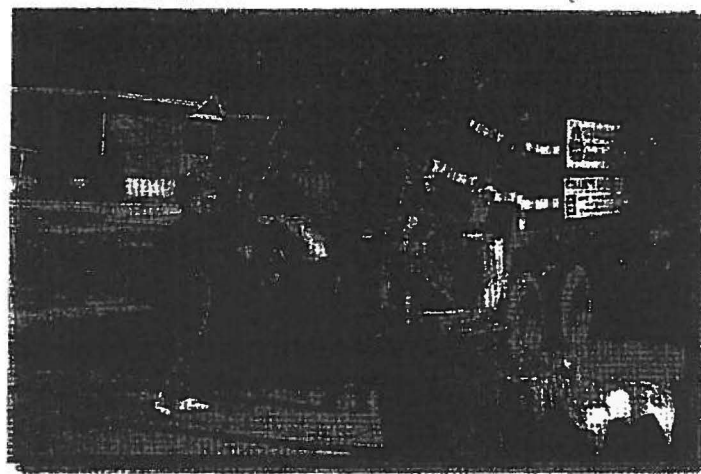
Le choix d'un contenant de collecte est un paramètre important pour la réussite du programme. En effet, il faut choisir un contenant qui soit :

- facile d'utilisation pour le citoyen (maléable, entreposable, transportable, nettoyable, etc.)
- s'adaptant bien au type d'habitation (unifamilial, multi-logements, etc.)
- résistant
- apte à recevoir des résidus humides putrescibles susceptibles de générer liquides et odeurs
- abordable
- réutilisable si possible
- d'une capacité convenable pour pouvoir amortir les périodes de pointe
- facilement identifiable par l'éboueur
- etc.

Il est évident qu'un contenant répondant à tous ces critères est impossible à trouver, il faudra donc établir un ordre de priorité quant aux critères de choix du contenant. Il existe principalement trois catégories de contenants pour la collecte des résidus organiques : les sacs de papier, les sacs de plastiques — réguliers ou biodégradables — et les bacs roulants (120, 240 ou 360 litres), réguliers ou aérés. Il faudra également faire un choix quant au mode d'acquisition des contenants : achat par la municipalité, par le citoyen, ou partage des coûts entre ceux-ci, location, location avec option d'achat, etc. Puisque leur prix varie de 0.10 \$ à 100 \$ l'unité, il importe de bien évaluer les avantages et inconvénients de chacun.

La collecte des matières organiques triées à la source s'apparente à celle des matières recyclables. Les paramètres à prendre en considération dans le choix d'un mode de collecte sont : le nombre de portes, la superficie du territoire à desservir, la densité de population sur ce territoire, les habitudes des citoyens, les collectes déjà en place, le budget disponible, etc.

Les deux principaux modes de récupération sont : l'apport volontaire et le porte-à-porte. L'apport volontaire des matières compostables consiste à recueillir en un point donné les matières organiques apportées par les citoyens. Le contenant utilisé pour recevoir ces matières doit être étanche pour éviter que les liquides issus des matières orga-



La collecte des bacs roulants et contenants complémentaires (ici sacs de papier) en période de pointe (automne).

niques ne s'écoulent sur le site de collecte. La vidange de ce contenant doit être effectué fréquemment pour éviter que des odeurs nauséabondes ne s'en dégagent. Un contenant pour la récupération des résidus organiques peut s'intégrer à une ressourcerie aussi appelé éco-centre, soit un parc à conteneurs permettant à l'utilisateur de disposer de matières pour leur mise en valeur, par exemple les pneus, les R.D.D., les textiles, les résidus de construction & démolition, etc.

La collecte porte-à-porte des matières organiques peut être réalisée sur une base hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle, saisonnière (printemps à automne), etc. Il ne faut pas oublier cependant que les matières organiques sont putrescibles et que la fréquence de collecte doit en tenir compte : si l'on opte pour une collecte mensuelle pendant l'été, les résidus de gazon et de cuisine risquent de dégager massivement odeurs et liquides. Par contre, la collecte mensuelle hivernale est plus envisageable car les résidus sont alors recueillis en faible quantité (cuisine seulement) et en plus, ils gèlent ; donc il n'y a pas d'odeurs et de liquides. La fréquence de collecte doit aussi aller de pair avec le choix du contenant, qui doit permettre d'accumuler la quantité moyenne de résidus produits entre deux collectes. Si des bacs roulants sont utilisés, le camion doit être muni d'un bras verseur. Si des sacs de plastique sont utilisés et que l'on désire effectuer le désensachage au camion, il faut prévoir des équipements selon que le désensachage est manuel ou automatisé.

Lorsque l'on implante une collecte des matières organiques, elle peut être supplémentaire, donc elle est rajoutée aux collectes déjà en place, ou de substitution, c'est-à-dire



Exemple du contenu d'un bac brun.

que l'on remplace une collecte en place par la collecte des résidus organiques. Si l'on opte pour la collecte supplémentaire, il faut assumer l'ensemble des coûts d'une nouvelle collecte. Par exemple, si l'on choisit une collecte supplémentaire de résidus organiques sur une base hebdomadaire et que la collecte des déchets est hebdomadaire, on double d'un seul coût le budget lié aux collectes.

Par contre il existe une multitude de scénarios qui nous permettront de maintenir les coûts de collecte en offrant un service plus diversifié. Le cas le plus probant est celui d'une municipalité qui offre à ses citoyens deux collectes de déchets par semaine. La seconde collecte de déchets peut être remplacée par une collecte de matières organiques. Ainsi, on n'augmente pas les coûts reliés à la collecte et on permet la valorisation des résidus organiques. Il ne faut cependant pas se leurrer, une proportion de citoyens s'opposeront à cette pratique, en clamant qu'il y a réduction de service. Pourtant, le service n'est pas réduit, il y a toujours deux collectes, on demande seulement aux citoyens de séparer leurs matières différemment au sein de ces deux collectes.

On peut aussi opter pour l'alternance des collectes, c'est-à-dire qu'une collecte de déchets sur deux est remplacée par une collecte de matières organiques. Par exemple, les déchets sont ramassés lors de la semaine 1 et les matières organiques, lors de la semaine 2. Certaines municipalités qui offrent une collecte hebdomadaire de matières recyclables feront plutôt alterner la collecte des résidus compostables avec celle-ci, sans modifier la fréquence hebdomadaire de la

collecte des déchets. Cette stratégie est également intéressante et ne devrait pas modifier énormément le budget alloué à la collecte.

Comme les matières organiques sont responsables du dégagement des odeurs, il peut être justifié de réaliser une collecte hebdomadaire de celles-ci. Une fois le flot de déchets débarrassé de la plupart des matières organiques, il peut devenir pertinent de le recueillir qu'une fois aux deux semaines. Dans cette perspective, la collecte des déchets et celle des matières recyclables peuvent devenir bimensuelles alternées avec une collecte des résidus organiques hebdomadaire.

Finalement, il existe un autre type de collecte, c'est la collecte combinée, où l'on combine la collecte de deux ou trois matières, dans un camion compartimenté. L'utilisation d'un camion qui comporte par exemple deux

compartiments (un pour les déchets, l'autre pour les résidus organiques) permet de ne faire qu'une seule tournée du circuit de collecte. Cependant, si un compartiment est plein avant l'autre, il faut revenir au site d'enfouissement ou de compostage; on n'optimise donc pas l'utilisation de l'espace dans les camions. De plus, il existe des périodes de pointe autant pour les déchets que pour les matières compostables, ce qui complique la situation

6) Identifier les implications de la mise en place d'un système de compostage en milieu urbain

La pratique du compostage centralisé, au delà d'un volume de 500 mètres cubes, doit être effectuée selon des critères bien précis. Ainsi, une municipalité ne peut décider d'entreprendre cette activité sur un terrain avant d'avoir obtenu au préalable un certificat d'autorisation émis par le ministère de l'Environnement et de la Faune. Pourquoi ? Car la pratique du compostage à grande échelle peut occasionner plusieurs nuisances qu'il faut contrôler. Les nuisances potentielles associées aux activités de compostage sont les odeurs, la vermine (incluant les oiseaux), le camionnage et la contamination des eaux souterraines et de surface. Il faut également s'assurer que le projet de compostage ne contrevient à aucun règlement de la MRC et que le zonage du site choisi soit adéquat. Si le terrain est en zone agricole, il faudra obtenir une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ). Si l'emplacement est propice à



maintient sans production de nuisances aussi bien l'hiver que l'été.

▼ Le tamisage et la stabilisation finale

Dans le cadre d'un processus de compostage actif accéléré, le compost est prêt pour le tamisage en 14 à 16 semaines. Afin de maximiser la quantité de compost récupérée lors de cette opération, le matériel doit être bien décomposé et asséché. Le tamisage consiste à extraire du compost les matières indésirables (plastique, éléments grossiers, etc.).

Les équipements requis pour réaliser l'ensemble des activités peuvent comprendre : un déchiqueteur, une chargeuse ou un retourneur d'andains (autonome ou actionné par un tracteur), un camion citerne ou un dispositif d'arrosage, et un tamiseur. Notons que la sous-utilisation de certains équipements ne justifie pas l'investissement requis pour leur achat et qu'il est donc préférable d'envisager une location ponctuelle. De plus, le contrôle du processus nécessitera l'utilisation d'un thermomètre, d'un hygromètre, d'un oxymètre, etc.

La qualité de compost obtenu est le résultat d'une combinaison de plusieurs facteurs qui sont intimement reliés, soit la méthode de collecte, le procédé, le savoir-faire ainsi que le choix et la diversité des intrants utilisés dans le processus de fabrication. Puisque le compostage implique une réduction de volume d'environ 50 %, il faudra prévoir une production annuelle de compost qui est la moitié de la quantité totale de matière traitée. Il est conseillé que le compost produit soit soumis à des analyses de laboratoire afin de déterminer sa qualité. Il existe une norme de qualité des compost d'application volontaire émise par le Bureau de normalisation du Québec (Norme P 043-200). Règle générale, un compost fabriqué à partir de résidus municipaux triés à la source peut rencontrer les catégories de qualité AA, A ou B.

Toujours selon l'enquête nationale du Conseil canadien du compostage, le prix de revente moyen du compost est de 20 à 40 \$/tonne métrique mais les écarts sont grands : de 2 à 75 \$/tonne métrique. Quant aux marchés pour le compost, les sites publics peuvent l'utiliser dans les programmes d'aménagement paysager, comme matériel de recouvrement pour l'enfouissement et plusieurs installations en distribuent à leurs citoyens. Le matériel est plutôt écoulé en vrac. Quant aux installations privées, leurs principaux marchés sont : l'aménagement paysager, l'agriculture et

l'horticulture, en plus des terrains de golf, et des projets de restauration de sites. Dans certains cas, les générateurs de résidus organiques reprennent le compost produit pour leur propre usage.

Il importe d'expliquer à la population les raisons premières qui motivent les municipalités à mettre sur pied de tels programmes. Les citoyens seront toujours plus aptes à faire des concessions s'ils comprennent la problématique. La population doit donc connaître les enjeux et les raisons qui ont motivé certains choix, par exemple la substitution d'une collecte des déchets par une collecte des matières organiques. Sans explications, cette option peut être perçue comme une réduction du service. À l'opposé, avec des données pertinentes à l'appui, on peut y voir une diversification et une amélioration du service.

L'introduction de la collecte des matières organiques dans un système de gestion intégrée des résidus requiert donc un programme efficace de sensibilisation auprès des citoyens. Voici quelques moyens que l'on peut mettre en place pour bien informer la population des enjeux et pour encourager les citoyens à participer :

- Comité de citoyens, groupes de discussion, concours de logo, conférence de presse, accroche-porte, dépliant, vidéo, auto-collant à apposer sur les bacs (matières acceptées/refusées), calendrier de collecte, journal périodique, ligne d'information téléphonique et de dépannage, tournées dans les écoles, sondages, billets de courtoisie, visites porte-à-porte, Journée Retour à la Terre (remise de compost au citoyens), activités de sensibilisation dans le cadre de la semaine nationale du compostage, journée portes ouvertes au site de compostage, cours d'horticulture écologique (utilisation du compost), jardin communautaire, organisation d'un concours avec prix à caractère environnemental, panneaux avec taux de diversion aux intersections passantes de la municipalité, concours «du plus beau parterre avec utilisation de compost», publicité dans journaux locaux et articles (bilans), candidature de la municipalité pour des prix (ex. : les phénix de l'environnement), etc.

Il est difficile d'établir une règle générale quant aux coûts d'un service de collecte et compostage des résidus organiques puisqu'ils dépendent d'une panoplie de facteurs



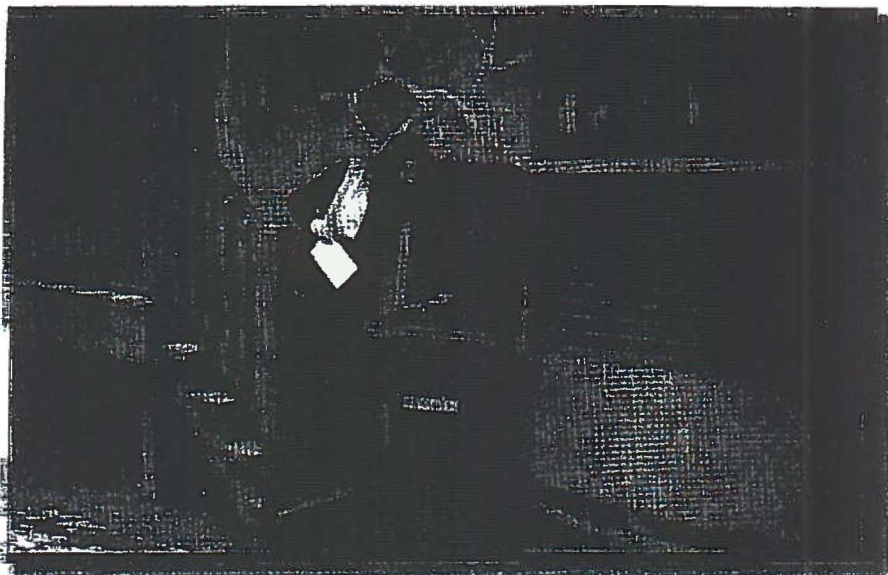
l'exploitation agricole, il peut être plus difficile d'obtenir cette autorisation. Ce sera plus facile s'il s'agit d'une ancienne sablière, d'une terre en friche ou boisée dont les propriétés du sol ne favorisent pas la culture.

Quelle que soit la technologie utilisée dans le cadre d'un programme de valorisation des résidus par le biais du compostage, plusieurs aspects de nature sociale, environnementale, technique et réglementaire doivent être pris en considération lors du choix de la localisation des infrastructures. Des expériences à travers le Québec et le Canada démontrent qu'à lui seul, l'emplacement visé peut être déterminant dans la réussite ou l'échec de ce genre de projet. Les facteurs à prendre en considération dans le choix d'un emplacement sont : l'acceptabilité sociale, l'espace requis (incluant une zone tampon), les nuisances potentielles, la direction des vents, les accès routiers, les projets futurs de développement, etc.

Une fois les démarches préliminaires entamées (choix acceptable de l'emplacement, quels résidus seront traités et quel type de collecte sera mis en place) le succès de tout projet de compostage repose sur trois éléments clés : la conception des installations, la technique de compostage, la gestion quotidienne des opérations.

L'andainage à l'air libre est le système de compostage le plus largement utilisé. Selon l'enquête nationale sur les opérations de compostage réalisée par le Conseil canadien du compostage (novembre 1997), on compte au Québec 47 installations de compostage dont 33 installations ayant recours à cette méthode. Il existe essentiellement trois procédés de compostage en andains extérieurs : andains (ou tas statiques) aérés passivement ; andains (ou tas statiques) aérés activement ; andains retournés et aérés mécaniquement (chargeur ou retourneur d'andain).

Une installation utilisant un système de compostage par andains doit être constituée : d'une plate-forme de compostage à air libre où est située l'aire de réception et de conditionnement des intrants, d'un espace pour l'entreposage des matériaux carbonés et structurants ; d'un système pour le captage et le traitement des eaux ; d'une aire de tamisage et enfin d'une aire d'entreposage du compost mature.



Distribution des contenants (mini-bac pour la cuisine et bacs roulants)

Règle générale, les étapes liées à la méthode d'exploitation sont les suivantes :

▼ La réception et le conditionnement des intrants

Dès leur arrivée au site de compostage, les résidus organiques issus de la collecte des compostables sont pesés et désensachés s'il y a lieu. Ils sont ensuite déversés sur l'aire de réception de la plate-forme de compostage et conditionnés, c'est-à-dire mélangés aux matières carbonées absorbantes et structurantes dans des proportions déterminées.

▼ Le compostage actif

Une fois le mélange complété, la matière est mise en longs tas triangulaires, nommés andains, dont la grosseur varie selon l'équipement utilisé. Selon la méthode de compostage actif, la nature des intrants, la porosité du matériel, la demande en oxygène et les objectifs de productivité, le retournement des andains s'effectue régulièrement, soit 1 à 5 fois par semaine. De plus, il peut être nécessaire d'humidifier les andains si l'évaporation d'eau est trop importante. Il est également important de faire un suivi quotidien de tous les paramètres liés au bon déroulement du procédé, c'est-à-dire, le rapport carbone-azote, la température et les taux d'oxygène et d'humidité, afin de les évaluer, les contrôler et les maintenir à leurs niveaux optimaux. L'ensemble de ces activités peut s'effectuer en toute saison et, lorsque bien contrôlé, le processus de décomposition se



propres à chaque situation. Voici cependant des éléments à prendre en considération dans l'estimation des coûts : la planification, l'acquisition de contenants et leur distribution, le système de collecte (camions, équipements, main-d'œuvre), le système de compostage (autorisations, plans et devis, acquisition du terrain, aménagement, équipements, opération, suivi, analyses), le plan de sensibilisation, la mise en marché du compost, etc. Quant aux revenus, ils concernent surtout le crédit à l'enfouissement et les ventes de compost.

1. Mesurer le rendement

Enfin, il est primordial de mesurer certains paramètres afin de déterminer l'efficacité de l'activité. Il faudra alors prévoir recueillir certaines données telles que : le poids des matières ramassées, le nombre de portes qui participent (nombre de bacs vidangés en général), etc. Ainsi, il sera possible de mesurer le rendement à l'aide d'indicateurs de performance. Les indicateurs de performance auxquels nous faisons référence sont empruntés aux mesures de rendement définies par Collecte sélective Québec. Les indicateurs usuels sont : le taux de participation, le rendement moyen, le taux de récupération et le taux de diversion. Ils pourront servir d'élément de comparaison avec d'autres programmes similaires et permettront de calculer l'efficacité globale de toutes les activités du plan de gestion intégrée des matières résiduelles offerts par votre municipalité.

En conclusion, la mise en place d'un programme de collecte et compostage complète avantageusement la collecte sélective, en terme de performance environnementale. Il faudra cependant s'assurer de mettre en place les éléments de réussite pour garantir l'efficacité de la

démarche. Les taux de diversion obtenus, l'enthousiasme de la population et la nature du compost produit sont autant d'éléments qui motivent l'implantation d'un programme de gestion intégrée des matières organiques par les intervenants du secteur municipal.

le Biofiltre[®] Ecoflo



Vous êtes à la recherche d'un système septique simple, fiable et permanent ? Le Biofiltre Ecoflo[®] est la solution qu'il vous faut.

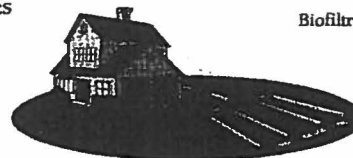
Composé d'un caisson en fibre de verre ainsi que d'un filtre à base de tourbe de mousse spécialement traitée, le Biofiltre Ecoflo[®] s'harmonise à tout type de terrain et requiert deux à trois fois moins d'espace qu'un système conventionnel.

Solution simple et permanente

- Système compact
- Installation rapide effectuée par un installateur autorisé
- Grande flexibilité d'aménagement paysager
- Protection des eaux souterraines
- Performances épuratoires supérieures et constantes



Biofiltre Ecoflo[®]



Système conventionnel



Pour toute information additionnelle sur la gamme complète de produits Premier tech Environnement, contacter le : 1 800 6-ECOFLO (1 800 632-6356); Téléc.: (418) 867-3896 ; E-mail: ecoflo@premiertech.com



RÉGIE INTERMUNICIPALE **Argenteuil Deux-Montagnes**

« RAPPEL » **AVIS DE RECHERCHE**

PHOTOGRAPHIES D'ÉPOQUE

Pour la production de son Éco-calendrier 1999, la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes est à la recherche de photos d'époque présentant des scènes s'étant déroulées dans les municipalités de :

Lachute, Chatham, Brownsburg, Carillon, Saint-André-Est,
Saint-André d'Argenteuil et Saint-Placide.

Veuillez nous faire parvenir ces photos par la poste

AVANT LE 15 AOÛT 1998

à l'adresse suivante :

Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes
a/s Dominique Léger
380, rue Principale
Lachute (Québec) J8H 1Y2

S.V.P. inclure votre adresse et votre numéro de téléphone.

Veuillez prendre note que toutes les photos vous seront retournées.

En plus de voir votre photo publiée dans l'Éco-calendrier, vous courrez la chance de **gagner un bac roulant** pour la collecte automatisée des déchets. Pour information, composez le (450) 562-0778 ou 1 800 562-0779.

Merci de votre collaboration.

"REMINDER" **WANTED** **OLD PHOTOS**

The Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes is looking for period photographs for its 1999 Eco-Calendar. If you have any old photos showing scenes of Lachute, Chatham, Brownsburg, Carillon, Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil or Saint-Placide, please mail them to :

Dominique Léger
Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes
380, rue Principale
Lachute (Québec) J8H 1Y2

BY AUGUST 15, 1998.

Please include your address and phone number.

All photos will be sent back.

In addition to seeing your photo printed in the calendar, you could **win a rolling bin** for automated garbage collection. For information, please call (450) 562-0778 or 1 800 562-0779.

We thank you for your help!

Collecte sélective des matières recyclables

Lachute

Durant le mois d'octobre, un bac roulant de couleur bleue sera déposé aux portes des résidences de certaines régions d'Argenteuil incluant un dépliant expliquant toutes les modalités du nouveau programme de collecte sélective des matières recyclables.

La collecte débutera en novembre. D'ici là, on peut commencer à accumuler des matières recyclables dans le bac. Cette première phase est destinée aux maisons unifamiliales et habitations de deux à quatre

logements. En ce qui concerne les multi-logements, les chalets, les commerces, les institutions et les industries, ils recevront leur bac lors de la deuxième phase du programme au printemps 1999.

Ce tout nouveau service est une initiative de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes et de ses municipalités membres. Ainsi, les citoyens de Lachute, Brownsburg, Chatham, Carillon, St-André-Est, St-André d'Argenteuil et St-Placide pourront participer à cet effort collectif et ainsi permettre à une bonne portion de leurs résidus d'être recyclés.

L'ARGENTEUIL, LE MERCREDI 7 OCTOBRE 1998.



REGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

Collectes de feuilles d'automne



**Remettez vos feuilles d'automne
entre les mains de Dame Nature!**



DATES DE COLLECTE :

Les jeudis 8, 15, 22, 29 octobre et 5 novembre 1998.

Déposez vos sacs pour 7 heures A.M.

RÉSIDUS ACCEPTÉS: Feuilles d'automne, aiguilles de conifère et cocottes, gazon, résidus de jardinage, fleurs, plantes. S.V.P. Aucune branche.

SACS GRATUITS : Pour obtenir 10 sacs de plastique gratuits, présentez les coupons distribués par la poste aux hôtels de ville de : Brownsburg, Carillon, Chatham, Lachute, Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil et Saint-Placide.

Tout autre contenant est acceptable en autant qu'il ne contient aucun déchet.

QUESTIONS? (450) 562-0778 ou 1-800 562-0779

Collection of autumn leaves



**Give your autumn leaves
back to Mother Nature!**



PICKUP DATES:

The collection will take place on the following Thursdays:

October 8, 15, 22, 29 and November 5.

Please place your bags by the curb for 7 a.m.

ACCEPTED MATERIALS: Autumn leaves, grass clippings, flowers, pine cones and needles, garden clippings, plants. No branches please.

FREE BAGS: To get 10 free plastic bags, present the coupon left at your door at City Hall in any of the following municipalities: Brownsburg, Carillon, Chatham, Lachute, Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil and Saint-Placide.

All other containers are acceptable, as long as they do not contain any garbage.

QUESTIONS? (450) 562-0778 or 1 800 562-0779

44 municipalités réparties dans six MRC en sont membres

Le Centre de Tri-CFER inaugure ses installations

Richard Leduc

Lachute

Après l'autoroute 50, la région de Lachute vient d'ajouter un autre fleuron à sa couronne en inaugurant, mardi de la semaine dernière, le Centre de Tri-CFER à Lachute, une usine-école qui traitera les matières recyclables de 44 municipalités réparties dans six MRC de l'Outaouais, des Laurentides et des Basses-Laurentides.

Devant près de 200 personnes, la Corporation régionale du Centre de Tri-CFER a inauguré son édifice récemment construit au coût de 2,3 millions de dollars.

Ce nouveau centre est le géniteur de 15 nouveaux emplois directs et une vingtaine d'emplois indirects. On estime qu'il recevra en moyenne 10 000 tonnes de matières recyclables par année, ce qui le classe au cinquième rang de tous les centres de tri au Québec et le deuxième en importance au Québec en matière de participation. En effet, outre les 44 municipalités, la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes participent aussi au projet.

Bref historique

Le centre de tri a d'ailleurs émergé d'initiatives de ces deux organismes participants. Au début des années 90, l'une a émergé de la défunte Commission scolaire du Long-Sault qui voulait répondre à des impératifs éducationnels précis. L'autre initiative provient de la Régie intermunicipale qui s'est donnée comme mandat d'assurer une gestion durable et intégrée des déchets.

En 1994, après quelques études de faisabilité effectuées de part et d'autre, les deux organismes se concertent pour faire avancer un projet commun de centre de tri. Ce projet est présenté à 57 municipalités de sept MRC de la région et suscite un grand intérêt. Celles-ci y voient une bonne occasion de mettre en commun des infrastructures, et la possibilité de garder le contrôle sur la ressource que représentent les matières recyclables.

C'est en 1995 que le projet prend finalement son envol, pour enfin concrétiser le projet en la construction d'un centre de tri et la présente inauguration.

«Avec ce nouveau centre de tri, les 44 municipalités membres, pourront garder un

contrôle sur tout un secteur d'activités autrefois uniquement réservé à l'entreprise privée et garder dans nos régions la ressource première que constituent les matières recyclables», de dire Yvan Patry, président de la Corporation.

Vocation éducative

Le centre de tri a aussi une vocation éducative en favorisant l'apprentissage en milieu de travail de jeunes de la région. Différents cours tels que l'entretien mécanique, l'entretien ménager et le tri y sont offerts. Présentement, plus de 20 élèves y apprennent la vie en usine.

Soutien financier

La Corporation a aussi appris une bonne nouvelle lors de cette inauguration. L'organisme Collectes sélectives-Québec lui a remis un premier chèque de 100 000 dollars provenant d'une aide financière totale de 1 769 000 dollars. Le président de l'organisme, André Martel, a remis le précieux chèque à M. Patry.

Le logo de la Corporation a été dévoilé par les députés David Whissell, Maurice Dumas, le président de la Régie

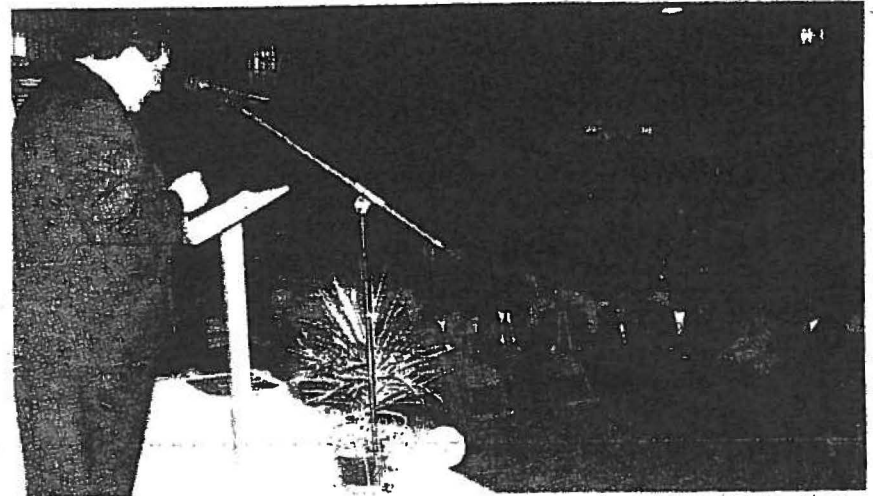


photo Richard Leduc

Yvan Patry, président de la Corporation régionale du Centre Tri-CFER, s'est adressé aux 200 personnes présentes lors de l'inauguration du Centre Tri-CER, mardi de la semaine dernière. intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes, Yvan Patry, président de la Corporation et d'autres artisans de ce projet. Le logo sera installé sur l'édifice.

Le nouveau Tri-CFER

Un projet de 2,3 millions \$

LACHUTE — Le centre de Tri-CFER, situé en bordure de la route 329 à Lachute, est la propriété de ses 44 municipalités membres.

Érigé au coût de 2,3 millions de dollars, le projet bénéficiera de subventions

totalisant 2,1 millions. Une première tranche de 100 000 \$ a d'ailleurs été remise lors de l'inauguration officielle le 6 octobre dernier.

Des organismes tels que la

Corporation de développement des Laurentides, Collecte Sélective Québec ainsi que la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes ont contribué au développement du projet.

L'impact de ce projet d'envergure se fera sentir à plusieurs niveaux. En termes économiques, le centre de tri crée 15 emplois directs dans la région et on estime à une vingtaine les emplois indirects créés par les activités du centre, sans parler des quelques emplois d'été pour les étudiants inscrits au programme CFER.

Il est prévu que le centre recevra, à partir de janvier 1999, plus de 10 000 tonnes par année de matières recyclables,

recueillies auprès des 188 (XX) citoyens de ses 44 municipalités membres. De par sa capacité et ses équipements modernes, le centre se classe au cinquième rang des 21 centres de tri du Québec.

La Corporation régionale du Tri-CFER est constituée d'un vaste regroupement municipal et scolaire, le deuxième en importance au Québec. Ce sont 44 municipalités, un établissement scolaire et une régie intermunicipale qui en sont les membres. Le centre de tri a comme vocation de fournir un cadre de formation et de travail propice à des jeunes décrocheurs afin de favoriser leur réinsertion dans le marché du travail.



ORCHESTRE IMPROVISÉ — Il était génial à voir et à entendre, cet orchestre improvisé qui en a déridé plusieurs lors de l'inauguration du centre de Tri-CFER. À l'avant, Pierre Gionet et le député Maurice Dumas menaient le bal en donnant le rythme alors que derrière eux, Yvan Patry, Normand Maurice et le maire Daniel Mayer "percussionnaient" comme de vrais pros, le tout sous la direction musicale de Sylvain Grenier.

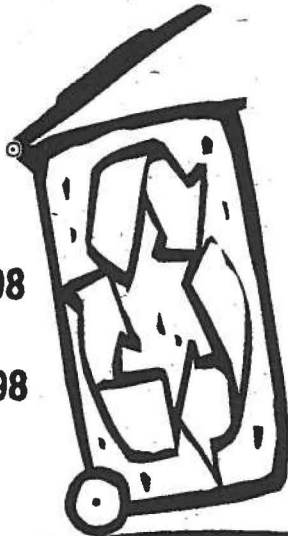
Novembre 1998 Le Régional



REGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

OBJECTIF TERRE **PROJECT EARTH**

**Début de
la collecte :
novembre 1998
Starting
November 1998**



**Le recyclage
est dans l'bac!**

**Recycling bins
land in
your town!**



Un bac bien rempli pour une Terre qui resplendit!
Fill your bin and help keep the Earth beautiful!

**Inscrivez votre numéro de bac sur le dépliant
et conservez-le comme référence.**

Write your bin number on the flyer and keep it for future reference.

Information : (450) 562-0778

ou/or: 1-800-562-0779

Le centre de Tri-CFER est inauguré

Ann Saint-Jacques
LACHUTE

Au-delà de 200 personnes ont assisté le 6 octobre dernier à l'inauguration du nouveau centre de Tri-CFER à Lachute. C'est vers cette école-usine que plus de 44 municipalités de la région achemineront leurs matières recyclables.

Ces matières seront triées, traitées puis vendues sur le marché. Les 44 municipalités membres de la Corporation régionale du Tri-CFER ont d'ailleurs signé une entente de dix ans avec le nouveau centre.

C'est au début des années 90 que le projet a vu le jour avec deux initiatives parallèles: l'une issue de la Commission scolaire du Long-Sault pour répondre à des impératifs éducationnels bien précis, l'autre provenant de la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes qui s'est donné comme mandat d'assurer une gestion durable et intégrée des déchets.

Après quelques études de faisabilité réalisées de part et d'autre en 1994, le projet fut présenté à 57 municipalités de sept MRC de la région. Les municipalités ont convenu que le projet cadrerait avec les demandes du gouvernement de regrouper les services municipaux.

Après une autre étude en 1995 qui confirmait la faisabilité du projet, la Corporation régionale du centre de Tri-CFER obtient finalement ses lettres

patentes le 9 février 1996 et le projet de centre de tri CFER (Centre de formation en entreprise et récupération) prend son envol.

«On a demandé aux municipalités de travailler à la réduction de 50 % des déchets d'ici l'an 2000. Les municipalités membres de la corporation démontrent aujourd'hui qu'elles y travaillent activement. On a également demandé aux commissions scolaires de former des jeunes répondant mieux aux besoins des entreprises. La Corporation adhère à ce principe et travaille à sa concrétisation», a souligné M. Yvan Patry, président de la Corporation du Tri-CFER.

M. André Martel, président de Collecte Sélective Québec, a mentionné qu'il y avait 21 centres comme celui-ci répartis au Québec et que «celui-ci ressort par le travail des intervenants au développement du projet».

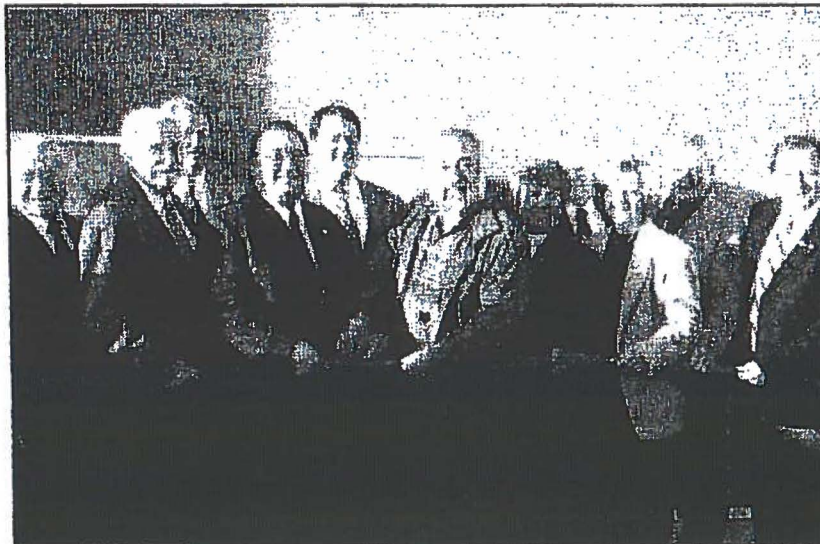
Pour sa part, le député David Whissell, nouveau porte-parole de l'Opposition officielle en matière d'environnement, se réjouissait de l'apport du nouveau centre à la création d'emplois tout comme son apport à la protection de l'environnement. «C'est un geste concret posé par 44 municipalités en faveur de l'environnement et vous pourrez compter sur mon appui», a dit le député.

M. Normand Maurice, le «père» de la récupération et instigateur des CFER au Québec, a félicité les responsables de ce projet. «Vous vous employez à ne plus

ignorer vos jeunes et à protéger votre site d'enfouissement par la collecte sélective que vous mettez en marche.»

Le député Maurice Dumas s'est dit très heureux de voir le projet se concrétiser. «Il y a des Québécois ici aujourd'hui qui ont parlé les premiers des CFER. Il y a d'abord M. Normand Maurice de Victoriaville le grand instigateur des

CFER au Québec et, ici dans la région, il y a M. Benoît Lavigne (chaudement applaudi) qui fut le premier à parler du projet. Je dois féliciter tous ces premiers intervenants ainsi que tous ceux qui s'en occupent aujourd'hui. Ce projet profite tout autant à notre jeunesse qu'à l'environnement», a dit M. Dumas.



Au centre, entourés de plusieurs dignitaires, nous apercevons le président de la Corporation du Tri-CFER, M. Yvan Patry, qui procède à la coupure de ruban avec M. Daniel Mayer, maire de Lachute et président de la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes.

16 octobre 1998 Le Régional

30 octobre 1998

Le Régional

Sept municipalités y participent

Lancement officiel de la collecte sélective

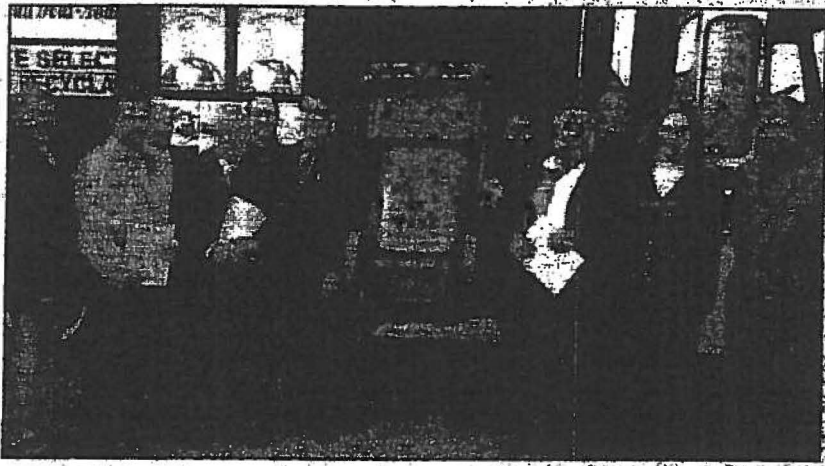
Ann Saint-Jacques
LACHUTE

«Un bac bien rempli pour une terre qui respire». Voilà le slogan du nouveau programme de collecte sélective de matières recyclables que vient de lancer la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes et qui prendra son envol en novembre prochain.

Jeudi dernier, devant le nouvel édifice à bureaux de la Régie dont la construction n'est pas tout à fait terminée, les dirigeants de la régie, maires, députés et

de la Régie qui animait la rencontre.

Mme Dominique Lévesque, directrice du service de gestion intégrée des résidus, a expliqué les modalités des collectes. La collecte sélective mensuelle débutera en novembre. Au cours des dernières semaines, un bac roulant bleu d'une capacité de 360 litres (qui peut contenir l'équivalent de 5 sacs verts) a été distribué à chaque porte, dans les sept municipalités participantes. Pour ce qui est des commerces, industries et des établissements, deuxième phase du projet, des bacs leur seront fournis au printemps prochain.



autres invités se sont réunis pour procéder au coup d'envoi officiel de cette collecte sélective. Parmi les invités présents figurait le maire de Saint-Placide et membre du conseil de la Régie, M. Jean-Paul Carrières, qui a annoncé son retrait de la vie politique à compter du mois prochain.

«Aujourd'hui, c'est un grand jour. Nous lançons une activité qui constitue un gros morceau du «puzzle» et qui couronne plus de sept années d'efforts en vue de l'implantation d'un centre de tri régional», a déclaré Pierre Gionet, directeur général

seulement.

Les matières recyclables visées par ce programme comprennent tout le papier et le carton ainsi que les contenants de verre, métal et plastique. Un dépliant expliquant les matières acceptées et celles refusées a été apposé à l'intérieur du couvercle du bac. Quelques conseils aux usagers: rincer les contenants pour éviter les odeurs; plier les boîtes pour sauver de l'espace; ne pas mettre les matières dans des sacs de plastique et n'y déposer aucun autre déchet.



RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

**COLLECTE SÉLECTIVE MENSUELLE
DES MATIÈRES RECYCLABLES :**

**DATES ET SECTEURS
DE COLLECTE**

LACHUTE

SI VOS DÉCHETS SONT RAMASSÉS LE :	LE BAC BLEU SERA RAMASSÉ LE :	LA PREMIÈRE COLLECTE AURA LIEU LE :
LUNDI	1 ^{er} SAMEDI DU MOIS	7 NOVEMBRE 1998
VENDREDI (Ayersville, St-Julien)	1 ^{er} SAMEDI DU MOIS	7 NOVEMBRE 1998
MARDI	2 ^e SAMEDI DU MOIS	14 NOVEMBRE 1998

BROWNSBURG ET CHATHAM

LE BAC BLEU SERA RAMASSÉ LE :	LA PREMIÈRE COLLECTE AURA LIEU LE :
3 ^e SAMEDI DU MOIS	21 NOVEMBRE 1998

**ST-ANDRÉ-EST, ST-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL
CARILLON ET ST-PLACIDE**

LE BAC BLEU SERA RAMASSÉ LE :	LA PREMIÈRE COLLECTE AURA LIEU LE :
4 ^e SAMEDI DU MOIS	28 NOVEMBRE 1998

**MONTHLY COLLECTION OF RECYCLABLE MATERIALS:
DATES AND DISTRICTS**

LACHUTE

IF YOUR GARBAGE IS PICKED UP ON:	THE BLUE BIN WILL BE COLLECTED ON:	THE FIRST COLLECTION WILL TAKE PLACE ON:
MONDAY	1 st SATURDAY OF THE MONTH	NOVEMBER 7 th , 1998
FRIDAY (Ayersville, St-Julien)	1 st SATURDAY OF THE MONTH	NOVEMBER 7 th , 1998
TUESDAY	2 nd SATURDAY OF THE MONTH	NOVEMBER 14 th , 1998

BROWNSBURG AND CHATHAM

THE BLUE BIN WILL BE COLLECTED ON:	THE FIRST COLLECTION WILL TAKE PLACE ON:
3 rd SATURDAY OF THE MONTH	NOVEMBER 21 st , 1998

**ST-ANDRÉ-EST, ST-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL,
CARILLON AND ST-PLACIDE**

THE BLUE BIN WILL BE COLLECTED ON:	THE FIRST COLLECTION WILL TAKE PLACE ON:
4 th SATURDAY OF THE MONTH	NOVEMBER 28 th , 1998

Information : (450) 562-0778 ou/or: 1-800-562-0779

Collecte sélective des matières recyclables

Lancement du programme des bacs bleus

Richard Leduc
LACHUTE

«Un bac bien rempli pour une terre qui respire», tel est le slogan du nouveau programme de collecte sélective des matières recyclables que la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes a lancé, le 22 octobre dernier, devant ses futurs bureaux et qui prendra son envol en novembre prochain.

Ainsi, la Régie offrira une collecte de porte-à-porte des matières recyclables qui se fera à partir de bacs bleus fournis aux citoyens par la Régie. Ces bacs sur roues de 360 litres, peuvent contenir l'équivalent de cinq sacs verts. Une fois par mois, donc 12 fois par année, six camions de la Régie circuleront le samedi sur les territoires des municipalités de Brownsburg, Carillon, Chatham, Lachute, Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil et Saint-Placide. C'est l'équivalent de 23 000 habitants et 10 000 portes.

La collecte dans la ville de Lachute s'effectuera lors du premier et du deuxième samedis de chaque mois. Le premier samedi du mois, les secteurs Nord de la voie ferrée et

Une fois par mois, donc 12 fois par année, six camions de la Régie circuleront le samedi sur les territoires des municipalités de Brownsburg, Carillon, Chatham, Lachute, Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil et Saint-Placide. C'est l'équivalent de 23 000 habitants et 10 000 portes.

Sud de la voie ferrée à l'Ouest de la Rivière du Nord seront desservis. Le deuxième samedi, ce sera au tour des résidents du secteur Sud de la voie ferrée à l'Est de la Rivière du Nord.

Le troisième samedi sera consacré à la collecte dans les municipalités de Brownsburg et Chatham. Le quatrième samedi, les bacs seront recueillis à Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil, Carillon et Saint-Placide. Si le mois comporte un cinquième samedi, il n'y aura aucune collecte lors de cette journée.

Pour le moment, la Régie s'attaque au secteur résidentiel. Mais elle affirme que les institutions, immeubles à logements et les commerces seront ajoutés à la collecte au printemps prochain.

Matières recyclables visées

Les matières recyclables visées par le programme comprennent tout le papier et le carton, ainsi que les contenants de verre, métal et plastique. Bien que cette liste paraisse simple, les citoyens devront cependant se montrer attentifs à certaines matières qui ne correspondent pas à ces catégories. «Pour s'y retrouver, les gens pourront consulter un autocollant qui sera apposé à l'intérieur du couvercle du bac qui dresse la liste des matières acceptées et refusées», de souligner Pierre Gionet, direc-



photo Richard Leduc

La Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes a dévoilé les grandes lignes de son nouveau programme de collecte sélective des matières recyclables qui prendra son envol en novembre prochain. On voit ici quelques élus des municipalités participantes, David Whissell, le député d'Argenteuil, Daniel Mayer, président de la Régie, et d'autres intervenants devant l'un des camions qui fera la collecte.

teur général de la Régie.

«La démarche peut sembler ardue, ajoute-t-il, mais, lorsque les citoyens constateront la quantité astronomique d'items recyclables et la différence qu'ils peuvent apporter en matière de protection de l'environnement, ils seront persuadés du bien-fondé de cette nouvelle activité.»

Les coûts

La Régie et les municipalités se partageront

les coûts de ce programme dans une proportion de 50 pour cent chacune. Quant aux citoyens, leur taxe d'ordure sera augmentée de 10 dollars par an pour la prestation de ce nouveau service. Si l'on traduit cette dépense, cela signifie que chaque famille paiera 0,83 cents par collecte sélective. «Chaque municipalité établira de quelle façon, elle entend assumer leur facture respective et qu'elle sera la contribution des citoyens au compte de taxes», de dire M. Gionet.

Avec ce programme de collecte, la Régie est une des premières à se conformer au Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, dévoilé en septembre dernier par le ministre de l'Environnement et de la Faune. Ce plan stipule que, d'ici l'an 2008, les municipalités devront récupérer 60 pour cent de tout le verre, le plastique, le métal, les papiers et cartons produits par leurs citoyens.

La Régie a également annoncé que la collecte humide (bacs bruns) devrait bientôt être offerte à l'ensemble des citoyens de la ville de Lachute.



REGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

**COLLECTE SÉLECTIVE
MENSUELLE
DES MATIÈRES
RECYCLABLES :**



**DATES ET SECTEURS
DE COLLECTE**



BROWNSBURG ET CHATHAM

LE BAC BLEU
SERA RAMASSÉ
LE :

LA PREMIÈRE
COLLECTE
AURA LIEU LE :

3^e SAMEDI
DU MOIS

21 NOVEMBRE
1998

Information (450) 562-0778 ou 1-800-562-0779

L'ARGENTEUIL, LE MERCREDI 18 NOVEMBRE 1998



REGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

**COLLECTE SÉLECTIVE MENSUELLE
DES MATIÈRES RECYCLABLES :**

**DATES ET SECTEURS
DE COLLECTE**



**ST-ANDRÉ-EST
ST-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL
CARILLON ET ST-PLACIDE**

LE BAC BLEU
SERA RAMASSÉ
LE :

LA PREMIÈRE
COLLECTE
AURA LIEU LE :

4^e SAMEDI
DU MOIS

28 NOVEMBRE
1998

Information (450) 562-0778 ou 1-800-562-0779

L'ARGENTEUIL, LE MERCREDI 25 NOVEMBRE 1998



REGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes



**Pour un temps des Fêtes écologique
Pensons à recycler!**

La période des Fêtes est une occasion en or pour adopter des habitudes écologiques :

- 1) Réduisez la quantité d'emballage utilisée.
- 2) Réutilisez les emballages des années précédentes.
- 3) Conservez les emballages réutilisables pour de futurs cadeaux.
- 4) En dernier lieu, déposez dans le bac bleu les emballages non réutilisables selon les consignes suivantes :



Emballages acceptés

Papier non lustré
Papier de soie
Sacs à cadeaux
Boîtes à cadeaux (vêtements, appareils électroniques, etc.)
Cartes de Noël



Emballages refusés

Papier métallisé ou plastifié
Enlevez les cordes des sacs à cadeaux
Enlevez les choux, rubans et papiers collants
Enlevez le styromousse et les emballages en plastique

Pour sauver de l'espace dans votre bac, pliez les boîtes.
Déposez les emballages pêle-mêle, ne pas les inclure les uns dans les autres.

POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

FOR ENGLISH INSTRUCTIONS :

(450) 562-0778, 1-800-562-0779

L'ARGENTEUIL, LE MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1998



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

*Merci à tous ceux qui ont contribué à
améliorer leur environnement en 1998.*

Que l'esprit des fêtes vous comble de joie et de paix.

**BROWNSBURG, CARILLON, CHATHAM,
LACHUTE, SAINT-ANDRÉ-EST,
ST-ANDRÉ PAROISSE, ST-PLACIDE**

562-0778

L'ARGENTEUIL, LE MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1998



RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

**Horaire des collectes
reportées pour
le temps des fêtes**



COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES

RECYCLABLES (BACS BLEUS) :

La collecte du samedi 26 décembre
(St-André, Carillon, St-Placide)
est reportée au **dimanche 27 décembre**

La collecte du samedi 2 janvier
(Lachute, Nord de la voie ferrée; Sud de la
voie ferrée à l'Ouest de la Rivière du Nord)
est reportée au **dimanche 3 janvier**

Prière de sortir vos bacs pour
7 heures le matin ou encore la veille

COLLECTE DES DÉCHETS :

La collecte du vendredi 25 décembre
est devancée au **jeudi 24 décembre**

La collecte du vendredi 1^{er} janvier
est devancée au **jeudi 31 décembre**

Écocalendrier 1999

Si vous n'avez pas reçu votre
Écocalendrier 1999 ou pour toute autre
question, veuillez nous contacter au
(450) 562-0778 ou 1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes



Mon beau sapin, roi des forêts...
Tu deviendras compost !

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL :

Jeudi 7 janvier 1999

à compter de 7 heures A.M.

Prière d'enlever toutes les décorations

(boules, guirlandes, glaçons, etc.)

Pour informations:

(450) 562-0778 ou 1 800 562-0779

Municipalités participantes : Brownsburg,
Carillon, Chatham, Lachute, St-André-Est,
St-André-d'Argenteuil et St-Placide

Turn your noble Fir tree into compost!

CHRISTMAS TREE COLLECTION :

Thursday, January 7th, 1999

From 7:00 A.M.

Please take off all ornaments

(balls, wreaths, tinsel, etc.)

For further information:

(450) 562-0778 or 1 800 562-0779

Participating municipalities: Brownsburg,
Carillon, Chatham, Lachute, St-André-Est,
St-André-d'Argenteuil and St-Placide

À part une taxe sur la collecte sélective

Pas de hausse de taxes pour St-André-Est en 1999

Richard Leduc

Saint-André-Est

À part une taxe de 10 dollars pour la nouvelle collecte sélective, les citoyens de

Saint-André-Est ne subiront pas de hausse de taxes pour l'année 1999. Le budget a été adopté le 21 décembre dernier.

Dans un budget de 1 132 434 dollars, les taxes générales sur la valeur foncière sont

maintenues à 0,9399 cent de chaque 100 dollars d'évaluation. La taxe pour se prévaloir des services de la Sûreté du Québec demeure à 0,1836 cent de chaque 100 dollars d'évaluation.

Pour assumer le transfert de Québec (5,78 pour cent), la municipalité a prévu une taxe de 0,1112 cent de chaque 100 dollars d'évaluation. La taxe sur les immeubles non résidentiels variera de 0,0001 à 0,1550 cent de chaque 100 dollars d'évaluation.

La taxe pour l'assainissement des eaux usées a été établie à 0,0162 cent de chaque 100 dollars d'évaluation, tout comme la taxe pour les trottoirs qui, elle, a été maintenue à 0,0225 cent de chaque 100 dollars d'évaluation.

Pour ce qui est des autres taxes, la taxe sur l'eau demeure à 122,50 dollars, suivi de la taxe d'ordure à 53,75 dollars et la taxe sur les égouts à 111,17 dollars.

Lors de la préparation du budget, la valeur du rôle d'évaluation était de 51 842 400 dollars imposable. Au bud-

get, la municipalité prévoit notamment des recettes au chapitre de la taxation de 886 307 dollars.

Le village prévoit dépenser 1 077 438 dollars. Ces dépenses se répartissent comme suit: 158 835 dollars pour l'administration générale, 155 025 dollars pour la sécurité publique, 254 473 dollars pour le transport, 220 490 dollars pour l'hygiène du milieu, 39 858 dollars pour la santé et le bien-être, 18 699 dollars pour l'urbanisme

et la mise en valeur du territoire, 32 961 dollars pour les loisirs et la culture, 139 440 dollars en frais de financement et 57 657 dollars en guise de contribution au fonds spécial de financement des activités locales.

Mon sapin, roi des forêts...deviendra compost

Lachute

Une fois dénudé de toutes ses décorations, l'arbre de Noël peut trouver une seconde vocation. La Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes recueillera les arbres de Noël, le jeudi 7 janvier 1999 dans le cadre de sa sixième édition de cette collecte annuelle.

Les citoyens des municipalités de Townsbourg, Carillon, Chatham, Lachute, Saint-André d'Argenteuil, Saint-André-Est de Saint-Placide pourront déposer leur arbre de Noël en bordure de rues avant 7 h matin. Tous les arbres naturels (sapins, pins, épinettes, bouleaux, etc.) seront ramassés lors de cette collecte spéciale. Cependant,

les citoyens doivent s'assurer d'enlever toutes les décorations (boules, guirlandes, glaçons, etc.) car celles-ci ne sont pas compostables. Au printemps, tous les arbres recueillis seront déchiquetés en copeaux et utilisés comme paillis ou incorporés au compost.

Depuis la première édition de la collecte d'arbres de Noël en 1994, près de 3 500 arbres ont été détournés de l'enfouissement. Cependant, l'an dernier, la collecte d'arbres de Noël a été grandement perturbée en raison de la tempête de verglas. La Régie intermunicipale a récolté moins du tiers de ce qu'elle a l'habitude de récupérer. Par contre, une quantité phénoménale de branches a été recueillie, soit plus de 306 tonnes métriques.

Déchets domestiques dangereux

LA TRIBUNE/EXPRESS - LE PROGRÈS/THE WATCHMAN, JANUARY 2 JANVIER 1999

Une collecte qui connaît un vif succès

L A C H U T E

La seconde tournée annuelle de collectes de résidus domestiques dangereux (R.D.D.) de la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes s'est terminée en septembre dernier avec un bilan des plus positifs.

L'équipe de la Régie, dotée de son unité mobile spécialement aménagée, a tenu cinq points de collecte entre juin et septembre 1998: St-Placide, Lachute, Gore, St-André-Est et Brownsburg. En tout, 25 236 citoyens répartis dans 10 municipalités participantes étant: Carillon, Chatham, Mille-Isles, St-André d'Argenteuil et Wentworth.

Grâce à ces collectes, plus de 18 tonnes métriques de R.D.D. ont été recueillies. La quantité de résidus récupérés en 1998 a augmenté de 24 pour cent par rapport à 1997. Le taux de récupération est de 16 pour cent, c'est donc dire que la Régie a recueilli 16 pour cent de tous les R.D.D. produits par les citoyens en une année. Quant au taux de participation de la population, il a été de 5,7 pour cent, et se situe dans la moyenne québécoise qui varie entre 1 et 8 pour cent. Cette série de collectes a aussi permis d'amasser des vêtements et autres articles usagés pour Centraide Laurentides ainsi que des ordinateurs et équipements électro-

ques désuets pour l'école entreprise Recypro. Ce volet a également remporté beaucoup de succès.

Les R.D.D. ont été traités par la firme Chemcycle Environnement ainsi que par plusieurs partenaires de la région dont UAP/NAP, Cyr & Nepveu (Ro-na Dismat), Canadian Tire, Valvoline et PCQ Propane. Ils ont respectivement permis la mise en valeur des rebuts suivants: les batteries d'auto, les peintures, les bonbonnes de propane et les huiles usées, soit en tout plus de 11 tonnes métriques, pour une économie de disposition de plus de 3 500

dollars. La Régie tient à souligner l'engagement de ces entreprises envers la protection de l'environnement.

Dans le cadre de ce programme, les participants ont déposé un coupon leur donnant la chance de remporter des prix. Ainsi, M.J. Lavoie de Lachute a gagné un bac roulant gracieuseté de la Régie. M. Bob Sugden de Brownsburg a remporté un ordinateur reconstitué offert par Recypro. Et enfin, Mme Brenda Dawson, de Mille-Isles, a gagné une courtoise confectionnée par des bénévoles de Centraide.

Compostage des résidus organiques

Un bilan encourageant pour 1998

ARGENTEUIL — Le programme de collecte de sapins de Noël de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes de janvier dernier, a permis de recueillir 1 400 arbres auprès des municipalités de Brownsburg, Carillon, Chatham, Lachute, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-André-Est, Saint-Placide, Boisbriand, Saint-Adolphe-d'Howard et Saint-Joseph-du-Lac.

Le fruit de cette activité permettra de soulager le site d'enfouissement de 12 tonnes métriques d'arbres de Noël et près de 350 mètres cube d'espace sera libéré pour l'élimination des déchets ultimes. Au printemps, tous les sapins recueillis seront déchiquetés en copeaux et utilisés comme paillis ou incorporés au compost. Depuis la première édition de la collecte d'arbres de Noël en 1994, environ 5 800 arbres ont été détournés de l'enfouissement.

Par ailleurs, l'automne dernier, une grande quantité de feuilles mortes a été acheminée au site de compostage centralisé de la Régie. Les collectes échelonnées sur cinq semaines, ont permis de ramasser plus de 200 tonnes métriques de feuilles d'automne. Rappelons que les citoyens pouvaient se procurer jusqu'à

dix sacs de plastique fournis gratuitement par la Régie pour la récupération des feuilles. On estime qu'environ 3 500 familles de la région ont pu bénéficier de ce service.

Pour ses futures collectes, la Régie intermunicipale effectuera certaines modifications à l'horaire. Pour la collecte des feuilles, celles-ci s'effectueront sur quatre semaines plutôt que cinq puisque la première collecte survient souvent trop tôt en saison et que les quantités ramassées sont faibles. Quant à la collecte de sapins de Noël, elle sera tenue vers la fin du mois de janvier. Les citoyens n'auront qu'à consulter les journaux locaux ou leur Écocalendrier pour en connaître les dates exactes.

Depuis juin 1995, la Régie fait également la collecte et le compostage de résidus de cuisine et de jardin dans certains secteurs de Lachute et de Saint-Placide. Depuis le début du programme, 1 820 tonnes métriques de résidus ont été recueillies et valorisées en compost, dont près de 750 tonnes métriques l'an dernier auprès de 2 600 familles participantes. Cette année, ce programme s'étendra à d'autres secteurs.

L'ARGENTEUIL, LE MERCREDI 3 FÉVRIER 1999



RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

AVIS PUBLIC

SERVICE DE COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES DANS LES MUNICIPALITÉS MEMBRES DE LA RÉGIE

SECTEUR RÉSIDENTIEL (1 à 4 portes)

La Régie a débuté le nouveau service de collecte sélective des matières recyclables en novembre 1998. La distribution des bacs a été complétée auprès des maisons unifamiliales et des édifices de 2 à 4 logements à l'automne 1998.

MULTI-LOGEMENTS (5 portes et plus) ET SECTEURS COMMERCIAL, INDUSTRIEL, INSTITUTIONNEL

En ce qui concerne les multi-logements de 5 portes et plus, les commerces, industries et institutions, la Régie communiquera avec les propriétaires sous peu pour établir les besoins spécifiques à chaque milieu.

La Régie procédera à la distribution des bacs dans ces secteurs dès que cette étape sera franchie.

Pour de plus amples informations, veuillez composer:

(450) 562-0778 ou 1. 800 562-0779.

Le recyclage qui brise le cercle vicieux de l'aide sociale

Lucie Roy

LACHUTE.

Le centre de formation en entreprise et récupération de Long-Sault (CFER) offre un diplôme très spécial aux jeunes décrocheurs. En sensibilisant les gens au recyclage des matières premières, le CFER aide notre planète et aide les jeunes à se faire une place dans la société.

Le projet initial vient de Benoît Lavigne, ancien directeur adjoint de la polyvalente

Lavigne de Lachute. Son amour pour les jeunes et sa frustration face au gaspillage des matières premières ont contribué à mettre au monde son dernier né.

Selon M. Lavigne, voir le cercle vicieux dans lequel certaines classes sociales, surtout les plus pauvres, se noient et de voir les étiquettes qu'on leur donne est aussi affolant que les problèmes d'environnement. « Ce n'est pas les jeunes qui sont dans le tort, c'est le système



Lucie Roy

Benoît Lavigne est fier de voir son idée réalisée.

d'éducation qui laisse à désirer... »

Des groupes d'élèves, ceux du cheminement particuliers continus, n'avaient selon lui aucun bon concept scolaire pour les intéressés à poursuivre. « Sans vouloir être discriminatoire ou sexiste à leur endroit, les jeunes de ce programme n'étaient absolument pas intéressés aux programmes académiques. Les filles attendaient d'avoir 18 ans pour avoir un chèque de bien-être social, puis elles tombaient enceintes pour avoir un plus gros chèque. C'est dommage, mais c'est comme ça! Puis

ensuite, elles s'accrochaient ou se mariaient avec un gars du même milieu social, ce qui leur donnait encore un plus gros chèque », avance Benoît Lavigne. L'investissement proposé par le système scolaire en ces jeunes ne donnait aucune rentabilité humaine ni économique. Puisque le coût pour garder un étudiant au secondaire est de 7000 \$, M. Lavigne a cru bon trouver une idée.

C'est en regardant le capitalisme des richesses humaines et des richesses de matières premières que M. Lavigne est allé voir ailleurs au Québec, espérant trouver une réponse à ses questions. C'est à ce moment qu'il a rencontré M. Normand Maurice de Victoriaville, surnommé le « fou des poubelles », qui avait démarré un « CFER ». Il s'en est inspiré pour la réalisation du programme à la polyvalente Lavigne. À cette époque il y avait cinq CFER: Victoriaville, Rouyn-Noranda, Hull, Les trois Lacs et Montréal.

M. Lavigne a choisi en 1990 de bâtir un projet d'envergure dans son propre milieu. Il a pris contact avec la Commission scolaire Long-Sault et les gouvernements pour démarrer un projet CFER dans la région. À ce moment, il n'envisageait pas un tel engouement de la population. Avec la participation des MRC d'Argenteuil, de Papineau, de Rivière-du-Nord, des Pays-d'en-Haut, Deux-Montagnes et Sainte-Thérèse-de-Blainville, donc plus de 85 municipalités qui regroupent 350 000 personnes, il a démarré son projet de récupération.

Objectifs

Les trois objectifs du centre CFER sont de rendre les jeunes autonomes, de les aider à devenir des citoyens engagés et des travailleurs productifs. La mission du centre est de répondre aux besoins d'adaptation sociale de sa clientèle.

Sensibiliser et éduquer les gens à recycler les cinq matières premières, le plastique, la vitre, le métal, l'aluminium et le papier, fait également partie des objectifs du centre CFER. Mais plus que tout, il vient donner une place dans la vie à ceux qui croyaient être les moutons noirs de notre société.

Sauver la planète et ses habitants soit, mais il sauve aussi dans nos poches. Le recyclage permet de récupérer chez les municipalités 45 \$ à 200 \$ la tonne, selon la matière.

Les centres CFER, établis au Québec, sont solides et bien organisés. La prochaine idée de M. Lavigne est d'ouvrir un centre CFER en Ontario. Bien entendu, il aura besoin d'aide mais quand « Ben » a une idée dans la tête, de toute évidence, il ne l'aura dans les poches.

Le compostage des résidus organiques Un bilan encourageant pour 1998

Le programme de collecte des sapins de Noël de la Régie intermunicipale d'Argenteuil Deux-Montagnes, qui avait lieu en janvier dernier, a permis de recueillir près de 1 400 arbres auprès des municipalités participantes.

Le fruit de cette activité, qui s'est déroulée à Brownsburg, Carillon, Chatham, Lachute, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-André-Est, Saint-Placide, Boisbriand, Saint-Adolphe-d'Howard et Saint-Joseph-du-Lac, a permis de soulager le site d'enfouissement de 12 tonnes métriques d'arbres de Noël et près de 350 m³ d'espace sera ainsi libéré pour l'élimination des déchets ultimes. Au printemps, tous les sapins recueillis seront déchiquetés en copeaux et utilisés comme paillis ou incorporés au compost. Depuis la première édition de la collecte d'arbres de Noël en 1994, environ 5 800 arbres ont été ainsi détournés de l'enfouissement.

Par ailleurs, l'automne dernier, une grande quantité de feuilles mortes, acheminée sur cinq semaines, a permis de ramasser plus de 200 tonnes métriques de feuilles d'automne. Rappelons que les citoyens pouvaient se procurer jusqu'à dix sacs de plastique fournis gratuitement par la Régie pour la récupération de leurs feuilles. On estime qu'environ 3 500 familles de la région ont bénéficié de ce service.

Il est à noter que la prochaine édition de ces programmes sera marquée par de petites modifications. En effet, la collecte de feuilles d'automne s'échelonnait sur quatre semaines plutôt que cinq puisque la première

collecte survient souvent trop tôt en saison et que les quantités ramassées sont faibles. Quant à la collecte de sapins de Noël, elle sera tenue vers la fin du mois de janvier. Ainsi, les citoyens profiteront de leur sapin de Noël plus longtemps après la période des fêtes et auront le temps de dégarnir leur arbre de Noël avant la collecte. Les citoyens n'auront qu'à consulter les journaux locaux ou leur Écocalendrier pour connaître les dates exactes de ces activités.

Depuis juin 1995, la Régie procède aussi à la cueillette et au compostage des résidus de cuisine (pelures de fruits et légumes, filtres à café, sachets de thé, coquilles d'œufs, pains et tous les restes de repas) et de jardin (gazon, fleurs, plantes, feuilles, et tous les résidus de jardinage) dans certains secteurs de la ville de Lachute et de la municipalité de Saint-Placide. Depuis le début du programme 1 820 tonnes métriques de résidus ont été recueillies et valorisées en compost dont près de 750 tonnes métriques l'an dernier auprès de 2 600 familles participantes. Cette année encore, le programme de collecte des résidus organiques s'étendra à de nouveaux secteurs.

Pour l'équipe de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes, la protection de l'environnement demeure une préoccupation constante. C'est pourquoi l'établissement de nouveaux services et la modification de certaines de ses activités permettront à la Régie de diversifier et d'améliorer ses programmes et ce, afin de commencer le nouveau millénaire du bon pied.

Programme de compostage

Le bac brun distribué à la grandeur de Lachute

LACHUTE — Plus de la moitié des foyers lachutois utilisent déjà le bac brun pour y déposer leurs déchets de cuisine et de jardin pour être transformés en compost.

En 1998, l'effort de ces citoyens a été couronné de succès: 540 tonnes de déchets ont été détournés du site d'enfouissement pour être convertis en quelque 250 tonnes de compost.

Au début d'avril, la Régie inter-municipale Argenteuil Deux-Montagnes a fait la distribution gratuite de bacs bruns à plus de 2000 nouvelles familles. Les gens n'ont qu'à consulter le dépliant d'information et l'autocollant pour connaître les instructions à suivre. Les nouveaux secteurs qui ont reçu des bacs bruns sont: Ayersville, Dame-Neuve ainsi que les routes rurales (route 329, route 1248, route 158, chemin Dunany et autres).

Normalement au printemps, une deuxième collecte de déchets était rajoutée dans Lachute. Cette collecte de déchets supplémentaire est maintenant remplacée par une collecte de

bacs bruns. Ainsi, à compter du 15 avril, il y aura partout dans Lachute, une collecte de déchets le lundi (au nord de la voie ferrée) et le mardi (au sud de la voie ferrée), et une collecte de bacs bruns le jeudi (au nord de la voie ferrée) et le vendredi (au sud de la voie ferrée).

Les élus municipaux encouragent les citoyens et citoyennes à poser un geste concret pour l'environnement en utilisant les bacs bruns et bleus le plus souvent possible. Grâce à votre contribution, plus de 50 % de nos déchets pourraient ainsi devenir des ressources.

Il suffit de prendre l'habitude de déposer le bon résidu dans le bon bac: les restes de table ainsi que tous les végétaux (gazon, feuilles, plantes, etc.) dans le bac brun; les contenants de verre, métal et plastique, papiers et cartons dans le bac bleu, et les autres déchets à la poubelle. L'Équipe Verte de la Régie peut être jointe au (450) 562-0778 ou 1-800-562-0779.

Compostage à Lachute

Le bac brun bientôt dans toutes les familles

Dès le début avril, la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes distribuera gratuitement des bacs bruns à plus de 2 000 nouvelles familles dans les secteurs d'Ayersville, de la Dame-Neuve et les routes rurales (route 329, route 148, route 158, chemin Dunany et autres.

Ces familles pourront, dès réception de leurs bacs, consulter le dépliant d'information et l'autocollant pour connaître les instructions à suivre à l'intérieur du couvercle du bac.

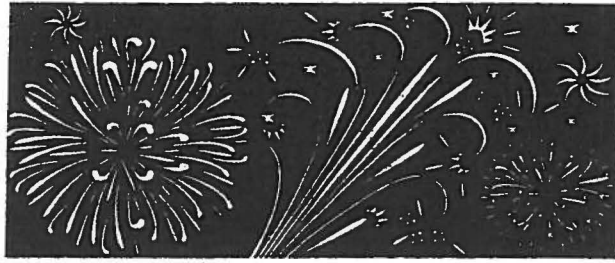
Normalement, au printemps, une

deuxième collecte de déchets était ajoutée dans Lachute. Cette collecte de déchets supplémentaires est maintenant remplacée par une collecte de bacs bruns.

Partout dans Lachute, à partir du 15 avril, il y aura la collecte des déchets les lundis (au nord de la voie ferrée) et les mardis (au sud de la voie ferrée). La collecte des bacs bruns se déroulera les jeudis (au nord de la voie ferrée) et les vendredis (au sud de la voie ferrée).

Pour info., on communique au (450) 562-0778 ou (800) 562-0779.

L'ARGENTEUIL, LE MERCREDI 7 AVRIL 1999



☆ OPEN HOUSE ☆

Régie Intermunicipale

Argenteuil Deux-Montagnes

You are cordially invited to attend the activities the Régie has organized for its open house, to be held on June 3, 4 and 5. The program includes:

① Guided tours of the facilities:

- ☉ environmental complex
- ☉ CRCT-CFER sorting centre
- ☉ centralized composting site
- ☉ landfill site

Departures: 9:00 a.m., 10:30 a.m., 1:30 p.m.,
3:00 p.m. on June 3, 4 and 5

② Exhibition of recycled art:

- ☉ Elyse Normand (paper)
- ☉ Marcel Bouchard (asphalt shingles)
- ☉ Daniel-Vincent Bernard (coaxial cables)

③ Children's theatre (Saturday):

- ☉ 10:30 a.m.: "Ordures en désordre", Troupe Luni-Vert
- ☉ 1:30 a.m.: "Opération à sac ouvert", Troupe Luni-Vert

COME ONE, COME ALL !

For reservations for the plays or for information, please call:

(450) 562-0778 or 1 800 562-0779



REGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes



JOURNÉES PORTES OUVERTES

Régie Intermunicipale

Argenteuil Deux-Montagnes

Vous êtes cordialement invités à participer aux activités organisées dans le cadre des journées portes ouvertes de la Régie les 3, 4 et 5 juin prochains. Au programme:

- ① Visites guidées des installations:
 - ⊙ complexe environnemental
 - ⊙ centre de tri de la CRCT-CFER
 - ⊙ site de compostage centralisé
 - ⊙ lieu d'enfouissement sanitaireDéparts les 3, 4 et 5 juin:
9h00, 10h30, 13h30, 15h00
- ② Exposition d'œuvres d'art fabriquées à partir de matériaux récupérés:
 - ⊙ Elyse Normand (papier)
 - ⊙ Marcel Bouchard (bardeaux d'asphalte)
 - ⊙ Daniel-Vincent Bernard (câbles coaxiaux)
- ③ Pièces de théâtre pour enfants, le samedi:
 - ⊙ 10h30: "Ordures en désordre", Troupe Luni-Vert
 - ⊙ 13h30: "Opération à sac ouvert", Troupe Luni-Vert

BIENVENUE À TOUS !

Pour réserver vos places pour les pièces de théâtre ou pour toute autre information, veuillez composer:

(450) 562-0778 ou 1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

9 327 \$ remis aux écoles et organismes de la région

L A C H U T E

La Journée «Retour à la Terre» a une fois de plus connu un vif succès, le samedi 15 mai dernier. Les citoyens se sont en effet procuré un total de 6 218 sacs de compost, soit le plus grand nombre de sacs vendus dans toute l'histoire des Journées «Retour à la Terre», une augmentation de 30 % par rapport à 1998.

C'est par une journée merveilleuse et sous un soleil radieux que s'est déroulée la sixième édition de cet événement qui aura permis de remettre 9 327 \$ aux écoles et organismes de la région.

Encore cette année, plusieurs écoliers et bénévoles ont mis la main à la pelle. Les membres de l'équipe verte de la Régie Inter-municipale Argenteuil/Deux-Montagnes étaient aussi présents sur les lieux pour prêter main forte aux nombreux vaillants qui ont ensaché le compost. Cette formule de partenariat permet aux groupes d'amasser des fonds pour leurs activités et à la Régie de sensibiliser les citoyens aux bienfaits du compostage. La Régie fait don de compost aux différents groupes impliqués et les municipalités hôtes se



gracieuseté Dominique Léger

À Lachute, de jeunes scouts ont travaillé comme des forcenés pour ensacher le compost lors de la Journée «Retour à la Terre», samedi dernier.

chargent de transporter le compost à leur point de service.

Les profits générés sont versés aux groupes. Ainsi, Les Premiers Chevaliers Scouts de Lachute ont amassé 3 534 \$, les écoles Saint-Philippe, Bouchard et Saint-André ont respectivement recueilli 1 305 \$, 1 683 \$ et 1 275 \$. Le comité organisateur de la Saint-Jean de Saint-Placide aura fracassé tous les records de croissance en ensachant 1 020 sacs de compost pour une rondelette somme de 1 530 \$.

Pour ceux et celles qui n'auraient pas pu se procurer de sacs de compost lors de cette journée, des sacs sont encore disponibles. Il suffit de rejoindre la ligne INFO-COMPOST au (450) 562-0778 ou le 1-800 562-0779. Il est aussi possible d'acquérir de grandes quantités de compost en vrac au coût de dix dollars la tonne métrique directement au site de compostage, 6985, chemin des Sources à Saint-Hermas, du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 7h à 12h.

La Tribune 11 mai 1999 p. 12

Journée "Retour à la terre"

Plus de 9000 \$ remis aux écoles et organismes

ARGENTEUIL — C'est par une journée splendide et sous un soleil radieux que s'est déroulée la 6e édition de la Journée "Retour à la terre" le samedi 15 mai dernier. Au total, les citoyens des municipalités participantes se sont procurés 6 218 sacs de compost.

«C'est le plus grand nombre de sacs vendus de l'histoire des Journées "Retour à la terre", une augmentation de 30 % par

rapport à 1998», indique Dominique Léger, directrice du service de gestion intégrée des résidus de la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes.

Cette année encore, plusieurs écoliers et bénévoles ont mis la main à la pelle. Les membres de l'équipe verte de la Régie intermunicipale étaient aussi présents sur les lieux pour prêter main-forte aux nombreux vaillants qui ont ensaché le compost.

Cette formule de partenariat permet aux groupes d'amasser des fonds pour leurs activités et à la Régie de sensibiliser les citoyens aux bienfaits du compostage. La Régie fait don du compost aux différents groupes impliqués et les municipalités hôtes se chargent de transporter le compost à leur point de service.

Au total, les Premiers Chevaliers Scouts de Lachute ont amassé 3 534 \$ et les écoles Saint-Philippe, Bouchard et Saint-André ont recueilli respectivement 1 305 \$, 1 683 \$ et 1 275 \$. Le comité organisateur de la Saint-Jean à Saint-Placide aura fracassé tous les records de croissance en ensachant 1 020 sacs de compost pour une rondelette somme de 1 530 \$.

Pour ceux et celles qui n'auraient pas pu se procurer de sacs de compost lors de cette Journée "Retour à la terre", des sacs sont encore disponibles. Il suffit de rejoindre la ligne INFO-COMPOST au (450) 562-0778 ou le 1 800 562-0779. Il est aussi possible d'acquérir de grandes quantités de compost en vrac au coût de dix dollars la tonne métrique directement au site de compostage, au 6985, chemin des Sources à Saint-Hermas (Mirabel), du lundi au vendredi de 7 h à 19 h et le samedi de 7 h à 12 h.

La

Tribune / Express

Le **PROGRÈS**

THE WATCHMAN

VOL. 5, NO. 17, 16 pages

LACHUTE, Québec

Samedi 5 juin 1999 • Saturday, June 5, 1999



Pierre Gionet, un fêru de l'environnement

Richard Leduc

Directeur général de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes, Pierre Gionet se dit un passionné de l'environnement et du recyclage. Il nous raconte comment il s'est retrouvé à la tête de la plus importante régie intermunicipale en matière de recyclage au Québec.

Voir texte en page 2.

Directeur général de la Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes Pierre Gionet, un fêru de l'environnement

Richard Leduc

LACHUTE

Depuis 1990, un lachutois d'origine est à la tête de la Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes, la plus importante régie municipale en matière de recyclage au Québec. Depuis neuf ans, il travaille comme directeur pour en faire un joyau environnemental pour la grande région de Lachute. C'est, c'est Pierre Gionet qui, avant d'être gestionnaire, est un fêru de l'environnement et du recyclage.

C'est d'ailleurs lors de ses études qu'il a doublé la passion qui l'anime pour tout ce qui touche l'environnement. Il est le titulaire d'un baccalauréat en écologie et en environnement. Pour parfaire ses connaissances en la matière, il a complété un baccalauréat en éducation.

À son premier emploi, qu'il a occupé de 1987 à 1987, il était directeur de projet en tant que fonctionnaire pour le projet d'aménagement du Parc de la rivière-du-Nord au nord de Saint-Jérôme. «Lors de ce projet, j'étais appelé avec plusieurs autres biologistes à faire des prélèvements d'eau, à faire des tests de qualité de l'environnement et à faire de l'animation auprès des citoyens. On avait le mandat de préparer le plan de gestion de la mise sur pied d'un parc linéaire qu'on connaît aujourd'hui», raconte-t-il.

Il confie que ce projet lui a indirectement ouvert les portes sur le tourisme. «Comme le plan de parc linéaire devait prendre la vocation de parc récréo-touristique, je me suis fait entendre des intervenants et des organismes dans le milieu touristique. C'est ce qui m'a amené dans la région de Lachute à la fin des années 80, alors que la Commission de développement touristique d'Argenteuil n'a pas voulu pour moi occuper de tourisme dans la région».

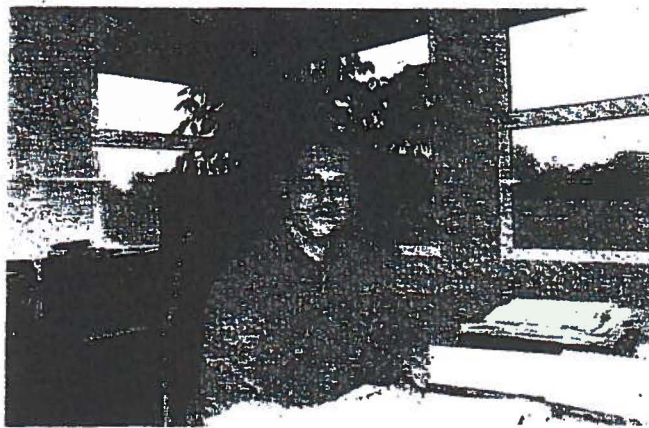
À la fin de l'année, les contacts se faisant dans la région de Lachute, Pierre Gionet fait petit bout de chemin en attendant une occasion, un emploi, qui le ramènerait dans le milieu qui le passionne avant tout, soit l'environnement.

En 1990, l'occasion se présente enfin. La Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes est à la recherche d'un candidat pour occuper la direction générale de la corporation municipale. Pierre Gionet postule et obtient le poste.

Un défi de taille attendait le lachutois qui avait de redynamiser les opérations d'une régie qui, à l'époque, ne faisait que de l'entretien sanitaire de déchets.

Quand je suis arrivé, rien ne se faisait en matière d'environnement et de recyclage. À l'époque, nous n'étions que trois employés salariés pour gérer le site. Depuis 1976, le site était administré de l'hôtel de ville de Lachute et n'y avait que quelques employés exploités par celui-ci», fait-il remarquer.

Plus tard, cette corporation muni-



Richard Leduc

Directeur général de la Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes, Pierre Gionet se dit un passionné de l'environnement et du recyclage.

La régie embauche 130 employés, compte sept municipalités membres et à des centaines de services avec une cinquantaine d'autres municipalités s'étendant de l'Ontario jusqu'à la Basse-Lauréidie.

Modeste, Pierre Gionet ne dira pas qu'il y est pour beaucoup dans l'essor fulgurant de la Régie Intercommunale Argenteuil Deux-Montagnes depuis près de 10 ans. Selon lui, il est arrivé au bon moment, dans une période propice pour l'évolution de la Régie. «Lorsque je suis arrivé, les dirigeants de la Régie semblaient plus que jamais vouloir se mettre à l'ère du recyclage et suivre ce nouveau mode de vie qui a changé les habitudes des Québécois. Nous nous sommes montrés innovateurs en mettant en place des concepts précurseurs tels que la collecte des déchets secs et humides. Tout était facile pour nous puisque cela ne s'était jamais fait dans la région. Mais si nous avons aussi rapidement progressé, c'est en grande partie grâce à l'ouverture d'esprit du conseil d'administration de la Régie qui n'a pas eu peur d'investir des sommes d'argent dans des voyages à l'étranger et qui nous ont permis de voir ce qui se faisait ailleurs en matière d'environnement et de recyclage de déchets. Ces voyages ont été coûteux, mais en valaient vraiment la peine», soutient-il.

Il n'y a pas si longtemps, Pierre Gionet assistait à des conférences pour se renseigner et se tenir au fait de tout ce qui se fait en matière de recyclage. Aujourd'hui, c'est lui qui donne des conférences un peu partout. «Récemment, je me suis rendu à Winnipeg pour donner une conférence à des personnes qui ont entendu parler de nous. Nous recevons aussi beaucoup de visiteurs de l'étranger qui viennent visiter nos installations. C'est la preuve que nous avons développé une expertise dans notre domaine».

Au fil des ans avec l'essor qu'a pris la Régie, Pierre Gionet a dû apprendre à déléguer des

responsabilités. Il reconnaît qu'il a trouvé cela difficile. «Quand j'ai commencé, je faisais un peu de tout, de la gestion à la mise sur pied de programmes de recyclage. Je me souviens des premières années, quand j'avais fini de faire du bureau, je sortais dehors et j'essayais la nouvelle machinerie que nous avions acquise. Je suis toujours aussi passionné par l'environnement, et j'avoue que, des fois, ça me manque de ne pas pouvoir participer activement à la mise sur pied d'un nouveau programme de recyclage. De par mes fonctions, je vois le projet évoluer, mais il me semble que ce serait fun d'y prendre part», confie-t-il.

Pierre Gionet adore son travail. Il sait qu'il recevra un meilleur salaire en travaillant avec une firme privée, mais l'argent n'est pas une priorité. «Je suis très heureux où je suis. J'ai la chance de travailler avec des gens dynamiques, et ce dans ma ville d'origine. Mon épouse a un emploi d'enseignante dans une école et mes trois enfants se plaisent bien ici; pour moi, c'est ce qui compte avant tout.»

Régie intermunicipale

Inauguration du nouveau complexe environnemental

Ann Saint-Jacques
LACHUTE

La Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes a inauguré le 3 juin dernier son tout nouveau complexe environnemental, lors d'une réception « 5 à 7 » réunissant tout le personnel dirigeant, les consultants et architectes, les anciens présidents, partenaires, intervenants et administrateurs.

Des journées portes ouvertes avec

Bernard Dumas, président en 1991 et 1992. Aussi, plusieurs intervenants ont pris la parole dont M. Léo Fradette de Recyc-Québec, M. Pierre Gionet, directeur général de la Régie, animait la soirée.

Depuis sa création en 1976, la Régie intermunicipale a contribué à la création de plus de 130 emplois. Son chiffre d'affaires atteint à ce jour 9 millions de dollars. Elle dessert une trentaine de municipalités de la région pour la collecte et le

transport des déchets ainsi que la collecte de matières recyclables.

La Régie intermunicipale a acquis une renommée à travers le Québec et grâce à ses projets d'avant-garde, elle a vu ses initiatives récompensées. Elle a reçu en 1996 une mention honorifique du ministre de l'Environnement dans le cadre du mérite environnemental. Autre projet à l'étude: la confection d'un guide en matière de collectes sélectives qui pourrait être distribué à travers la province, a laissé entendre Pierre Gionet.



Réunis pour la coupe de ruban inaugurant le nouveau complexe environnemental de la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes, étaient présents MM. Lucien Durocher, Kenneth Billingham, Bernard Dumas, Pierre Gionet et Daniel Mayer.

visites guidées des lieux ont aussi eu lieu les 3, 4 et 5 juin.

Outre l'édifice du siège social sis au 651 rue Félix-Touchette, le complexe environnemental de la Régie intermunicipale comprend le nouveau centre de tri de la Corporation régionale du Tri-CFER sis à côté de l'édifice du siège social, le site d'enfouissement sanitaire situé chemin des Sources ainsi que le site de compostage centralisé, situé également sur le chemin des Sources.

En même temps que l'inauguration se tenait une exposition d'œuvres d'art fabriquées à partir de matériaux récupérés. Ainsi, l'artiste Daniel-Vincent Bernard y exposait de ses œuvres dont un dromadaire fabriqué à partir de câbles coaxiaux (utilisés par Vidéotron, entre autre); Marcel Bouchard y exposait de ses œuvres fabriquées à partir de bardeaux d'asphalte et Élyse Normand exposait plusieurs de ses œuvres confectionnées à partir de papier mâché. Un ensemble musical à cordes ajoutait une note de douceur à la fête.

Avant la coupe de ruban, le maire de Lachute et président de la Régie intermunicipale, Daniel Mayer, a tenu à rendre hommage aux anciens (et tout premiers) présidents de la régie dont le maire de Saint-André d'Argenteuil, M. Lucien Durocher, président de 1976 à 1986, l'ex-maire de Lachute, M. Kenneth Billingham, président de 1986 à 1991, ainsi que l'ex-maire de Brownsbury, M.

LE/THE REGIONAL • 11 JUIN/JUNE 11, 1999

Cueillette des résidus domestiques dangereux

LACHUTE

«Nettoyez votre petit coin de planète: Apportez-nous vos résidus domestiques dangereux...pour l'amour de la Terre!», tel est le slogan de l'édition 1999 de la tournée de collectes-satellite de résidus domestiques dangereux de la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes, qui se tiendra en juin et septembre dans six municipalités de la MRC d'Argenteuil.

Les citoyens pourront faire d'une pierre trois coups en participant à ces collectes. En effet, ils auront l'occasion de se débarrasser de produits qui peuvent être toxiques pour la santé et l'environnement tels que les piles, batteries de voiture, la vieille peinture, les huiles usées, les bonbonnes de propane, les médicaments périmés, etc.

Ils pourront aussi apporter des vêtements et autres accessoires usagés qui seront remis aux plus démunis de la région grâce à l'intervention de Centraide Laurentides. L'école entreprise RECYPRO recueillera lors de ces collectes les ordinateurs défectueux pour réemployer ou recycler les composantes.

L'année dernière, la Régie a recueilli auprès des citoyens plus de 18 000 kilogrammes de R.D.D.. Les citoyens sont invités à battre ce record en 1999. Le 5 juin dernier, la Régie a fait sa première collecte à l'hôtel de ville de Saint-André-Est. Le 19 juin, elle accueillera les citoyens au Carrefour Argenteuil à Lachute, le 26 juin, au garage municipal de Gore et le 3 juillet, à l'hôtel de ville de Chatham à Saint-Philippe. Le programme reprendra du service le 28 août à la caserne d'incendie de Brownsburg pour se terminer, le 18 septembre, à l'hôtel de ville de Saint-Placide.

Les citoyens de Brownsburg, Carillon, Chatham, Gore, Lachute, Mille-Isles, Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil, Saint-Placide et Wentworth peuvent se présenter à n'importe laquelle de ces collectes avec une preuve de résidence.

Les R.D.D. recueillis seront réemployés,

recyclés ou éliminés de façon sécuritaire par des firmes spécialisées. De plus, des entreprises de la région très engagées au plan environnemental mettent la main à la pâte encore cette année pour assurer le recyclage de certaines catégories de R.D.D.. Parmi ces entreprises, il y a la quincaillerie Cyr et Nepveu qui accepte

la peinture dans le cadre du programme de recyclage RONA-CFER, le Canadian Tire les huiles usées, le magasin UAP/NAPA les batteries de voiture et PCQ Propane les bonbonnes usagées.

Pour renseignements, on compose le (450) 562-0778 ou le 1-800 562-0779.

Nettoyez votre petit coin de planète:
Apportez-nous vos résidus domestiques dangereux...
Pour l'Amour de la Terre!



Les samedis suivants de 10 h 00 à 16 h 00

OÙ ? QUAND ? SITES DE COLLECTE ?

LACHUTE	19 juin	CARREFOUR D'ARGENTEUIL, 505 ave Bédard
GORE	26 juin	GARAGE MUNICIPAL, 9, chemin Cambria
ST-PHILIPPE	3 juillet	HÔTEL DE VILLE, 270, rue du Canon
BROWNSBURG	28 août	CASERNE D'INCENDIE, 300, rue Hôtel de ville
ST-PLACIDE	18 septembre	HÔTEL DE VILLE, 281, Montée Saint-Vincent

PRODUITS ACCEPTÉS:

- aéroscs - batteries d'auto - huiles usées - restants de peinture et peinture
 - piles - médicaments - solvants - produits d'entretien et de nettoyage
 - propane - pesticides - etc.
- FAITES UN GRAND MÉNAGE ET APPORTEZ AUSSI:
- vêtements et autres articles usagés (souliers, literie, vaisselle, articles de sport...)
- vieux ordinateurs

DES QUESTIONS ?

(450) 562-0778 ou
1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Municipalités participantes: Brownsburg, Carillon, Chatham, Gore, Lachute, Mille-Isles, Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil, Saint-Placide, Wentworth
Ces collectes sont destinées aux résidus d'origine résidentielle seulement

Cueillette des résidus domestiques dangereux

L A C H U T E

«Nettoyez votre petit coin de planète: Apportez-nous vos résidus domestiques dangereux...pour l'amour de la Terre!», tel est le slogan de l'édition 1999 de la tournée de collectes-satellite de résidus domestiques dangereux de la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes, qui se tiendra en juin et septembre dans six municipalités de la MRC d'Argenteuil.

Les citoyens pourront faire d'une pierre trois coups en participant à ces collectes. En effet, ils auront l'occasion de se débarrasser de produits qui peuvent être toxiques pour la santé et l'environnement tels que les piles, batteries de voiture, la vieille peinture, les huiles usées, les bonbonnes de propane, les médicaments périmés, etc.

Ils pourront aussi apporter des vêtements et autres accessoires usagés qui seront remis aux plus démunis de la région grâce à l'intervention de Centraide Laurentides. L'école entreprise RECYPRO recueillera lors de ces collectes les ordinateurs désuets pour réemployer ou recycler les composantes.

L'année dernière, la Régie a recueilli auprès des citoyens plus de 18 000 kilogrammes de R.D.D.. Les citoyens sont invités à battre ce record en 1999. Le 5 juin dernier, la Régie a fait sa première collecte à l'hôtel de ville de Saint-André-Est. Le 19 juin, elle accueillera les citoyens au Carrefour Argenteuil à Lachute, le 26 juin, au garage municipal de Gore et le 3 juillet, à l'hôtel de ville de Chatham à Saint-Philippe. Le programme reprendra du service le 28 août à la caserne d'incendie de Brownsburg pour se terminer, le 18 septembre, à l'hôtel de ville de Saint-Placide.

Les citoyens de Brownsburg, Carillon, Chatham, Gore, Lachute, Mille-Isles, Saint-André-Est, Saint-André d'Argenteuil, Saint-Placide et Wentworth peuvent se présenter à n'importe laquelle de ces collectes avec une preuve de résidence.

Les R.D.D. recueillis seront réemployés,

recyclés ou éliminés de façon sécuritaire par des firmes spécialisées. De plus, des entreprises de la région très engagées au plan environnemental mettent la main à la pâte encore cette année pour assurer le recyclage de certaines catégories de R.D.D.. Parmi ces entreprises, il y a la quincaillerie Cyr et Nepveu qui accepte

la peinture dans le cadre du programme de recyclage RONA-CFER, le Canadian Tire les huiles usées, le magasin UAP/NAPA les batteries de voiture et PCQ Propane les bonbonnes usagées.

Pour renseignements, on compose le (450) 562-0778 ou le 1-800 562-0779.

Nettoyez votre petit coin de planète:
apportez-nous vos résidus domestiques dangereux..
Pour l'Amour de la Terre!



Les samedis suivants de 10 h 00 à 16 h 00

OÙ ? QUAND ? SITES DE COLLECTE ?

LACHUTE	19 juin	CARREFOUR D'ARGENTEUIL, 505 avé Béthany
GORE	26 juin	GARAGE MUNICIPAL, 9, chemin Cambria
ST-PHILIPPE	3 juillet	HÔTEL DE VILLE, 270, route du Canton
BROWNSBURG	28 août	CASERNE D'INCENDIE, 300, rue Hôtel de ville
ST-PLACIDE	18 septembre	HÔTEL DE VILLE, 281, Montée Saint-Vincent

PRODUITS ACCEPTÉS:

- aérosols - batteries d'auto - huiles usées - restants de peinture et teinture
- piles - médicaments - solvants - produits d'entretien et de nettoyage
- propane - pesticides - etc.

FAITES UN GRAND MÉNAGE ET APPORTEZ AUSSI:

- vêtements et autres articles usagés (souliers, literie, vaisselle, articles de sport...)
- vieux ordinateurs

DES QUESTIONS ?

(450) 562-0778 ou
1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

Municipalités participantes: Brownsburg, Carillon, Chatham, Gore, Lachute, Mille-Isles,
Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-Placide, Wentworth
Ces collectes sont destinées aux résidus d'origine résidentielle seulement

Fête nationale des Québécois

24 juin 1999

Lachute : le mercredi 23 juin 1999

Rendez-vous au 50, rue Paul-Émile Barbeau (parc Ayers)

13 h à 17 h	Animation - jeux de kermesse - carrousel de poneys, spectacle canin - baignade
17 h	souper populaire (hot-dogs)
17 h 30 à 18 h 30	spectacle (mini-cirque - magie)
19 h à 19 h 30	super spectacle de clowns
19 h 30	levée du drapeau
20 h à minuit	spectacles musicaux Groupe Point Final et Sylvain Lefebvre

Bienvenue à tous

* En cas de pluie, l'animation de 13 h à 17 h aura lieu au Centre communautaire Kevin Lowe-Pierre Page

14 — L'ARGENTEUIL, LE MERCREDI 16 JUIN 1999

Nettoyez votre petit coin de planète:
apportez-nous vos résidus domestiques dangereux...
Pour l'Amour de la Terre!



Les samedis suivants de 10 h 00 à 16 h 00

OÙ ? QUAND ? SITES DE COLLECTE ?

LACHUTE	19 juin	CARREFOUR D'ARGENTEUIL, 505 ave Béthany
GORE	26 juin	GARAGE MUNICIPAL, 9, chemin Cambria
ST-PHILIPPE	3 juillet	HÔTEL DE VILLE, 270, route du Canton
BROWNSBURG	28 août	CASERNE D'INCENDIE, 300, rue Hôtel de ville
ST-PLACIDE	18 septembre	HÔTEL DE VILLE, 281, Montée Saint-Vincent

PRODUITS ACCEPTÉS:

- aérosols - batteries d'auto - huiles usées - restants de peinture et teinture
- piles - médicaments - solvants - produits d'entretien et de nettoyage
- propane - pesticides - etc.

FAITES UN GRAND MÉNAGE ET APPOREZ AUSSI:

- vêtements et autres articles usagés (soutiers, literie, vaisselle, articles de sport...)
- vieux ordinateurs

DES QUESTIONS ?

(450) 562-0778 ou
1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Municipalités participantes: Brownsburg, Carleton, Chatham, Gore, Lachute, Mille-Isles, Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-Placide, Wentworth
Ces collectes sont destinées aux résidus d'origine résidentielle seulement

L'ARGENTEUIL, LE MERCREDI 16 JUIN 1999



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS

Siège social :

651, chemin Félix Touchette
Lachute (Québec) J8H 2C5

L.E.S. :

6885, chemin des Sources
St-Hermas, Mirabel (Québec)

Téléphone : (450) 562-0778
Télécopieur : (450) 562-8482

riadm@sympatico.ca



Richard Leduc

Le 3 juin dernier, la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes a inauguré officiellement son nouveau complexe environnemental qui lui sert de siège social. Les 3, 4 et 5 juin, elle a ouvert ses portes à la population. Dans le cadre d'un 5 à 7, la Régie a notamment rendu hommage à ses anciens présidents et effectué la traditionnelle coupe de ruban. Le président actuel Daniel Mayer a notamment coupé le ruban. On le voit ici entouré de Lucien Durocher (1976-1977), Ken Bellingham (1986-1991), Bernard Dumas (1991-1992), Pierre Gionet, directeur général de la Régie. Absent: l'ancien président Lucien Denis (1977-1983).

L'ARGENTEUIL, LE MERCREDI 23 JUIN 1999

Nettoyez votre petit coin de planète:
apportez-nous vos résidus domestiques dangereux..
Pour l'Amour de la Terre!



Les samedis suivants de 10 h 00 à 16 h 00

OÙ ? QUAND ? SITES DE COLLECTE ?

GORE	26 juin	GARAGE MUNICIPAL, 9, chemin Cambria
ST-PHILIPPE	3 juillet	HÔTEL DE VILLE, 270, route du Canton
BROWNSBURG	28 août	CASERNE D'INCENDIE, 300, rue Hôtel de ville
ST-PLACIDE	18 septembre	HÔTEL DE VILLE, 281, Montée Saint-Vincent

PRODUITS ACCEPTÉS:

- aérosols - batteries d'auto - huiles usées - restants de peinture et teinture
- piles - médicaments - solvants - produits d'entretien et de nettoyage
- propane - pesticides - etc.

FAITES UN GRAND MÉNAGE ET APPORTEZ AUSSI:

- vêtements et autres articles usagés (souliers, literie, vaisselle, articles de sport...)
- vieux ordinateurs

DES QUESTIONS ?

(450) 562-0778 ou
1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Municipalités participantes: Brownsburg, Carleton, Chatham, Gore, Lachute, Mille-Isles,
Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-Placide, Wentworth
Ces collectes sont destinées aux résidus d'origine résidentielle seulement

Nettoyez votre petit coin de planète:
apportez-nous vos résidus domestiques dangereux..
Pour l'Amour de la Terre!



Les samedis suivants de 10 h 00 à 16 h 00

OÙ ? QUAND ? SITES DE COLLECTE ?

BROWNSBURG 28 août
ST-PLACIDE 18 septembre

CASERNE D'INCENDIE, 300, rue Hôtel de ville
HÔTEL DE VILLE, 281, Montée Saint-Vincent

PRODUITS ACCEPTÉS:

- aérosols - batteries d'auto - huiles usées - restants de peinture et teinture
- piles - médicaments - solvants - produits d'entretien et de nettoyage
- propane - pesticides - etc.

FAITES UN GRAND MÉNAGE ET APORTEZ AUSSI:

- vêtements et autres articles usagés (souliers, literie, vaisselle, articles de sport...)
- vieux ordinateurs

DES QUESTIONS ?

(450) 562-0778 ou
1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Municipalités participantes: Brownsburg, Carillon, Chatham, Gore, Lachute, Mille-Isles,
Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-Placide, Wentworth
Ces collectes sont destinées aux résidus d'origine résidentielle seulement



Avis public

Vous déménagez?

Les bacs bruns et bleus
demeurent la propriété
de la Régie Intermunicipale
Argenteuil Deux-Montagnes
en tout temps.

Lors de votre déménagement, laissez les
bacs au prochain occupant et avisez la
Régie de votre déménagement au numéro
suivant :

(450) 562-0778
ou **1 800 562-0779**

Tous les bacs sont numérotés et consignés dans un
registre selon les adresses où ils ont été distribués. Si
un bac s'avère disparu, la Régie veillera à le récupérer.

Pierre Gionet, directeur général

Help keep our planet clean:
Bring us your household hazardous wastes
For the love of the Earth



Saturdays from 10 AM to 4 PM

WHERE ? WHEN ? COLLECTION SITES ?

GORE	June 26	GARAGE MUNICIPAL, 9, chemin Cambria
ST-PHILIPPE	July 3	HÔTEL DE VILLE, 270, route du Canton
BROWNSBURG	August 28	CASERNE D'INCENDIE, 300, rue Hôtel de ville
ST-PLACIDE	September 18	HÔTEL DE VILLE, 281, Montée Saint-Vincent

BRING US:

- aerosol cans
- car batteries
- waste oil
- left-over paint and dye
- small batteries
- old medication
- solvents
- cleaning and maintenance products
- propane
- pesticides
- etc.

TIME TO CLEAN HOUSE! YOU CAN ALSO BRING US:

- old clothes and other used items (shoes, bedding, dishes, bicycles...)
- old computer hardware

QUESTIONS ?
(450) 562-0778 or
1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Participating municipalities: Brownsburg, Carillon, Chatham, Gore, Lachute, Mille-Isles,
Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-Placide, Wentworth
Only household waste accepted

Journées portes ouvertes de la Régie Près de 400 visiteurs se rendent sur les lieux

L A C H U T E

Les Journées portes ouvertes de la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes, tenues les 3, 4 et 5 juin derniers, ont connu un vif succès. En effet, 181 citoyens ont participé aux visites guidées des installations de mise en valeur et d'élimination des déchets et 42 per-

sonnes ont assisté aux pièces de théâtre pour enfants présentées, et 170 personnes ont participé aux soirées «5 à 7» organisées dans le cadre de ces activités.

Lors des visites guidées, les participants ont pu visionner un diaporama sur les activités

de gestion écologique des déchets, suivie d'une tournée en autobus du site d'enfouissement, du site de compostage centralisé, tous deux situés au 6985, chemin des Sources à Saint-Hermas. Une visite de centre de tri des matériaux recyclables, géré par la Corporation régionale du centre de tri-CFER, et une autre de l'unité de collecte des résidus domestiques dangereux étaient aussi prévues.

Des pièces de théâtre ont divertit et instruit les petits sur l'importance de protéger la planète. Ils ont participé à des ateliers interactifs qui ont suivi chacune des pièces de théâtre présentées par la Troupe Lumi-Vert.

Lors de l'inauguration officielle dans le cadre d'un «5 à 7», le 3 juin dernier, la Régie en a profité pour rendre hommage à ses anciens présidents.

Deux autres soirées «5 à 7» ont permis

d'accueillir les conseillers des municipalités membres de la Régie en l'occurrence Lachute, Chatham, Brownsburg, Carillon, Saint-André d'Argenteuil, Saint-André-Est et Saint-Placide.



gracieuseté de la Régie intermunicipale

Les pièces de théâtre ont été très populaires auprès des enfants lors des journées portes ouvertes de la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes.

Nettoyez votre petit coin de planète:
apportez-nous vos résidus domestiques dangereux
Pour l'Amour de la Terre!



Les samedis suivants de 10 h 00 à 16 h 00

OÙ ? QUAND ? SITES DE COLLECTE ?

ST-PLACIDE 18 septembre HÔTEL DE VILLE, 281, Montée Saint-Vincent

PRODUITS ACCEPTÉS:

- aérosols - batteries d'auto - huiles usées - restants de peinture et teinture
- piles - médicaments - solvants - produits d'entretien et de nettoyage
- propane - pesticides - etc.

FAITES UN GRAND MÉNAGE ET APPORTEZ AUSSI:

- vêtements et autres articles usagés (souliers, literie, vaisselle, articles de sport...)
- vieux ordinateurs

DES QUESTIONS ?

(450) 562-0778 ou
1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

Municipalités participantes: Brownsburg, Carillon, Chatham, Gore, Lachute, Mille-Isles,
Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-Placide, Wentworth
Ces collectes sont destinées aux résidus d'origine résidentielle seulement.

Vos feuilles s'envolent au vent ?
Récupérez-les...
Pour l'Amour de l'environnement !

Nouvel horaire des collectes de feuilles d'automne :

LACHUTE (NORD DE LA VOIE FERRÉE)
BROWNSBURG
CHATHAM

JEUDI DÈS 7 HEURES A.M.
14, 21, 28 OCTOBRE ET 4 NOVEMBRE 1999

LACHUTE (SUD DE LA VOIE FERRÉE)
SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL
SAINT-ANDRÉ-EST
SAINT-PLACIDE
CARILLON

VENDREDI DÈS 7 HEURES A.M.
15, 22, 29 OCTOBRE ET 5 NOVEMBRE 1999

Sacs gratuits*:

Pour obtenir jusqu'à dix (10) sacs de plastique, présentez les coupons distribués par la poste à votre hôtel de ville

** Jusqu'à épuisement des stocks*

**Tout autre contenant est acceptable
en autant qu'il ne contient aucun déchet**



Your autumn leaves are blowing
in the wind ? Gather them up for
the Love of the Earth !

New autumn leaves collection schedule :

LACHUTE (NORTH OF RAILROAD)
BROWNSBURG
CHATHAM

THURSDAY FROM 7 A.M.
OCTOBER 14, 21, 28
AND NOVEMBER 4, 1999

LACHUTE (SOUTH OF RAILROAD)
SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL
SAINT-ANDRÉ-EST
SAINT-PLACIDE
CARILLON

FRIDAY FROM 7 A.M.
OCTOBER 15, 22, 29
AND NOVEMBER 5, 1999

Free bags*:

To get 10 plastic bags, present the coupons left
at your door at your City Hall

**While stocks last*

**All other containers are acceptable, as long
as they do not contain any garbage**

Questions? 562-0778
or 1-800-562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Vos feuilles s'envolent au vent ?
Récupérez-les...
Pour l'Amour de l'environnement !

Nouvel horaire des collectes de feuilles d'automne :

LACHUTE (NORD DE LA VOIE FERRÉE)
BROWNSBURG
CHATHAM

JEUDI DÈS 7 HEURES A.M.
14, 21, 28 OCTOBRE ET
4 NOVEMBRE 1999

LACHUTE (SUD DE LA VOIE FERRÉE)
SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL
SAINT-ANDRÉ-EST
SAINT-PLACIDE
CARILLON

VENDREDI DÈS 7 HEURES A.M.
15, 22, 29 OCTOBRE ET
5 NOVEMBRE 1999

Sacs gratuits* :

Pour obtenir jusqu'à dix (10) sacs de plastique, présentez
les coupons distribués par la poste à votre hôtel de ville

**Jusqu'à épuisement des stocks*

**Tout autre contenant est acceptable
en autant qu'il ne contient aucun déchet**

Questions? 562-0778
ou 1-800-562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Collectes des feuilles d'automne

L A C H U T E

De nouveau, cette année, la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes effectuera des collectes de feuilles d'automne dans les municipalités de Brownsburg, Chatham, Carillon, Lachute, Saint-André d'Argenteuil, Saint-André-Est et Saint-Placide.

Des sacs de plastique sont disponibles aux hôtels de ville des municipalités participantes. Il est possible de se procurer jusqu'à dix sacs gratuitement en remettant les coupons figurant sur le feuillet envoyé par la poste récemment. Les sacs seront distribués jusqu'à épuisement des stocks.

Les citoyens desservis par la collecte des bacs bruns (Lachute et Saint-Placide) peuvent utiliser leur bac pour y déposer les feuilles. Si la capacité du bac n'est pas suffisante, ils peuvent utiliser les sacs de plastique et les déposer à côté du bac lors de la collecte. Tout autre contenant est également acceptable en autant qu'il ne contient aucun déchet.

La collecte de feuilles s'effectue cette année deux journées par semaine, soit le jeudi ou le vendredi dépendamment des secteurs. Le territoire a été divisé afin d'effectuer la collecte de feuilles en même temps que celle des bacs bruns. Les jeudis 28 octobre et 4 novembre 1999, la collecte se fera à Lachute au nord de la voie ferrée, à Brownsburg et à Chatham. Les vendredis 29 octobre et 5 novembre, la collecte se poursuivra à Lachute au sud de la voie ferrée, à Saint-André d'Argenteuil, Saint-André-Est, Saint-Placide et Carillon.

La collecte commence dès 7h le matin. De plus, les collectes s'échelonnent maintenant sur quatre semaines comparativement à cinq par les années passées.

Les citoyens désirant se départir de grandes quantités de feuilles et de résidus verts peuvent les apporter au site de compostage de la Régie, où ils seront acceptés gratuitement avec une preuve de résidence. Les entrepreneurs et commerçants peuvent aussi les apporter. Une tarification avantageuse leur sera proposée.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, on compose le (450) 562-0778 ou 1-800 562-0779.

Résidus domestiques dangereux Une récolte colossale cette année

L A C H U T E

Les collectes de résidus domestiques dangereux (R.D.D.) organisées par la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes cessent de gagner en popularité. Entre le 29 mai et le 23 octobre, 1 039 familles de la région des Laurentides ont répondu à l'appel en participant aux neuf collectes tenues auprès de cinq municipalités membres de la Régie, soit Saint-André-Est, Lachute, Chatham, Brownsburg et Saint-Placide, et de quatre municipalités clientes en l'occurrence Oka, Orono, Canton de Grenville et Lanthier.

La tournée de collectes a permis de récolter

35 700 kilogrammes de RDD qui ont été acheminés au recyclage, à la valorisation ou l'élimination sécuritaire via la firme Sani-Mobile sauf pour les peintures, les huiles usées, les batteries d'auto et les bonbonnes de propane. En effet, ces derniers ont été disposés grâce à la contribution de plusieurs partenaires de la région. La quincaillerie Cyr et Nepveu a recueilli les peintures pour leur recyclage via le programme Rona-CFER, le détaillant UAP/NAPA a accepté les batteries d'auto, Canadian Tire et Écolocycle, les huiles usées et enfin PCQ Propane, le propane.

Les citoyens ont aussi apporté, lors de ces collectes, 2,7 tonnes de vêtements, articles usagés et matériel informatique. Le comptoir d'entraide de Lachute redistribue aux plus démunis les biens recueillis et l'école-entreprise Recypro reconditionne les ordinateurs désuets ou en recycle les composantes.

La Régie remercie ces entreprises et organismes pour leur contribution

environnementale et pour les économies de disposition engendrées, qui se chiffrent à 16 500 \$.

En 1999, la Régie a recueilli 45 % de plus de RDD qu'en 1998 auprès de ses municipalités membres.

La Régie remercie tous les citoyens qui ont pris la peine de participer à ces collectes. D'ailleurs, en guise de remerciement, la Régie

ainsi que ses partenaires remettront trois prix à des citoyens qui ont déposé leur coupon dans la boîte pour le tirage organisé dans le cadre de ces collectes de RDD. Ainsi, Pierre Martin de Lachute se mérite un ordinateur reconstitué de l'école-entreprise

La tournée de collectes a permis de récolter 35 700 kilogrammes de RDD qui ont été acheminés au recyclage, à la valorisation ou l'élimination sécuritaire via la firme Sani-Mobile.

Recypro, Paul Desbiens de Lachute remporte un bac roulant pour la collecte des déchets, gracieuseté de la Régie, et enfin, Léandre Lebeau de Saint-André-Est recevra une courtoise fabriquée par les bénévoles du Comptoir d'entraide de Lachute.

Toute une récompense pour un étudiant

Richard Leduc
LACHUTE

Un étudiant du Centre de tri CFER (Centre de formation en entreprise et récupération) de Lachute a tenu à souligner de façon particulière la réussite de l'un de ses élèves en lui remettant son diplôme du CFER, lundi dernier.

Steve Bédard a en effet reçu cette distinction après deux ans d'études et d'apprentissage au Centre de tri CFER. La présidente de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, Claudette Larivée, de même que le nouveau conseil d'administration du CFER ont tenu à rendre un hommage particulier au jeune homme.

François Champagne, un de ses enseignants, a indiqué que Steve avait surpris par

sa détermination à vouloir réussir. «Il le voulait son diplôme, a-t-il dit, au risque de ne pas manger et même de passer ses soirées sans gîte. Il nous a démontré qu'il était une personne engagée et déterminée», de louer M. Champagne devant un jeune homme gêné par tant d'attention.

D'autre part, l'occasion était belle pour présenter le nouveau conseil d'administration du CFER. À la présidence, on retrouve Philippe Ouellette, de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord. Il sera soutenu par la vice-présidente Denise Doth qui représente les parents, le secrétaire Frédéric Potvin, de la Corporation régionale du Centre de tri CFER, la trésorière Denise Larocque, enseignante au CFER, et les administrateurs, Dominique Lé-

ger, de la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes, Annie Reddy, de la Polyvalente Lavigne, Pierre Vaillancourt, de l'entreprise-école Recypro, Diane Lanoville, du Centre Le Florès, et Michel Bissonnette, de la Chambre de commerce de Lachute.

Le nouveau conseil aura pour mandat la relance du programme CFER. L'objectif est clair: par la mise sur pied de petites entreprises, il doit susciter des liens d'appartenance entre les jeunes et leurs projets. Les jeunes seront ainsi appelés à participer à l'ensemble des étapes de la création d'une entreprise, soit sa conception, sa réalisation et son exploitation quotidienne.

Tous ceux que l'aventure du CFER intéresse, c'est-à-dire ceux qui désirent devenir des travailleurs autonomes, engagés et

productifs, devraient communiquer à Denise Larocque en composant le 562-44

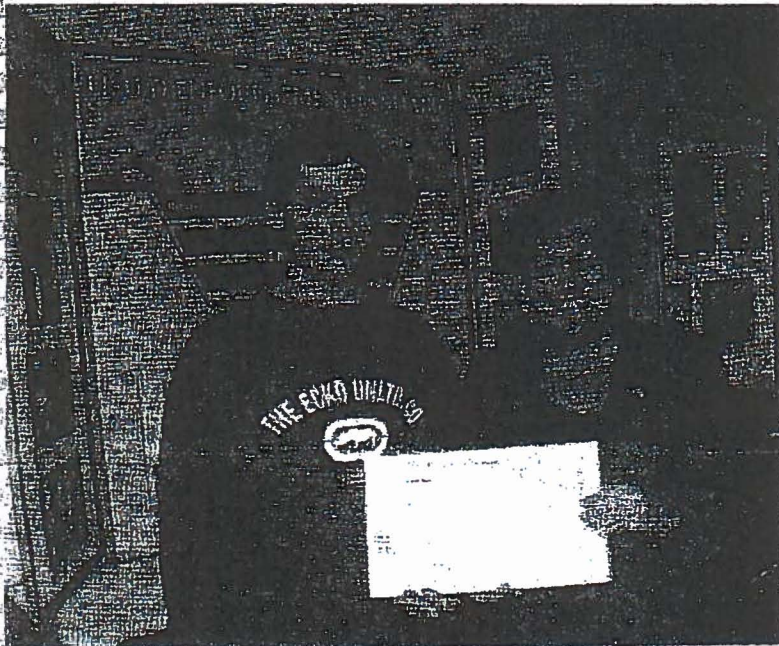
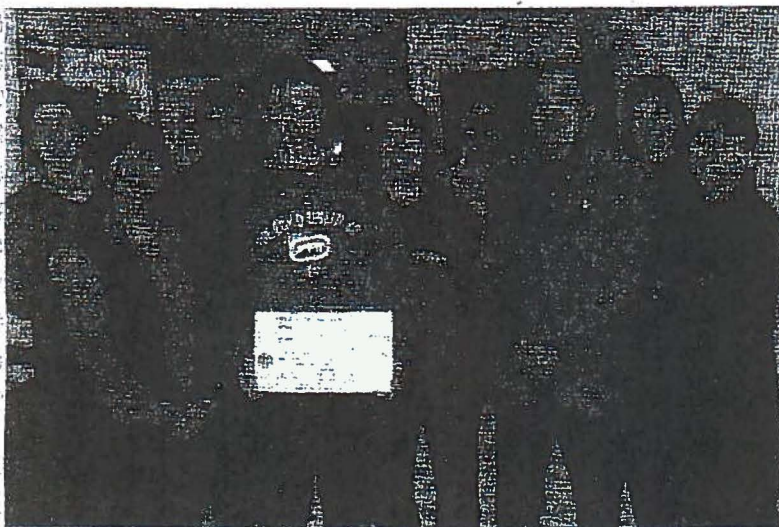


photo Richard Leduc

La présidente de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, Claudette Larivée, a remis le diplôme du CFER au récipiendaire Steve Bédard.



On voit ici Steve Bédard entouré des membres du nouveau conseil d'administration du Centre de tri CFER, qui est composé de Dominique Léger, Denise Larocque, Frédéric Potvin, Denise Doth, Pierre Vaillancourt, le président Philippe Ouellette, Diane Lanoville



REGIE INTERMUNICIPALE Argenteuil Deux-Montagnes

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Collecte des déchets -
Collecte des bacs bleus
ET HORAIRE DES FÊTES

IMPORTANT CHANGES

Garbage collection -
Blue bin collection
AND HOLIDAY SCHEDULE

EN L'AN 2000, NE LAISSEZ
PAS VOS RÉSIDUS PRENDRE
LE DESSUS ! SORTEZ-LES
AU BON MOMENT !

A NEW COLLECTION SCHEDULE
FOR THE NEW MILLENNIUM



Consultez l'Écocalendrier 2000 bientôt distribué par la poste pour connaître toutes les nouveautés
Check out the Ecocalendar 2000 that will soon be distributed in the mail for details

NOUVEL HORAIRE À COMPTER DE JANVIER 2000 / NEW SCHEDULE STARTING IN JANUARY 2000

DÉCHETS / GARBAGE

lundi monday	mardi tuesday	mercredi wednesday	jeudi thursday
LACHUTE (Nord de la voie ferrée / North of the tracks)	LACHUTE (Sud de la voie ferrée / South of the tracks)	BROWNSBURG- CHATHAM (Nord et Sud / North and South)	SAINT-ANDRÉ-EST SAINT-ANDRÉ D'ARGENTEUIL CARILLON
	SAINT-PLACIDE		

BACS BLEUS / BLUE BIN

vendredi friday
1 ^{er} vendredi/1 st friday: LACHUTE (Nord de la voie ferrée / North of the tracks)
2 ^e vendredi/2 nd friday: LACHUTE (Sud de la voie ferrée / South of the tracks)
3 ^e vendredi/3 rd friday: BROWNSBURG-CHATHAM
4 ^e vendredi/4 th friday: SAINT-ANDRÉ-EST SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL CARILLON SAINT-PLACIDE

Horaire des collectes pour le temps des Fêtes

Collecte des déchets à Lachute

(Sud de la voie ferrée à l'Ouest de la rivière du Nord) :

Collecte du vendredi 24 décembre avancée le **jeudi 23 décembre**
Collecte du vendredi 31 décembre avancée le **jeudi 30 décembre**

Collecte des bacs bleus à Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil, Carillon et Saint-Placide:

collecte du samedi 25 décembre avancée le **dimanche 19 décembre**

Holiday schedule

Garbage collection in Lachute

(South of the tracks and West of rivière du Nord)

Friday December 24 collection rescheduled to **Thursday December 23**
Friday December 31 collection rescheduled to **Thursday December 30**

Blue bin collection in Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil, Carillon and Saint-Placide:

Saturday December 24 collection rescheduled to **Sunday December 19**

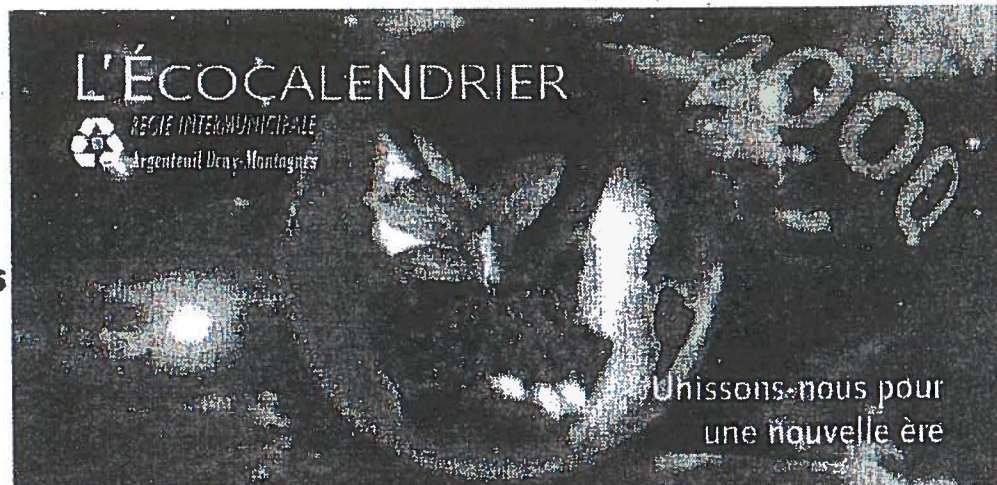
Information : 562-0778 ou/or 1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

CHANGEMENTS IMPORTANTS
Collecte des déchets - Collecte des bacs bleus
ET HORAIRE DES FÊTES

EN L'AN 2000, NE LAISSEZ PAS VOS RÉSIDUS
PRENDRE LE DESSUS !
SORTEZ-LES AU BON MOMENT !



Consultez l'Écocalendrier 2000 qui vous sera bientôt
envoyé par la poste pour connaître toutes les nouveautés

NOUVEL HORAIRE À COMPTER DE JANVIER 2000

DÉCHETS

lundi	mardi	mercredi	jeudi
LACHUTE (Nord de la voie ferrée)	LACHUTE (Sud de la voie ferrée) SAINT-PLACIDE	BROWNSBURG- CHATHAM (Secteurs Nord et Sud)	SAINT-ANDRÉ-EST SAINT-ANDRÉ D'ARGENTEUIL CARILLON

BACS BLEUS

vendredi	
1 ^{er} vendredi:	LACHUTE (Nord de la voie ferrée)
2 ^e vendredi:	LACHUTE (Sud de la voie ferrée)
3 ^e vendredi:	BROWNSBURG-CHATHAM
4 ^e vendredi:	SAINT-ANDRÉ-EST SAINT-ANDRÉ D'ARGENTEUIL CARILLON ET SAINT-PLACIDE

Horaires des collectes pour le temps des Fêtes

Collecte des déchets à Lachute (Sud de la voie ferrée à l'Ouest de la Rivière du Nord):

Collecte du vendredi 24 décembre avancée le **jeudi 23 décembre**

Collecte du vendredi 31 décembre avancée le **jeudi 30 décembre**

Collecte des bacs bleus à Saint-André-Est, Saint-André-d'Argenteuil, Carillon et Saint-Placide:

Collecte du samedi 25 décembre avancée le **dimanche 19 décembre**

Pour information : 562-0778 ou 1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

La régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes est fière de s'associer à la ville de Sainte-Adèle pour offrir à sa population le service de collecte des déchets domestiques à compter du 3 janvier 2000 et la collecte porte-à-porte des matières recyclables au cours de l'hiver 2000.

Impliquée dans la gestion des matières résiduelles depuis plus de 20 ans et desservant actuellement 65 municipalités pour la collecte ou le transport des résidus, l'équipe chevronnée de la Régie Intermunicipale s'engage à vous offrir un service de qualité.

Nous offrons également un service commercial pour la collecte et l'élimination des déchets.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au 1 800 562-0779.

La Régie profite de l'occasion pour vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes !

P41305



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

AIDEZ VOTRE SAPIN DE NOËL À DEVENIR COMPOST !



Entre le 4 et le 31 janvier 2000, posez un geste environnemental ! Venez porter votre sapin de Noël au **Complexe environnemental de la Régie**, 651, Félix Touchette à Lachute (coin des routes 148 et 329, près du garage du ministère des Transports). Votre sapin pourra ainsi être transformé en compost et vous **courez la chance de gagner un voyage de compost ou un bac roulant** (vert, bleu ou brun). Prière d'enlever toutes les décorations pour ne pas contaminer le compost. Merci !



HELP YOUR CHRISTMAS TREE BECOME COMPOST !



Do the environmentally responsible thing : **between January 4 and 31, 2000**, bring your Christmas tree to the **Régie's Environmental Centre** at 651 Félix-Touchette, Lachute (intersection of route 148 and route 329, near ministère des Transports garage). Your tree will be turned into compost and you will have a **chance to win a delivery of compost or a rolling bin** (green, blue or brown). Please **remove all decorations** to avoid contaminating the compost. Thank you !

INFORMATION: 562-0778 OU/OR 1 800 562-0779

Nouvel horaire de cueillettes pour les municipalités membres

L A C H U T E

La Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes (RIADM) avise les citoyens d'une série de modifications en ce qui concerne la gestion de leurs matières résiduelles dont la cueillette se fera au cours des prochaines semaines dans les municipalités de Lachute, Brownsburg-Chatham, Saint-André-Carillon et Saint-Placide.

À compter de janvier, la RIADM effectuera d'importants changements en ce qui a trait aux horaires de collectes auprès de ses municipalités membres. Ainsi, la collecte des déchets de Saint-Placide sera maintenant réalisée le mardi, celle de Brownsburg-Chatham (nord et sud) se déroulera le mercredi, à Saint-André-Carillon, la collecte aura lieu le jeudi. À Lachute, le secteur au nord de la voie ferrée sera toujours desservi le lundi alors que le secteur au sud sera desservi en entier le mardi, et ce tout au long de l'année. Cela signifie qu'il n'y aura plus de changement au 15 avril et au 15 octobre. Les journées de collecte ont été planifiées en fonction des dernières fusions de municipalités.

Récupération des sapins de Noël

La pertinence de la collecte annuelle porte-à-porte des sapins de Noël a été évaluée puisqu'en moyenne depuis 1994, la RIADM a recueilli 658 sapins par an. Or, la Régie en est venue à la conclusion qu'il valait mieux modifier la formule.

Ainsi, les familles qui voudront que leurs sapins de Noël soit transformé en compost pourront venir le porter au

Complexe environnemental de la Régie, situé au 651, rue Félix-Touchette à Lachute (à l'angle des routes 148 et 329). Les citoyens qui auront fait l'effort de nous rapporter leur sapin courront la chance de gagner un voyage de compost ou un bac roulant de leur choix (vert, bleu ou brun).

Écocalendrier: nouveau format

La Régie conçoit chaque année depuis 1995 un Écocalendrier qu'elle distribue à chaque famille. Cet outil de sensibilisation permet aux citoyens de savoir à quels moments se déroulent les activités de recyclage, de compostage, etc. Cependant, les collectes se sont multipliées au cours des années et les activités se sont diversifiées à un point tel qu'il est devenu difficile de consigner toute l'information en un seul et même calendrier pour toutes les municipalités membres de la Régie. C'est pourquoi l'édition 2000 de l'Écocalendrier est présentée cette année dans un tout nouveau format.

Il s'agit d'une affiche de 13 X 20 pouces où chaque activité est représentée par un pictogramme (ex. bac bleu, bac brun, etc.). Quatre versions de l'affiche sont disponibles à Lachute, Brownsburg-Chatham, Saint-André-Carillon et Saint-Placide.

Les calendriers ont déjà été distribués dans chaque foyer de ces municipalités. Les personnes qui n'auraient pas reçu l'Écocalendrier, n'ont qu'à aviser la Régie en composant le (450) 562-0778 ou le 1-800 562-0779.



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



AIDEZ VOTRE SAPIN DE NOËL À DEVENIR COMPOST !

Entre le 4 et le 31 janvier 2000, posez un geste écologique ! Venez porter votre sapin de Noël au **Complexe environnemental de la Régie**, 651, chemin Félix-Touchette à Lachute (coin des routes 148 et 329). Votre sapin pourra ainsi être transformé en compost et vous **courrez la chance de gagner un voyage de compost ou un bac roulant** (vert, bleu ou brun). **Prière d'enlever toutes les décorations** pour ne pas contaminer le compost. Merci !

POUR INFORMATION: 562-0778 OU 1 800 562-0779

Les bacs roulants et le printemps

Ils vont tellement bien ensemble!

L A C H U T E

Le printemps signifie le réveil de la nature et le retour du temps doux. D'ici quelques semaines, les tondeuses vont sortir des boules à mite et les souffleuses prendront leur place, à moins d'être prises d'assaut par une nouvelle

tempête de neige... Le jardinage et l'aménagement paysager deviendront alors des activités de plus en plus populaires.

Comme la quantité de résidus organiques produite par les familles augmente du printemps à l'automne, la collecte des bacs bruns

est hebdomadaire du 13 avril au 10 novembre. Les citoyens des municipalités de Lachute et Saint-Placide pourront donc disposer de leurs résidus organiques à chaque semaine. La collecte aura lieu à chaque jeudi à compter du 13 avril pour les citoyens demeurant au nord de la voie ferrée à Lachute et à chaque vendredi à compter du 14 avril pour les citoyens situés au sud de la voie ferrée. Quant aux citoyens de Saint-Placide, ils seront desservis à chaque vendredi à compter du 14 avril. Les bacs doivent être placés en bordure de rue pour sept heures du matin le jour de la collecte.

Actuellement, 5 530 familles sont desservies par ce service de collecte des résidus organiques. Les citoyens peuvent déposer dans leur bac brun les restes de repas, feuilles d'automne, gazon, retailles de haies, résidus de jardinage, etc. Les résidus organiques collectés sont acheminés au site de compostage de la Régie afin d'être valorisés en compost, excellent amendement pour la croissance des

végétaux.

Les citoyens peuvent se procurer le fruit de leurs efforts de deux façons: soit venir acheter le compost en vrac au site de la Régie ou soit en sac lors de la traditionnelle Journée Retour à la Terre qui aura lieu le 13 mai prochain dans cinq municipalités de la MRC d'Argenteuil.

En participant au programme de collecte des résidus organiques, chaque citoyens contribue à diminuer la quantité de déchets se retrouvant inutilement dans le site d'enfouissement. Actuellement ce programme permet de détourner de l'enfouissement 23 % de la quantité totale de déchets produite par les citoyens de Lachute et de Saint-Placide. Toutefois, l'objectif fixé par le ministère de l'Environnement dans son nouveau plan d'action est de 60 %... Les citoyens ne participant pas encore au programme de collecte des résidus organiques peuvent se procurer un bac brun en téléphonant à la Régie au 562-0778 ou 1-800-562-0779.

LE / THE TRIBUNE / PROGRÈS / THE WATCHMAN,

LACHUTE Q.C., LE SAMEDI 12 AVRIL, 2000

Collecte de sapins de Noël

Des citoyens engagés répondent à l'appel!

L A C H U T E

Le programme de récupération des sapins de Noël de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes a permis de récupérer plus de 1 050 arbres auprès des municipalités suivantes: Brownsburg-Chatham, Lachute, Saint-André-Carillon, Saint-Placide, Saint-Joseph-du-Lac, Sainte-Marthe ainsi que Boisbriand. Depuis la première édition de cette activité en 1994, elle a permis de détourner de l'enfouissement sanitaire 6 845 sapins.

Comme à chaque année, les arbres seront déchiquetés et mélangés aux feuilles d'automne

et résidus provenant de la collecte des bacs bruns afin de produire un compost de qualité que vous pourrez vous procurer lors de la journée *Retour à la Terre* le 13 mai prochain. La valorisation de ces résidus en compost permet de préserver les ressources naturelles et d'enrayer les problèmes occasionnés par leur enfouissement.

La RIADM a décidé d'innover cette année avec une nouvelle approche pour la collecte des sapins de Noël sur son territoire. Les citoyens de Brownsburg-Chatham, Lachute, Saint-André-Carillon et Saint-Placide étaient

invités à venir déposer leurs sapins au complexe environnemental de la Régie situé sur le chemin Félix-Touchette à Lachute. Cette façon de faire permettait à la Régie une économie substantielle au niveau des coûts de collecte et a permis à 61 citoyens, soit 13 % des participants de 1999, de poser un geste écologique et de découvrir par le fait même le nouveau complexe environnemental de la RIADM. Les participants ayant fait l'effort de rapporter leur sapin courraient la chance de gagner un voyage...de compost ou un bac roulant pour le recyclage, le compostage ou

pour les déchets. M. Douglas Parker de Lachute a remporté un bac roulant. M. Simon Legault, également de Lachute s'est mérité le voyage de compost. La Régie tient à remercier tous les participants. La Régie étudiera les deux approches pour la collecte des sapins (collecte porte-à-porte ou apport volontaire) afin de déterminer laquelle est la plus adéquate pour les années à venir.

Le complexe environnemental de la Régie se transformera progressivement en un centre de multi-recyclage destiné aux citoyens et entreprises de la région. Le centre de tri régional des matières recyclables, le lieu de dépôt pour les sapins de Noël ainsi que le siège social de la RIADM y sont déjà installés. D'autres équipements de récupération pourraient également y prendre place dans les prochaines années afin de traiter plusieurs types de résidus (résidus domestiques dangereux, matériaux de construction et de démolition, etc). C'est à suivre...

L'environnement est une préoccupation constante à la Régie, qui a pour objectif d'améliorer continuellement les services de gestion des matières résiduelles. Pour renseignements, on compose le (450) 562-0778 ou le 1-800-562-0779.

Journée Retour à la Terre

La Régie s'y prépare

L A C H U T E

La Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes se prépare activement à la Journée «Retour à la Terre» qui aura lieu le samedi 13 mai prochain. En effet, l'équipe de la Régie redouble d'efforts afin de préparer le compost en prévision de cette journée.

L'édition 2000 de cette journée permettra aux groupes scolaires et communautaires d'amasser des fonds pour le financement de leurs activités. Des bénévoles de ces groupes seront d'ailleurs sur place pour ensacher le compost avec entrain toute la journée du 13 mai.

Les sacs de compost, d'une capacité de 35 litres, seront vendus au prix symbolique de 2 \$ l'unité à compter de 10h et jusqu'à épuisement des stocks. La Troupe Scouts Premiers Chevaliers à Lachute sera sur place à l'angle des rues Principale et Providence. Les gens pourront aussi se procurer du compost dans les cours des écoles Bouchard et Saint-Philippe à Brownsburg-Chatham, ainsi qu'à l'école Saint-André à Saint-André-Carillon qui participe aussi à l'événement. La Société Arts et culture à Saint-Placide sera quant à elle installée dans le stationnement de Gérard Patate, route 344. Enfin, du compost en vrac sera aussi disponible au site de compostage de la Régie situé au 6985, chemin des Sources à Saint-Hermas. Pour connaître les heures d'ouverture et les tarifs, on compose le 562-7231.

LE /THE TRIBUNE / PROGRES / THE WATCHMAN,
LACHUTE Q.C., LE SAMEDI 6 MAI, 2000

Journée "Retour à la Terre"

Return to Mother Earth Day

*Faites provision de compost
pour enrichir vos sols
et nourrir vos plantes*

*Stock up on compost to enrich your soil
and nourish your plants*

**Samedi, le 13 mai 2000
à compter de 10 heures***

** jusqu'à épuisement des stocks*

**Saturday, May 13th 2000
from 10 am***

** while supplies last*

**Sac de compost (35 litres):
\$2.00**

for a 35 litre bag of compost

*Les profits seront versés aux organismes
communautaires et scolaires impliqués*

*The proceeds will go to the community
organizations and school groups
involved in the project*

Lachute

● Intersection de rues
Providence et Principale

Brownsburg- Chatham

● École Bouchard
294, rue de l'Église

● École Saint-Philippe
223, route du Canton

St-André-Carillon

● École Saint-André
1, rue Legault

Saint-Placide

● Gérard Patate
2725, route 344

Grenville village et canton

Garages municipaux:

● 10, rue Du Moulin
● 664, Route 148

Information 562-0778 ou/or 1-800-562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

Journée "Retour à la Terre"

*Faites provision de compost
pour enrichir vos sols
et nourrir vos plantes*

**Samedi, le 13 mai 2000
à compter de 10 heures***

** jusqu'à épuisement des stocks*

Sac de 35 litres: \$2.00

*Les profits seront versés aux groupes
communautaires et scolaires impliqués*



Lachute

☉ Intersection des rues
Providence et Principale

Brownsburg- Chatham

☉ École Bouchard
294, rue de l'Église

☉ École Saint-Philippe
223, route du Canton

St-André-Carillon

☉ École Saint-André
1, rue Legault

Saint-Placide

☉ Gérard Patate
2725, route 344

Grenville village et canton

Garages municipaux:

☉ 10, rue Du Moulin
☉ 664, Route 148

Information 562-0778 ou 1-800-562-0779

Les fervents du compost bravent la pluie

LACHUTE

Les fervents du compost se sont fidèlement présentés au rendez-vous de la Régie Intercommunale Argenteuil/Deux-Montagnes (RIADM) dans le cadre de la journée Retour à la Terre qui a eu lieu le 13 mai dernier. En effet, près de 7 500 sacs ont été achetés par les citoyens, malgré la pluie qui est tombée une bonne partie de la journée.

belle réussite considérant la température», de dire Dominique Léger, directrice du service de gestion intégrée des résidus pour la RIADM.

La Régie et les bénévoles désirent remercier tous les citoyens qui ont acheté du compost. Ils ont ainsi posé un geste de générosité et une bonne action environnementale. Les sommes amassées permettront aux écoles Bouchard (Brownsburg), Saint-Philippe et Saint-

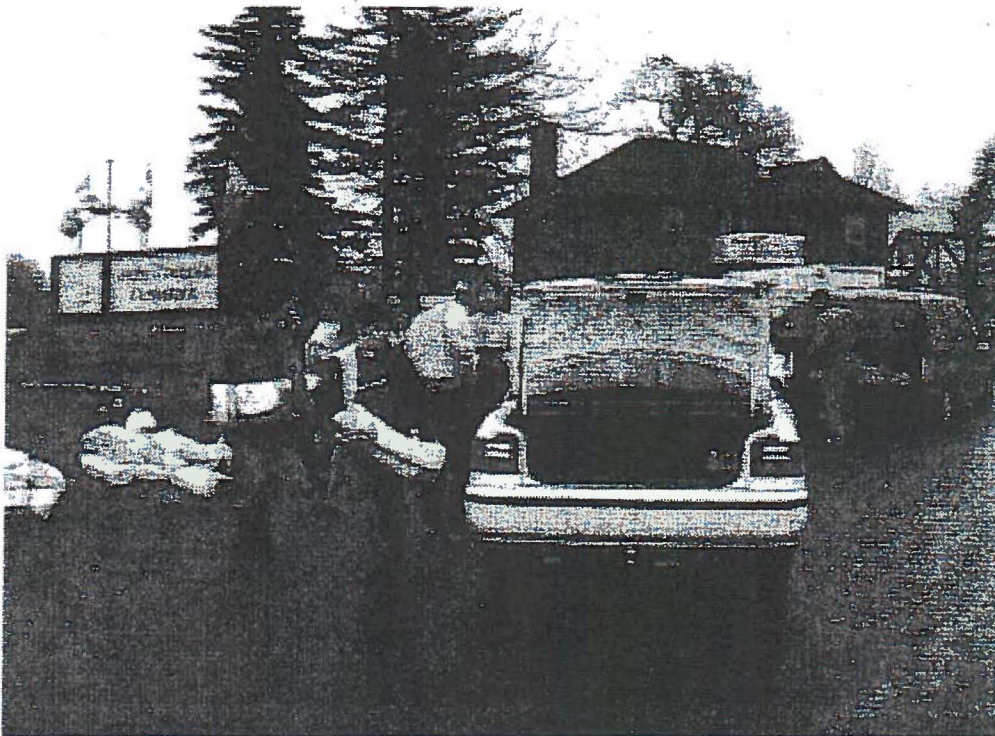


photo Richard Leduc

À Lachute, les Scouts Premiers Chevaliers ont fait leur part lors de la journée Retour à la Terre, le 13 mai dernier.

De plus en plus, les citoyens sont nombreux à se prévaloir des bienfaits du compost. Malgré des conditions éprouvantes, les organismes participants ont atteint leurs objectifs en vendant pratiquement tous une quantité supérieure de sacs en comparaison à 1999.

L'événement a permis de recueillir une somme de 11 200 \$ qui sera partagée entre les organismes participants, soit près de 1 800 \$ de plus que l'an dernier. Quant à la quantité de sacs vendus, elle a augmenté de 20 % par rapport à 1999. «Une

André, aux Scouts Premiers Chevaliers de Lachute ainsi qu'à la Société Art et culture de Saint-Placide de soutenir leurs activités socio-communautaires. Quant au compost, il enrichira des parcelles de sol de notre région.

Pour ceux qui auraient manqué l'occasion de se procurer du compost en sac, il est toujours possible d'en acheter

en vrac au site de compostage de la Régie, situé au 6985, chemin des Sources à Saint-Hermas. Pour renseignements, on compose le (450) 562-7231.

*L'événement a permis
de recueillir une somme
de 11 200 \$ qui sera
partagée entre les
organismes participants*

Journée retour à la terre

De nombreux fervents bravent la pluie

ARGENTEUIL — Les fervents du compost se sont fidèlement présentés au rendez-vous, le samedi 12 mai dernier, lors de la Journée retour à la terre organisée par la Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes.

Les bénévoles ont redoublé d'efforts cette année en ensachant courageusement le compost sous la pluie, une partie de la journée.

Les organismes impliqués ont néanmoins atteint leurs objectifs en vendant pratiquement partout une quantité supérieure de sacs comparativement à

1999. C'est donc près de 7 500 sacs qui ont été achetés par les citoyens cette année.

Les sommes amassées permettront aux écoles Bouchard, Saint-Philippe et Saint-André, aux Scouts Premiers Chevaliers de Lachute et à la Société Arts et culture de Saint-Placide de soutenir leurs activités socio-communautaires. Le montant total remis aux organismes est de l'ordre de 11 200 \$, soit près de 1 800 \$ de plus que l'an dernier. Quant à la quantité de sacs vendus, elle a augmenté de 20 % par rapport à 1999.

26 MAI / MAY 26, 2000 • LE / THE REGIONAL

Journée retour à la terre



26 MAI / MAY 26, 2000 • LE/THE REGIONAL

JOURNÉE D'ENSACHAGE DE COMPOST — Les élèves de l'école Saint-André, en compagnie du directeur, M. Gilles Lemay, et de plusieurs enseignants, ont ensaché plus de 650 sacs de compost les 12 et 13 mai derniers, dans le cadre de la Journée retour à la terre. Une partie des profits de la vente de ces sacs ira pour défrayer l'agrandissement du pan-école.

PAGE 3



S.O.S. PLANÈTE



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX HAUTEMENT RECHERCHÉS!



MUNICIPALITÉS	DATES*	LIEUX DE COLLECTE
ST-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL	3 JUIN	HÔTEL DE VILLE, 10 rue de la Mairie
GORE	10 JUIN	GARAGE MUNICIPAL, 9, chemin Cambria
LACHUTE	17 JUIN	CARREFOUR D'ARGENTEUIL, 505 Béthanie
BROWNSBURG-CHATHAM		
Secteur ST-PHILIPPE	8 JUILLET	GARAGE MUNICIPAL, 270, route du Canton
Secteur BROWNSBURG	26 AOÛT	CASERNE D'INCENDIE, 300, rue Hôtel de ville
ST-PLACIDE	16 SEPTEMBRE	HÔTEL DE VILLE, 281, montée Saint-Vincent

* de 10 h 00 à 16 h 00

PROFIL DES RÉSIDUS RECHERCHÉS

Résidus domestiques dangereux:

Aérosols, batteries d'auto, huiles usées, médicaments, pesticides, piles, bonbonnes de propane, produits d'entretien et de nettoyage, restants de peinture et de teinture, solvants, etc.

Vêtements et articles usagés:

Vêtements et autres textiles, (litterie, rideaux...), souliers, ceintures, sacs à main et autres articles usagés, par exemple: lampe, vaisselle, bicyclette...

Ordinateurs et matériel informatique désuets:

Ordinateurs, écrans, disques durs, claviers, souris, imprimantes, etc.

INFORMATION: 562-0778 OU 1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

SAVE OUR PLANET



WE WANT YOUR HOUSEHOLD HAZARDOUS WASTES!



MUNICIPALITIES	DATES*	COLLECTION SITES
ST-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL	JUNE 3	TOWN HALL, 10 rue de la Mairie
GORE	JUNE 10	MUNICIPAL GARAGE, 9, chemin Cambria
LACHUTE	JUNE 17	CARREFOUR D'ARGENTEUIL, 505 Béthanie
BROWNSBURG-CHATHAM		
ST-PHILIPPE area	JULY 8	MUNICIPAL GARAGE, 270, route du Canton
BROWNSBURG area	AUGUST 26	FIRE STATION, 300, rue Hôtel de ville
ST-PLACIDE	SEPTEMBER 16	TOWN HALL, 281, montée Saint-Vincent

* from 10 A.M. to 4 P.M.

YOU CAN BRING THE FOLLOWING TYPES OF WASTES:

Household hazardous wastes:

Aerosol cans, car batteries, waste oil, old medication, pesticides, small batteries, propane cylinders, cleaning and maintenance products, left-over paint and dye, solvents, etc.

Old clothes and used items:

Old clothes and other fabrics (bedding, curtains...), shoes, belts, handbags and other used items, for example: lamps, dishes, bicycles, etc.

Old computer hardware:

Computers, screens, hard disks, keyboards, mouse, printers, etc.

INFORMATION: 562-0778 OR 1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

S.O.S. PLANÈTE



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX HAUTEMENT RECHERCHÉS!



MUNICIPALITÉS	DATES*	LIEUX DE COLLECTE
ST-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL	3 JUIN	HÔTEL DE VILLE, 10 rue de la Mairie
GORE	10 JUIN	GARAGE MUNICIPAL, 9, chemin Cambria
LACHUTE	17 JUIN	CARREFOUR D'ARGENTEUIL, 505 Béthanie
BROWNSBURG-CHATHAM		
Secteur ST-PHILIPPE	8 JUILLET	GARAGE MUNICIPAL, 270, route du Canton
Secteur BROWNSBURG	26 AOÛT	CASERNE D'INCENDIE, 300, rue Hôtel de ville
ST-PLACIDE	16 SEPTEMBRE	HÔTEL DE VILLE, 281, montée Saint-Vincent

* de 10 h 00 à 16 h 00

PROFIL DES RÉSIDUS RECHERCHÉS

Résidus domestiques dangereux:

Aérosols, batteries d'auto, huiles usées, médicaments, pesticides, piles, bonbonnes de propane, produits d'entretien et de nettoyage, restants de peinture et de teinture, solvants, etc.

Vêtements et articles usagés:

Vêtements et autres textiles, (litterie, rideaux...), souliers, ceintures, sacs à main et autres articles usagés, par exemple: lampe, vaisselle, bicyclette...

Ordinateurs et matériel informatique désuets:

Ordinateurs, écrans, disques durs, claviers, souris, imprimantes, etc.

INFORMATION: 562-0778 OU 1 800 562-0779



Les livres sont-ils recyclables?



Si leur couverture est souple, mettez-les directement dans votre bac bleu. Si elle est rigide, enlevez-là et déposez les pages dans le bac. Vous pouvez aussi faire don de livres au comptoir d'entraide de Lachute afin qu'ils soient réutilisés!

Les jouets sont-ils recyclables?



Les jouets ne sont pas recyclables car ils sont fabriqués de plusieurs matériaux différents. Il est donc difficile de les démonter et d'en trier les composantes. Pourquoi ne pas les apporter au comptoir d'entraide où ils revivront entre les mains de d'autres enfants? 

Les toiles de piscine:

pas dans le bac bleu

Malgré le fait qu'elles soient en plastique, les toiles de piscine ne sont actuellement pas recyclables.



Les sacs de plastique sont-ils recyclables?



La pellicule plastique n'est pas recyclable actuellement, vous devez donc jeter les sacs de plastique dans votre poubelle. Pourquoi ne pas les réutiliser? À l'épicerie, au dépanneur... Encore mieux, procurez-vous des sacs en coton réutilisables et cessez d'engorger le site d'enfouissement avec du plastique.

Collectes des feuilles d'automne

LACHUTE

Les résidents des municipalités de Lachute, Brownsburg-Chatham, Saint-Placide et Saint-André-Carillon, sont invités à racler leurs feuilles et participer aux collectes spéciales de la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes qui ont lieu du 12 octobre au 3 novembre selon les secteurs.

La Régie a fait parvenir aux citoyens par la poste un carton sur lequel figurent les dates de collecte ainsi que des coupons

permettant de se procurer gratuitement jusqu'à 10 sacs de plastique. Les sacs sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks aux hôtels de ville des municipalités participantes.

Trop de feuilles? Pas de problème! Le personnel du site de compostage situé au 6985, chemin des Sources se fera un plaisir de les accepter gratuitement sur preuve de résidence. Les entreprises et commerçants y sont aussi invités moyennant une légère

tarification.

En huit ans d'existence, les collectes de feuilles ont permis d'amasser plus de 1 000 tonnes de feuilles d'automne qui ont été compostées. Ajoutées à la collecte de gazon et des déchets de table dans les bacs bruns depuis 1997 à Lachute et Saint-Placide, c'est plus de 4 000 tonnes de résidus qui ont été transformées en compost grâce à la participation des citoyens.

L'horaire des collectes pour Lachute

(nord de la voie ferrée) et Brownsburg-Chatham est le suivant: 12, 19, 26 octobre et 2 novembre. Pour Lachute (sud de la voie ferrée), Saint-André-Carillon et Saint-Placide, les collectes se feront les 13, 20, 27 octobre et 3 novembre.

Les feuilles d'automne sont là, virevoltantes et colorées!  **RÉGIE INTERMUNICIPALE**
Argenteuil Deux-Montagnes

Ne tardons pas à les ramasser, car la collecte va bientôt commencer!

Sacs gratuits (Jusqu'à épuisement des stocks)
Pour obtenir gratuitement jusqu'à dix (10) sacs de plastique, présentez vos coupons à l'hôtel de ville.
Tout autre contenant est accepté en autant qu'il n'y ait pas de déchets.

Horaire des collectes

Lachute
(Nord de la voie ferrée)
Brownsburg - Chatham

Jeudi dès 7 h 00
12, 19, 26 octobre et 2 novembre

Lachute
(Sud de la voie ferrée)
Saint-André-d'Argenteuil
Saint-Placide

Vendredi dès 7 h 00
13, 20, 27 octobre et 3 novembre

Questions ? 562-0778 ou 1 800 562-0779

Collecte des feuilles d'automne

LE/THE TRIBUNE/PROGRÈS/THE WATCHMAN, LACHUTE QC., LE SAMEDI 14 OCTOBRE 2000 -

À la polyvalente Lavigne

Le Centre de formation en entreprise et récupération

Jérôme Leclerc
LACHUTE

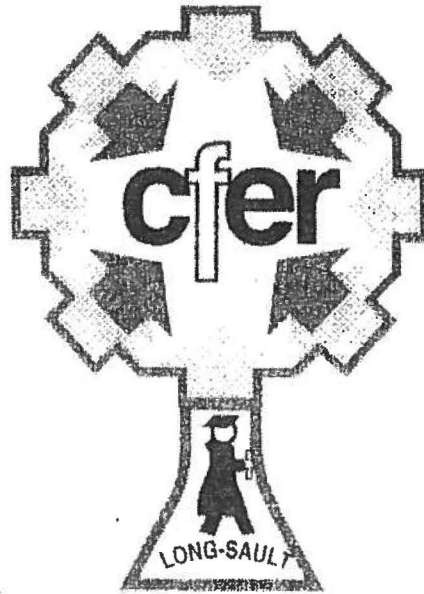
Dans l'édition de l'Argenteuil de la semaine dernière, nous vous présentions les finissants du programme du CFER (Centre de formation en entreprise et récupération). Après deux ans, les dix nouveaux diplômés 1999-2000 ont maintenant les outils leur permettant de devenir des personnes autonomes, des citoyens engagés et des travailleurs productifs.

Mais qu'est-ce que le CFER ?

Quelque peu méconnu, ce programme de récupération de jeunes en difficultés scolaires s'adresse à des garçons et filles n'ayant pas terminé le 2^e secondaire et qui ont entre 16 et 18 ans. Créé pour la première fois au Québec en 1990, le CFER du Long-Sault a été implanté en 1995 à Lachute.

Fondée par la Commission scolaire du

Long-Sault en collaboration avec la Régie Intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes, cette formation permet au jeune d'obtenir un Certificat de formation en entreprise et récupération délivré par le ministère de l'Éducation du Québec, ce qui permet à plusieurs de continuer leurs études secondaires, de se diriger vers une formation professionnelle ou d'aller



sur le marché du travail avec en poche une formation personnelle et sociale bien adaptée à notre société. Cette attestation de leur engagement social et de leurs qualités de travailleurs leur reconnaît surtout que la société a besoin d'eux.

À partir d'une approche plus active que passive, le programme est conçu autour de petits groupes de dix d'élèves pour lequel un ensei-

gnant est attiré. Le CFER n'oblige personne à suivre cette formation, le jeune qui peut notamment connaître de graves difficultés d'apprentissage doit volontairement y faire son inscription.

Outre le développement de la personne et des responsabilités de citoyen, le CFER axe aussi sa formation sur le respect de l'environnement et sur le développement des qualités communicationnelles par des présentations en public ou des sorties dynamiques à l'extérieur de la classe.

Le Centre de formation en entreprise et récupération du Long-Sault a débuté sa 6^e année d'existence en septembre dernier. Ouvert à aider les jeunes qui voudront bien un coup de main pour aller un peu plus loin dans la vie, les inscriptions se font en contactant le responsable du programme à la polyvalente Lavigne au (450) 562-8841 au poste 260.

Les feuilles d'automne sont là,
virevoltantes et colorées !
Ne tardons pas à les ramasser,
car la collecte va bientôt commencer !



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Sacs gratuits (Jusqu'à épuisement des stocks)

Pour obtenir gratuitement jusqu'à dix (10) sacs de plastique,
présentez vos coupons à l'hôtel de ville.

Tout autre contenant est accepté en autant qu'il
n'y ait pas de déchets.

Horaire des collectes

Lachute
(Nord de la voie ferrée)
Brownsburg - Chatham

Jeudi dès 7 h 00

12, 19, 26 octobre et 2 novembre

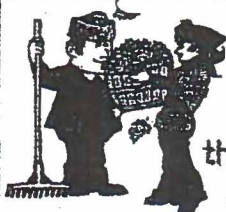
Lachute
(Sud de la voie ferrée)
Saint-André-d'Argenteuil
Saint-Placide

Vendredi dès 7 h 00

13, 20, 27 octobre et 3 novembre

Collecte des feuilles d'automne

Autumn leaves collection



Autumn leaves are here,
colorful and twirling !

Let's not wait to gather them up,
the collection will soon be starting !

Free bags (While stocks last)

To get 10 free plastic bags present your coupons
at the City hall.

All other containers are accepted as long as they
do not contain any garbage.

Collection schedule

Lachute
(North of the tracks)
Brownsburg - Chatham

Thursday from 7 A.M.

October 12, 19, 26 and November 2

Lachute
(South of the tracks)
Saint-André-d'Argenteuil
Saint-Placide

Friday from 7 A.M.

October 13, 20, 27 and Novembre 3

Questions ? 562-0778 ou/or 1 800 562-0779

LE/HE TRIBUNE/PROGRÈS/LE WATCHMAN, LACHUTE QC., LE SAMEDI 28 OCTOBRE 2000 - 13

La collecte des bacs bruns est suspendue pour l'hiver

Un sondage effectué au printemps dernier par la Régie Intermunicipale démontre que plus de la moitié des citoyens desservis par la collecte des bacs bruns considèrent que cette collecte ne devrait pas être poursuivie durant l'hiver. Ainsi, à partir du 1er janvier 2001, la collecte des bacs bruns sera suspendue jusqu'au 15 avril 2001. Il reste cependant une collecte en décembre.

L'horaire est le suivant : vendredi, 8 décembre, Lachute (sud de la voie ferrée) Saint-Placide. Jeudi, 14 décembre, Lachute (nord de la voie ferrée).

En effet, les quantités recueillies durant la période hivernale sont si minimales que le bilan environnemental de l'activité ne justifie pas sa poursuite durant cette saison (utilisation d'essence, émissions atmosphérique, etc.)

Cette nouvelle mesure n'est pas une raison pour perdre vos bonnes habitudes! Avec l'hiver qui s'en vient à grand pas et le froid glacial qui accompagne, l'accumulation de vos résidus de table dans votre bac n'est pas un problème puisqu'ils seront gelés donc pas d'odeurs à craindre. Par conséquent, vous pouvez continuer à y déposer vos restants de pizza, votre rôti de boeuf raté ou les restants de table du repas de Noël. Tous les résidus de table sont compostables.

Résidus domestiques dangereux Une saisie fructueuse de 25 tonnes

L A C H U T E

Cette année encore, une quantité impressionnante de R.D.D. a été amassée via les collectes satellites organisée par la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes. Près de 25 500 kilogrammes ont été récupérés et acheminés vers une installation de traitement.

Cette quantité représente non seulement une augmentation de 6,7% par rapport à 1999 mais c'est aussi le double de ce qui avait été amassé en 1997 (12 434 kilogrammes), première année du programme de collectes satellites.

Rappelons que selon le ministère de l'Environnement, les R.D.D. constituent 1% de tous

les résidus produits par la population québécoise. Le taux de récupération (quantité ramassée/quantité produite) est donc passé de 12% en 1997 à 23% en 2000.

Implantée en 1994, la récupération des R.D.D. a fait de nombreux adeptes depuis et chaque année, de plus en plus de citoyens se présentent aux différents points de collecte dispersés un peu partout sur le territoire de la MRC d'Argenteuil et les alentours. Cette année ne fait pas exception à la règle puisque 763 personnes se sont présentées à l'une ou l'autre des collectes, soit 28 personnes de plus qu'en 1999.

La Régie organise aussi des collectes pour des municipalités clientes. C'est le cas de Gore, Canton de Grenville et Lantier où un total de 186 personnes ont disposé de 6 809 kilogrammes de R.D.D.



RÉGIE INTERMUNICIPALE

Argenteuil Deux-Montagnes

651, chemin Félix-Touchette, Lachute, QC J8H 2G5



AVEZ-VOUS REÇU VOTRE

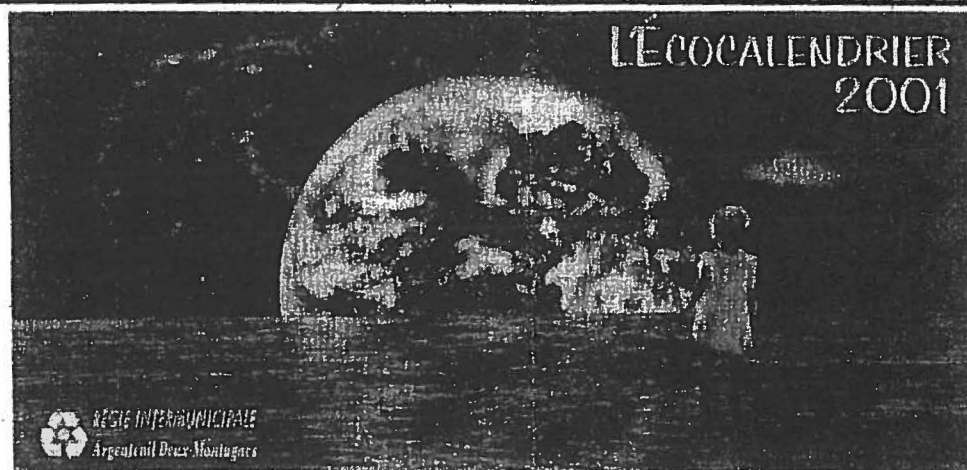
DID YOU RECEIVE YOUR

ÉCOCALENDRIER 2001?

Il s'agit d'une source d'information très utile et fiable que
la Régie vous invite à consulter tout au long de l'année!

It's a useful tool that you can consult all year long!

Information : 562-0778 ou/or 1 800 562-0779



Joyeux temps des Fêtes! Happy Holidays!

Pour en faire du compost

Récupération volontaire des sapins de Noël

L A C H U T E

La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes avise la population que cinq points de collecte de sapins de Noël seront mis en place sur le territoire au cours des prochains jours.

Ainsi, les gens de Lachute qui veulent se départir de leurs sapins de Noël naturels pourront le faire en allant le porter au complexe environnemental de la Régie au 651, chemin Félix-Touchette.

Les autres points de collecte sont situés aux garages municipaux de Saint-André d'Argenteuil (10, rue de la Mairie), de Saint-Placide (281, montée St-Vincent), de Brownsburg-Chatham (secteur Brownsburg, au 300, rue Hôtel de Ville) et Brownsburg-Chatham (secteur Saint-Philippe, au 270, route du Canton).

Les personnes qui viendront porter leurs sapins courent la chance de gagner un voyage de compost ou un bac roulant de leur choix.

**Offrez à votre arbre une retraite honorable...
Les sapins de Noël naturels sont compostables !**



La Régie Intermunicipale Argenteuil
Deux-Montagnes vous invite à
disposer de votre arbre de Noël du
3 au 31 janvier 2001
aux adresses suivantes:

LACHUTE: Complexe environnemental, 651, Félix-Touchette (coin des routes 148 et 329)
BROWNSBURG-CHATHAM, secteur St-Philippe: garage municipal, 270, route du Canton
BROWNSBURG-CHATHAM, secteur Brownsburg: garage municipal, 300, rue Hôtel-de-Ville
SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL: garage municipal, 10, rue de la Mairie
SAINT-PLACIDE: garage municipal 281, montée St-Vincent

Information: 562-0778 ou 1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



Participez et courrez la
chance de gagner:
un bac roulant ou
un voyage de compost !

L'ARGENTEUIL, LACHUTE QC., LE MERCREDI 10 JANVIER 2001 - 9

**Offrez à votre arbre une retraite
honorable... Les sapins de Noël
naturels sont aussi compostables!**

La Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-
Montagnes vous invite à disposer de votre
sapin du 3 au 31 janvier 2001 aux adresses suivantes :



LACHUTE: Complexe environnemental, 651, chemin Félix-Touchette (intersection des/of routes 148 et 329)
BROWNSBURG-CHATHAM, secteur St-Philippe: garage municipal, 270, route du Canton
BROWNSBURG-CHATHAM, secteur Brownsburg: garage municipal, 300, rue Hôtel-de-Ville
SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL: garage municipal, 10, rue de la Mairie
SAINT-PLACIDE: garage municipal, 281, montée St-Vincent

Participez et courrez la chance de
gagner un bac roulant ou un voyage
de compost !



**We entreat you to
act responsibly...**

Dispose of your old tree ecologically !

Bring your Christmas tree between January
3 and 31, 2001 to the following addresses:

You could win a rolling bin
or a truckload of compost !



Information: 562-0778 ou/or

1 800 562-0779

ACTUALITÉS

Investissement de 1,6 M\$

Agrandissement au centre tri-CFER

Richard Leduc
LACHUTE

La Corporation régionale Tri-CFER (Centre de formation en entreprise et récupération) entreprendra, le 17 avril prochain, des travaux d'agrandissement de ses installations pour un investissement de 1,6 millions \$.

L'entreprise prévoit un agrandissement

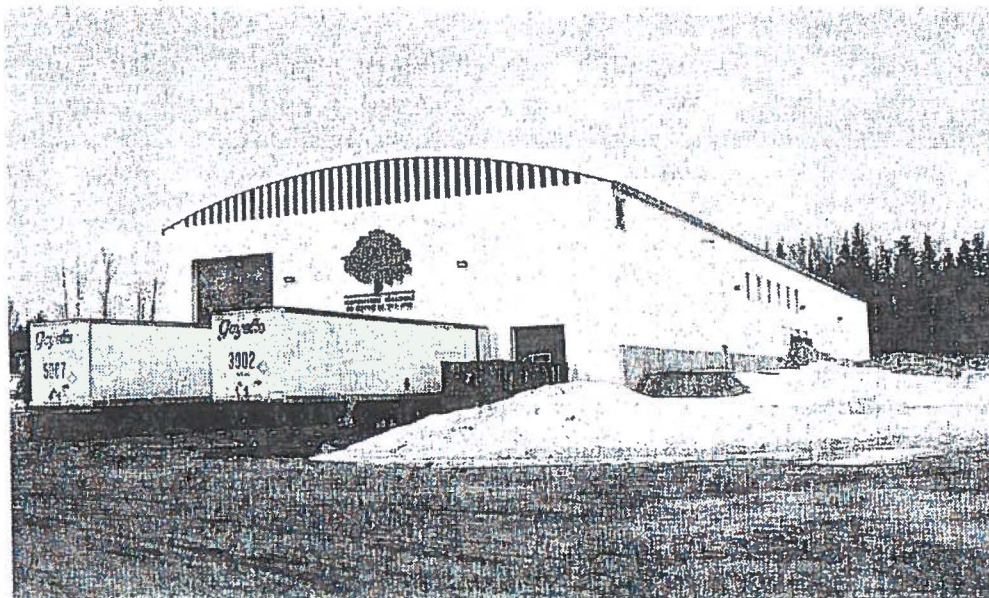


photo Richard Leduc

Le Centre de tri-CFER de Lachute agrandira ses installations à compter de la mi-avril.

de 13 750 pieds carrés, soit 55 pieds de longueur par 250 pieds de largeur, au coût d'environ 400 000 \$. La direction compte agrandir le

bâtiment dans le but, entre autres, de recevoir beaucoup plus de matières recyclées, donc d'accroître sa capacité d'entreposage.

La demande sans cesse grandissante des municipalités pour la participation au projet de recyclage et la réalisation d'un surplus budgétaire de 480 000 \$ lors du

dernier exercice financier sont deux éléments qui ont influencé la direction à aller de l'avant avec ce projet d'agrandissement.

Sur le plan financier, l'entreprise serait effectivement en avance sur son plan à long terme de 2,5 années, alors qu'elle avait prévu que le centre réussirait à dégager un tel surplus que dans quelques années.

L'entreprise investira près de 1,2 millions \$ dans l'amélioration de ses équipements. Les dirigeants comptent améliorer la trieuse de matières recyclées afin d'accroître sa performance. Cette amélioration devrait permettre une réduction du taux de rejet du centre entre 8% et 10% alors que présentement, celui-ci se situe à environ 23%.

À long terme, le centre de tri songe à se doter d'équipements qui permettront de recycler le carton provenant du secteur commercial vendu sur le marché de la récupération. L'entreprise entend aussi se procurer de nouveaux convoyeurs et de la nouvelle machinerie.

L'agrandissement du site a été confié à l'entreprise Construction Nivaltech, de Brownsburg-Chatham, qui sera le maître d'oeuvre des travaux. La nouvelle section devrait être en fonction au début du mois d'août.

La collecte des bacs bruns sera de retour dans quelques jours !

LACHUTE

Ça y est, le printemps est arrivé! La neige tire à sa fin et le soleil semble enfin décidé à se montrer le bout du nez! Pourquoi ne pas en profiter et déneiger votre bac brun? L'hiver a été long et votre bac brun a probablement l'estomac dans les talons. Pour y remédier la Régie Intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes est heureuse d'annoncer qu'à partir du 19 avril prochain, la collecte des résidus organiques sera officiellement de retour.

À Lachute, la collecte aura lieu à chaque jeudi à compter du 19 avril pour les citoyens demeurant au nord de la voie ferrée et à chaque vendredi à compter du

20 avril pour les citoyens situés au sud de la voie ferrée. Les citoyens de Saint-Placide seront également desservis par la collecte des bacs bruns à tous les vendredis à compter du 20 avril.

Des restes de repas, du pain, des coquilles d'œuf, des produits laitiers, des fruits et légumes, des poches de thé, des filtres à café incluant les grains de café, voilà des résidus de maison qui sont récupérés. Le gazon, des résidus de jardinage, des écorces, des copeaux, du bran de scie, des plantes et des fleurs sont aussi récupérables par le bac brun.

Contrairement à l'hiver où tout est au repos, la période s'étalant d'avril à novembre est la plus propice aux activités et travaux extérieurs amenant du même coup

la génération de plus de résidus et toutes sortes : tonte de la pelouse, taille des arbustes, préparation du jardin, ramassage de feuilles mortes, etc. Plutôt que d'enfouir ces résidus qui présentent une source de nuisances importante dans un lieu d'enfouissement, le compostage des résidus organiques réduit les quantités à enfouir et procure un produit réutilisable, le compost.

Déjà 5529 familles sont desservies par

le programme de collecte des résidus organiques et depuis 1995, 4741 tonnes ont été compostées. D'après le Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles, d'ici 2002, il sera obligatoire pour les municipalités de récupérer les feuilles et les herbes qui ne pourront être laissées sur place pour le compostage. Selon cette mesure, le ministère de l'Environnement espère que 60% de tous les résidus organiques seront transformés en ressource.



Samedi, le 12 mai 2001
dès 10h00
jusqu'à épuisement des stocks

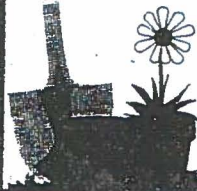
Sac de 35 litres :



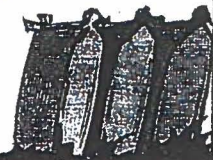
Les profits seront
directement versés aux
organismes et aux écoles
participants.

Information:

562-0778 ou 1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes



Procurez-vous du compost
Jusqu'au 12 mai, mettez vos
pièces de \$2 de côté et
venez nous encourager !

Brownsburg-Chatham

École Bouchard
294, rue de l'Église
.....
École Saint-Philippe
223, route du Canton

Lachute

Intersection des rues
Principale et Providence

Saint-André-d'Argenteuil

École Saint-André
1, rue Legault

Saint-Placide

Restaurant Gérard Patate
2725, route 344

Grenville village et canton

Garages municipaux:
10, rue Du Moulin
664, Route 148

Récupération des résidus domestiques dangereux (RDD)



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

NOUVEAU !



Contrairement aux années précédentes, à compter de 2001 la récupération des RDD se fera à un seul et même endroit:



au Complexe environnemental de la
Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes à Lachute



651, chemin Félix-Touchette, Lachute

intersection des routes 148 et 329

(à côté du ministère des Transports du Québec)



Du 9 juin au 27 octobre 2001

Tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} samedis de

chaque mois entre 10h00 et 15h00

Vérifiez votre Écocalendrier de la Régie !



Exemples de résidus domestiques dangereux



✕ produits d'entretien et de nettoyage

✕ aérosols

✕ médicaments

✕ restants de teinture

✕ batteries d'auto

✕ pesticides

✕ bonbonnes de propane

✕ huiles usées

✕ piles

✕ solvants

✕ peintures



Nous récupérons aussi les vêtements et articles usagés, ordinateurs et matériel informatique



Information: 562-0778 ou le 1 800 562-0779

Journée Retour à la Terre

La pluie fait des siennes, le compost des heureux

L A C H U T E

Le samedi 12 mai dernier, dans le cadre de la Semaine internationale du compost, avait lieu la Journée Retour à la Terre, journée dédiée à la vente de compost en sac. Malgré la température qui semble n'en faire qu'à sa tête, les bénévoles ont quant à eux la tête dure puisqu'ils ont ensaché un peu plus de 7000 sacs soit 215 sacs de plus que l'an dernier.

Pour sa part, la participation des citoyens ne s'est pas non plus laissée impressionner par la

pluie puisqu'elle a permis d'amasser 10 600 \$ qui iront directement à l'organisation d'activités pour les jeunes et moins jeunes.

Depuis la mise sur pied de cette activité, 32 083 sacs de compost ont été vendus et 63 006 \$ ont été remis aux organismes participants. Cela est sans compter les nombreux citoyens qui profitent aujourd'hui des bienfaits du compost dans leur jardin, plate-bandes de fleurs ou bien sur leur pelouse.

Les écoles Bouchard, Saint-Philippe et

Saint-André, les Scouts Premiers Chevaliers de Lachute ainsi que la Société Arts et Culture de Saint-Placide tiennent d'ailleurs à remercier tous leurs fervents supporteurs et espèrent les revoir l'an prochain.

Pour les gens qui n'auraient pas pu se procurer du compost lors de la Journée Retour à la Terre, des sacs de compost de même que du compost en vrac sont toujours disponibles au site de compostage de la Régie, au 6985, chemin des Sources à Lachute. Pour rensei-

gnements: (450) 562-7231.

N'oubliez pas !



La récupération des résidus domestiques
dangereux a lieu à



tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} samedis
de chaque mois, entre 10 h et 15 h



au Complexe environnemental de la Régie
651, chemin Félix-Touchette, Lachute
(intersection des routes 148 et 329)



Du 9 juin au 27 octobre 2001



Apportez aussi vos vêtements
usagés et matériel informatique



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Information: 562-0778 ou 1 800 562-0779

LE/THE TRIBUNE/PROGRÈS/THE WATCHMAN, LACHUTE QC., LE SAMEDI 7 JUILLET 2001 - 15

Don't forget!



Household hazardous waste collection takes
place every 2nd and 4th Saturday



of each month, from 10:00 am and 3:00 pm



at the Complexe environnemental of the Régie
651, Félix-Touchette Road, Lachute
(intersection of routes 148 and 329)



From June 9 to October 27, 2001



We also collect used clothes
and old computer hardware



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

Information: 562-0778 or 1 800 562-0779

Les collectes de RDD

Du nouveau cette année

LACHUTE

Vous êtes fatigués de voir les vieux pots de peinture traîner ? Votre batterie de voiture vous a laissé tomber l'hiver dernier ? Vous avez adopté une nouvelle coiffure et votre fixatif ne sert plus ?

Ça tombe bien, car depuis le 9 juin dernier, la Régie Intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes a commencé une vaste opération de recrutement de résidus domestiques dangereux (RDD), question de regarnir son dépôt permanent de RDD.

Aucun préalable n'est requis sinon que les candidats recherchés doivent porter la mention «Danger» et un dessin illustrant une tête de mort, une flamme, le squelette d'une main et/ou un projectile qui explose. Les contenants qui affichent l'un ou l'autre de ces pictogrammes seront recrutés sur-le-champ.

Du nouveau

Contrairement aux années précédentes, les collectes de RDD auront lieu à un seul et même endroit, et ce jusqu'au 27 octobre. Le dépôt permanent de RDD est nouvellement aménagé derrière le Complexe environnemental de la Régie Intermunicipale au 651, chemin Félix-Touchette à Lachute (à l'intersection des routes 329 et 148, à côté du ministère des Transports du Québec).

Les citoyens de Lachute, Saint-André-d'Argenteuil, Brownsburg-Chatham et Saint-Placide, munis d'une preuve de résidence, pourront apporter leur RDD à tous les deuxièmes et quatrièmes samedis de chaque mois, entre 10h et 15h. Vérifiez votre Écocalendrier !

Seuls les résidus d'origine domestique seront acceptés. Vous croyez ne pas en avoir à la maison ? Détrompez-vous car chaque famille au Québec produit en moyenne 12 kg de RDD et leur récupération est essentielle à la bonne protection de notre environnement. Parmi les exemples de RDD, on retrouve les aérosols, les piles, les produits de nettoyage, les médicaments périmés, les bonbonnes de propane, les peintures, les solvants, etc.

Ce n'est pas parce qu'un produit dégage une odeur agréable que ce n'est pas un produit dangereux. Dans le doute, il est préférable de nous apporter le produit et, s'il est inoffensif, nous en disposerons normalement. Pensez-y ! Un

litre d'huile usée peut contaminer un million de litres d'eau.

Pour votre sécurité, il est très important de ne jamais mélanger deux produits car le mélange pourrait provoquer un feu, un dégagement de gaz toxique ou encore une explosion. Nous vous demandons également de laisser les produits dans leur contenant d'origine ou dans un contenant que nous pourrions garder.

Les petits commerçants qui désirent disposer de produits dangereux peuvent le faire en composant le 562-0778 ou le 1-800-562-0779. Pour de plus amples renseignements, on compose les mêmes numéros.

Avis à ceux qui déménagent

Il n'y a pas que les RDD qui nous intéressent ! Soyez fidèles à vos bonnes habitudes : les collectes de RDD sont aussi l'occasion pour les citoyens de se départir de leurs vêtements usagés, jouets, sacs à main, bicyclettes, lampes, etc. De plus, si vous êtes de ceux dont «l'ex-ordinateur» dort au grenier, entre un téléphone à cadran et une pile de 33 tours ou que votre imprimante se lamente sans cesse, nous récupérerons également tout le matériel informatique et électronique qui ne vous sert plus.

Un rang de jardin pour ceux qui ont faim

L'année dernière, le Conseil canadien du compostage a mis sur pied le programme *Un rang pour ceux qui ont faim*. Ce programme d'entraide vise à encourager les jardiniers canadiens et québécois à semer un rang de plus dans leur jardin dont les récoltes sont remises sous forme de dons à des groupes d'aide alimentaire locaux.

La Régie Intermunicipale participe, cet été, au projet et cultivera son propre jardin. Elle est d'ailleurs fortement intéressée à ce que, l'an prochain, le projet pilote soit élargi à l'ensemble de la population. Pour les avant-gardistes qui souhaiteraient participer dès cette année, ils peuvent le faire en téléphonant à la Régie Intermunicipale au 562-0778 ou au 1-800-562-0779. Serez-vous de la partie ?

Ainsi, tout en venant participer aux collectes de RDD, vous pourrez contempler notre jardin et peut-être même en profiter pour vous procurer des sacs de compost disponibles jusqu'à épuisement des stocks !

Household hazardous waste collection



From June 9 to October 27, 2001
Every 2nd and 4th Saturday of each month
from 10:00 am to 3:00 pm
Check your Régie Eocalendar!

the Complexe environnemental of the Régie Intermunicipale
Argenteuil Deux-Montagnes in Lachute

651 Félix-Touchette Road, Lachute
intersection of routes 148 and 329
(beside the ministère des Transports du Québec)

For citizens of Grenville village and township,
a collection will take place

September 15, 2001 from 10am to 3pm
at the municipal garage of Grenville township
664, route 148

Household hazardous waste examples

✖ cleaning and maintenance products	✖ aerosol cans	✖ old medication
✖ left-over paint and dye	✖ car batteries	✖ pesticides
✖ propane cylinders	✖ waste oil	✖ small batteries
	✖ solvents	✖ etc.



We also collect clothes, used items and
old computer hardware



Information: 562-0778 or 1 800 562-0779



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

La collecte de pneus

Une opération réussie

MRC D'ARGENTEUIL

Le 15 août dernier avait lieu la collecte annuelle de pneus usés dans les municipalités de Lachute, Brownsburg-Chatham, Saint-André-d'Argenteuil et Saint-Placide. Au total, 6180 pneus ont été ramassés en bordure des rues, ce qui représente tout près de 74 tonnes. Cette activité, qui a débuté en 1993, a permis jusqu'à maintenant de détourner pas moins de 51 000 pneus de l'enfouissement et des dépôts illicites tels que dans les fossés.

Alors qu'autrefois, un site d'enfouissement sanitaire pouvait recevoir une quantité quotidienne de pneus de 1% du volume total de déchets reçus, il est depuis un an, interdit aux lieux d'enfouissement technique, de recevoir des pneus hors d'usage. Cette nouvelle disposition du Règlement sur les déchets solides et celui sur l'entreposage des pneus hors d'usage vient appuyer l'objectif du Plan d'action québécois pour la récupération de 85% des pneus pouvant être mis en valeur.

L'incorporation de soufre au caoutchouc et plus tard, la venue du pneu radial, qui consiste en l'ajout d'une structure d'acier dans la composition du pneu pour augmenter la durée de vie de celui-ci, contribuent à rendre la

recyclage de pneus difficile. Malgré ses obstacles, 18 entreprises se spécialisent dans le recyclage ou dans la valorisation des pneus hors d'usage au Québec. Ces entreprises produisent, entre autres, des accessoires de signalisation, des roues pour les bacs roulants, des tuiles de revêtement de sol, des bacs à fleurs, etc.

Grâce à l'aide des citoyens de la région et à la grandeur du Québec, 17 millions de pneus

ont été réchappés, recyclés et valorisés depuis 1993. La collecte de pneus se répétera l'an prochain, mais une date n'est pas encore établie.